

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 296 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 26 MAI 1981

Le climat s'alourdit en Pologne

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La défense de la monnaie et les échéances de juin

L'intérêt bien compris de la R.F.A.

Le franc s'est nettement raffermi, lundi 25 mai 1981, sur les marchés des changes, décollant enfin de son cours plancher par rapport au mark, ce qui a permis à la Banque de France de ne plus consacrer ses réserves à le soutenir.

Ce raffermissement était attendu par les milieux financiers internationaux, comme ils s'attendaient également, à la veille du week-end, que le chancelier Schmidt assurât M. Mitterrand du soutien de son pays pour la défense du franc. L'effet psychologique de ce soutien public a été incontestable, de même que l'absence de tout « réajustement » des parités monétaires en fin de semaine. Dans ces conditions, les mesures draconiennes prises par la Banque de France en matière de contrôle des changes et des taux d'intérêt ont pu agir efficacement.

Mais le soutien de l'Allemagne fédérale n'est pas entièrement désintéressé, tant s'en faut. D'abord, il s'agit d'un prêté pour un rendu : en décembre 1980 et en février 1981, lors des derniers accès de faiblesse du mark, tombé à son cours plancher par rapport à un franc alors très fort, la Banque de France n'avait-elle pas consacré plus de 12 milliards de francs au soutien de la monnaie ouest-allemande ? A cette époque, des voix autorisées ne s'élevaient-elles pas outre-Rhin pour réclamer une sortie du mark du système monétaire européen (S.M.E.) ? Aujourd'hui, c'est le tour de la France, et la Bundesbank a non seulement remboursé les 12 milliards de francs, mais consenti de fortes avances à la Banque de France.

Surtout, le moment apparaîtrait très mal choisi pour laisser le franc, deuxième monnaie communautaire, sortir du S.M.E. « à chaud » : nul doute, en effet, que cette sortie pourrait être contagieuse, d'autres monnaies comme le franc belge, déjà en position délicate, en profitant pour se « réajuster », sans oublier la lire, et peut-être le florin. Tous ces mouvements se traduiraient, en définitive, par une réévaluation générale du mark au sein du S.M.E., mesure jugée aussi peu souhaitable outre-Rhin que ne l'aurait été une dévaluation au début de l'année. La balance commerciale ouest-allemande n'est pas si brillante qu'elle puisse s'accommoder facilement d'ajustements qui favoriseraient les importations en provenance des partenaires européens et pénaliseraient les exportations vers ces mêmes partenaires.

Dans l'immédiat, Bonn vole donc au secours du franc, espérant que dans les prochaines semaines les taux d'intérêt américains baisseront, entraînant le dollar, et que les pressions s'exerçant sur les monnaies européennes s'atténueront d'autant. Mais à plus long terme deux problèmes se posent. Il faudra bien, d'abord, rembourser les avances de la Bundesbank, prête à soutenir le franc jusqu'au dernier dollar de la Banque de France... Ensuite, on voit mal comment les deux pays pourraient accorder durablement des politiques qui consistent pour l'Allemagne à refuser toute relance qualifiée d'« inflationniste », et pour la France, au contraire, à « jouer » la carte de l'expansion.

La différence entre les taux d'inflation de part et d'autre du Rhin est déjà suffisante pour ne pas l'aggraver, et le soutien de notre partenaire ne sera durablement acquis qu'en échange d'une grande rigueur de notre part. Sinon, les choses reprendront leur cours...

La réaffirmation de la solidarité franco-allemande entraîne un redressement du franc

Après la réaffirmation publique de la solidarité monétaire franco-allemande à l'issue des entretiens Mitterrand-Schmidt du 24 mai, le franc s'est redressé en ce début de semaine sur le marché des changes, décollant nettement de son cours plancher par rapport au mark, dont le cours à Paris est revenu de 2,4090 à un peu moins de 2,40 francs. Pour sa part, le dollar a fléchi en Europe.

A la Bourse de Paris, les propos rassurants du ministre de l'économie et des finances, M. Delors, ont entraîné à l'ouverture une hausse des valeurs françaises d'environ 2 %.

MM. Mitterrand et Schmidt sont également tombés d'accord sur le problème des euromissiles, estimant que l'équilibre des forces doit être rétabli en Europe mais que des négociations doivent être menées simultanément avec l'U.R.S.S.

M. Mitterrand a reçu, pendant une heure, successivement, lundi matin 25 mai, MM. Marchais, Chirac et Lecanuet, avant de rencontrer, dans l'après-midi, M. Jospin. (Lire page 48.)

A sa sortie de l'Elysée, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué qu'il a rappelé au président de la République que les communistes « sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités à tous les niveaux », y compris au niveau du gouvernement. Cette question avait été abordée, dimanche, devant la convention nationale du P.S. par le premier secrétaire de cette formation. M. Jospin avait, à cette occasion, énuméré les conditions d'un accord avec les autres formations de la gauche et souhaité que les communistes souscrivent un « engagement clair de solidarité gouvernementale ».

Mardi, tous les syndicats devaient être à leur tour reçus à l'Elysée. Outre la réduction de la durée du travail, le relèvement des allocations familiales et les autres revendications syndicales, les bas salaires devraient être au centre des entretiens, une augmentation du SMIC étant prévue au 1er juin.

Au sein de la majorité, M. Lecanuet a réaffirmé dimanche à Europe 1 que l'U.D.F. et le R.P.R. vont à la bataille électorale soucieux d'oublier les accusations et les erreurs du passé proche. Toutefois, il a souligné aussi que l'alliance avec M. Chirac est, pour les giscardiens et les centristes, commandée par la règle du scrutin majoritaire. La volonté d'ouverture et de modération, dont témoigne la composition du gouvernement de M. Mauroy, suscite d'ailleurs chez les centristes quelques interrogations sur l'avenir de cette alliance.

Les socialistes attendent des communistes un « engagement clair de solidarité »

M. François Mitterrand a entamé ses consultations politiques en faisant « une bonne manière » à M. Georges Marchais. Le secrétaire général du P.C.F. a, en effet, été reçu le premier, dès 10 heures lundi matin. *L'Humanité* se contente de mentionner cette rencontre et rappelle qu'en 1974 M. Giscard d'Estaing avait « accompli la même démarche ».

Le président de la République serait-il comme son prédécesseur, soucieux de « décrispation » ? On faisait injure à M. Mitterrand en usant, à son égard, d'un vocabulaire que les Français ont condamné, en même temps que leurs auteurs, le 10 mai. Mieux vaut rappeler que le nouveau chef de l'Etat avait souligné le 21 mai qu'il « avancerait sans se lasser sur le chemin du pluralisme » ; mieux vaut également relever que les invitations adressées aux leaders des quatre grands partis s'inscrivent dans le cadre du fonctionnement normal d'une République dont les « pouvoirs centraux » doivent être, selon M. Mitterrand, « rééquilibrés ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

Les centristes sont condamnés à une nouvelle alliance à droite

La roue tourne ! En 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing s'était fait élire sur l'idée du *changement annoncé* en de multiples occasions : après quelques réformes importantes, cette audacieuse perspective s'était peu à peu estompée, noyée dans les sables par une majorité conservatrice, une crise astreignante et, sans doute, l'incapacité originelle d'un groupe social à faire une politique contraire à ses propres intérêts.

Tout au long de ces sept années, le troisième président de la Ve République avait déployé avec ténacité des efforts visant à ce qui était alors appelé « décrispation », sans parvenir à un autre résultat que celui de paraître manipuler des symboles et accomplir des gestes sans prise sur la réalité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 12.)

Rassurer l'épargne

« Notre tâche première sera de développer l'épargne à long terme » *déclare lundi 25 mai aux* Echos *M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances. D'entrée de jeu, ce dernier met les points sur les i en ce qui concerne la suppression des avantages fiscaux actuels et leur remplacement éventuel par des formules plus restrictives, développées abondamment dans les médias par M. Pierre Uri, conseiller fiscal du P.S.* « Le mécanisme du prélèvement libératoire de 25 % sur les *revenus des obligations* ne sera pas remis en cause, pas plus que l'abattement à la base de 3 000 F, *a déclaré M. Delors.* Ce plafond étant resté fixe depuis 1978, la question se pose, à mes yeux, de son ajustement en hausse. » *Comme on le comprend ! Le marché français des obligations, source principale de financement à long terme en 1980, avec 111 milliards de francs, vient de s'effondrer, les rendements s'élevant à près de 17 % pour les emprunts d'Etat et les cours chutant d'un peu moins de 10 % en quinze jours. Certes, la flambée des taux à court terme y est pour quelque chose, mais la perspective d'une suppression du prélèvement libératoire de 25 % n'a rien arrangé. Comment, dans ces conditions, lancer prochainement le grand emprunt d'Etat de 20 milliards de francs annoncé dans sa campagne par M. Mitterrand ?*

M. Delors affirme même que, les entreprises petites et grandes devant disposer d'un volume accru de capitaux à risques, « élément déterminant de leur politique d'investissement et de leur capacité d'emprunt », *les actionnaires ont besoin d'un régime de fiscalité des actions qui soit stable. Et de laisser entendre que les modifications éventuellement apportées au régime de l'avoir fiscal seraient* « concertées » *avec l'ensemble des partenaires. Bref, le gouvernement n'a pas l'intention de bouleverser, du jour au lendemain, l'environnement fiscal ni le reste du jeu du marché des capitaux, qui sont en vigueur depuis quinze ans (1965).*

Sans doute un tel bouleversement a-t-il été annoncé au cours de la campagne électorale et des promesses précises ont-elles été faites, notamment sur la garantie de l'épargne populaire contre l'inflation. Mais nécessité fait loi, et M. Jacques Delors ne se cache pas de vouloir obtenir, pendant six mois au moins, une « pause des imaginations » *: les Français sont méfiants. On ne les obligera pas à épargner par décret.*

(Lire nos informations p. 43.)

UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND MAIRE

« Dans la fonction publique et les grandes entreprises il faudra aller beaucoup plus vite vers les trente-cinq heures »

Amener toutes les entreprises à la semaine de trente-cinq heures dans un délai de cinq ans mais selon un « rythme plus rapide » pour la fonction publique et les grandes entreprises ; « socialiser les nationalisations existantes » avant de procéder à d'autres ; favoriser une « unité d'action à plusieurs vitesses », telles sont quelques-uns des objectifs du secrétaire général de la C.F.D.T. M. Maire s'explique dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » aussi sur les raisons pour lesquelles les revendications de la C.F.D.T. et un calendrier ont été très rapidement présentés. Si des réserves « non sur le fond mais sur les étapes » d'« un petit nombre d'organisations cédétistes », se sont manifestées au conseil national de la C.F.D.T. réuni du 21 au 23 mai, c'est à une large majorité (88,68 % des mandats) que la résolution générale a été adoptée.

« Contrairement aux autres confédérations, vous avez décidé très rapidement de révéler et vos revendications et un calendrier. N'y a-t-il pas là précipitation ?

— C'est vrai, nous avons été vite, pour préciser nos revendications et les procédures pour les atteindre. Pourquoi ? Parce que nous étions fin prêts. Trois ans de corps à corps avec M. Barre sur le SMIC, avec M. Ceyrac et le C.N.P.F. sur la réduction de la durée du travail nous avaient donné une connaissance des problèmes posés par nos revendications et des conditions économiques à retenir pour leur satisfaction. Tout cela explique que nous nous soyons exprimés clairement et les premiers.

— La base n'a-t-elle pas été surprise ?

— Notre attitude a parfois étonné mais au total nous avons accompli là un nouveau pas important dans l'affirmation de la pleine responsabilité et de la pleine indépendance du mouvement syndical.

» La C.F.D.T. constate que son orientation correspond à l'opinion de la majorité des travailleurs. Elle veut réussir durablement. Il était donc essentiel que très rapidement elle s'exprime de manière positive. En même temps nous rendions plus difficiles les stratégies de l'échec.

— Cette rapidité n'a-t-elle pas soulevé des objections de la part de vos militants ?

— Ce qui a soulevé des objections, ce n'est pas du tout la démarche générale de la C.F.D.T. Au contraire, mais ici ou là il a fallu un certain temps pour comprendre les raisons pour lesquelles nous proposions des étapes : un certain nombre de travailleurs et de militants, dans les secteurs où la situation des salaires et de la durée du travail est relativement bonne, ont craint d'être freinés dans leur action par le rythme proposé par la confédération. Il s'agit là d'une insuffisante connaissance de ce qu'est le fédéralisme dans la C.F.D.T.

Propos recueillis par
JOANINE ROY
et JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 44.)

AU JOUR LE JOUR

Terreur

Dès qu'un braqueur menace, en quelque point de la planète, un groupe d'honnêtes gens, il se trouve des caméras braquées pour filmer la scène. Le terrorisme en direct est ainsi devenu, comme on l'a vu avec l'affaire de Barcelone, bien plus passionnant que les feuilletons nés de l'imagination.

Le public est de plus en plus exigeant. Beaucoup ont regretté que, lors de la tentative d'assassinat contre Jean-Paul II, les caméras aient été débranchées au moment des coups de feu. A Barcelone, on manquait de prises de vues à l'intérieur. La satisfaction du public nécessite qu'on s'entende désormais avec les terroristes avant le tournage afin que le spectacle soit irréprochable. Il y va de la qualité de notre terreur.

BRUNO FRAPPAT.

L'INAUGURATION D'UN NOUVEAU THÉÂTRE NATIONAL

Marseille ne dort jamais

Vendredi soir 22 mai a été inauguré, quai de Rive-Neuve, face au bassin du Vieux-Port, le nouveau Théâtre national de Marseille.

C'est juste au cœur de la ville, dans l'un de ses lieux les plus vivants, là où était la criée aux poissons, devenue libre depuis la création du port de pêche de Saumaty (l'architecture extérieure de cette criée reste intacte), qu'ouvre donc ce théâtre, le premier construit à Marseille depuis plus d'un siècle.

La soirée d'ouverture a été, pour Marseille, pour ses premiers spectateurs (huit cents places dans la grande salle, mais toutes les marches, tous les recoins, étaient pris), une heure de bonheur et d'émotion, qui arrivait au moment où le nouveau ministère était connu. Le député, maire, M. Gaston Defferre, nouveau ministre d'Etat, gagnait son fauteuil, entre l'archevêque et le préfet de région, juste pendant que le tablier de fer se levait sur Marcel Maréchal et les acteurs.

C'était un coup du hasard. Le rideau, s'élevant, découvrait un flot de lumière, de clarté, en même temps que les noms du nouveau gouvernement couraient de bouche à oreille sur les gradins. La vie du théâtre recoupait la vie du pays.

Le théâtre, à quoi sert-il, dans la vie d'une grande cité comme Marseille ? Après tout, ce n'est pas un monde, il n'y a là, soir après soir, que huit cents habitants, et peut-être vingt comédiens et quinze ouvriers, ensemble.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

DEMAIN

Bientôt va s'engager la bataille des législatives. Georges Lavau, tout en étant persuadé que les voix des électeurs communistes sont indispensables à la consolidation des résultats du 10 mai, met le P.S. en garde contre une stratégie, à l'égard du P.C., qui serait à ses yeux naïve. Michel Aurillac espère que l'antagonisme droite-gauche pourra être dépassé, tandis que Yoland Bresson estime qu'il faut défendre le projet chiraquien pour aider M. Mitterrand à mieux gouverner la France. Enfin Michel Calef exprime le souhait que l'intérêt désormais porté aux droits de l'homme soit concrétisé par l'institution d'un grand ministère.

Changer vraiment

par GEORGES LAVAU (*)

UNE évidence : l'apport de toutes les voix des électeurs habituellement communistes sera indispensable, lors des élections législatives, pour consolider la victoire obtenue le 10 mai. L'importance de cet enjeu doit-elle pour autant faire tout oublier et conduire à des stratégies apparemment subtiles mais au fond naïves ?

1) Jusqu'au 25 avril, le parti communiste disait que, au cas où il ne dépasserait pas 30 % et où le P.S. progresserait à ses dépens, aucun « changement véritable » ne serait possible. N'ayant obtenu que 15 %, il déclare néanmoins qu'un changement est possible car « *une situation profondément nouvelle a été créée par la victoire de François Mitterrand* » (rapport de G. Marchais au comité central du 15 mai 1981). Complet retournement ? Nullement, assure G. Marchais : c'est la stricte continuité de l'orientation définie par la résolution du XXIIIe Congrès en mai 1979. Peut-être serait-il nécessaire d'en relire quelques passages que G. Marchais s'est gardé de citer :

« *Depuis mars 1978, le P.S. a (...), au fil des mois, fait apparaître des convergences nombreuses avec le pouvoir giscardien.* » (*Cahiers du communisme*, juin-juillet 1979, p. 368.) « *La droite n'a jamais cessé (...) de chercher à affaiblir le parti communiste dans la gauche pour créer les conditions de la rupture de l'union et d'une solution social-démocrate* » (*Ibid.*, p. 376). « *Une influence insuffisante du parti communiste, un déséquilibre de la gauche à son détriment, l'approfondissement de l'écart au bénéfice du parti socialiste, enlisent les forces populaires dans les impasses du renoncement au changement, dans la défaite* » (*Ibid.*, p. 391).

Une victoire non attendue

Voilà donc quelle était — quelle est encore, si l'on en croit G. Marchais — la représentation de ce parti socialiste avec lequel le P.C. se déclare aujourd'hui uni « *de façon positive et sans restriction dans la majorité nouvelle* ».

2) « *Nous avons pleinement contribué à la victoire électorale* », déclare G. Marchais. Qui est ce « nous » ? S'il s'agit des électeurs communistes, c'est indiscutable : ont largement contribué aussi bien ceux qui avaient encore voté Marchais le 26 avril et qui, presque tous, ont assuré la victoire du candidat socialiste le 10 mai, que ceux qui, dès le 26 avril, en refusant *leurs voix* au *candidat* du P.C.F. ont libéré l'électorat craintif de la peur du vote-sanction contre l'ancienne majorité.

Mais le parti, lui, a-t-il contribué à la victoire ? Indirectement, *oui : en écœurant un électeur* communiste sur quatre. Directement, il a tout fait, jusqu'au 26 avril, pour l'empêcher. Il est vrai que, le surlendemain de son sévère échec, il a appelé à voter pour F. Mitterrand. Qu'eût-il pu faire d'autre ? Pouvait-il risquer, en refusant cet appel, de subir le démenti des quatre millions d'électeurs qui lui étaient restés ? S'étant acquitté de cet appel obligé (assorti de combien de réserves !), il a choisi de manifester pour Bobby Sands.

Le P.C.F. ne croyait pas encore à la victoire. Elle est là aujourd'hui, et ce n'est pas la sienne (alors que c'est celle de « ses » électeurs). Alors, le P.C. s'ajuste parce qu'il n'a pas d'autre choix et que les sondages l'indiquent encore en baisse. Il sera donc sage. Il le promet... Il se gardera de sévir contre Henri Fiszbin et le groupe Rencontres communistes : ce n'est pas l'heure de perdre, en les frappant, encore davantage d'électeurs et d'adhérents. Il a des objectifs plus immédiats : obtenir du P.S. la réélection de tous ses députés sortants (Georges Marchais a clairement demandé que les socialistes n'opposent pas de concurrents à ses élus de 1978 : qu'on lui épargne un verdict trop clair du suffrage universel !) et laisser espérer en échange un soutien « indéfectible » lorsque viendront les moments difficiles ; faire entrer quelques ministres communistes au gouvernement et tenter de placer des cadres sûrs de la C.G.T. en quelques lieux stratégiques. Cela obtenu, le P.C. avisera... (Mais, à vrai dire, les étapes futures sont-elles tellement imprévisibles ?)

3) Est-ce vraiment un habile calcul politique que d'*aider* le P.C.F. à freiner un affaiblissement que sa direction et l'U.R.S.S. ont bien provoqué toutes seules ?

Ce n'est pas seulement pour leurs voix que les électeurs communistes sont utiles. C'est aussi parce que leurs qualités et leur volonté seront bien nécessaires au soutien et à l'orientation de la nouvelle politique. Encore faudrait-il savoir ce qu'ils veulent et ce qu'ils attendent, eux et non « leur » parti : il appartient aux socialistes, au nouveau président et au futur gouvernement de s'en enquérir, de leur dire clairement ce qui pourra être fait, d'essayer de mériter leur confiance. Ce n'est certainement pas à travers les « négociations » avec la direction du P.C. et de la C.G.T. que cela s'apprendra.

Un quart des électeurs communistes ont déjà compris qu'il n'était pas nécessaire de voter pour un parti (ouvertement ménagé par Giscard) qui s'apprêtait à priver la gauche de victoire si celle-ci devait se payer par son propre déclin. Si, dans l'avenir, les électeurs naguère communistes devaient encore faire baisser ce parti bien en deçà de 15 %, s'il ne pouvait faire élire que très peu de parlementaires, s'il n'obtenait pas de ministres, ce ne serait encore qu'un préalable à un « vrai » changement. Il faudrait encore davantage : que les socialistes fassent la preuve, par *leur* action, qu'une fois débarrassés de « leur » parti, les « travailleurs » ont quand même pu, avec le gouvernement et par eux-mêmes, réaliser et consolider des progrès. Alors, beaucoup aurait changé « vraiment ».

A l'égard du P.C.F. : éviter la superbe, mais se garder tout autant de la naïveté et de la rouerie. Ce dont il s'agit, c'est de le dépasser « vraiment », ce qui n'est pas encore fait.

(*) *Auteur de A quoi sert le parti communiste ?* (Fayard, 1981).

Droite, gauche et gaullisme

par MICHEL AURILLAC (*)

LE risque majeur de la consultation électorale de juin 1981 n'est pas celui d'un succès de l'alliance entre socialistes et communistes : compte tenu des désaccords profonds entre les alliés, il n'aurait guère d'avenir. Le choix de société, c'est entre eux qu'il est irréductible, même si M. Marchais, pour son parti, et M. Séguy, pour la C.G.T., font preuve, provisoirement, d'une remarquable modération.

Le risque est ailleurs : il est celui de pérenniser l'affrontement entre « droite » et « gauche » que le général de Gaulle avait réussi à démoder, que *la réalité* des faits et des doctrines frappait de caducité, mais que le programme commun de 1972-1978 avait réintroduit dans la vie politique française. Les *incidences mécaniques* de la bipolarisation peuvent ainsi, malgré le vœu profond d'un nombre appréciable d'électeurs, enliser le débat électoral dans de faux-semblants.

La brièveté même de la campagne législative va pousser à cette simplification archaïque. Chacune des deux alliances qui vont s'affronter sera accusée par l'autre de coucher sur ses positions les plus traditionnelles, les partageux d'un côté, les possédants de l'autre. Naturellement c'est faux et c'est *triste*, mais quels dégâts dans la communauté nationale, au moment où elle a le plus grand besoin de se rassembler, de se ressourcer.

Et cependant les Français se sont réveillés d'une longue léthargie politique dont beaucoup pensaient ne jamais sortir, comme si la majorité présidentielle et législative devait à jamais rester dans le même camp. L'alternance démocratique qui résulte du scrutin du 10 mai, si elle a surpris ceux-là mêmes qui la souhaitaient le plus, n'est pas, en soi, une mauvaise chose. Ou plutôt, comme la langue d'Esope, elle peut être *la meilleure ou la pire* des choses selon l'usage qu'en fera le nouveau président, selon l'attitude des partis qui composent la majorité parlementaire sortante, selon la capacité de notre système politique à sécréter une nouvelle politique qui ne soit pas un retour au passé.

Un programme à dépoussiérer

Cela veut dire que le nouveau président de la République et le parti dont il est issu devront, malgré le vertige du succès, dépoussiérer leur programme. Cela veut dire aussi que les gaullistes et tous les hommes de progrès, rassemblés par l'appel unitaire de Jacques Chirac, devront insister sur le caractère résolument novateur de la politique qu'ils proposent, en tenant compte du puissant électorat populaire qui a porté le gaullisme.

Et d'abord, sortir de la crise économique, privilégier toutes les actions qui peuvent développer l'emploi. Deux écoles s'opposent qui, l'une et l'autre, rejettent la politique suivie jusqu'à présent. L'une, l'école socialiste, veut la relance par la consommation, l'autre, l'école gaulliste, veut la relance par la production. Ces deux écoles sont-elles inconciliables, peuvent-elles au contraire, dans l'intérêt national, se réconcilier sur la réalité des faits ?

La pure relance par la consommation est un remède inefficace, surtout dans le climat libre échangiste de l'Europe des Dix, que nul ne veut remettre en cause. La hausse préalable des salaires et des charges sociales n'est pas supportable par la grande masse des 1 700 000 entreprises petites et moyennes. Elle bloquerait les investissements et les recrutements et se solderait par une perte d'emplois, un chômage accru, sans oublier l'accroissement rapide des importations qui feraient, de plus en plus, concurrence à notre production nationale.

Il est clair, par contre, qu'un allègement de la charge qui pèse sur les entreprises, taxe professionnelle et cotisation sociale, n'aura d'effet incitateur sur l'emploi et la production que si un climat de confiance est restauré. Ce climat serait caractérisé par un dialogue ouvert et permanent *entre les partenaires sociaux* et par un développement de la participation dans l'entreprise. Cette conception est-elle socialiste ou gaulliste ? Peu importe la paternité si la France en tire demain profit et si la relance de la production permet la progression des revenus entraînant à son tour une consommation accrue.

Est-il socialiste ou gaulliste de casser la spirale inflationniste en réduisant l'endettement des entreprises et des particuliers, source d'une fâcheuse complicité à la hausse des agents économiques ? Le privilège étatique de battre monnaie serait ainsi rétabli, avec les responsabilités financières et planificatrices qui en découlent.

Briser les monopoles

La politique économique au service de la justice sociale, c'est bien, en définitive, ce qu'attendent les Français et non pas une conception bureaucratique de la *société*, qui nationalise pour alourdir des monopoles au lieu de les briser par une bonne loi sur les ententes, et un contrôle sérieux des prises de participation et des O.P.A.

L'indépendance nationale est un autre thème d'unité. La France doit tenir un langage ferme, ouvert et généreux, notamment vis-à-vis des pays du tiers-monde. La dissuasion et l'esprit de défense sont les deux pôles d'une politique de sécurité. Pourquoi faut-il que sur l'indépendance énergétique le parti socialiste, qui a raison de vouloir des économies d'énergie, s'illusionne sur les énergies de remplacement, au point de renoncer à une partie du programme électro-nucléaire ? Les gaullistes qui ont imposé au gouvernement Barre et à E.D.F. la loi sur la récupération de la chaleur gaspillée savent bien que si cette loi était appliquée le seul bilan chauffage de la France serait amélioré mais pas au point de renoncer à développer le programme électro-nucléaire jusqu'à ce que l'énergie « propre » de fusion de l'hydrogène puisse être utilisée.

La France qui travaille, la France qui produit, la France qui crée, a besoin que ses hommes politiques et ses dirigeants lui donnent des raisons d'espérer et de croire. Ce qui *fait* la force historique du courant gaulliste, ce n'est pas le conservatisme frileux qui craint l'avenir, mais cette idée de la France qui se renouvelle en restant elle-même, et, de génération en génération, porte le message du progrès et de la liberté.

Il n'est pas de meilleur combat politique que celui-là, car il n'est *ni de droite ni de gauche*. Il est le combat pour la vérité : celle qu'attendent les Français.

(*) Député R.P.R. de l'Indre.

Défendre le projet chiraquien

par YOLAND BRESSON (*)

JACQUES CHIRAC a défendu, au cours de la campagne, *un projet. Il a montré que,* quels que soient les choix techniques, la lutte contre le chômage ne serait gagnée que par la croissance, stimulée par la « confiance » des investisseurs. Le résultat du 10 mai n'a rien changé à nos convictions. Les institutions de la Ve République, notre propre analyse économique, notre sens de l'intérêt de la France, devraient donc nous conduire à rassembler les Français derrière le nouveau président de la République, à conforter la « confiance » de notre électorat, à aider la France à surmonter la crise trop vite oubliée.

Est-ce un revirement, une nouvelle trahison ? Non. La France a choisi le changement, elle doit nous dire *quel* changement. Le parti du laisser-faire économique ayant été clairement désavoué, que reste-t-il ? Le « *projet* socialiste », programme du parti socialiste, qui n'est déjà plus celui du président Mitterrand, « le projet communiste » et le « projet chiraquien ». Le président a déjà gagné la confiance d'une partie de l'opinion ; *il faut* lui adjoindre celle du patronat, des professions libérales et autres catégories qu'on dit sensibles au « projet chiraquien ». Que ces catégories sociales cherchent des représentants qui les défendent et les protègent des excès de l'ex-programme commun de la gauche est normal. Que le R.P.R. reste fort pour remplir cette mission est aussi une nécessité. Evitons à la France une *évolution à la* « chilienne ».

Acceptons les nationalisations que nous jugeons inutiles, nous avons nous aussi *nos mythes* qui renforcent notre confiance. *Nous disons* que la France doit produire plus avant de partager mieux ; acceptons cependant la réduction de la durée du travail ; nous pouvons collectivement travailler plus, chacun travaillant moins. Partageons les responsabilités de *la.* planification... Laissons aux barro-giscardiens les rancœurs, l'envie nouvelle de la « *résistance* », l'idée d'une bataille du troisième *tour. Prenons notre part à la volonté de redressement. Jacques Chirac* l'a dit, nous *n'avons comme* adversaire que le chômage, l'inflation, la fatalité de la crise

Candidat potentiel, je n'irai aux élections que pour défendre le « *projet* chiraquien » *et,* ce faisant, aider le nouveau président à mieux gouverner la France.

(*) Professeur d'économie à l'université Paris-XII.

Une vocation à retrouver

par MICHEL CALEF (*)

LA fécondité de la démocratie vient de l'apparente contradiction que révèle le double objectif qu'elle assigne à ceux qui gouvernent en son nom : élargir l'espace de libertés des citoyens, d'une part, assurer les moyens économiques de cette liberté, d'autre part. Il n'est, en effet, pas de liberté sans justice, ni de justice véritable sans liberté.

Une certaine résignation, des *manipulations* certaines aussi, comme d'indues références à des expériences étrangères et malheureuses, ont trop longtemps fait croire que ces deux objectifs ne pouvaient qu'être alternativement atteints dans nos sociétés occidentales. C'est ainsi que ceux qui parlaient de « liberté » en pensant « libéralisme » admettaient que la « justice » était, au mieux un luxe des temps de vache grasse, au pire un espoir d'au-delà des temps ; c'est ainsi *que* ceux qui parlaient « *des* libertés » en pensant réparation des injustices admettaient que « *la* liberté » était, au mieux un acquis dépassé, au pire une arme contre la justice.

Ce que l'on nomme alternance n'est pas autre chose que cette chance, offerte successivement aux hommes et aux écoles, de faire la preuve de la qualité de leurs choix, déposant à chaque fois, au moment de leurs reflux respectifs, sans doute les épaves de leurs erreurs, mais aussi le riche limon de leur travail.

La force de la démocratie est de savoir accepter l'épave pour en extraire le trésor, la dignité des démocrates est de *savoir* que, dépositaires, et non propriétaires, du pouvoir, ils seront déposés un jour. La faiblesse des ennemis de la démocratie est d'espérer dans le silence de l' « ordre » ou dans le sang du « *désordre* », une société transparente qui, pour être « idéalement efficace », renonce à être humaine.

La France, depuis le 10 mai 1981, est une démocratie palpitante, dont le cœur reçoit le sang neuf du changement des hommes et de la modification des priorités, dont les membres sont revivifiés de se sentir à nouveau appartenir au même corps, dont l'organisme s'ébroue à la jeunesse.

Jeunes, les hommes qui arrivent appartiennent aussi à une école qui connaissait la grandeur des mots, la rigueur des comportements et le poids des symboles : l'école des « grands républicains », dont on peut affirmer que l'un des derniers exemples à la tête du gouvernement fut M. Pierre Mendès France.

Enfin, sur le point d'être mises en chantier en France, ces nouvelles priorités appartiennent aussi à une longue tradition de générosité de la gauche française dont le symbole pourrait être Jaurès.

Il semble ainsi presque naturel que la protection des droits de l'homme soit symboliquement concrétisée dans les institutions à venir des futurs gouvernements de la République.

Contrairement aux apparences, loin d'être une marque de défiance à l'égard de nos institutions, cette initiative ne saurait être perçue, tant par les jeunes que par ceux qui ont lutté et luttent encore pour les droits de l'homme en France et dans le monde, que comme le retour de la France à sa vocation historique.

En outre, y aurait-il plus grand respect de la démocratie que d'admettre, à la lumière de ce grand ministère, qu'un gouvernement de gauche, bien qu'il constitue en lui même une expression vivante des droits de l'homme, reste conscient à la fois de limites humaines de toute démocratie et donc des problèmes qui peuvent surgir, mais aussi de la responsabilité propre qui lui incombe de faire rayonner au plan international l'idéal démocratique qu'il représente ?

(*) Rédacteur en chef du *Cri des hommes*.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque *postal (trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pays-Bas

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 MAI

La gauche espère un « effet Mitterrand » mais n'exclut pas de gouverner avec la démocratie chrétienne

Les électeurs néerlandais sont appelés aux urnes, *mardi 26 mai*, pour désigner leurs cent cinquante députés. Dans la Chambre sortante, qui avait été élue en 1977, le gouvernement de coalition, dirigé par M. Andries Van Agt, disposait d'une *courte majorité : 77 sièges (49 démocrates-*chrétiens et 28 libéraux). La formation la plus nombreuse, le P.V.D.A. socialiste, comptait 53 élus.

La campagne électorale a notamment porté sur l'implantation de nouveaux missiles de l'OTAN aux Pays-Bas et les problèmes généraux de la défense occidentale (« le Monde » du 19 mai). Sur le plan économique, la controverse a mis en *lumière, nous signale notre correspondant* René Ter Steege, que les différentes formations redoutaient de nouvelles difficultés et estimaient que les années de forte prospérité étaient bien terminées.

Le scrutin de mardi est le premier de cette importance qui soit organisé en Europe depuis la victoire de la gauche en France. Il est considéré, à ce titre, par une bonne partie de la classe politique néerlandaise comme un test important. La prochaine grande échéance législative européenne sera l'élection du Parlement de la République d'Irlande, le 11 juin.

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — « *La seule vraie question, c'est de savoir si nous aurons demain une coalition dirigée par les démocrates-chrétiens, avec évidemment les socialistes, ou une coalition dirigée par les socialistes, avec évidemment les démocrates-chrétiens.* » Il ne faudrait pas pousser beaucoup, semble-t-il, la plupart des stratèges des différentes formations politiques néerlandaises pour qu'ils partagent le jugement de cet observateur.

L'opinion ne paraît pourtant pas se désintéresser des grandes controverses qui l'agitent depuis quelques années, comme celles qui portent sur le nucléaire civil et militaire, l'OTAN, la permissivité et l'évolution des mœurs, la lutte contre le chômage, la protection sociale, etc. La campagne pour le scrutin du mardi 26 mai a même donné un second souffle à ces polémiques déjà presque anciennes — en tout cas, elle leur a fourni un point d'application précis. Mais ces thèmes ne procurent pas nécessairement aux grands partis de bons arguments électoraux : certains clivages passent trop manifestement à l'intérieur des principales formations, et de leurs électorats respectifs plus encore, pour que les ténors de droite et de gauche puissent s'aventurer sans risque sur ces terrains piégés.

C'est probablement ce qui explique que, dans un pays où l'homme de la rue s'intéresse pourtant de longue date aux grands débats politiques, *économiques* et diplomatiques, les seules grandes interrogations que semblent faire naître les élections de mardi soient d'ordre tactique. Il est vrai que, depuis quatre ans, le petit jeu des spéculations politiciennes consiste surtout à parier sur la date et les circonstances de la chute prématurée de cette coalition démocrate-chrétienne et libérale qui détient au Parlement *une majorité* si exiguë : 77 voix sur 150. Sa constitution avait été accueillie en 1977, dans la presse et dans la classe politique, avec la prudence un peu condescendante qu'inspire un gouvernement de transition, voué à l'éphémère et qui semble seul à ne pas le savoir.

De fait, le gouvernement de M. Van Agt aura frôlé à plusieurs reprises la démission, à l'occasion de tel ou tel débat difficile à la Chambre. Certaines gaffes ministérielles, certaines divisions internes ont failli lui coûter son soutien parlementaire. Mais en définitive, malgré les états d'âme des élus démocrates-chrétiens « de gauche », *lors de certains scrutins*, ou les réticences « de droite » des députés libéraux, chaque fois que l'existence de la coalition a été mise en jeu, l'unité de la majorité a joué.

La campagne des socialistes

La famille démocrate-chrétienne peut se flatter d'avoir, au cours de la législature, réussi à fusionner ses différents courants. C'était déjà chose faite depuis 1977 en ce qui concerne le groupe parlementaire. Mais les états-majors respectifs de ces courants n'avaient pas encore pris l'habitude de travailler au sein d'un organisme unique — aujourd'hui le parti C.D.A.

Ces divisions, qui peuvent paraître incongrues à l'étranger mais qui ont longtemps empoisonné les rapports internes de la droite néerlandaise, dataient d'un siècle environ, lorsque les clubs politiques catholiques et protestants s'étaient multipliés puis avaient donné naissance à un « parti catholique antirévolutionnaire » et ensuite, dans les années 20, à un « parti chrétien historique » *lui-même bientôt scindé*. Depuis 1967, les pourparlers entre les trois formations se réclamant de la démocratie chrétienne traînaient en longueur.

Le déclin du parti catholique, certaines convergences idéologiques manifestes et la « pression amicale » des partis frères étrangers devaient finalement — mais après quelles lenteurs et quels *détours — aboutir à la fusion au* sein du C.D.A., le 11 octobre 1980.

Le fait que cette famille politique puisse aujourd'hui présenter un front électoral uni coupe court à un certain nombre de critiques plus ou moins sarcastiques qui lui étaient adressées jusqu'alors, même si certaines nuances n'ont pas disparu. Il lui permet en tous cas, dans un scrutin exceptionnellement personnalisé, de faire activement campagne pour un leader qui a su imposer sa personnalité, de l'aveu même de ses adversaires : M. Andries Van Agt. Ce dernier, personnalité *jusqu'alors assez mal* connue, « *a appris son métier de premier ministre et sait en jouer* », explique un dirigeant socialiste.

De nouveaux militants sont venus ; ceux qu'avaient découragés les querelles intestines ont retrouvé le chemin de la vieille maison. Avec quelque 170 000 membres actifs, le C.D.A., sans être une organisation populaire au même titre que le parti socialiste, peut se flatter d'une implantation qui dépasse sensiblement les cercles de la bourgeoisie où se recrutent l'essentiel de ses cadres.

« *Cela dit, nous allons évidemment perdre quelques sièges,* estime un de ses dirigeants parlementaires. *Sans doute moins au profit de la gauche classique qu'au bénéfice de nouvelles formes de militantisme politique. Il y a la crise internationale, dont tout gouvernement en place en Occident perçoit les effets négatifs dans l'opinion. Il y a les erreurs que nous avons pu commettre. Il y a l'usure du pouvoir.* » Toutes ces raisons conduisent le C.D.A. à penser que, dans la meilleure des hypothèses, il devra élargir le champ de ses alliances.

Le seul tête-à-tête avec les libéraux se révélerait insuffisant au lendemain du scrutin du 26 mai, estime-t-on généralement dans l'entourage de M. Van Agt.

Cette tentation — qui ne s'exercerait *de toute façon* que si le C.D.A. obtenait un succès électoral — est d'autant plus forte que *toute* l'aile gauche du parti répugne à cette alliance avec les libéraux qui a permis à M. Van Agt de constituer le gouvernement en 1977, à la surprise générale, alors que sa formation n'était, avec 49 sièges, que la seconde sur le plan parlementaire, les amis de M. Joop Den Uyl en ayant obtenu 53. Beaucoup de démocrates-chrétiens conviennent d'ailleurs qu'au lendemain du scrutin, il appartiendra au parti le plus nombreux à la Chambre *de prendre la tête* de la coalition gouvernementale.

Les socialistes, de leur côté, rêvent de pouvoir se passer du concours de la démocratie chrétienne. Non qu'ils s'attendent à une *spectaculaire* progression du nombre de leurs élus : les plus optimistes d'entre eux espèrent, en particulier, à la faveur d'un « effet Mitterrand », maintenir leur position, il est vrai dominante. *Mais ils préféreraient*, si l'arithmétique parlementaire le leur permet, faire appel à des alliés moins marqués à droite, essentiellement au (relativement) nouveau parti Démocratie 66, que chacun s'accorde à situer au centre gauche.

Les *socialistes* doivent compter avec les surenchères « gauchistes » de plusieurs petites formations, comme *le P.P.R.* surtout implanté dans les milieux écologistes, et qui faisait partie de la coalition présidée par M. Den Uyl, ou le P.S.P., qui campe avec intransigeance sur des positions extrêmes en faveur du désarmement et du « socialisme total ». Le P.v.d.A. « *Partij van de Arbeiders* » (parti des travailleurs, socialiste), est *lui-même traversé de courants* divers, qui vont de la gauche quasi révolutionnaire à la social-démocratie modérée. *M. Joop Den* Uyl a su, au gouvernement puis comme leader de l'opposition, faire une habile synthèse de ces différentes options. Ancien premier ministre, il bénéficie d'une image de dirigeant national et même international.

Les socialistes axent leur campagne sur la lutte contre le chômage. Lutte dans laquelle, estiment-ils, le gouvernement sortant n'a pas montré l'efficacité nécessaire — *et pour cause : parce* qu'il ne pouvait pas, du fait des pesanteurs sociologiques des deux formations qui le composent, prendre les mesures nécessaires. « *M. Van Agt voulait réduire le nombre des demandeurs d'emploi à 150 000*, explique un responsable local du P.v.d.A. *Nous en sommes à 350 000, et nous atteindrions bientôt 7 % de la population active si l'on poursuivait cette politique.* »

La montée de Démocratie 66

On observe pourtant une certaine prudence dans les rangs socialistes : l'espérance intime est *une chose, les réalités post-électorales* pourraient en être une autre, qui imposeraient de gouverner avec ces démocrates-chrétiens vaincus mais encore indispensables. D'autant plus que l'allié potentiel de Démocratie 66, lui, même s'il se situe plutôt dans la mouvance de la gauche, appelle à une alliance large, incluant le C.D.A. « *Que cela plaise ou non, il faudra bien gouverner avec les démocrates-chrétiens*, explique, par exemple, M. Backer, l'un des jeunes animateurs de « D'66 », comme on dit ici. *Le front populaire auquel aspirent les socialistes ne sera certainement jamais, à lui seul, majoritaire.* »

On se flatte, chez Démocratie 66, d'être la seule formation à définir clairement le type d'alliance qu'elle souhaite. *En tout* cas, on y a le vent en poupe. Les sondages accordent à D'66 une progression spectaculaire, de l'ordre du doublement et, peut-être, du triplement des huit sièges qu'il détenait dans l'Assemblée sortante. Parti anti-conformiste, né d'un certain « ras-le-bol » de différentes personnalités à l'égard de la politique politicienne, il a *su se garder* des tentations et des commodités du néo-poujadisme. Il profite « *du double déclin du vote catholique traditionnel et du socialisme à l'ancienne* », ainsi que d'un certain reflux électoral du parti libéral, « *qui*, explique encore M. Backer, *ne mérite plus guère aujourd'hui cette étiquette que sur le plan économique* ».

Un peu radicaux de gauche, *mais avec une image moderniste*, un peu jobertistes, mais résolus à se situer ici plutôt qu'« ailleurs », les animateurs de Démocratie 66 peuvent espérer beaucoup et s'en défendent pourtant : ils n'ont pas connu que des succès électoraux et veulent raison garder.

Restent les libéraux. Ils se battent vaille que vaille, le dos au mur. Leurs dirigeants *ne* peuvent ignorer qu'ils feront prioritairement les frais du moindre glissement à gauche de l'électorat. « *Sans nous*, ironise un de leurs supporters, *il n'y aurait guère de monde pour défendre le bilan économique et social du gouvernement sortant, pas même son chef, M. Van Agt.* »

De fait, tout le monde préfère parler d'avenir. Les libéraux du V.V.D., eux, ne rougissent pas de l'action de l'équipe *constituée en* 1977, même s'ils n'en taisent pas les insuffisances ou les échecs. Les tout derniers sondages leur accordent une chance de maintenir l'intégralité de leurs positions à l'inverse des deux autres formations traditionnelles. Mais c'est probablement parce que, face à une gauche et à une démocratie chrétienne que n'épargnent *pas* les querelles intestines, ils affichent une cohésion qui n'est pas la chose la mieux partagée *dans la classe politique* néerlandaise.

BERNARD BRIGOULEIX.

Pologne

ALORS QUE LES ÉTUDIANTS MANIFESTENT A VARSOVIE

Le climat ne cesse de s'alourdir

Une délégation du parti communiste d'Union soviétique, dirigée par M. Petrovitchev, membre du comité central, a quitté Varsovie, samedi 23 mai, après une visite d'une semaine. A Moscou, la télévision soviétique a accusé, samedi, Solidarité de recevoir le soutien de « fascistes japonais ». A Prague, l'agence tchécoslovaque C.T.K. s'en est prise au « nationalisme exagéré » de Solidarité. A Budapest, une délégation soviétique, conduite par M. Zamiatine, chef de la section de l'information internationale au comité central, s'est entretenue avec les responsables des *médias hongrois, qui se distinguent de ceux des autres pays* communistes par un traitement plus équilibré de la crise polonaise ; dans les milieux diplomatiques occidentaux, on pense que cette question a fait l'objet des conversations.

De notre correspondant

Varsovie. — Les étudiants polonais *devaient descendre dans la* rue ce lundi 25 mai en fin d'après-midi pour demander la *libération* des cinq détenus politiques membres de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.).

Prévues dans une dizaine de villes, ces manifestations sont une « première » dans la crise polonaise puisque la crainte des provocations avait *jusqu'*à maintenant interdit d'en organiser. Mais, cette fois-ci, l'initiative est venue des animateurs du Syndicat indépendant des étudiants (N.Z.S.) enregistrée en février, et les dirigeants de Solidarité n'ont rien pu faire pour s'y opposer. La seule chose qu'ils aient pu obtenir est que les manifestants renoncent, à Varsovie, à se *rendre jusqu'*à la *prison* Rakowiecka où sont incarcérés les membres de la K.P.N., et qui est située à quelques pas du *ministère* de l'intérieur.

Cette modification du parcours a été accueillie avec soulagement par les autorités. Tout risque d'incidents n'était pas écarté pour autant, car le cortège doit croiser sur la place des *Trois-Croix une contre-manifestation* organisée par l'Union patriotique Grunwald.

La contre-offensive de l'Union Grunwald

Ce groupe, créé avec le soutien de certains ultras de l'appareil du parti, était apparu pour la première fois le 8 mars en appelant à un rassemblement antisémite. Il a maintenant pignon sur rue et revendique cent mille membres. Machine de guerre des *adversaires du renouveau, c'est* l'Union Grunwald qui distribue sans les signer des libelles d'une violence rappelant la presse française d'extrême droite entre les deux guerres, contre les personnalités de la « mafia libérale », comme M. Rakowski, le metteur en scène Andrzej Wajda ou le porte-parole du comité central, M. Klasa.

Depuis la semaine dernière, l'Union, qui est proche du Club Varsovie 80 où se retrouvent des intellectuels orthodoxes, diffuse un hebdomadaire, *Réalité*, à cent cinquante mille exemplaires. Le premier numéro de ce journal cite notamment l'intervention de *M. Olszowski au dernier plénum*, et l'on peut y lire aussi que la classe ouvrière n'acceptera pas *les résultats* du prochain congrès tel qu'il se prépare — ce qui a un sens parfaitement clair.

Le climat ne cesse de s'alourdir. L'élan qui avait été donné à la politique de concertation avec Solidarité après la signature du *compromis du 30 mars et l'annulation* de la grève générale ne sont plus qu'un souvenir.

Dans tous les domaines et particulièrement sur la question des prisonniers politiques, les négociations engagées il y a un mois piétinent.

Les petits incidents se multiplient. Les ouvriers des coopératives de tracteurs viennent de *lancer à travers tout* le pays un mouvement d'occupation des bâtiments syndicaux et menacent de paralyser les récoltes si on ne leur accorde pas divers avantages matériels. Solidarité, pour sa part, voit dans ce mouvement une provocation pure et simple, organisée par les anciens syndicats afin de compromettre les récoltes et de dresser les paysans contre les *ouvriers*.

Les élections pour les deux congrès — celui du parti, en juillet, et celui de Solidarité, en août — se déroulent dans le calme, mais paralysent les deux directions. Celle du syndicat parce qu'il mène campagne avec un luxe inouï de réunions, et celle du parti parce que les résultats du premier vote suscitent une inquié*tude dans les capitales alliées*. Ce n'est pas le triomphe des animateurs des structures horizontales, mais bel et bien la déroute des membres de l'appareil, écartés quasi systématiquement par la base. Dans presque tous les comités régionaux du parti, des hommes nouveaux apparaissent, qui ne sont pas forcément des contestataires, mais qu'on ne connaît pas *et qui rendent* imprévisibles les résultats du congrès.

Au sommet, pendant ce temps, *M. Kania*, sollicité quotidiennement par les partis frères de mettre un terme aux activités des structures horizontales, est de plus en plus pris entre le marteau et l'enclume. Le général Jaruzelski tente avec acharnement de mettre sur pied un plan de *stabilisation* de l'économie, mais *n'y parvient* toujours pas, assailli qu'il est de propositions contradictoires. D'autres *dirigeants libéraux* ne font plus mystères de leur pessimisme, fondé sur l'évolution de la crise *à terme*. *M. Jagielski*, le signataire des accords de Gdansk, apparaît de plus en plus menacé : déjà suspect pour les durs, il l'est maintenant pour tous, faute d'avoir choisi une *politique*. La disparition prochaine du primat enfin, qui a eu samedi un *second grave malaise respiratoire*, ajoute un dernier élément d'incertitude.

Un seul homme sur cette scène politique bloquée semble savoir où il veut et peut aller : M. Olszowski. Assumant parfaitement sa réputation de « dur », il fait le tour des organisations du parti pour dénoncer l'anarchie montante ; annonce la création de patrouilles mixtes armée-police pour assurer l'ordre qu'une criminalité galopante menacerait ; plaide *en faveur du respect de la* police et des services de sécurité ; et rappelle la disgrâce qu'il avait *connue du temps de M. Gierek* pour avoir réclamé trop tôt des réformes économiques. Le propos *n'accroche* que rarement, mais M. Olszowski montre qu'il a une ligne, qu'il est prêt à se battre pour elle, et c'est sans doute là l'essentiel de son action présente.

BERNARD GUETTA.

Italie

Le scandale de la loge P. 2

M. FORLANI HÉSITE ENTRE LE REMANIEMENT ET LA CRISE GOUVERNEMENTALE

Rome (*A.F.P.*). — Le ministre de la justice, M. Adolfo Sarti, et *M. Franco Colombo*, directeur du journal télévisé de la première chaîne, ont donné leur démission à la suite de la publication de leur nom sur la liste des candidats à l'adhésion à la loge maçonnique secrète P.2.

M. Arnaldo Forlani, président du Conseil, a convoqué, pour le 25 mai, une réunion des secrétaires généraux des quatre partis de la majorité pour décider un remaniement ministériel ou *un changement de gouvernement*, ce qui ouvrirait une crise à un mois des élections administratives partielles du 21 juin.

هكذا من الاصل

EUROPE

L'ÉCHEC DE LA PRISE D'OTAGES DE BARCELONE

Le gouvernement espagnol minimise l'action des terroristes d'extrême droite

Le gouvernement de M. Calvo Sotelo s'est réuni en séance extraordinaire, ce lundi 25 mai, à *Madrid*, après *l'échec de* l'opération menée par un commando armé qui a investi, pendant trente-sept heures, la Banque centrale de Barcelone, et retenu près de deux cents otages. Les membres du commando, dont plusieurs seraient des gardes civils ayant déjà participé au putsch manqué du 23 février à *Madrid, pré*tendaient obtenir la libération du lieutenant-colonel Tejero, et partir pour l'Argentine.

L'intervention, dimanche soir, des groupes spéciaux de la police espagnole a mis fin à un *drame qui a stupéfié l'opinion* espagnole et fait craindre de nouvelles menaces contre le régime démocratique. Mais les autorités ont manifestement décidé de minimiser l'action du commando de Barcelone. Le ministre de l'intérieur a déclaré, dimanche, qu'il s'agissait de « délinquants » et d'« anarch*istes* » *animés* par des « motifs obscurs ». Tous les témoignages des otages libérés contredisent cette version.

Trente-sept heures dramatiques

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Les premiers coups de feu ont éclaté vers 20 heures dimanche. D'abord des détonations isolées, puis des rafales continues. Les journalistes postés sur le toit d'un immeuble voisin se jettent à terre. Les policiers s'abritent derrière leurs véhicules. Après quelques secondes de confusion, on s'aperçoit que les G.E.O. (groupes spéciaux *d'opération) viennent de* commencer l'assaut. Ils avancent par bonds, s'approchent de la banque depuis un immeuble voisin. Les coups de feu se mutiplient. On distingue les cris des otages : « *Ne tirez pas, vous allez nous tuer.* »

Des membres du commando ont placé plusieurs de leurs prisonniers devant les portes et les fenêtres. Les premiers G.E.O. parviennent aux abords de l'édifice. Quelques secondes plus tard, on voit sortir en débandade une vingtaine d'otages qui se jettent derrière un kiosque situé à côté de la banque. Des rafales d'armes automatiques retentissent. En rampant, les otages se dirigent un par un vers une bouche de métro où *ils se mettent à l'abri*.

Sur la place de Catalogne, les membres des services spéciaux, munis d'un gilet pare-balles et un fusil à la main, avancent. Les premiers arrivés pénètrent par les fenêtres de *la banque*, tandis que d'autres se regroupent devant la porte principale qui reste fermée. De l'autre côté, on peut distinguer trois otages bloqués à l'intérieur et agrippés aux barreaux de la porte. On entend de nouvelles rafales : comme on l'apprendra par la suite, c'est à ce moment qu'un des membres du *commando a été* tué et deux autres blessés.

A 21 h. 30, on entend une voix annoncer au mégaphone que tout est prêt pour faire sauter l'immeuble. La confusion est totale : Qui a lancé cette menace ? Où sont les assaillants ? Maintiennent-ils encore plusieurs otages en leur possession ? Alors que les coups de feu deviennent plus sporadiques, une négociation s'ouvre avec le commando. Vers 22 heures, un autocar vient se ranger près de la banque et emporte peu après la plupart des assaillants. Les autres, qui avaient tenté de se dissimuler parmi les otages, seront découverts par la suite.

La prise d'otages a duré trente-*sept heures, pendant lesquelles les* moments d'angoisse et de précaire soulagement ont alterné. Angoisse, dimanche matin, lorsqu'un véhicule blindé, qui s'approche de la banque, apparemment pour parlementer avec les assaillants, est repoussé à coups de feu par ces derniers. Précaire soulagement à chaque libération d'otages, *suivant un scénario toujours* identique : un membre du commando, la *cagoule* sur la tête, sort de la banque et effectue une rapide inspection des lieux, le pistolet pointé sur la nuque d'un des otages qu'il entraîne avec lui ; ensuite, un groupe de prisonniers sort par la porte principale et est accueilli par des membres de la Croix-Rouge. Certains, victimes de crise de nerfs, s'écroulent sur la chaussée et sont transportés en civière.

Les témoignages des otages

Les témoignages des personnes libérées décrivent les difficiles conditions de leur détention : peu après l'assaut, le commando les avait obligées à s'aligner contre le mur, les mains en l'air, et plusieurs rafales d'intimidation avaient été tirées au-dessus de leur tête. Des otages avaient été placés de force devant *les fenêtres, les bras en croix, et* deux femmes disposées derrière la porte d'entrée. Les prisonniers avaient été obligés de lire par téléphone, pour les organes d'information, des communiqués vantant la « *bonne volonté* » de leurs ravisseurs.

Mais les témoignages des premiers otages libérés ont aussi fourni des indications de première main sur un autre point important : l'identité des membres du commando. L'évident niveau de préparation militaire des assaillants, leur armement sophistiqué, les termes du premier communiqué adressé à la presse (ils qualifiaient un officier de la garde civile, dont il demandait la libération, de « *notre lieutenant-colonel* »), la participation aux premiers essais de négociation d'officiers supérieurs de la garde civile : autant d'éléments qui laissent penser que c'est à cette dernière institution qu'appartiennent *certains des membres du commando*.

Dans les milieux proches du Q.G. militaire d'urgence qui s'était installé près de la Banque centrale, on paraissait même persuadé dimanche que le « n° 2 » du commando (les assaillants *s'appelaient mutuellement* par un numéro) n'était autre que le capitaine Sanchez Valiente. Celui-ci avait participé à l'essai de putsch militaire du 23 *février*, et était parti le soir même pour Londres, porteur de documents destinés à accréditer la thèse de la participation du roi dans la conjuration. Tout porte à croire que le capitaine Sanchez Valiente était rentré il y a peu clandestinement en Espagne.

Si cette thèse se confirme, il est clair que la mansuétude dont a jusqu'ici fait preuve le pouvoir civil vis-à-vis des putschistes apparaît de plus en plus comme une politique sans issue. Les gardes civils qui avaient participé à l'assaut contre *le Congrès des députés ont presque* tous repris leurs fonctions, et, si les officiers qui les avaient entraînés sont aujourd'hui en prison, ils y bénéficient de faveurs réellement peu courantes dans un contexte pénitentiaire.

Au lieu de calmer les esprits dans les milieux militaires, comme certains avaient *pu l'espérer*, cette politique a surtout laissé une impression d'impunité qui ne pouvait que favoriser une nouvelle tentative : trois mois tout juste après l'essai de putsch du 23 février, les « ultras » ont à nouveau réussi à ébranler la fragile démocratie espagnole.

Le gouvernement de Madrid infléchira-t-il en conséquence sa politique ? On pouvait en douter en assistant à la conférence de presse donnée *peu* après le dénouement de l'affaire *par* les autorités civiles et militaires de Barcelone. A en croire ces dernières, le commando était *formé de « délinquants communs »*, connus pour leur « passé anarchiste » et l'une de leurs motivations avait pu être de dévaliser la banque (1). Ces affirmations ont provoqué un certain scepticisme, car elles ne correspondent *guère* aux premiers témoignages recueillis sur place.

Il est clair en *tout* cas que le gouvernement, pris entre les feux croisés des attentats des séparatistes basques de l'ETA et des « ultras » d'extrême droite, ne peut condamner les premiers et feindre d'ignorer les seconds. Il a affaire à une stratégie qui est entrée dans une phase décisive. Les auteurs de l'attaque contre la *banque centrale* ont *parfaitement choisi la date, le lieu et la justifica*tion de leur action.

En effet, c'est le 24 mai qu'a *commencé*, à *Barcelone*, la *Semaine* d'hommage aux forces armées à laquelle doivent assister les princi*pales autorités du pays, dont le roi* Juan Carlos. Par ailleurs, il est clair que le sort des putschistes du 23 février hypothèque aujourd'hui la politique du pays et que les incertitudes liées à leur prochain procès entretiennent un climat de malaise permanent dans les milieux militaires. Le gouvernement ne savait visiblement pas trop quelle politique suivre en la matière. Il sait maintenant, depuis les événements des 23 et 24 mai à Barcelone, que l'indulgence ne paie pas.

THIERRY MALINIAK.

(1) La centrale syndicale anarchiste C.N.T. (Confédération nationale des travailleurs) a immédiatement démenti dans un communiqué toute *participation* à cette action.

● *M. François Mitterrand*, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'avoir un contact personnel avec le roi d'Espagne Juan Carlos depuis sa prise de *fonctions*, a *eu* dimanche matin, un bref entretien téléphonique avec le souverain, apprend-on à l'Elysée. M. Mitterrand lui a fait part de sa sympathie, tout particulièrement au moment des événements de Barcelone.

Le commando voulait libérer le lieutenant-colonel Tejero et partir pour l'Argentine

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Samedi *matin*, il faisait aussi chaud qu'en ce samedi 19 juillet 1936, alors que *les troupes de la garnison* de Barcelone se préparaient, sous les ordres du général rebelle Goded, à répondre à l'appel de Franco. C'est sur cette *même* place de Catalogne, cœur de Barcelone, que se sont déroulés les combats les plus acharnés.

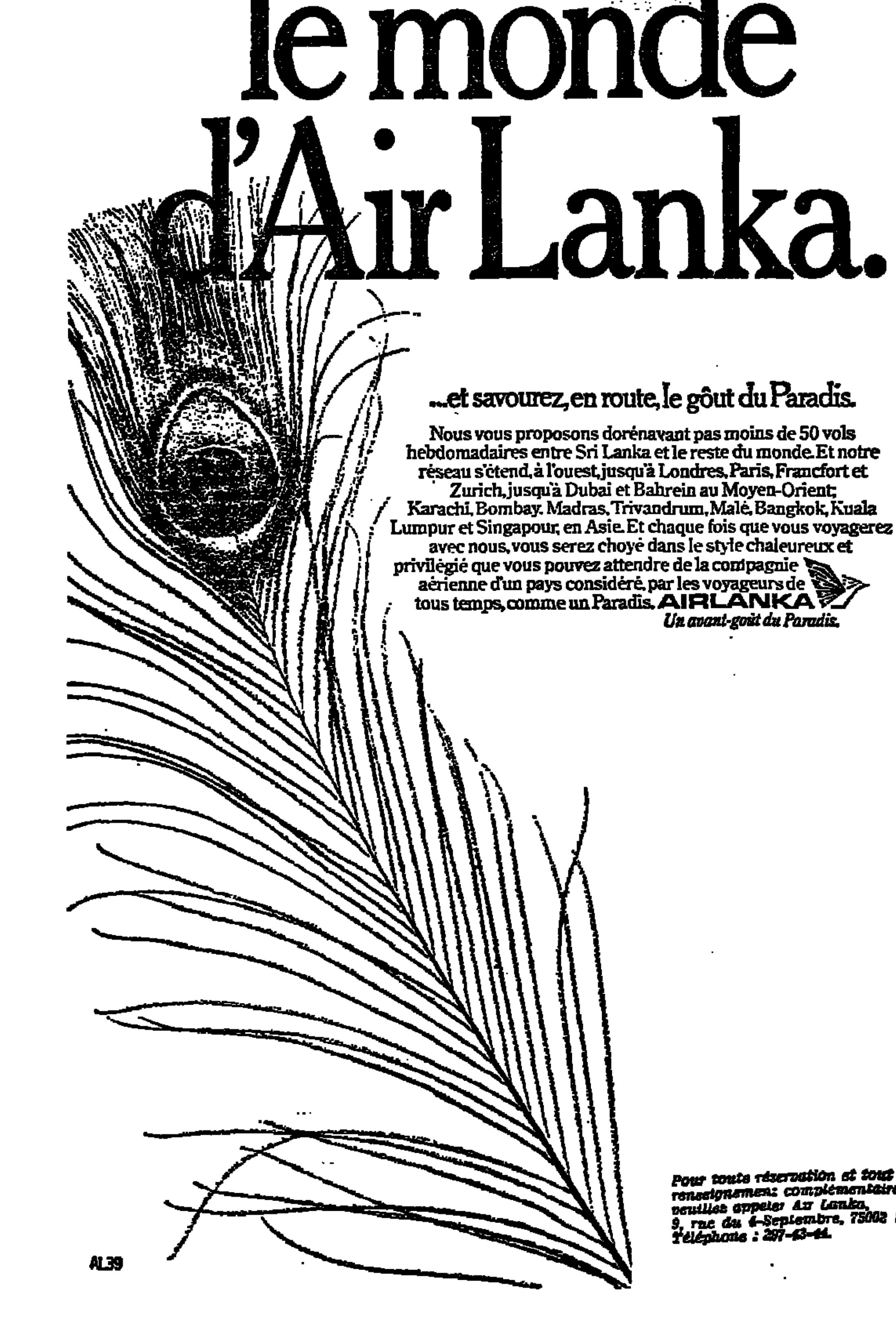
Samedi 23 *mai*, près de quarante-cinq ans plus tard, une *rumeur* part des kiosques, nom*breux en cet endroit : « On vient d'attaquer la Banque centrale. »* Bientôt les forces de police en tenue kaki clair avec un béret brun marqué d'un écusson rouge et or investissent massivement l'imposant immeuble. Puis des rafales de mitraillettes font voler en éclats quelques fenêtres du cinquième étage. On commence à comprendre qu'il s'agit d'un coup de main réalisé par trois commandos de huit hommes, le visage caché par des cagoules. Selon un otage blessé, les assaillants parlaient un jargon militaire et certains d'entre eux étaient armés du fusil d'assaut CETME du calibre 5,5 OTAN. *D'autres témoignages laissent* entendre que les vingt-quatre hommes sont des gardes civils. Selon plusieurs otages, certains pourraient, en raison de leur accent, être des Argentins ou des Italiens, parlant parfaitement le castillan.

Que voulaient ces terroristes dont l'appartenance à l'extrême droite ne fait aucun doute ? La mise en liberté du lieutenant-colonel Tejero et la mise à leur disposition d'un avion pour aller en Argentine. Pas question de rançon. Mais dans la soirée on devait apprendre que, dans une déclaration faite au *Correo Catalan*, l'un des grands quotidiens de Barcelone, le lieutenant-colonel Tejero avait déclaré au téléphone: « *Ces gens demandent la lune. Je n'ai rien à voir avec eux.* »

La garde civile a multiplié les contrôles de voitures françaises sur l'autoroute de Barcelone à la frontière. A un industriel de Perpignan, qui parle parfaitement l'espagnol mais qui, en la circonstance, fit semblant de ne pas comprendre pour échapper à l'amende, le chef de patrouille a *déclaré : « Estos cabrones de Francès necesitan a un Tejero y han elijito a un Mitterrand ». (Ces cocus de Français ont besoin d'un Tejero et ils ont élu un Mitterrand).* Une personnalité barcelonaise *interrogée dit : « Les gardes civils ne sont pas capables d'arrêter les terroristes, alors qu'ils arrêtent les touristes. »*

LÉO PALACIO.

● *M. Alberto Oliart*, ministre espagnol de la défense, a annoncé dimanche, à Vitoria, au Pays basque, le retrait progressif de l'armée de la frontière franco-espagnole au Pays basque et son remplacement par des effectifs de la garde civile. Le ministre a signalé que des unités ont été déjà remplacées par des effectifs de la garde civile et que les unités restant seront progressivement retirées. Ce retrait ne doit pas signifier, a ajouté le ministre, que l'armée ne pourra pas retourner à l'avenir dans cette région. — *(A.F.P.)*



A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● **LE CHANCELIER KREISKY** a été réélu le 16 mai à la présidence du parti socialiste autrichien par 98 % des délégués réunis en congrès à Graz. Agé de soixante-dix ans, le chancelier dirige le parti depuis 1967. Dans un exposé consacré essentiellement à la politique économique, le chancelier a évoqué l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République française et estimé que celle-ci renforçait considérablement la position de la social-démocratie en Europe. — *(A.F.P.)*

Brésil

● **LA CHANTEUSE AMERICAINE JOAN BAEZ**, militante des droits de l'homme, a été empêchée de se produire au cours d'un rassemblement antinucléaire, le 16 mai, à Rio-de-Janeiro. La veille, sur ordre du gouvernement militaire, on lui avait interdit de chanter à Sao-Paulo. — *(A.P.)*

Cambodge

● **LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DU VIETNAM, DU LAOS ET DU CAMBODGE** ont envoyé, le 19 mai, une lettre commune à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dans laquelle ils expriment leur opposition à la tenue, dans le courant de l'été, d'une conférence interna*tionale sur le Cambodge*, a annoncé l'agence de presse vietnamienne. Cette réunion, indiquent-ils, montre la *« volonté de préparer des ingérences étrangères dans les affaires intérieures de la région et ne peut qu'apporter des résultats négatifs sur la paix et la stabilité de la région »*. — *(A.F.P.)*

Chine

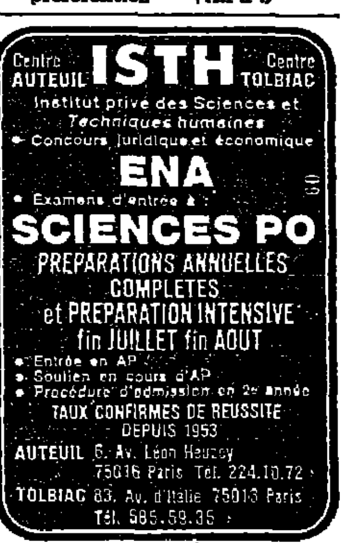
● *RADIO HANOI* **A ACCUSE LES TROUPES CHINOISES** d'avoir attaqué le vendredi 22 mai un poste-frontière de la province de Ha-Tuyen, tuant trois civils et en blessant deux autres. Hanoï a aussi *accusé* Pékin d'être responsable de tirs d'artillerie et de l'envoi de centaines d' *« éclaireurs »* déguisés en civils. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● **BANGKOK A DÉCIDE D'INTERDIRE L'ACCES DE SON TERRITOIRE AUX « BOAT PEOPLE »** vietnamiens. Cette mesure, annoncée dimanche 24 mai, a été prise le 4 mai en conseil des ministres. Aucune précision n'a été fournie sur la date et les modalités d'application d'une telle mesure, qui est en contradiction avec la décision de 1979 d'accorder aux réfugiés indochinois un asile temporaire. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● **L'AIDE MILITAIRE AMERICAINE.** — Le sous-secrétaire américain à la défense, M. Francis West, a effectué une visite de deux jours à Tunis qui a pris fin dimanche 24 *mai*. *Il a discuté de la* fourniture de matériel militaire à la Tunisie, le Congrès ayant décidé le 12 mars, à la demande du président Reagan, d'accroître les crédits dans ce secteur de 15 à 95 millions de dollars, avec un taux d'intérêt préférentiel. — *(A.F.P.)*



هكذا من الاصل

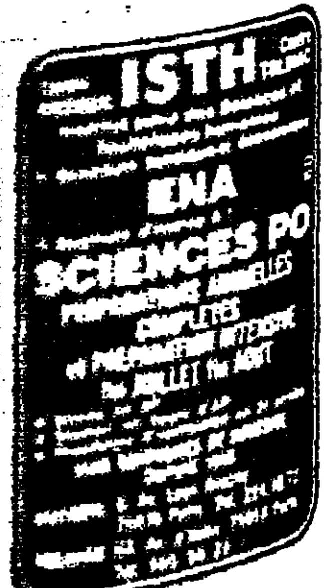
xtrême droite

voulait libérer colonel Tejero ar l'Argentine

MONDE

Thaïlande

Tunisie



RELATIONS EXTÉRIEURES

POINT DE VUE

La crise des trois mondes

par JACQUES HUNTZINGER (*)

LE système international est entré dans une phase de profondes transformations, lesquelles charrient tout à la fois de grands espoirs pour la liberté des peuples et de grands dangers pour la paix et les rapports entre les Etats.

On pourrait parler d'une crise des trois mondes, occidental, socialiste et tiers-mondiste, étant entendu que ces trois crises ne sont pas de même nature.

Crise du monde occidental : il s'agit du fait essentiel, tant l'ordre international a reposé pendant des décennies sur la prédominance de l'Occident. Le monde occidental s'est de plus en plus renforcé dans la crise économique et sociale. Le ressort de l'expansion est-il définitivement cassé et la croissance économique de l'Occident est-elle bel et bien perdue ? En tout cas, les effets sociaux et politiques de cette grande crise sont déjà considérables. Le monde occidental est entré dans une ère de troubles profonds dont on peut trouver trace, par exemple, dans le rapport de S. Huntington sur la *crise de la démocratie*. Crise d'autorité, crise de conscience, crise du pouvoir gouvernemental, crise des institutions engendrant des attitudes nouvelles allant de l'indifférence et de *la marginalité à la révolte* et au terrorisme en passant par l'inquiétude diffuse quant à l'avenir d'une société et la peur du futur.

La menace la plus profonde pour l'avenir des sociétés occidentales provient du tréfonds d'elles-mêmes et a pour cause l'incapacité de ce monde à sortir de la crise engendrée par l'anarchie de son fonctionnement. Si le centre de gravité de l'économie mondiale est réellement en train de se déplacer de la zone atlantique à la zone pacifique (le commerce des Etats-Unis avec l'Asie a dépassé en importance le commerce avec l'Europe) et si l'Amérique a de moins en moins les capacités financières d'assurer ses charges extérieures d'aide et de défense, le moment viendra où l'Europe, qui a *fondé sa prospérité à l'abri du parapluie américain*, devra tout à la fois assurer une plus grande partie de sa sécurité et relever le défi économique qui lui est lancé. L'Europe occidentale peut-elle parvenir à combler l'énorme fossé qui *se creuse un peu plus chaque jour* entre l'audace et la détermination dont elle devrait faire preuve et l'apathie sociale et politique croissante de ses gouvernements et de *ses sociétés* ?

L'Amérique et l'Europe vivent chacune à sa façon cette crise d'identité : l'Amérique a beaucoup de mal à s'accepter comme une *ex-grande* puissance impériale et à prendre en compte la relativité nouvelle de la société internationale. Les Etats-Unis ne supportent plus d'être une puissance sur le déclin et entendent montrer aux alliés comme aux adversaires qu'ils veulent *redevenir* la puissance mondiale crainte et respectée. Mais le peuvent-ils encore ? L'Amérique *d'aujourd'hui* ne peut plus fabriquer à volonté le beurre et les canons. Elle pourra en tout cas difficilement reconquérir une supériorité stratégique sur l'U.R.S.S. malgré les efforts importants consentis en matière d'armements nucléaires.

Quant à l'Europe occidentale, elle peut s'enfoncer dans le renoncement, soucieuse de son pétrole et de sa sécurité, empêtrée dans les jeux stériles de l'égoïsme à courte vue et des comptes de boutiquiers (discussions intra-communautaires sur le budget européen, la politique agricole, la pêche ou l'élargissement), craintive devant l'Union soviétique, l'Europe occidentale peut refuser de voir qu'elle est condamnée à vivre par elle-même et pour elle-même.

Le monde socialiste est également en crise. Ses faiblesses et ses limites internes sont évidentes, ses problèmes économiques, sociaux, ethniques sont tels que l'on peut aujourd'hui parler d'une société bloquée. Il est clair que les sociétés socialistes commencent à être rongées de l'intérieur ; la Pologne en est un signe avant-coureur. Cette érosion interne du socialisme soviétique est un processus encore limité, mais irréversible. Mais, dans le même temps, la puissance extérieure de l'U.R.S.S. est aujourd'hui redoutée comme jamais elle ne l'a été. Le poids de la force soviétique a été acquis à l'ombre de la détente, durant les années 70, lorsque l'U.R.S.S. au prix d'un effort acharné a réussi à établir la parité stratégique et à développer un appareil militaire classique d'une efficacité sans pareille.

Au poids de la force l'U.R.S.S. ajoute l'intelligence et la subtilité d'une action diplomatique fondée sur l'expérience et la tradition machiavélienne. Demain, l'U.R.S.S. peut devenir la véritable puissance tutrice de l'Asie centrale et faire admettre à l'Europe occidentale l'intérêt d'une « sécurité européenne » fondée sur des relations bilatérales entre chacun des principaux Etats ouest-européens et la grande puissance européenne qu'est l'Union soviétique. L'U.R.S.S., parce qu'elle connaît le blocage et la fragilité des régimes socialistes mais parce qu'elle veut garder ce qu'elle a acquis et profiter de la crise occidentale pour exploiter « les maillons faibles de l'impérialisme », peut devenir tout comme l'Amérique un grand fauve dangereux, parce que blessé.

Le tiers-monde pour sa part est entré dans une crise de *croissance*. D'une part, il s'y développe des puissances nouvelles qui sont tentées de pratiquer les jeux classiques de l'influence, de la *domination* et des rivalités territoriales. Le Vietnam ou la Libye en sont des illustrations marquantes. Mais le tiers-monde est d'abord agité par des tensions, des contradictions et des luttes internes qui secouent les jeunes Etats à l'intérieur d'eux-mêmes. Les écarts de richesse et de statut social entre des minorités privilégiées souvent pénétrées par le modèle occidental et des masses paysannes condamnées à l'émigration ou à l'urbanisation sauvage engendrent troubles, révoltes ou révolutions aujourd'hui en Amérique centrale, et peut-être demain dans le monde arabe ou le golfe Persique. Fragilité extrême des sociétés et des Etats du tiers-monde ! Se combinent alors les fragilités internes, les troubles régionaux et l'intrusion des puissances extérieures. Tout un arc de crise se constitue au sud, parce que le tiers-monde implose.

Inégalités et militarisation

Ces grandes transformations en *cours au sein du système international* ont différents effets. Tout d'abord, ainsi que le constate le récent rapport annuel de l'Institut d'études stratégiques de Londres (*Strategic Survey, 1980*), *le monde* n'appartient plus à personne. Notamment, les grandes puissances, du fait de leur érosion, sont devenues incapables de maîtriser les processus *de la société internationale et d'exercer* un contrôle sur les transformations ou les crises qui se produisent dans leur bloc ou à l'extérieur. Crise des grands, crise des idéologies, *crise des blocs, crise de l'ordre* international... la société internationale est entrée dans une phase d'anarchie à l'échelle mondiale, face à laquelle non seulement les puissances, *mais encore* les organisations internationales et les règles du droit se révèlent largement impuissantes. Mais il faut également déceler dans cette anarchie l'aspect positif qu'elle comporte, à savoir les *revendications croissantes des* hommes et des peuples pour plus d'indépendance, plus de liberté, plus d'identité culturelle.

Un *deuxième* effet des transformations du système international réside dans l'accroissement des inégalités entre les *plus riches* et les plus pauvres, les investisseurs internationaux et les producteurs de matières premières, les pétroliers et les Etats du tiers-monde consommateurs d'énergie, les puissants de la Banque mondiale et du F.M.I. et les assistés. A un bout de l'échelle le clan des puissances industrielles anciennes et les nouvelles et à l'autre bout la trentaine de pays pudiquement appelés les « pays les moins avancés » (P.M.A.). L'inégalité internationale croissante favorise l'exploitation économique et l'ingérence et constitue à terme le foyer le plus grave de troubles mondiaux. L'inégalité économique internationale sera à coup sûr la cause première des conflits en chaîne qui secoueront le tiers-monde dans les décennies à venir. C'est pourquoi la paix passe d'abord dans les prochaines années par l'action *pour le développement*.

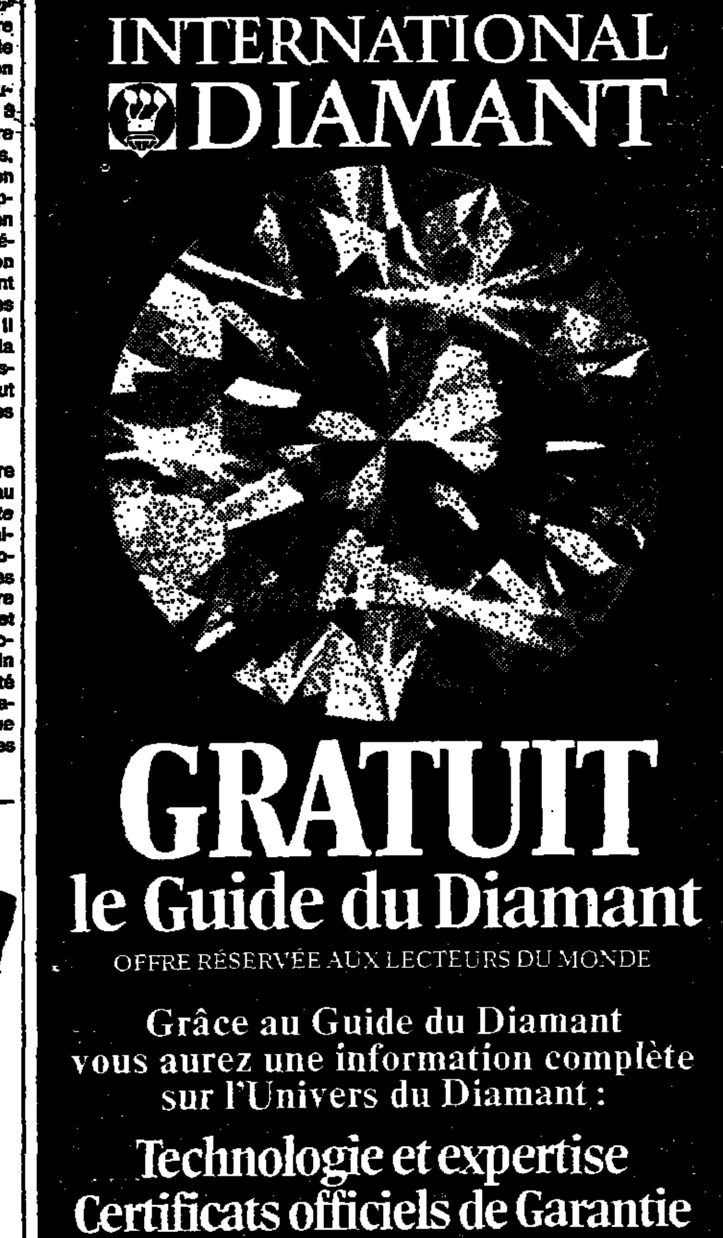
Mais l'effet le plus dangereux, dans l'immédiat, de la transformation du système international est bien la militarisation croissante des Etats jeunes ou vieux, riches ou pauvres. L'armement apparaît plus que jamais aux yeux des Etats comme le signe de la puissance ou le garant de la sécurité. Les deux grands se sont lancés dans une course vertigineuse de nature nouvelle et risquent de succomber à la vieille tentation de la recherche de l'avantage stratégique, laissant ainsi prévaloir leur antagonisme sur l'acceptation commune de l'équilibre nucléaire.

L'Europe est le théâtre d'une course nucléaire d'un type nouveau, qui consiste à bâtir des arsenaux régionaux dont les objectifs semblent être l'organisation d'une guerre nucléaire limitée au continent européen. Loin de renforcer l'équilibre dissuasif, cette course euro-stratégique ébranle gravement la dissuasion. Enfin, le tiers-monde est définitivement entré dans la course aux armements en faisant passer ses dépenses militaires en vingt ans de 4 % du total mondial à 14 %. Il est notamment très vraisemblable que plusieurs Etats du tiers-monde vont entrer dans la course nucléaire après 1982 si aucun désarmement nucléaire n'est tenté par les puissances actuelles du club. C'est pourquoi la priorité des priorités en matière de politique étrangère dans les prochaines années est l'action pour le désarmement, c'est-à-dire la sécurité des Etats par l'établissement de l'équilibre des forces au niveau le plus bas.

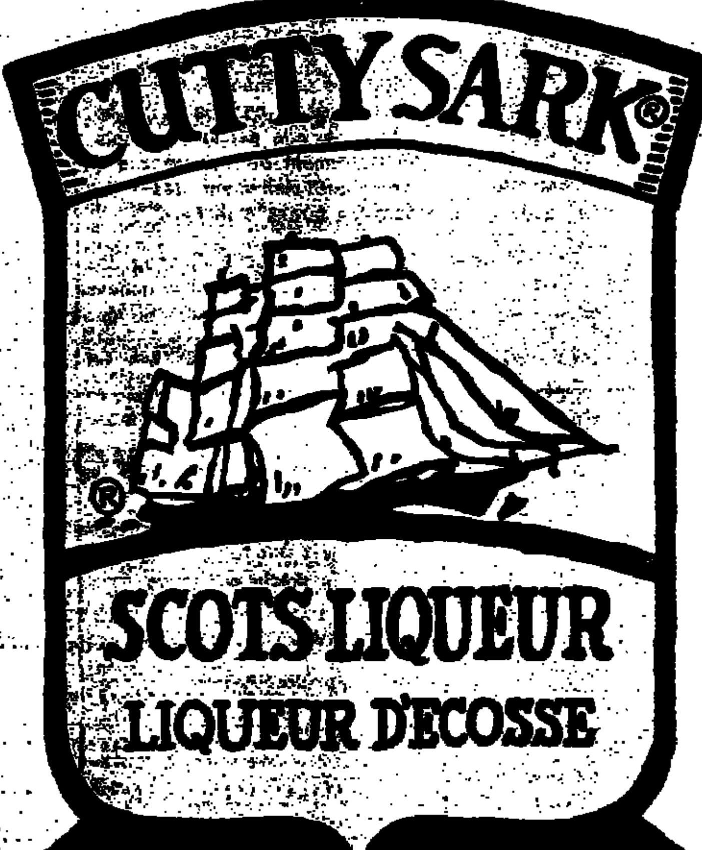
Chaque Etat a le droit à sa sécurité, mais l'intérêt de l'humanité passe par l'arrêt de la folle course engagée par les puissances ces dernières années. Différents objectifs fondamentaux apparaissent très clairement : la prévention de la guerre par accident par l'amélioration de l'information et de la communication entre les Etats ; le désarmement nucléaire par l'ouverture de SALT 3 et des négociations futures entre l'ensemble des puissances nucléaires, conditions nécessaires au maintien d'une certaine non-prolifération; l'approche régionale de la sécurité en Europe comme dans les autres régions du monde pour la limitation des armements, le développement des mesures de confiance et des systèmes de sécurité régionale. Il est clair que sur tous ces sujets la responsabilité des principales puissances est grande. La France peut être à même demain de faire des propositions en ce sens.

Ce monde anarchique, inégalitaire et militarisé est le nôtre. Mais, au *travers de ses contradictions, il porte en lui* la liberté des peuples, l'universalisme de la société internationale, la rencontre des cultures et des hommes. Au-delà de la nécessaire *défense des intérêts économiques* et politiques de la nation, l'action diplomatique française passera demain par les objectifs suivants : l'identité européenne, la coopération internationale, *le nouvel ordre économique* international, le désarmement, les droits de l'homme.

(*) Directeur adjoint de l'Institut des Nations unies sur le désarmement, membre du parti socialiste.







هكذا من الأصل

AFRIQUE

LA « JOURNÉE DE LA LIBÉRATION DE L'AFRIQUE »

M. Cheysson assure de « l'appui diplomatique et politique de la France tous ceux qui luttent pour la dignité de l'homme »

Trois jours après la formation du gouvernement Mauroy, l'initiative de M. Cheysson semble répondre aux vœux de nombreux pays africains et confirmer la réorientation de la politique africaine de la France, qu'avait déjà laissé entendre à l'UNESCO, la semaine dernière, M. Lionel Jospin, venu s'exprimer en tant que premier secrétaire du parti socialiste *devant les délégués* à la *conférence* sur l'Afrique du Sud.

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a assuré de « l'appui diplomatique et politique » de la France « tous ceux qui luttent pour la démocratie et la dignité de l'homme », au cours d'un discours prononcé, ce lundi 25 mai, au siège de l'UNESCO à l'occasion de la « journée de la libération de l'Afrique », organisée par les participants à la « Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud ». M. Cheysson, dont c'était la première déclaration officielle, s'est exprimé en présence de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Il était accompagné de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la *coopération* et au développement.

Le nouveau ministre des relations extérieures, qui a été chaleureusement applaudi, a également exprimé « solennellement » sa reconnaissance à tous les *travailleurs immigrés* qui *ont contribué* à la *croissance industrielle* de la France et à qui, a-t-il dit, il serait injuste de faire porter le poids de mesures contraignantes.

Le gouvernement français ne participera *toutefois* pas, en tant que *tel*, aux travaux de cette conférence, ce qui est également le cas des quatre autres membres du « groupe de contact » sur la Namibie (les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, *la* Grande-Bretagne et le Canada). M. Rudiger von Wechmar (Allemagne fédérale) est présent en tant que président de l'Assemblée générale des Nations unies.

Si l'élection de M. Mitterrand a été accueillie avec soulagement et sympathie dans de nombreuses capitales africaines, elle hypothèque déjà les projets français *d'investissement en Afrique du Sud*, où de nombreuses sociétés françaises sont solidement implantées, comme le souligne ci-dessous notre correspondant à Johannesburg.

Les investissements français en Afrique du Sud mis en question

De notre correspondant

Johannesburg. — Il y a ceux qui lancent des raids, font trois petits tours, gagnent quelques millions et puis s'en vont. Pour eux, le changement intervenu à l'Elysée n'aura guère de conséquences, *sinon qu'il* leur sera peut-être un peu plus difficile d'obtenir les garanties habituelles de l'Etat, via la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface). Bref, il leur faudra peut-être apprendre à se lancer seuls dans des aventures à l'étranger, comme le font d'ailleurs les compagnies américaines en Afrique du Sud.

Et puis il y a les autres, ceux qui investissent, ouvrent des bureaux, construisent des usines, emploient du personnel, prennent quelques risques pour mériter leur part du gâteau sud-africain. Ceux-là, aujourd'hui, sont inquiets. Bien sûr, l'essentiel des contrats en cours, sinon tous, seront menés à terme. Dans le cas contraire, la Coface, donc le contribuable français, pourrait éprouver *quelques difficultés à se faire rem*bourser les crédits-acheteurs en cours qui atteignent plus de 14 milliards de francs, l'Afrique du Sud constituant le troisième ou quatrième « risque » mondial de la Coface (derrière l'U.R.S.S., l'Algérie et peut-être la Pologne).

Le groupe Creusot-Loire, nationalisable, qui construit actuellement la centrale nucléaire de Koeberg, près du Cap, ne se fait guère d'illusion. S'il semble acquis que la centrale sera achevée (la perte serait de 9 milliards de francs pour les contribuables), il paraît exclu que le groupe soit appelé à doubler la capacité de ce projet, comme le *bruit en courait à Pretoria*. Ses chances de remporter les appels d'offres pour la construction de trois ou quatre autres centrales hydroélectriques se sont sérieusement réduites depuis le 10 mai.

« La France était bien placée pour remporter ces contrats », dit un haut fonctionnaire de l'ESCOM (l'E.D.F. sud-africaine), *« mais, aujourd'hui, la décision est devenue hautement politique. En tout état de cause, nous ne signerons qu'avec un partenaire qui nous garantirait un service après-vente (pièces détachées, etc.) en béton »*. Le problème se pose en termes semblables pour les autres contrats (environ 4 milliards de francs au total, y compris les centrales) pour lesquels des entreprises françaises étaient favorites. Une mission française pour la livraison de matériel ferroviaire est d'ailleurs repartie pour Paris, le 23 mai, les mains vides.

Des échecs répétés auraient également de fâcheuses répercussions pour la French Bank of Southern Africa (filiale à 55 % du groupe Suez, nationalisable). Si le directeur, français, ne paraît guère affolé par la perspective de la nationalisation, *ce n'est pas le cas de tous* ses clients, essentiellement des sociétés sud-africaines. L'établissement finance également la partie locale, de 40 % à 50 % des opérations françaises en Afrique du Sud, le reste étant réparti entre la Société générale, le Crédit lyonnais et des banques sud-africaines et britanniques.

En revanche, même s'ils ne sont pas physiquement représentés à Johannesburg, tous les grands établissements français, privés et nationalisés, participent, avec garantie *de la Coface, aux financements inter*nationaux de grands projets sud-africains ou franco-sud-africains. Pour eux, comme pour les groupes industriels français présents au pays de l'apartheid, la ligne gouvernementale à l'égard de l'Afrique du Sud sera lourde de conséquences.

« Je comprendrais à la rigueur que vous vous retiriez des projets dont le caractère pacifique n'est pas évident », déclare un banquier de Johannesburg, avant d'ajouter : *« Mais qu'avez-vous à gagner en lâchant totalement le marché le plus riche et le plus prometteur d'Afrique? Déjà les Américains, les Britanniques et les Allemands se frottent les mains. Ils vous remplaceront sur-le-champ et vous ne gagnerez rien de plus dans le reste de l'Afrique déjà surendettée. Quant à la perspective d'une récompense, le jour où les Noirs prendront le pouvoir dans ce pays, outre que ce n'est ni pour demain ni même après-demain, l'exemple rhodésien a amplement démontré que les nouveaux gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, s'adressent en premier lieu aux entreprises restées sur place. La question que vous devez vous poser est double : votre retrait de notre pays a-t-il la moindre chance de nous pousser plus vite aux changements désirés ? l'industrie française a-t-elle les moyens de lâcher un débouché pour ses produits sans être assurée d'une contrepartie ? »*

PATRICE CLAUDE.

AMÉRIQUES

Equateur

Le président Roldos se tue dans un accident d'avion

Le président Jaime Roldos, sa femme, ainsi que les sept personnes qui les accompagnaient, ont trouvé la mort dans un accident d'avion le dimanche 24 mai. L'appareil s'est écrasé au sol près de Guachanama, à 15 kilomètres de la ville frontière de *Macara, au sud du pays.* Il n'y a pas de survivant. Conformément à la Constitution, le vice-président, M. Hurtado prend la relève de M. Roldos,

M. Jaime Roldos Aguilera avait succédé, le 10 août 1979, à la tête de l'Etat, à une junte militaire, mettant ainsi fin à neuf ans de dictature.

Né en 1940, à Guayaquil, M. Roldos était avocat et professeur de droit avant d'être élu président le 29 avril 1979. Il appartenait à un petit parti de centre gauche, le parti populiste.

Très actif au sein du mouvement étudiant, il avait été président de l'association de l'école de droit, vice-président, puis président de l'ordre des avocats, secrétaire exécutif de la Confédération des avocats andins et délégué des professeurs de la faculté de droit de l'université catholique, dont il avait également été le vice-doyen.

Elu député en 1968, réélu en 1970, il avait été rapporteur de la commission des réformes constitutionnelles du Congrès national. A ce titre, il avait participé à la rédaction de l'actuelle Constitution de l'Etat approuvée en janvier 1978. Sa présidence a été marquée par les sérieux incidents de frontière entre son pays en le Pérou en janvier 1981.

En février, M. Roldos avait décidé de réduire le niveau de la représentation diplomatique équatorienne à Cuba à celui de chargé d'affaires. Le 3 février, quatorze Cubains avaient, en effet, tenté de trouver refuge dans les locaux de l'ambassade équatorienne à La Havane. Une unité spéciale de l'armée cubaine avait alors investi les locaux diplomatiques et arrêté les Cubains dissidents. Quito avait, par la suite, demandé que ces personnes soient à nouveau placées sous sa protection diplomatique.

La mort tragique du président Roldos ne manquera pas d'avoir des conséquences politiques sur l'orientation intérieure de l'exécutif équatorien. Le président disparu était en effet issu du parti de la Concentration des forces populaires (C.F.P.) de M. Assad Bucaram, qui l'avait poussé à la magistrature suprême du pays. Depuis son élection, M. Jaime Roldos s'était détaché de son ancien protecteur, entraînant avec un certain nombre de militants du C.F.P. qui le soutenaient dans sa politique, aujourd'hui inachevée, de rénovation sociale.

Les efforts de M. Roldos en vue de se créer une majorité de soutien avaient jusqu'à présent échoué, en raison du refus de la gauche démocratique de soutenir la politique du gouvernement au sein d'une Chambre des représentants présidée par son chef, l'ingénieur Raul Baca Carbo.

Chili

LA SŒUR DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ALLENDE S'EST DONNÉ LA MORT A LA HAVANE

La Havane *(A.F.P., Reuter)*. — La sœur de l'ancien président chilien, Salvador Allende, Mme Laura Allende, âgée de soixante-neuf ans, s'est donné la mort le samedi 23 mai à La Havane où elle était réfugiée depuis six ans. Selon les sources officielles qui ont donné la nouvelle, Mme Allende s'est jetée par la fenêtre de son appartement au dix-huitième étage de l'hôtel Riviera. *Dans les milieux proches* des exilés chiliens, on indique qu'elle souffrait d'une grave maladie.

Elle avait été accusée, au lendemain du putsch par le gouvernement du général Pinochet, de se livrer à des activités contraires à la sécurité nationale, emprisonnée et contrainte à l'exil en 1975. Elle avait tenté à plusieurs reprises, au cours de ces deux dernières années, de rentrer dans son pays natal malgré l'opposition des autorités. Un arrêt de la Cour suprême chilienne avait récemment confirmé l'interdiction.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Pérou

Le premier ministre, M. Ulloa expose ses projets de développement à Paris devant les experts de la Banque mondiale

M. Manuel Ulloa, premier ministre du Pérou, arrivé le 23 mai à Paris, devait participer, du lundi 25 au mercredi 27, à la réunion, sous l'égide de la Banque mondiale, du groupe consultatif de pays susceptibles d'accorder de très importants crédits au développement de son pays. M. Ulloa, qui est également ministre de l'économie, devait présenter à cette occasion les grands projets de son gouvernement pour lesquels, conformément à la ligne libérale qui est la sienne, il souhaite la participation du capital étranger.

De notre correspondante

Lima. — M. Ulloa n'est pas seulement à Paris pour convaincre ses créanciers du « club de Paris », comme ont tenté de le faire ses cinq prédécesseurs depuis *1976*, mais aussi pour exposer devant les organisations internationales et les représentants de vingt-six pays, réunis dans le groupe consultatif, un plan quinquennal très ambitieux. Il espère réunir des crédits s'élevant à 4,5 milliards de dollars, destinés à couvrir des investissements nécessaires à la mise en route de quatre-vingt-huit projets de développement.

Le président Belaunde, élu le 18 mai 1980 et installé au pouvoir le 28 juillet après douze ans de régime militaire, inspire confiance. Sa politique d'ouverture au capital étranger, de libre-échange, de confiance dans le secteur privé, d'équilibre budgétaire et de maintien d'un taux de change réaliste lui confère, aux yeux de ses interlocuteurs extérieurs, un certificat de bonne conduite.

L'héritage était pourtant lourd pour le nouveau gouvernement. Dans son rapport, la Banque mondiale relève quatre problèmes fondamentaux : un taux d'inflation de 60 %, une dette extérieure qui dévore 35 % du montant des exportations, un chômage *qui frappe 11 % de la population* active, dont 44 % sont en outre sous-employés, et surtout un appauvrissement général.

Environ 40 % des familles souffrent de malnutrition, 30 % s'entassent dans des bidonvilles, 60 % ne disposent ni d'eau courante ni de tout-à-l'égout, 50 % n'ont pas d'électricité. Le tableau n'est guère plus brillant en ce qui concerne l'éducation (25 % de la population est analphabète) ou la santé (30 % n'a pas accès à la médecine).

Le nouveau gouvernement ne s'est pas attaqué d'emblée à la lutte contre l'inflation afin de ne pas compromettre les élections municipales de novembre par des mesures impopulaires. C'est donc seulement à partir de décembre qu'a été appliquée la politique néo-libérale de M. Ulloa, premier ministre et ministre de l'économie. Les premières décisions, suppression quasi totale des subventions et accélération du rythme des mini-dévaluations, ont contredit les promesses populistes de la campagne électorale.

Le bilan du premier trimestre n'est pas brillant. Le pouvoir d'achat a diminué de 7 %, le taux de croissance n'est que de 2,5 % et l'inflation atteint 24,5 %. Le gouvernement se montre néanmoins optimiste car la situation a évolué plus favorablement en avril.

Le rejet de l'étatisme

La stratégie de développement du plan quinquennal que la délégation péruvienne doit présenter devant *le groupe consultatif* est fondamentalement différente de celle des militaires.

Les priorités sont maintenant inversées. Le développement de la région amazonienne et des Andes prime désormais celui de l'industrie. Le secteur privé est à nouveau le moteur de l'activité économique. L'État continue à orienter et à stimuler cette dernière, mais il oriente désormais principalement ses efforts vers les infrastructures et encourage la décentralisation politique, économique et administrative. Ce changement s'exprime en pourcentages : les dépenses publiques consacrées au secteur productif ont été réduites de 15 % et ne représentent plus que 40 % du total.

Pour restaurer un climat de confiance, une commission tripartite a été d'autre part constituée, que préside le ministre du travail, M. Alfonso Grados, et qui réunit à la même table patronat, syndicats et représentants du gouvernement. La Confédération générale *des travailleurs péruviens* (C.G.T.P.), bien qu'elle qualifie cette commission d'« institution bourgeoise », a accepté jusqu'à présent de jouer le jeu.

M. Grados est parvenu à détendre les rapports entre les travailleurs et le gouvernement, mais la paix sociale est fragile. Tout d'abord parce que la loi antiterroriste est utilisée en province contre les dirigeants syndicaux. Ensuite, parce que la Chambre des députés étudie un projet de loi *limitant sévèrement* le droit de grève. Si le projet était adopté, malgré l'avis défavorable du ministre du travail, la C.G.T.P. se retirerait probablement de la commission tripartite, et ce serait la fin de l'esprit de conciliation qui prévaut actuellement.

NICOLE BONNET.

● *Nouveau soulèvement militaire en Bolivie.* — La 8e division de l'armée bolivienne, basée à Cochabamba, a demandé, lundi 25 mai, la démission du président de la République, le général Luis Garcia Meza. Cochabamba (au centre du pays) avait déjà été le siège d'une rébellion du centre d'instruction des troupes spéciales boliviennes le 11 mai dernier. Le commandant de ce centre, le colonel Emilio Lanza, s'était rendu aux autorités le lendemain. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Égypte

LE SOUDAN EST LE PREMIER ÉTAT ARABE A RECEVOIR M. SADATE DEPUIS LA PAIX AVEC ISRAËL

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Le raïs achève ce lundi 25 mai, à Khartoum, un voyage officiel de deux jours, le premier qu'il accomplit dans un État de la Ligue arabe depuis le traité de *Washington*, en mars 1979. Le Soudan, qui avait renvoyé son ambassadeur au Caire dès mars dernier, est le seul membre de l'organisation panarabe à entretenir des relations diplomatiques normales avec l'Égypte.

Le maréchal Nemeiry, qui a particulièrement accentué son rapprochement avec l'Égypte depuis la pénétration libyenne au Tchad, a souligné, à l'occasion de la visite du raïs, « *l'interdépendance* (soudano-égyptienne) *en matière de sécurité* ».

Le chef de l'État soudanais a également lancé un appel pour la *tenue d'un sommet* égypto-arabe, afin de « *trouver une formule de règlement des différends entre le Caire et les autres capitales arabes* ».

Cependant, la première réaction à sa proposition n'est pas encourageante : Damas a décidé de ramener ses relations diplomatiques avec Khartoum au niveau des chargés d'affaires.

J.-P. P.-H.

LA CRISE ISRAÉLO-SYRIENNE

M. Begin semble estimer que Ryad peut aider à la recherche d'un compromis

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Menahem Begin a indiqué, le 24 mai, que l'émissaire américain, M. Philip Habib, avant de décider quelles seraient les prochaines étapes de sa mission de médiation, attendait, à *Jérusalem*, des « *informations* » en provenance de Ryad où vient de se rendre, pour des consultations avec les dirigeants saoudiens, le colonel Rifat Assad, frère du président syrien. Le premier ministre a donc laissé entendre que, revenant sur ses précédentes déclarations, l'Arabie Saoudite, où M. Habib s'est lui-même rendu les 16 et 17 mai derniers, jouait un rôle important dans les démarches actuellement entreprises pour désamorcer la crise entre Israël et la Syrie. Dans les milieux politiques de Jérusalem, on estime que les entretiens syro-saoudiens sont la preuve que le gouvernement de Damas envisage sérieusement une solution de compromis et que le gouvernement de Ryad redoute une intervention de plus en plus grande de l'Union soviétique aux côtés de la Syrie.

M. Begin a-t-il voulu renforcer les craintes saoudiennes à ce sujet ? Le premier ministre a déclaré, dimanche, que des « *conseillers soviétiques* » se trouvaient maintenant au Liban avec les troupes syriennes (1). M. Begin a souvent dénoncé la présence militaire soviétique en Syrie. Mais c'est la première fois qu'il affirme que celle-ci s'étend *au territoire libanais*. La veille, dans les milieux militaires israéliens, on avait souligné l'arrivée au Liban d'armes et d'unités libyennes. Selon ces indications, deux cents à trois cents soldats libyens disposant de nombreuses pièces d'artillerie et surtout de missiles antiaériens SAM-9 (considérés comme l'engin de ce type le plus moderne de l'arsenal soviétique) auraient été déployés autour des camps palestiniens proches de Beyrouth pour prévenir une attaque *israélienne*.

D'autre part, les relations entre Israël et les chrétiens du Liban ont été une nouvelle fois mises en question à Jérusalem. M. Begin a dû faire une *mise* au point après la publication d'un article du quotidien *Haaretz* faisant état d'un accord formel et « *écrit* » entre le gouvernement israélien et les dirigeants phalangistes. Dans un communiqué, le gouvernement a démenti l'existence d'une « *engagement écrit* », *mais il a fourni des précisions* inédites. Le texte indique qu'en août 1978 une délégation de dirigeants chrétiens libanais avait rencontré — le lieu n'est pas précisé — des représentants israéliens parmi lesquels le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan et l'ancien ministre des affaires *étrangères*, M. Moshe Dayan. Au cours de cette réunion, il avait été convenu que les avions israéliens interviendraient pour défendre le réduit chrétien en cas d'attaque de l'aviation syrienne. Cette promesse a été renouvelée cette année le 8 avril, peu après le début de la dernière offensive des troupes syriennes. C'est pour cette raison qu'Israël aurait décidé, le 28 avril, d'abattre deux hélicoptères syriens près du mont Sannine.

Cette révélation a relancé les critiques des dirigeants de l'opposition travailliste. L'ancien chef d'état-major, le général Mordechai Gur, a déclaré que cette promesse était « *exagérée* ». D'autres personnalités travaillistes ont rappelé qu'elles refusaient qu'Israël soit entraîné dans une guerre par les chrétiens du Liban dont l'attitude « *inconsidérée* » a souvent été dénoncée au sein du parti travailliste.

FRANCIS CORNU.

(1) Cette information a été démentie catégoriquement par l'agence Tass.

Accusé de corruption

M. ABOUHATZERA, MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES D'ISRAËL, EST ACQUITTÉ AU BÉNÉFICE DU DOUTE.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Accusé de corruption, M. Aaron Abouhatzera, ministre des affaires religieuses, a *été acquitté au bénéfice du* doute, faute de preuves, le 24 mai, par le tribunal de Jérusalem. Il était soupçonné d'avoir accepté des pots-de-vin de la part de plusieurs institutions religieuses qui voulaient *ainsi* obtenir des subventions gouvernementales ou diverses autres faveurs (*le Monde* des 25 septembre et 3 décembre 1980).

A l'annonce de cet acquittement, des centaines de partisans de M. Abouhatzera — religieux *orthodoxes ou membres* de la communauté sépharade originaires du Maroc, dont le ministre est l'un des chefs de file — ont acclamé leur « héros » dans une joyeuse atmosphère de revanche.

Au moment où le scandale avait éclaté en septembre 1980, on avait crié au « *complot ashkénaze* » dans les milieux sépharades, tant et si bien que le président de l'État et le premier ministre avaient dû intervenir pour apaiser les passions et dénoncer les dangers d'un conflit intercommunautaire (1).

L'« affaire Abouhatzera » n'est cependant pas terminée puisque M. Abouhatzera est encore in*culpé de corruption pour des faits* remontant à 1975, époque à laquelle il était maire de la ville de Ramlé. Il s'agit de fraudes et de détournements de fonds au bénéfice d'une fondation religieuse portant le nom de la famille de M. Abouhatzera. Dans ce cas, la police affirme posséder des preuves bien plus accablantes que dans le premier. Cependant, le ministre a fait savoir qu'il pourrait se présenter aux élections générales du 30 juin sur une nouvelle liste indépendante sépharade ou sur celle du Parti national religieux, dont il reste l'un des dirigeants. Dans une interview à la télévision, dimanche soir, il a toutefois déclaré qu'il envisageait de quitter la vie politique. — F. C.

(1) Les termes *ashkénazes* et *sépharades* distinguent communément les juifs originaires d'Europe et ceux qui viennent des communautés du pourtour méditerranéen ou des pays arabes.

Le Monde

politique

La rencontre entre M. Mitterrand et M. Schmidt

Double accord franco-allemand : pour la défense du franc et sur les euromissiles

Dès leur première rencontre depuis que le dirigeant socialiste est à l'Elysée, au cours d'un entretien de trois heures trente avant et pendant le déjeuner dimanche 24 mai, MM. Mitterrand et Schmidt se sont rendu mutuellement service à propos des questions qui les préoccupent le plus : la défense du franc et l'implantation des euromissiles.

Le chancelier d'Allemagne fédérale a assuré le président de la République que les autorités monétaires allemandes soutiendraient le franc. Le chancelier — précise-t-on d'une source française autorisée — a abordé la question de lui-même dès le début de l'entretien. Selon une source allemande, les deux interlocuteurs, tout en s'inquiétant *« autant l'un que l'autre »* des taux d'intérêt américains *« très élevés »*, ont estimé nécessaire de poursuivre les efforts pour éviter la divergence des économies européennes et américaine et pour harmoniser la politique économique et monétaire au sein de la Communauté.

Le chancelier — selon la même source — s'est dit convaincu que si le gouvernement français montre dans l'avenir la même fermeté que jusqu'à présent les remous sur le franc disparaîtront. *« Dans ce contexte*, a-t-il dit, *la coopération franco-allemande se poursuivra. »* M. Schmidt se fondant sur son expérience, estimerait que les spéculateurs essaient d'aller aussi loin que possible mais renoncent quand on sait leur résister. Avant même la rencontre, une personnalité allemande, qui a voulu garder l'anonymat, a déclaré : *« Les spéculateurs sont des fous qui regretteront bientôt d'avoir retiré leurs capitaux de France. »*

Au sujet des euromissiles, toujours selon une source allemande, *« l'accord est total et très clair »* entre MM. Mitterrand et Schmidt. Le président français et le chancelier estimeraient que *« l'équilibre des forces »* doit être rétabli en Europe mais que, simultanément, des négociations doivent être engagées avec l'U.R.S.S. pour que ce niveau soit le plus bas possible. Cette position est très voisine de celle qui a été adoptée au dernier conseil de l'OTAN à Rome.

Après l'entretien, M. Mitterrand a déclaré que *« les problèmes de l'armement, du désarmement, du contrôle de l'armement autour des questions bien connues posées par l'installation des fusées et des euromissiles »* avaient été discutés. Du côté français on ne donne aucune autre précision, en remarquant cependant que la position commune indiquée de source allemande est conforme à ce qu'a toujours dit M. Mitterrand pendant la campagne électorale.

Bien que la position du gouvernement français ne soit pas encore publiquement exprimée, le seul fait d'admettre que la question a été discutée marque un changement dans la position française. Jusqu'à présent, tout en estimant en privé que l'implantation d'euromissiles américains en Europe s'impose pour répondre aux SS-20 soviétiques, les dirigeants français se refusaient à en parler officiellement, prétextant que la France, n'appartenant pas au système atlantique intégré, n'avait pas à prendre position. La communauté de vues dont on fait état du côté allemand devrait aider le chancelier à combattre les tendances neutralistes dans son propre parti, qui l'ont récemment amené à agiter une menace de démission.

Les autres questions discutées à la rencontre de l'Elysée sont les suivantes :

RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS. — « *Bien entendu*, a dit M. Mitterrand, *nous allons perpétuer (...) les liens qui nous unissent et les accords qui régissent ces relations* » — c'est-à-dire la pratique des sommets franco-allemands bi-annuels, en application du traité de coopération de 1963. « *J'ai réitéré*, a encore dit le président de la République, *l'importance que j'attache aux relations confiantes de nos deux pays et de leurs deux responsables. Depuis de longues années, l'Allemagne fédérale et la France entretiennent des relations privilégiées qui n'entendent pas s'isoler du développement général de l'Europe du Marché commun, mais qui supposent des discussions de problèmes particuliers de grande importance et qui déterminent pour une part le devenir de la politique mondiale. (...) M. le chancelier de la République fédérale d'Allemagne était chez nous le bienvenu. Telles ont été mes premières paroles. Elles continueront d'être notre règle pour l'avenir.* »

M. Schmidt a parlé dans le même sens. Tout en rappelant le rôle de Jean Monnet, Robert Schuman, Adenauer, de Gaulle, Pompidou, de MM. Giscard d'Estaing et Brandt dans le rapprochement franco-allemand, il a ajouté : « *Je pense surtout que l'amitié franco-allemande ne dépend plus aujourd'hui de nos personnes. Elle est devenue un fait indestructible.* » M. Schmidt a précisé que le prochain sommet régulier franco-allemand aurait lieu au début de juillet (il doit se tenir à Düsseldorf le 8 juillet), c'est-à-dire avant le sommet des pays occidentaux industrialisés d'Ottawa (21-22 juillet) et que de *prochains « contacts » seront pris* entre les ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense des deux pays.

RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS. — M. Schmidt, qui arrivait de Washington, a souligné que le président Reagan voulait avoir *« une coopération approfondie (...) avec ses alliés européens, la France et l'Allemagne »*.

AFFAIRES EUROPEENNES. — M. Mitterrand, indique-t-on de source allemande, aurait demandé quelques mois avant d'aborder la restructuration budgétaire et agricole de la Communauté. Le prochain Conseil européen (29 et 30 juin) doit être saisi d'un rapport de la Commission à ce sujet, mais Paris et Bonn seraient d'accord pour ne rien précipiter. Les deux gouvernements sont en revanche prêts à en discuter au fond au Conseil européen de Londres en novembre. Ce ralentissement ne sera sans doute pas apprécié des Britanniques, qui veulent au contraire presser le mouvement.

PROBLEMES MONDIAUX. — M. Mitterrand a indiqué que les problèmes du Proche et du Moyen-Orient, ainsi que ceux du tiers-monde, ont été discutés. A cette liste, on ajoute de source allemande l'Amérique centrale.

MAURICE DELARUE.

Satisfaction nuancée à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Sur les bords du Rhin, on se félicite bien entendu de la façon apparemment très satisfaisante dont s'est déroulée, dimanche 24 mai, la rencontre entre le chancelier Schmidt et le nouveau président français. Cela n'empêche que certains commentateurs relèvent quelques nuances dans les attitudes des deux interlocuteurs.

En ce qui concerne les rapports personnels, on ne doutait pas que le chancelier et le président feraient table rase de tous les ressentiments qu'ils ont pu entretenir dans le passé. Seuls les esprits particulièrement malicieux veulent voir une signification dans le fait que M. Mitterrand n'attendait pas son visiteur sur le perron de l'Elysée, comme le faisait toujours le « *cher Valéry* » (1). Il reste aussi qu'un certain temps sera nécessaire pour que les deux hommes se découvrent des « *atomes crochus* ». De toute manière, leurs contacts seront un peu moins spontanés, dans la mesure où ils ne parlent pas une langue commune, alors que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt conversaient en anglais. Les coups de téléphone entre l'Elysée et la chancellerie, fréquents du temps de M. Giscard d'Estaing, seront moins faciles puisqu'il faudra faire appel à un interprète.

De part et d'autre, l'accent a été mis sur la continuité et le caractère privilégié des rapports franco-allemands, mais on relève à Bonn que M. Mitterrand a pris soin de souligner que la France et l'Allemagne fédérale n'entendaient pas « *s'isoler* » du reste de la *Communauté*. Ne serait-ce point là une façon d'annoncer que « l'axe Paris-Bonn » ne jouera plus un rôle aussi décisif que durant les dernières années ?

Quant aux décisions concrètes annoncées à Paris, elles ne sauraient surprendre. Le chancelier se devait de promettre son soutien à la monnaie française. L'économie allemande, en effet, ne saurait guère s'accommoder d'une tempête monétaire qui mettrait le système monétaire européen en péril. Ce n'est d'ailleurs pas non plus un secret que ces jours-ci déjà la Bundesbank a acheté plusieurs centaines de millions de francs.

La déclaration de M. Schmidt est cependant précieuse, dans la mesure où elle pourrait avoir un impact psychologique en renforçant la confiance dont la monnaie française a actuellement besoin. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* croit bon cependant de relever que M. Schmidt favorise ainsi les chances électorales en France d'une coalition qui ressemble fort à un front populaire et ajoute qu'il n'aurait certainement pas entrepris une telle démarche de gaieté de cœur.

Un peu moins attendu est l'appui de M. Mitterrand à la double résolution de l'OTAN sur les euro-missiles, qui a été élaborée sans le concours de la France et à laquelle celle-ci n'est pas directement intéressée.

JEAN WETZ.

(1) Ce fait est dû à un retard de M. Mitterrand, qui n'a pas paru intentionnel aux journalistes présents. — (N.D.L.R.)

M. EDGARD PISANI SUCCÉDERAIT A M. CHEYSSON A LA COMMISSION DE BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Il semble acquis que M. Edgard Pisani, sénateur socialiste de la Haute-Marne, membre de l'Assemblée européenne, succèdera à M. Cheysson à la Commission de Bruxelles. M. Pisani connaît bien la Communauté puisque, ministre de l'agriculture du gouvernement Pompidou de 1962 à 1966, il fut l'un des principaux négociateurs de la politique agricole commune. Il a rédigé, il y a quelques mois, un rapport très remarqué sur les aménagements à lui apporter. Ce rapport a été repris à leur compte par l'ensemble des membres français du groupe socialiste à l'Assemblée européenne, dont Mme Cresson, le nouveau ministre de l'agriculture.

M. Pisani se verra-t-il confier au sein de la Commission les mêmes *responsabilités* que M. Cheysson, à savoir la politique de coopération et de développement, c'est-à-dire les *rapports* avec le tiers-monde ? Ce n'est pas certain. En admettant même que le gouvernement français le veuille, les jeux ne sont pas faits. En effet, M. Richard, le commissaire britannique, actuellement chargé de la politique sociale, a clairement fait savoir qu'il changerait volontiers ses dossiers contre ceux qui ont été jusqu'ici confiés à M. Cheysson. En outre, d'autres candidats pourraient apparaître.

Interrogé sur cette affaire, M. Thorn, président de la Commission, s'est contenté de faire remarquer que les Français détiennent ce poste depuis vingt-quatre ans et qu'effectivement il serait dans l'ordre des choses qu'il revienne sans trop tarder à un commissaire d'une autre nationalité. — Ph. L.

LA FRANCE EST UN PARTENAIRE DIGNE DE CONFIANCE déclare M. Cheysson au « Washington Post »

« *En ce qui concerne l'alliance atlantique, vous (Américains) ne pouvez avoir un partenaire plus digne de confiance que nous* », déclare M. Cheysson, nouveau ministre des relations extérieures, au cours d'un entretien public dimanche 24 mai par le *Washington Post*.

M. Cheysson souhaite que les Etats-Unis ne renouvellent pas leurs erreurs passées à l'égard des gouvernements de gauche et rappelle la méfiance dont avait fait l'objet à Washington le gouvernement de M. Mendès France à ses débuts, en 1954. Le ministre dit ne pas comprendre pourquoi les Etats-Unis, « *le plus grand pays du monde* », ont fait un cas du Salvador et voudraient que l'Europe de l'Ouest « s'agenouille » devant la politique et les opinions américaines.

« *Pour nous*, dit M. Cheysson, *le tiers-monde est un partenaire essentiel dont nous dépendons beaucoup pour nos approvisionnements.* » « *Nous sommes tout à fait neufs et par conséquent étrangers pour nos alliés* », déclare le ministre. Il affirme que la représentation diplomatique de la France à l'étranger subira un *minimum de modifications*. L'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. de Laboulaye, précise-t-il, est de ceux qui ne seront pas rappelés, du moins pour l'instant.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a déclaré, le 23 mai, au sujet de la formation du gouvernement : « *En votant Mitterrand le 10 mai, les travailleurs ont voté contre l'austérité et pour le changement. Quand ils voient entrer au gouvernement un ancien ministre de Pompidou comme Jobert ou des adversaires acharnés des nationalisations comme Crépeau et Faure, ils ont toutes les raisons d'être inquiets. Avec les candidats de la L.C.R. aux législatives, ils doivent se mobiliser pour battre la droite à l'Assemblée, pour un gouvernement du P.C. et du P.S. sans ministres bourgeois.* »

La visite du premier ministre à Lille

M. PIERRE MAUROY : la concertation sociale sera la loi de mon gouvernement

Massés, pour la plupart debout, dans les galeries de leur hôtel de ville, ou, à l'extérieur, au pied du beffroi de briques roses, plusieurs milliers de Lillois ont fait, dimanche 24 mai, à leur maire, devenu le premier ministre du premier gouvernement socialiste de la Ve République, un accueil extrêmement chaleureux. Si affectueux, même, que M. Pierre Mauroy, dont c'était le premier déplacement officiel et le premier discours public en qualité de chef du gouvernement, a eu quelque peine à ne pas se laisser griser par cette liesse communicative. Bien qu'il se soit efforcé de ne pas donner à ces joyeuses retrouvailles le caractère d'un meeting électoral, l'assistance l'a applaudi à chacune de ses phrases ou presque.

Parlant pendant une demi-heure, M. Mauroy a insisté, comme il l'avait fait dès son installation à l'hôtel Matignon, sur les difficultés de la tâche qui attend le gouvernement. Son programme tient en trois mots : « calme, réalisme, détermination ». Sa « loi » sera la « concertation sociale ».

Le premier ministre a confirmé ses principaux objectifs à court terme : tenir « sans délai » les engagements pris par M. Mitterrand à l'égard des personnes âgées, des familles, des locataires aux ressources modestes, augmenter immédiatement le SMIC. Plusieurs mesures réglementaires seront vraisemblablement prises dès le premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, qui doit se réunir mercredi matin 27 mai à l'Elysée.

M. Mauroy a aussi tenu à rassurer les commerçants et les artisans, avant les élections législatives, en indiquant que le gouvernement allégera prochainement les charges des petites et moyennes entreprises. De même a-t-il tenu à affirmer sa volonté d'encourager à l'épargne et de défendre le franc, excluant ainsi toute dévaluation.

Ce n'est qu'à l'occasion du banquet régional de deux mille couverts offert, l'après-midi, par les fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais que le maire de Lille a pu, enfin devant un parterre de militants, laisser libre cours à sa verve. Il a, notamment, invité ses camarades locaux à convaincre les électeurs d'envoyer au Parlement une majorité qui puisse aider son gouvernement à « ouvrir la voie du changement ».

M. Mauroy a précisé, d'autre part, que son gouvernement observera trois règles : le silence, les économies, la simplicité. Le silence, pour le premier ministre, « c'est la véritable règle de la solidarité gouvernementale » : M. Mauroy ne veut pas que ses ministres « aillent raconter aux journalistes tout ce qui s'est passé au conseil des ministres ». En revanche, il se propose de rencontrer les journalistes aussi souvent que possible pour commenter sa politique sans intermédiaire. Les économies, M. Mauroy entend les réaliser sur le train de vie des ministères. La simplicité, le chef du gouvernement, homme de terroir, veut la pratiquer dans ses nouvelles fonctions comme il l'a fait jusqu'à présent. Il en a donné l'exemple en n'hésitant pas à monter sur une estrade pour chanter le traditionnel « P'tit Quinquin » des gens du Nord en compagnie du groupe folklorique animant le banquet. Il y a belle lurette qu'on n'avait pas vu un premier ministre aussi joyeux et aussi détendu.

ALAIN ROLLAT.

De notre envoyé spécial

Lille. — Répondant à son premier adjoint, M. Marceau Frison, qui, au nom de son conseil municipal, avait brossé de lui un portrait élogieux et souligné notamment son « *pouvoir de communication extrême* », M. Mauroy a repris à son compte, dès le début de son discours à l'hôtel de ville, les paroles que Roger Salengro, ancien maire de Lille, avait prononcées dans des circonstances analogues après sa nomination au poste de ministre de l'intérieur du gouvernement de Léon Blum : « *J'ai voué ma vie à la ville de Lille : j'entends continuer à la servir. J'ai défendu les intérêts du Nord : je n'entends pas les trahir. J'ai fait serment de défendre la République, outil et instrument de réforme et de libération : je tiendrai parole.* » Le maire de Lille avait, auparavant, fleuri le mémorial Roger-Salengro, qui avait été profané la veille (*le Monde* daté 24-25 mai).

Après avoir salué la présence de plusieurs personnalités politiques, en particulier celle de MM. André Delelis, maire socialiste de Lens, nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, Gustave Ansart, député communiste du Nord, ainsi que celle du maire de Cologne, du bourgmestre de Liège et du maire de Saint-Louis du Sénégal, le premier ministre a déclaré :

« *Je n'ignore rien des forces et faiblesses de l'économie française, ni des formidables défis qui assaillent les économies européennes. (...) Si le président de la République tient à faire établir un bilan de l'économie française, c'est pour que tous les Français sachent toute la vérité sur l'héritage qui nous est légué par ceux qui ont exercé le pouvoir pendant tant d'années. C'est aussi pour que nos compatriotes mesurent la dimension de la tâche à accomplir, avec une double volonté de réalisme et de solidarité. Avec réalisme, car — les socialistes le savent mieux que quiconque, — le changement sera conquis au prix du travail, de l'imagination et de la créativité. Il n'y a pas une seule Française ou un seul Français qui ne soit concerné et qui ne puisse être utile, là où il se trouve.*

» *A condition, bien entendu, qu'une dynamique de l'espoir soit créée — et elle est créée, — et que chacun se voie donner les chances et les moyens de contribuer au redressement et à l'expansion. C'est pourquoi la priorité des priorités pour le président de la République, et pour le gouvernement, c'est la lutte contre le chômage, facteur de découragement, de désintégration sociale et de gaspillage des richesses.*

» *Dans la solidarité, afin que disparaissent peu à peu ce scandale social, ce fardeau économique, que constituent les inégalités criantes, qui font de la France une nation en retard sur celles où, dans ces trente dernières années, la démocratie socialiste a pu marquer l'histoire de son empreinte. Toutes ces injustices ne pourront être effacées en un jour !*

» *Mais dès les premières semaines du septennat, nous prendrons des mesures significatives qui annonceront le changement. Ce changement, une fois l'Assemblée nationale renouvelée, prendra toute son ampleur. C'est pourquoi les engagements pris par le président de la République, et approuvés par la majorité des Français, seront tenus. Leur mise en œuvre sera naturellement ajustée aux possibilités d'une économie, aujourd'hui en récession, mais que nous voulons avec le concours de tous sortir de cette situation difficile.* »

Nul désormais ne sera tenu à l'écart

M. Mauroy a poursuivi : « *A cette entreprise enthousiasmante, le gouvernement entend associer toutes les Françaises et tous les Français. Telle est la signification de cette vaste concertation sociale qui sera la loi de mon gouvernement. Cette concertation sera ouverte par les entretiens que le président de la République lui-même aura dès cette semaine. Il s'agira de rencontres sérieuses sur des problèmes délimités entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales, patronales et sociales. Elles prépareront avec méthode et détermination les réformes indispensables de nos structures économiques et sociales que nous réaliserons. Sur un point — mais il est essentiel, — la réduction du temps de travail, avec son corollaire la création d'emplois nouveaux, qui est la volonté du gouvernement, nous inciterons les partenaires sociaux, dans leur autonomie respectée, à discuter et à négocier pour conclure des accords adaptés aux données spécifiques des branches et des entreprises : chacun comprend, en effet, la diversité des situations (...).*

» *Nul désormais ne sera tenu à l'écart, surtout pas ceux — et ils étaient le plus grand nombre — qui n'étaient jusqu'ici jamais entendus. Car c'est d'abord pour eux qu'il faut changer la vie. Nous savons, bien sûr, les difficultés qu'il faut surmonter, dont beaucoup sont l'héritage d'une politique que nous n'avons jamais approuvée. D'abord, un marché intérieur trop vulnérable à la concurrence étrangère. Une grave insuffisance dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Une inflation structurelle, née des injustices et des inégalités, d'autant plus grave dans ses effets qu'elle accompagnait une politique de déflation. Une incapacité à faire face aux mutations industrielles et aux défis technologiques qui, dans sa logique insensée, créait davantage de misère là où il y a davantage de progrès. Une centralisation de plus en plus poussée qui conduisait à l'arbitraire, à la bureaucratisation et à la paralysie des institutions.*

» *La tâche est rude et chaque Français le sent. Mais, à chaque étape, chacun constatera dans sa vie quotidienne la réalité des progrès accomplis. Dans l'immédiat, notre volonté est connue. Assurer à chacun le droit au travail, garantir les moyens de la dignité à tous les défavorisés, à tous les exclus d'une société de privilèges. C'est pourquoi, sans délai, nous remplirons nos engagements en faveur des personnes âgées, des familles, des locataires aux ressources modestes. C'est pourquoi, sans délai, nous réunirons la commission supérieure des conventions collectives et procéderons au premier relèvement du SMIC. C'est pourquoi, aux agriculteurs, aux entrepreneurs, aux artisans et aux commerçants, que certains s'appliquent à inquiéter, je dis qu'une société d'ambition et de succès n'est pas incompatible avec la recherche de la justice et de l'équité. Et à ceux qui en douteraient encore, notre expérience gouvernementale montrera qu'elle en est inséparable (...).*

» *J'annonce, dès à présent, que nous allons prendre des mesures d'allégement des charges qui pèsent sur les coûts de production des petites et moyennes entreprises. Mais nous aiderons aussi tous les Français à prendre une part active à cette relance de l'investissement : nous encouragerons l'épargne. Et à ceux qui veulent provoquer l'inquiétude, je dis que ce qui menace l'épargne ce n'est pas l'arrivée d'un gouvernement de gauche, mais les taux excessifs d'inflation qui nous ont été légués par nos prédécesseurs. La logique de l'économie rejoint fort heureusement, la morale populaire : une épargne qui rapporte est une épargne qui sert la collectivité.* »

« Vive la vie ! »

« *Le gouvernement construira le changement avec calme, réalisme et détermination*, a ajouté M. Mauroy. *Et si les faits sont têtus, nous, nous sommes décidés, décidés au changement, décidés à défendre notre monnaie. J'ai montré le jour même où le président de la République m'a appelé à ces nouvelles fonctions, notre ferme volonté de défendre le franc. Les mesures nécessaires ont été prises dès que nous avons été en situation de le faire. Il faut souligner que l'agitation du marché des changes n'est ni récente ni limitée à la France. Elle n'est naturellement pas due, comme certains voudraient le faire croire, à la victoire de la gauche. Elle est, entre autres, la conséquence de la surenchère mondiale des taux d'intérêt et du désordre du système monétaire international. Dans ce domaine, le gouvernement fera son devoir, et il appelle tous les Français à faire le leur. Il le fera dans le strict respect de tous les engagements pris au nom de la France.* »

Et le premier ministre de conclure : « *Le septennat de François Mitterrand sera, pour tous les Français, la chance de bâtir ensemble une nouvelle citoyenneté d'initiative et de responsabilité. Alors, le cri d'espoir des ouvriers de 1936, qui résonne encore dans ma mémoire, prendra tout son sens : vive la vie !* »

Au cours du banquet auquel il a ensuite participé, dans l'un des bâtiments de la Foire internationale, M. Mauroy a indiqué que la réforme régionale préconisée par le P.S. interviendra « *sans doute dans les dix-huit mois* », sous l'autorité de M. Defferre, et que les treize derniers décrets relatifs aux compétences des établissements publics régionaux qui avaient été pris par le gouvernement de M. Barre en février dernier seront bientôt « *rapportés* » (1).

Le premier ministre devait rester à Lille, lundi 25 mai, pour remplir diverses obligations locales.

(1) Le 15 février étaient publiés au *Journal officiel* treize décrets, cinq arrêtés et une circulaire signés du premier ministre et qui élargissaient les pouvoirs des établissements publics régionaux (E.P.R.), créés par la *loi du 5 juillet 1972*, dans les domaines de l'économie et de l'aménagement du territoire. Les régions voyaient leurs possibilités d'intervention élargies dans des secteurs comme ceux de l'innovation, des énergies nouvelles, de la promotion du tourisme, etc.

M. Maurice Pourchon, président P.S. de la région Auvergne, dès la fin de février, puis M. Mauroy, président de la région Nord-Pas-de-Calais, bientôt suivi par l'ensemble des présidents des *régions* socialistes, ont annoncé leur intention d'introduire devant le Conseil d'Etat des recours en annulation de tout ou partie de ces textes. Contrairement à l'interprétation officielle, les élus de l'opposition faisaient valoir que ces nouvelles dispositions compromettaient, en fait, des actions déjà engagées par certaines régions, ne prévoyaient pas de transferts de ressources correspondant aux transferts de compétence, transformaient les régions en « *simples machines d'accompagnement des actions du Plan* ».

Convention nationale du PS

Lionel Jospin énumère

La convention nationale du P.S.

M. Lionel Jospin énumère les conditions d'un accord politique avec le P.C.F.

Le parti socialiste a réuni, lundi 25 mai à Paris, une convention nationale consacrée à la préparation des élections législatives. En présence de nombreux ministres et secrétaires d'État socialistes, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a rappelé le thème central de la campagne : « Donner à François Mitterrand les moyens de sa politique. » Puis il a défini les conditions d'un accord avec le parti communiste. Cet accord sera recherché au cours de discussions qui s'ouvriront cette semaine. Il ne devra pas porter atteinte aux positions politiques du P.S. et notamment à ses options internationales. Il suppose, selon M. Jospin, un engagement clair de solidarité gouvernementale et la renonciation, par le P.C.F., aux campagnes polémiques dirigées contre le P.S.

Les dirigeants socialistes abordent sereinement l'échéance législative. M. Paul Quilès, secrétaire national, a cependant mis en garde les militants contre un excès d'optimisme qui les conduirait à croire que, dans la foulée de la victoire du 10 mai, « une chèvre avec l'étiquette socialiste serait élue » le 14 ou le 21 juin.

Peu après l'ouverture de la convention, M. Jospin évoque la nécessité de *« prolonger »* au niveau parlementaire la majorité présidentielle qui a porté M. Mitterrand au pouvoir. Le premier secrétaire ajoute que la victoire au scrutin législatif est *« nécessaire de façon négative si les socialistes veulent éviter que ne s'ouvre une sorte de crise politique »*. Il précise : *« Il faut donc dans ces élections législatives, et ce doit être un mot d'ordre central de notre action, donner à François Mitterrand, au nouveau président de la République, les moyens de son action, de sa politique. »*

Puis M. Jospin dénonce *« le cynisme et l'opportunisme »* dont font preuve, selon lui, *« les deux ailes de la droite »*, qui se sont accordées *« sans base politique, sans discussion véritable, sur dix points vagues, qui ne sont en aucune façon un programme »*. Il indique : *« Il sera très important dans la campagne (...) de montrer qu'il s'agit d'une coalition sans principes de gens qui se sont divisés, qui restent divisés et qui tentent de replâtrer rapidement pour maintenir leurs privilèges. »*

Le premier secrétaire explique le choix des 14 et 21 juin par le souci de profiter *« le plus rapidement possible »* de la dynamique créée en faveur du P.S. par la victoire de M. Mitterrand. Il précise que les socialistes mèneront campagne *« sur les orientations défendues par le candidat »* devenu président de la République. M. Jospin ajoute : *« Pour gagner il faudra enfin utiliser la force de la présidence et du gouvernement. Certes, François Mitterrand n'a pas l'intention d'intervenir dans cette campagne législative selon des termes qui ne seraient pas conformes à son idée de la démocratie, mais il est clair qu'il indiquera ce qu'il souhaite dans cette campagne avec mesure, mais en même temps avec force. (...) Pour gagner, il faut rassembler davantage autour de nous sans rien renier de ce que nous sommes et des thèmes sur lesquels nous nous sommes battus pendant l'élection présidentielle. »*

Evoquant la perspective des discussions que le P.S. doit engager *« avec tous ceux qui ont contribué à la victoire de François Mitterrand »*, M. Jospin aborde la question des relations avec le P.C.F. en ces termes : *« Nous savons, nous qui restons des observateurs attentifs, et qui devons rester lucides face aux euphories, face aux enthousiasmes, face à l'excès d'illusions, que si les électeurs et militants communistes ont contribué décisivement à la victoire de François Mitterrand, cela ne veut pas dire que la direction de leur parti l'a voulu, en tout cas dans la période antérieure. Jusqu'aux dernières semaines et jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, et cela depuis de longs mois, nous avons été critiqués par leurs dirigeants d'une façon que nous avons considérée comme inacceptable, injuste, que nous ne voulons pas voir revenir, mais dont nous savons qu'elle peut éventuellement revenir (...). Tout cela fait que les conditions d'un accord avec le parti communiste sont difficiles et obéissent à des règles spécifiques. »*

« L'Afghanistan, la Pologne... »

M. Jospin définit trois sortes de conditions nécessaires pour la réalisation d'un *« accord politique »* avec le P.C. :

« Nous ne devrons renoncer à aucun de nos principes et à aucune de nos positions fondamentales en politique intérieure, que cela touche aux libertés, au programme économique, au rythme des transformations, aux conditions, notamment des liens avec l'extérieur dans lesquels elles se feront, que cela touche à la vie politique ou que cela touche à la vie internationale avec des positions de principe que nous avons prises sur le droit des peuples, sur le droit des hommes et des femmes, sur la volonté de la lutte contre la course aux armements, sur des problèmes aussi sensibles que la question de l'Afghanistan, de la Pologne, des SS 20 : nous devrons maintenir intégralement nos positions politiques, non seulement parce qu'elles sont justes, mais aussi parce qu'il y va fondamentalement de la victoire compte tenu de ce qu'ont été les engagements de notre candidat désormais élu, et de ce que souhaite notre peuple.

» — Il faudra également obtenir un engagement clair de solidarité dans l'action gouvernementale, il ne peut y avoir qu'une politique au gouvernement, mais il doit y avoir solidarité pour l'appliquer au gouvernement de la France.

» — Il faudra enfin obtenir le retour à un climat digne d'hommes et de femmes aspirant à diriger ensemble un pays, c'est-à-dire la renonciation à des campagnes politiques contre nous, même si nous acceptons, sur tel ou tel point, bien sûr, le droit à la critique. »

Le premier secrétaire précise que si un accord est conclu, le président et le premier ministre *« auront à entériner les conclusions sur le plan de l'action gouvernementale »*. Il souhaite « un *accord électoral* », mais ajoute : *« Il est évident qu'on ne peut pas accepter que se constitue je ne sais quel syndicat de sortants. (...) Nous pensons qu'on doit réaliser un bon accord de désistement profitable à l'ensemble des forces de gauche en tenant compte des résultats du premier tour et nous pensons aussi que si des problèmes existent, ils peuvent toujours être examinés de bonne foi après le premier tour. »*

M. Jospin ajoute que des *« liens réguliers »* sont prévus entre l'Elysée, le gouvernement et le parti. M. Paul Quilès, membre du secrétariat national, intervient sur ce sujet pour souhaiter *« que le parti ne soit pas marginalisé »*. Il indique que le P.S. *« va changer car il lui faut assurer les relations avec le pouvoir, et intégrer des dizaines de milliers de nouveaux adhérents qui vont arriver »*.

Au cours du débat, plusieurs orateurs du CERES ont critiqué la place faite, tant au niveau des circonscriptions qu'à celui du gouvernement, aux *« ralliés de la dernière heure »*, qui se situent au centre gauche. De son côté, M. Michel de La Fournière a lancé, au nom du courant C., un appel à l'unité du parti en faisant valoir que le mécanisme des courants, tel qu'il fonctionne, n'est plus adapté aux exigences de l'heure.



★ *Dessin de PLANTU.*

Les investitures

Dans l'après-midi, la commission des résolutions s'est réunie *afin de confronter* les points de vue de la base et de la direction sur les investitures accordées par le P.S. pour les élections. La convention s'est ensuite prononcée sur les cas litigieux. Le P.S. a publié, lundi 25 mai, la liste quasi complète de ses candidats et de ceux, une vingtaine de non socialistes, qu'il soutient.

Le parti socialiste soutiendra ainsi les dix députés radicaux de gauche sortants et quatre autres *candidats du M.R.G.*, *dont* M. François Loncle, ancien membre du bureau national de cette formation, dans la troisième circonscription de l'Eure. Il en fera autant pour deux gaullistes de gauche, à Paris, MM. Jacques Thibau (*15e circonscription*) et Pierre Dabezies (2e circonscription).

Le cas de Mme Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., n'a pas été réglé. La direction du P.S. lui a offert le choix entre quatre circonscriptions. Aucune n'a été réservée aux écologistes. Plusieurs personnalités indépendantes pourraient être investies. C'est le cas de M. Max Gallo, écrivain, qui sera probablement candidat *dans la* première circonscription des Alpes-Maritimes.

Quinze à vingt circonscriptions « gagnables » ont été réservées à des candidates. La convention a d'ailleurs recommandé de façon « pressante » aux membres du gouvernement qui seront candidats de choisir une suppléante femme. Mme Françoise Gaspard, maire *de Dreux*, *se présente dans* la deuxième circonscription de l'Eure-et-Loir ; Mme Christiane Mora dans la troisième de l'Indre-et-Loire ; Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives, dans la troisième de la Gironde ; Mme Nicole Questiaux, *ministre de la solidarité* nationale, dans la treizième circonscription de Paris, où elle affrontera Mme Gisèle Moreau, député sortant, membre du secrétariat du comité central du P.C.F.

Les représentants du courant animé par M. Rocard ont vu dans la désignation de certaines *candidates une manière détournée* d'éliminer les candidats qu'ils soutenaient. C'est le cas de la première circonscription des Pyrénées-Orientales et de la deuxième des Pyrénées-Atlantiques.

Onze membres du gouvernement sur quarante-trois ne seront pas candidats. Il s'agit de *M. Michel Jobert*, de Mme Yvette Roudy, de MM. Claude Cheysson, Jacques Delors, André Henry, Jack Lang, de Mme Georgina Dufoix, de M. Alain Bombard et des trois sénateurs, MM. Roger Quilliot, Raymond Courrière, Marcel Debarge.

Les quelques cas litigieux qui restent en suspens devaient être *examinés à nouveau lundi par* la commission des résolutions et tranchés en dernier ressort par le bureau exécutif, mercredi 27 mai. M. Claude Germon, membre du bureau exécutif est de ceux-là. Il souhaite se représenter dans la troisième circonscription de l'Essonne, dont le député est M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F. Les militants locaux lui préfèrent un candidat du CERES qui aurait un suppléant rocardier.

Dans plusieurs circonscriptions, de nouveaux votes sont demandés aux sections. C'est notamment le cas de la première et de la sixième du Morbihan, où les candidats désignés par la base n'obtiennent pas l'agrément de la direction, car ils ont parrainé la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle.

Les membres de la convention se sont séparés après avoir adopté un *texte dans* lequel ils mandatent le bureau exécutif pour engager, *« sur la base des propositions que François Mitterrand a fait approuver par le pays (...), des négociations en vue de conclure des accords politiques avec tous ceux qui ont pris leur part à la victoire »*.

« Vide, désespérément vide... »

« Oh ! encore un ministre ! Bonjour, monsieur le ministre » : on s'est donné du *« cher ministre »* long comme le bras, dimanche, au troisième sous-sol de l'Assemblée nationale où le P.S. a réuni sa convention. C'était un peu pour rire et pour se prémunir, par l'humour, contre le phénomène de la tête qui enfle. Pour se convaincre aussi de la réalité de l'événement. Le pouvoir, après tant d'années d'opposition, cela ne vous pénètre pas d'un coup dans le crâne. Il y faut du temps.

M. Jean Le Garrec, l'un des douze secrétaires d'Etat, ces « culs de jatte » du gouvernement, *détourne* encore *les yeux* afin de chercher, derrière lui, à qui s'adressent les *« Félicitations monsieur le ministre »* qui saluent son passage. M. Henri Emmanuelli (DOM-TOM) a dû se *pincer pour y croire*. Vendredi soir, une demi-heure après l'annonce, à la télévision, de la *composition du gouvernement*, il était en quête de l'adresse, dont il n'avait pas la moindre *idée, de son secrétariat* d'Etat. Il y est allé samedi afin de prendre, comme la plupart de ses collègues, possession des lieux.

Qu'ont-ils vu ? *« Des bureaux désespérément déserts et des tiroirs vides »* dit-il. Pas grand-chose de plus chez M. Marcel Debarge (*formation* professionnelle), qui a cherché, en vain, une feuille de papier, mais a *trouvé un trou de 300 millions* de francs dans le budget et un coffre magnifique dont les *fonctionnaires* ont oublié la combinaison. Des *« locaux dégueulasses »* pour M. André Labarrère, *ministre chargé des* relations avec le Parlement, ceux de l'ancien secrétariat d'Etat aux industries agro-alimentaires. M. Michel Rocard, ministre d'Etat (plan et aménagement du territoire), a vu *« des canards blancs »* dans le parc de l'hôtel de Castries. Pas moyen d'aller observer de plus près ces animaux fantastiques. La comtesse qui occupe le premier étage — *« elle a quatre-vingt-deux ans mais elle est en béton armé »* — interdit au ministre l'accès du jardin.

La Rue de Rivoli, ce n'est pas mal non plus. Ebloui par la visite, M. Laurent Fabius (budget) a cependant été déçu par le coffre ministériel : *« Il est beau, on m'a donné une belle clé, mais il est vide. »*

M. François Autain, secrétaire *d'Etat chargé de la sécurité* sociale, lui, n'a rien vu du tout. Dimanche, il était encore sans *domicile fixe*, et *il s'impatientait* : *« Je voudrais qu'on me trouve un local. »*

M. Fabius a réuni ses directeurs dès samedi, afin de remettre en marche *« la machine complètement en panne depuis plusieurs mois »* et de préparer le projet de budget de 1982. *Les autres aussi se mettent au* travail. Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, *qui a pris ses nouvelles fonctions* à bras-le-corps dès samedi soir en remettant, très à l'aise, *le bouclier de Brennus aux* quinze « balèzes » de Béziers vainqueurs de la finale du *championnat de France de rugby*, compte supprimer sans trop attendre la vignette moto. M. Au*tain veut faire disparaître* immédiatement le ticket modérateur. M. Debarge souhaite réunir les *organisations* syndicales, mercredi 27 mai ou, au plus tard, la semaine prochaine.

Et l'Elysée, c'est chouette ? M. Jean Glavany, trente-deux ans, chef de cabinet de M. Mitterrand, *blue-jean délavé et maillot* rayé, fait la moue. *« Dégueulasse »*, laisse-t-il tomber. *Le chef de cabinet a pris ses quartiers*, provisoirement, dans le bureau qu'occupait M. Jean Riolacci, *chargé de mission auprès* de M. Giscard d'Estaing : *« Les murs sont « cradingues » et, même quand il fait plein soleil, il faut allumer la lumière. »* Il a trouvé l'Elysée *« vide, désespérément vide »*, mais, dit-il, *« c'est mieux comme ça. Comme dirait Mitterrand, ça nous fait plus de place pour ranger nos affaires dans les placards »*.

Les débats de la convention nationale n'en finissent pas. M. Louis Mexandeau, ministre *des P.T.T.*, pris par d'autres *occupations*, file. Il cherche un taxi. Pas de taxi. *« Allez, je prends le métro ! »* Et en seconde classe, s'il vous plaît ! — J.-Y. L.

Le P.S. attend un « engagement clair » des communistes

(Suite de la première page.)

Cette volonté de rééquilibrage — qui devrait jouer au profit du Parlement sans que le chef de l'Etat renonce à exercer la *« plénitude »* de ses compétences — a sans doute été abordée au cours des entretiens que le chef de l'Etat a accordés non seulement à M. Marchais, mais aussi à MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet.

Dès le 31 mars, à l'émission « Le grand débat » de TF 1, M. Mitterrand avait indiqué que, aussitôt en fonction, il ferait procéder à un bilan de la gestion de son prédécesseur, avant d'engager des consultations et de prendre des décisions.

Le bilan est en cours d'élaboration : il devrait permettre au gouvernement de faire comprendre à l'opinion que tout n'est pas possible tout de *suite*. *« Nous construirons le changement avec réalisme »*, a dit M. Pierre Mauroy à Lille.

Les consultations se sont ouvertes lundi matin : avant d'être élu, M. Mitterrand leur avait notamment assigné pour objectif de faire connaître *« quelles sont ses intentions »*. Enfin, les premières décisions seront prises dès mercredi 27 mai, à l'occasion du *premier conseil* des ministres du septennat.

Dans l'une et l'autre phase, le président donne l'impulsion, le gouvernement et le parti socialiste agissent et mettent en œuvre ensuite. Ainsi la *« bonne manière »*, selon l'expression de M. Jospin, faite à M. Georges Marchais devrait faciliter le *climat* des négociations qui doivent s'ouvrir dès mercredi entre le P.S. et le P.C.F.

Recevant le premier secrétaire du P.S. après avoir reçu le secrétaire général du P.C.F., le président de la République sera en *mesure d'apprécier l'état des relations* entre les deux principales composantes de la gauche ainsi que ce qu'il est possible d'attendre des discussions qui vont s'ouvrir.

A cet égard, les socialistes font *montre d'un certain optimisme* : ils estiment que l'attitude récente de la direction communiste laisse penser que celle-ci abordera la négociation dans un esprit conciliant. Ils considèrent surtout que le P.C. n'est pas en mesure de *contester les options* du P.S. Aussi, devant la convention nationale de ce parti, M. Lionel Jospin a-t-il maintenu assez haut la barre des conditions qu'il pose à la conclusion d'un accord politique : celles-ci concernent la politique *intérieure* (*libertés, rythme* des transformations de la société française) et la politique extérieure (Pologne, Afghanistan, missiles SS 20 soviétiques) ; le P.S. demandera également au P.C. de souscrire *« un engagement clair de solidarité gouvernementale »* et de renoncer *« aux campagnes antisocialistes »*.

La *fermeté des socialistes*, sur le fond, conduit à considérer, à l'instar de M. Jospin, que la conclusion d'un accord sera *« difficile »*. Mais elle n'est pas impossible.

La difficulté vient de ce que, comme l'a noté M. Jean Poperen, *« on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé depuis septembre 1977 »*, c'est-à-dire depuis la rupture de l'union de la gauche. Dès lors, plusieurs hypothèses *peuvent être envisagées*. Les négociations P.C.-P.S. peuvent échouer : les deux partis rechercheront alors un *accord électoral*. Dans ce cas de figure, M. Jospin a souhaité la conclusion d'un *« bon accord de désistement »* entre les deux tours du scrutin législatif.

Les discussions peuvent réussir : la voie serait alors ouverte à une participation communiste au gouvernement.

Enfin, les *deux partis peuvent* être conduits à dresser le constat de leurs points d'accord, et de leurs points de désaccord, en matière internationale notamment.

Quelle que soit l'hypothèse que l'on retient, deux *constats* peuvent être dressés. En premier lieu, accord politique et accord électoral sont liés : la conclusion du premier faciliterait, sans nul doute, quelques gestes de bonne volonté, quelques « cadeaux » en direction de certains *leaders* ou *sortants* communistes, entre les deux tours de scrutin. En second lieu, l'intérêt du P.S. et du chef de l'Etat paraît être d'impliquer le P.C., si peu que ce soit, dans une expérience gouvernementale, afin *d'éviter que ne se constitue une « opposition de gauche »* au chef de l'Etat.

Pourquoi, dès lors, ne pas chercher à concéder aux communistes une part, même modeste, dans le gouvernement, en faisant une *place à des techniciens membres* du P.C.F. et non à des *« politiques »* ?

En cette matière délicate, il faut se souvenir que la stratégie de M. Mitterrand a toujours été de placer la direction communiste devant l'alternative suivante : soit prendre le risque de payer le prix de la désunion, soit s'incliner.

Après avoir payé un lourd tribut le 26 avril, le P.C. ne semble guère avoir le choix. Dans l'im*médiat*, les *socialistes ne veulent* pas favoriser un quelconque *« syndicat des sortants »*. Chacun ira à la bataille du premier tour, partout, sous ses propres couleurs. Le verdict des urnes commandera l'attitude du président de la République, qui, seul, peut tirer les conclusions des négociations que M. Jospin conduira au nom du P.S. avec le P.C. Dans l'intervalle, le thème de la campagne socialiste sera simple : *« Donner au nouveau président les moyens de son action et de sa politique. »*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La place des femmes

SIX ÉGALE SIX

Le gouvernement de M. Mauroy compte six femmes (quatre ministres et deux secrétaires d'Etat). Ce nombre avait déjà été atteint par le *gouvernement* de M. Barre qui, du 10 janvier 1978 au 3 avril 1978, avait compté deux femmes ministres (Mmes Simone Veil et Alice Saunier-Seïté) et quatre femmes secrétaires d'Etat (Mmes Christiane Scrivener, Hélène Missoffe, Monique Pelletier et Nicole Pasquier) sur un total de quarante et une personnes.

Avant la constitution du gouvernement de M. Mauroy, il y avait eu quatre femmes ministres en France : Mmes Germaine Poinso-Chapuis, ministre de la santé (cabinet Robert Schuman, 24 novembre 1947-19 juillet 1948) ; Veil, ministre de la santé (gouvernements de MM. Chirac et Barre, 28 mai 1974-4 juillet 1979) ; Saunier-Seïté, ministre des universités (gouvernement de M. Barre, du 10 janvier 1978 au 11 mai 1981) et Pelletier, ministre de la condition féminine (du 11 septembre 1978 au 4 mars 1981).

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

DOUBS : Grand-Charmont (1er tour).

Inscr., 3 516 ; vot., 1 613 ; suffr. expr., 1 540. MM. René Ferreux, sans étiq., 1 539 voix, ELU ; André Fernette, P.S., 1.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Marcel Dubois, div. g. M. Ferreux, *qui a été maire de cette commune* de 1959 à 1965, était le seul à avoir fait acte de candidature.

En mars 1977, huit candidats de la liste socialiste avaient été élus au premier tour. Au second tour, les dix candidats centristes et divers gauche et les cinq communistes qui se présentaient sur la liste conduite par Marcel Dubois, avaient enlevé les quinze sièges à pourvoir.]

LOIRE : Saint-Galmier (1er tour).

Inscr., 2 267 ; vot., *1 064* ; *suffr.* expr., 967. MM. Joseph Jacquemet et Antoine Jacquier (sans *étiq.*), présentés par le conseil municipal, 843 et 835 voix, ELUS.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Maurice André, sans étiq., et celui antérieur d'un conseiller, Georges Bert-Marcaz, sans étiq. Le conseil municipal est composé d'élus modérés et sans étiquette.]

LOIRE-ATLANTIQUE : Nort-sur-Erdre (1er tour).

Inscr., 3 371 ; suffr. expr., 2 347. Liste du P.S. entre 751 et 882 voix ; *liste modérée, conduite* par M. Briot, conseiller général indépendant, entre 676 et 1 010 ; liste *modérée, soutenue* par le conseil municipal, entre 608 et 729. *Il y a ballottage pour les quatre sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Joseph Richard (mod. maj.). Les trois autres sièges à pourvoir étaient détenus par un conseiller municipal décédé et deux qui ont donné leur démission.]

هكذا من الأصل

pour la nouvelle

Au «Club de la presse» d'Europe 1

M. Lecanuet : le scrutin majoritaire m'oblige à des alliances

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., qui était, dimanche 24 mai, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a fait valoir que la place des centristes est actuellement dans l'opposition, et a refusé de se placer *« dans l'hypothèse où les socialistes et les communistes ne seraient plus unis »*. Il a souligné : *« Devant le danger que représente l'éventualité d'une majorité socialiste et communiste, mon devoir est de faire front, d'oublier les querelles, les erreurs des uns et des autres, d'être un homme d'union (...). Ce sont les contraintes du scrutin majoritaire. »*

Le président de l'U.D.F. a estimé que, si M. Mitterrand *« avait voulu dégager les liens qui le lient avec le P.C. »*, il aurait pu poser au Parlement *« la question de savoir comment il souhaitait que l'Assemblée nationale aille devant les électeurs »*. Il faisait ainsi allusion à une modification de la loi électorale. Il a ajouté : *« Nous avons été partisans du système majoritaire aussi longtemps que nous avons eu la majorité. J'ai lu le programme socialiste, les socialistes sont partisans de la proportionnelle, en théorie. »*

M. Lecanuet a ensuite affirmé : *« Ce n'est pas moi qui coupe la France en deux. Toute ma vie politique s'est inspirée d'un combat pour essayer de dépasser cette division des Français. C'est le mode de scrutin présidentiel et, maintenant, le mode de scrutin pour la désignation des députés. La voilà la coupure ! Pourquoi les socialistes sont-ils obligés de s'allier aux communistes ? Pour être élus ! Et pourquoi sommes-nous, nous centristes, obligés à des alliances ? Parce que, sans alliances, nous n'aurions pas d'élus et, sans élus, pas de présence dans les assemblées. Sans présence dans les assemblées, aucune possibilité de faire passer notre courant de pensée. »*

Le président de l'U.D.F. a toutefois exclu l'idée d'une réforme de la Constitution en ce qui concerne l'élection présidentielle. Il a ajouté : *« Je ne construis pas le centre avec M. Chirac (...). Il y a un scrutin majoritaire qui m'oblige à des alliances pour ne pas abandonner le pays à la prédominance absolue et sans frein des socialistes et des communistes. Le même problème se pose aux socialistes dans leurs rapports avec les communistes. »*

« Si, comme je l'espère, a-t-il poursuivi, *nous gagnons les élections, pour éviter que le pays ne glisse totalement du côté des excès du programme socialiste et communiste, nous aurons à tenir compte d'un certain nombre de changements que la France a exprimés en choisissant un nouveau président ; comme ce nouveau président aura à tenir compte des orientations que nous représentons pour le maintien d'une société de liberté et de responsabilité. Il faudra qu'un accord se fasse ; il se fera par la force des choses. »*

A propos de M. Giscard d'Estaing, M. Lecanuet a noté : *« Je souhaite que (...), tout en prenant du recul, [il] reste présent dans la vie politique française, nous donne ses conseils. Et il lui appartiendra, le moment voulu, s'il le désire, de manifester sa présence devant les Français (...) »* A propos de l'éventualité d'une candidature de l'ancien président aux élections législatives, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme (où son ancien suppléant, M. Morellon (U.D.F.) ne se représente pas), M. Lecanuet a affirmé : *« Je n'ai pas à prêter mes intentions ou mes désirs aux décisions de l'ancien président de la République. C'est à lui de se déterminer. »*

M. Lecanuet a ensuite évoqué les questions économiques, indiquant que ce serait le thème dominant de la campagne électorale. Il a déclaré sur ce point : *« Je considère que la majorité présidentielle a fait rêver le pays en distribuant des promesses qu'elle ne pourra pas tenir, et nous voyons déjà les effets néfastes de son action sur l'état du franc (...), le dollar est à 5,60 F (...), la facture du pétrole, qui était de 130 milliards de francs, va, vers la fin de l'année 1981, monter à 200 milliards (...), les prêts qui sont accordés par la Banque de France sont passés de 12,5 % environ à 22 %, ce qui est un record extraordinaire (...), vous rétablissez le contrôle des changes, vous commencez à fermer les frontières en limitant l'achat des valeurs étrangères. Bref, on voit en quelques jours apparaître — ce que je déplore, ne croyez pas que je m'en réjouisse .. les conséquences de l'application du programme socialiste. Et, naturellement, il se crée une détérioration extrêmement grave de la situation monétaire, de la valeur du franc, avec toutes les conséquences que cela va entraîner. »*

Pour sa campagne électorale, M. Dassault (R.P.R.) (se) dépense sans compter...

De notre correspondant

Beauvais. — Pour lancer sa campagne électorale, M. Marcel Dassault (quatre-vingt-neuf ans), député sortant (R.P.R.) de la première circonscription de l'Oise, a convié les cent soixante-neuf maires de sa circonscription, les conseillers généraux, les députés et sénateurs du département, ainsi que quelques amis, à participer à un banquet à Breteuil (Oise), samedi 23 mai.

Après la langouste, le jambon en croûte et le médaillon de foie gras avec champagne à discrétion, les deux cent vingt convives ont entendu, de la bouche du doyen de l'Assemblée sortante, de vives critiques de l'action passée du gouvernement, qui a eu le tort de ne pas suivre les propositions faites par M. Dassault dans son discours, prononcé lors de la séance inaugurale de la législature, le lundi 3 avril 1978. *« J'avais proposé l'organisation d'une exposition universelle, la construction de robots pour l'industrie automobile et le développement des fabrications que nous importons aujourd'hui de l'étranger, comme la photographie, les velours, le mobilier à bon marché. Je préconisais que l'Etat fasse un grand emprunt et qu'il prête de l'argent à ceux qui veulent faire quelque chose »*, a notamment déclaré le député de l'Oise.

« Si je suis de nouveau appelé à l'Assemblée nationale, je dirai que le prix des denrées agricoles et alimentaires est nettement insuffisant, et que, pour reprendre l'expression de M. Marchais, "c'est un scandale !" », a-t-il ajouté.

La salle, composée en grande majorité d'agriculteurs, applaudit à tout rompre. Après une remise de décorations, un encouragement à M. Delors, ministre de l'économie et des finances, une tournée supplémentaire de champagne et une *Marseillaise* bien sentie, M. Jean Natali, sénateur (R.P.R.) de l'Oise, conseiller politique de M. Dassault, avertissait : *« Vous saurez voter pour M. Dassault, car vous connaissez sa bonté, ses qualités de cœur et son génie qui ont fait connaître son nom au-delà des frontières nationales. »*

Pour l'heure, M. Dassault a commencé à distribuer ses subventions aux communes et aux associations qui ont fait appel à lui. Plusieurs maires ont demandé au service départemental de l'équipement de préparer des projets susceptibles d'être « aidés » par le député. Ce dernier, en 1978, avait lancé une campagne en *faveur des « petites églises »*. Depuis, une centaine d'édifices cultuels ont été restaurés grâce à son aide, qui, à chaque fois, représente environ un tiers du devis.

Si certains maires ont, pendant un temps, par simple morale politique, refusé de solliciter l'aide du célèbre constructeur d'avions, ils se sont attiré tant de reproches au sein de leur conseil municipal ou parmi leurs administrés, qui n'avaient pas tant de scrupules, qu'ils ont dû aussi se rallier au « système Dassault ».

Ce qui conduit le maire de Beauvais, M. Amsallem, candidat du P.S., à dire qu'une fois de plus *« la campagne électorale ne sera pas saine »*.

MAURICE LUBATTI.

L'INSCRIPTION DES JEUNES ÉLECTEURS

Le ministère de l'intérieur rappelle que les jeunes qui ont atteint ou qui atteindront l'âge de dix-huit ans entre les 1er janvier et 13 juin, pourront se faire inscrire sur les listes électorales, sur décision de l'autorité judiciaire. Les demandes, accompagnées des justifications nécessaires, pourront être déposées jusqu'au jeudi 4 juin dans les mairies qui les transmettront aux tribunaux d'instance compétents.

Ces justifications consistent en une preuve de l'identité du demandeur (livret militaire ou livret de famille, carte nationale d'identité, permis de conduire...), ainsi qu'une preuve de l'attache avec la circonscription du bureau de vote.

● *Le Comité des Eglises auprès des travailleurs migrants*, centre œcuménique et comité européen de lutte contre le racisme, ayant son siège à Bruxelles, vient d'adresser un message de félicitations au président de la République. Rappelant que M. François Mitterrand avait manifesté son soutien aux grévistes de la faim de Lyon, le comité lui présente ses vœux *« pour une France respectueuse des droits acquis par ces hommes, ces femmes, ces enfants venus vivre et travailler (...) pour le bien-être de tous »*.

Les candidatures de l'Union

Nous publions ci-dessous la liste des candidats U.D.F. et R.P.R. investis par l'Union pour la nouvelle majorité (le Monde *daté 24-25 mai). Le cas de la troisième circonscription du Cher (où M. Maurice Papon, R.P.R., avait été élu en 1978), celui de la deuxième de la Corrèze (où M. Jean Charbonnel avait été candidat sans succès en 1978) et celui de la deuxième des Hauts-de-Seine (dont le sortant est M. Georges Tranchant, R.P.R., qui en 1978 avait devancé dans le cadre d'une primaire le candidat U.D.F., Mme Mylena Nokovitch) n'ont pas été réglés. Quand le nom d'un candidat est suivi de la mention anc. dép. ou a.d., cela signifie qu'il avait été élu en mars 1978 et avait perdu son mandat en devenant membre du gouvernement.*

La précision d.s. ou dép. sort. indique que ce sont les députés sortants qui sollicitent le renouvellement de leur mandat. Pour les grandes villes, nous avons précisé par m. si les candidats étaient également les maires.

AIN

1re (Bourg) : *M. Jacques Boyon*, R.P.R., d.s. ; 2e (Belley, Nantua) : *M. Charles Millon*, U.D.F., d.s. ; 3e (Ambérieu) : *MM. Pierre Deplanche* R.P.R., *et Jean Vial*, U.D.F.

AISNE

1re (Laon) : *MM. Jean-Claude Lamant*, R.P.R., *et François Lesein*, U.D.F. ; 2e (Saint-Quentin) : *MM. Lucien Bochard*, U.D.F., *et Vincent Savelli*, R.P.R. ; 3e (Vervins) : *M. Louis Hennebelle* ; 4e (La Fère) : *M. Jacques de Brosse*, R.P.R. ; 5e (Soissons, Château-Thierry) : *M. André Rossi*, U.D.F., d.s., m. de Château-Thierry.

ALLIER

1re (Moulins) : *M. Hector Rolland*, R.P.R., d.s., m. de Moulins ; 2e (Montluçon) : *M. Guy Rossi*, U.D.F. ; 3e (Gannat) : *M. René Maeder*, R.P.R. ; 4e (Vichy) : *M. Gabriel Peronnet*, U.D.F., d.s., m. de Vichy.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1re (Digne) : *M. Henri Savornin*, R.P.R. ; 2e (Manosque) : *M. Jean Cabanne*, U.D.F.

HAUTES-ALPES

1re (Gap) : *M. Pierre Bernard-Reymond*, U.D.F., a. d. ; 2e (Briançon) : *M. Paul Dijoud*, U.D.F., a.d., m. de Briançon.

ALPES-MARITIMES

1re (Nice I, II, III) : *M. Charles Ehrmann*, U.D.F., d.s. ; 2e (Nice IV, V) : *M. Jacques Medecin*, U.D.F., d.s., m. de Nice ; 3e (Nice VI, Puget) : *M. Fernand Icart*, U.D.F., d.s. ; 4e (Menton) : *M. Emmanuel Aubert*, R.P.R., d.s. ; 5e (Cannes) : *Mme Louise Moreau*, U.D.F., d.s. ; 6e (Grasse) : *M. Pierre Sauvaigo*, R.P.R., d.s.

ARDECHE

1re (Privas) : *MM. Jean-Louis Chirouze*, R.P.R., *et Jean-François Michel*, U.D.F. 2e (Tournon) : *M. Régis Perbet*, R.P.R., d.s. ; 3e (Aubenas) : *M. Albert Liogier*, R.P.R., d.s.

ARDENNES

1re (Mézières, Rethel) : *MM. Hilaire Flandre*, R.P.R., *et Vuibert*, U.D.F. ; 2e (Charleville, Rocroi) : *MM Philippe Lemaire*, R.P.R., *et un candidat* U.D.F. ; 3e (Sedan) : *M. Jacques Sourdille*, R.P.R., d.s.

ARIEGE

1re (Foix, Aix) : *M. Jacques Llorca*, R.P.R. ; 2e (Pamiers, Saint Girons) : *M. Daniel Laurent* U.D.F.

AUBE

1re (Troyes I, Bar-sur-Aube) : *M. Pierre Micaux*, U.D.F., d.s. ; 2e (Troyes III, Bar-sur-Seine) : *M. Robert Galley*, R.P.R., sén., m. de Troyes ; 3e (Troyes II, Nogent-sur-Seine) : *M. Paul Granet*, U.D.F., d.s.

AUDE

1re (Carcassonne) : *Mme Nicole Berlou*, U.D.F., *et M. Raymond Chesa*, R.P.R. ; 2e (Narbonne) : *M. Cabirol*, R.P.R., *et un candidat* U.D.F. ; 3e (Castelnaudary) : *M. Jean-Pierre Cassabel*, R.P.R., m. de Castelnaudary, *et un candidat* U.D.F.

AVEYRON

1re (Rodez) : *M. Jean Briane*, U.D.F., d.s. ; 2e (Villefranche) : *MM Bouyou*, U.D.F., *et Michel Lombard*, R.P.R. ; 3e (Millau) : *M. Jacques Godfrain* R.P.R., d.s.

BOUCHES-DU-RHONE

1re (Marseille Ier et partie VIe) : *un candidat* R.P.R. ; 2e (Marseille VIIIe, IXe et partie VIe) : *M. Jean-Claude Gaudin*, U.D.F., d.s. ; 3e (Marseille IIe et VIIe) : *M. Robert Vilant*, U.D.F. ; 4e (Marseille XIVe XVe et XVIe) : *M. Charles Prunet*, R.P.R. ; 5e Marseille Ve et Xe) : *M. Robert Gardeil*, U.D.F. ; 6e (Marseille XIe, Aubagne) ; *MM. Michel Fabregoules*, R.P.R., *et Bernard Jacquier*, U.D.F. ; 7e (Marseille IIIe et partie IVe) : *M. Francis Cousinier*, U.D.F. ; 8e (Marseille XIIe, XIIIe et partie IVe) : *M Jean Chelini*, U.D.F., *et M. Pierre Payan*, R.P.R. ; 9e (Aix) : *MM. Yves Destrem*, R.P.R., *et Alain Joissains*, U.D.F., m. d'Aix-en-Provence ; 10e (Salon) : *M. Bertrand Munier*, U.D.F. ; 11e (Arles) : *M Gérard Jouve*, R.P.R.

CALVADOS

1re (Caen) : *M. Lucien Nelle*, R.P.R. ; 2e (Lisieux II, Falaise) : *M André Fanton*, R.P.R. ; 3e (Lisieux I, Pont-L'Evêque : *M. Michel d'Ornano*, U.D.F., a. d. ; 4e (Bayeux) : *M François d'Harcourt*, U.D.F., d.s. ; 5e (Vire) : *M. Olivier Stirn*, U.D.F., a.d., m. de Vire.

CANTAL

1re (Aurillac) : *Un candidat* R.P.R. *et M Maurs*, div maj., sort. U.D.F. ; 2e (Saint-Flour, Mauriac) : *M Pierre Raynal*, R.P.R., d.s.

CHARENTE

1re (Angoulême) : *M. Gérard Montassier*, U.D.F. ; 2e (Cognac) : *M. Francis Hardy*, R.P.R., d.s. ; 3e (Confolens) : *MM. Daniel Lacroix*, R.P.R., *et Pierre Mourier*, U.D.F.

CHARENTE-MARITIME

1re (La Rochelle) : *M François Blaizot*, U.D.F. ; 2e (Rochefort) : *M. Jean-Guy Branger*, d.s. ; 3e (Saint-Jean-d'Angély) : *MM. François Haut*, U.D.F., *et Ivan de Limur*, R.P.R. ; 4e (Jonzac, Saintes) : *M Bruno Albert*, R.P.R., *et un candidat* U.D.F. ; 5e (Royan) : *M. Jean de Lipkowski*, R.P.R., d.s.

CHER

1re (Bourges) : *M. Jean-François Deniau*, U.D.F., a.d. ; 2e (Vierzon) : *M. Jean Boinvilliers*, R.P.R., d.s. ; 3e (Saint-Amand) : *en suspens*.

CORREZE

1re (Tulle) : *M. Jean-Pierre Bechter* R.P.R., d.s. ; 2e (Brive) : *en suspens* ; 3e (Ussel) : *M. Jacques Chirac*, R.P.R., d.s., m. de Paris.

CORSE DU SUD

1re (Ajaccio) : *MM. Jean Bozzi* R.P.R., d.s., *et José Rossi*, U.D.F. ; 2e (Sartène) : *M Jean-Paul de Rocca Serra*, R.P.R., d.s.

HAUTE-CORSE

1re (Bastia) : *M. Pierre-Paul Giacomi*, R.P.R., d.s. ; 2e (Corte, Calvi) : *M. Pierre Pasquini*, R.P.R., d.s.

COTE-D'OR

1re (Dijon ouest et sud) : *M. Robert Poujade*, R.P.R. d.s., m. de Dijon ; 2e (Dijon est et nord) : *M. Henry Berger*, R.P.R., d.s. ; 3e (Beaune) : *M. Jean-Philippe Lecat*, a. dép. ; 4e (Montbard) : *M. Gilbert Mathieu*, U.D.F., d.s.

COTES-DU-NORD

1re (Saint-Brieuc) : *M. Sébastien Couepel*, U.D.F., d.s. ; 2e (Dinan) : *M. René Benoit*, U.D.F., d.s. ; 3e (Loudéac) : *M Michel Denieul*, R.P.R. ; 4e (Guingamp) : *MM Pierre Kervella*, R.P.R. *et Pierre Pasquiou*, U.D.F. ; 5e (Lannion) : *un candidat* R.P.R. *et un candidat* U.D.F.

CREUSE

1re (Guéret) : *M. Jean-Claude Pasty*, R.P.R., d.s. ; 2e (Aubusson) : *MM. Bernard de Froment*, R.P.R. *et Joël Rose*, U.D.F.

DORDOGNE

1re (Périgueux) : *M. Yves Guéna*, R.P.R., d.s. ; 2e (Bergerac) : *Un candidat* R.P.R. *et M. Elie Marty*, U.D.F. ; 3e (Nontron) : *MM. Pierre Beylot*, R.P.R., *et Pierre Rocher* U.D.F. ; 4e (Sarlat) : *MM. Jean-Jacques de Peretti*, R.P.R. *et Jean-Dominique Lassaigne*, U.D.F.

DOUBS

1re (Besançon) : *M. Raymond Tourrain*, R.P.R., d.s. ; 2e (Montbéliard) : *un candidat* U.D.F. *et M. Jean Rosselot*, R.P.R. ; 3e (Pontarlier) : *M. Roland Vuillaume*, R.P.R., d.s.

DROME

1re (Valence, Die) : *MM. Jacques Dacquine*, R.P.R. *et Jacques Estour*, U.D.F. ; 2e (Nyons, Montélimar) : *M Jean Volvey*, R.P.R. ; 3e (Romans) *Mme Josette Brun-Villermet*, R.P.R. *et M. Paul Durand*, U.D.F.

ESSONNE

1re (Corbeil-Essonne) : *M. Serge Dassault*, U.D.F. ; 2e (Arpajon-Evry) : *un candidat* U.D.F. *et M. Jean-Jacques Robert*, R.P.R. ; 3e (Longjumeau-Savigny) : *MM. Roland Rebois*, U.D.F., *et Roger Tagand*, R.P.R. ; 4e (Limours-Palaiseau) : *MM. Barthélemy Chiama*, R.P.R., *et Jacques Blot*, U.D.F.

EURE

1re (Evreux) : *M. Pierre Monfrais*, U.D.F., d.s. ; 2e (Bernay) : *MM Ladislas Poniatowski*, U.D.F. *et Pierre Desprez*, R.P.R. ; 3e (Louviers) : *M Philippe Pontet*, U.D.F., d.s. ; 4e (Les Andelys) : *M. Jacques Tailleur*, R.P.R., d.s.

EURE-ET-LOIR

1re (Chartres) : *MM. Jean Legué*, U.D.F., *et Vandenbogarde*, R.P.R. ; 2e (Dreux) : *MM. Yves Cauchon*, U.D.F., *et Martial Taugourdeau*, R.P.R., d.s. ; 3e (Châteaudun, Nogent) : *M. Maurice Dousset*, U.D.F., d.s.

FINISTERE

1re (Quimper) : *M. Alain Gérard*, R.P.R. d.s. ; 2e (Brest) : *M. Eugène Berest*, U.D.F., d.s. ; 3e (Landerneau) : *M. Jean-Louis Goasduff*, R.P.R., d.s. ; 4e (Morlaix) : *M. Jean-Claude Rohel*, U.D.F. ; 5e (Landivisiau) : *MM. Pierre Leroy*, U.D.F., *et Charles Miossec*, R.P.R., d.s. ; 6e (Châteaulin) : *M. Jean Crenn*, R.P.R., d.s. ; 7e (Douarnenez) : *MM. Ambroise Guellec*, U.D.F., *et Guy Guermeur*, R.P.R., d.s. ; 8e (Quimperlé) : *MM Marcel Raoul*, R.P.R., *et Marc Chapuis*, U.D.F.

GARD

1re (Nîmes) : *MM. Antoine Castelnau*, U.D.F., *et Jean-Claude Servan-Schreiber*, R.P.R. ; 2e (Bagnols, Saint-Gilles) *MM Michel Faure*, R.P.R., *et Paul Gache*, U.D.F. ; 3e (Alès, Pont-Saint-Esprit) : *M. Pierre Jalu*, R.P.R. ; 4e (Alès, Le Vigan) : *M. Robert Ruas*, U.D.F.

HAUTE-GARONNE

1re (Toulouse-Nord) : *M. Michel Valdiguie*, U.D.F. ; 2e (Toulouse-Centre) : *M. François Farre*, U.D.F. ; 3e (Toulouse-Sud) : *M André Lacaze*, R.P.R. ; 4e (Toulouse-Ouest) . *MM Richard Juraz*, U.D.F., *et Jean Diebold*, R.P.R. ; 5e (Muret) : *MM Jean-Pierre Hiélard*, R.P.R., *et Michel Rondé-Oustau*, U.D.F. ; 6e (Saint-Gaudens) : *MM Descaillaux*, U.D.F., *et Stroen*, R.P.R.

GERS

1re (Auch) : *M. Henri Thomas*, U.D.F. ; 2e (Condom) : *M. Jean Paget*, R.P.R.

GIRONDE

1re (Bordeaux I) : *M. Jean Valleix*, R.P.R., d.s. ; 2e (Bordeaux III et IV) : *M. Jacques Chaban-Delmas*, R.P.R., d.s., m. de Bordeaux ; 3e (Bordeaux V et VI) : *MM Robert Dussart*, R.P.R. *et Patrick Epron*, U.D.F. ; 4e (Bordeaux VII) : *MM Christophe Lacarin*, U.D.F., *et Joseph Martin*, R.P.R. ; 5e (Lespare, Médoc) : *MM Aymar Achille-Fould*, U.D.F., *et René Pages*, R.P.R. ; 6e (Mérignac) : *MM. André Girault*, U.D.F., *et Robert Sicre*, R.P.R. ; 7e (Arcachon) : *M. Pierre Lataillade*, R.P.R., d.s. ; 8e (Langon) *MM. Jean-Michel Jardry*, U.D.F., *et Bertrand Perret*, R.P.R. ; 9e (Libourne) : *M. Gérard César*, R.P.R. d.s. ; 10e *(Blaye) : Mme Jannick Bergeon*, R.P.R., *et M. David Michelet*, U.D.F.

HAUTS-DE-SEINE

1re (Gennevilliers) : *M. Gérard Ecorcheville*, R.P.R., *et un candidat*, U.D.F. ; 2e (Asnières) : *Mme Mylena Nokovitch*, U.D.F., *et M Georges Tranchant*, R.P.R., d.s ; 3e (Colombes) : *MM Alain Aubert*, R.P.R., *et François Cavaignac*, U.D.F. ; 4e (Clichy, Levallois-Perret) : *MM Jean-Paul Benoit*, U.D.F. *et Patrick Balkany* R.P.R. ; 5e (Courbevoie) : *M. Charles Deprez*, U.D.F., d.s. ; 6e (Neuilly, Puteaux) : *Mme Florence d'Harcourt*, N.I., d.s. ; 7e (Nanterre, Suresnes) : *MM. Richard-Serge Collin*, R.P.R., *et Florent Montillot*, U.D.F. ; 8e (Garches Rueil-Malmaison, Saint-Cloud) : *M. Jacques Baumel*, R.P.R., d.s. ; 9e (Meudon, Sèvres, Vaucresson) : *M. Claude Labbé*, R.P.R., d.s. ; 10e (Boulogne-Billancourt) : *M. Georges Gorse*, R.P.R., d.s. ; 11e (Issy-les-Moulineaux) : *M. André Santini*, U.D.F. ; 12e (Clamart, Sceaux) : *M Jean Fonteneau*, U.D.F., d.s. ; 13e (Antony, Montrouge) : *M. Henri Ginoux*, U.D.F., d.s.

HERAULT

1re (Montpellier, Lunel) : *M. François Delmas*, U.D.F., anc. dep. ; 2e (Lodève, Montpellier III) : *MM. Alain Roqueblave*, U.D.F., *et Paul Navarrane*, R.P.R. ; 3e (Sète) : *MM. Jacques Escarguel*, R.P.R., *et Yves Marchand*, U.D.F. ; 4e (Beziers I, Bédarieux) : *M. Marcel Roques*, U.D.F. ; 5e (Béziers II, Saint-Pons) : *MM. Raymond Couderc*, U.D.F., *et Christian Tessier*, R.P.R.

ILLE-ET-VILAINE

1re (Rennes-Nord, Saint-Aubin) : *M. Jacques Cressard*, R.P.R., d.s. ; 2e (Rennes-Sud, Montfort) : *M. François Le Douarec*, R.P.R., d.s. ; 3e (Vitré) : *M Pierre Méhaignerie*, U.D.F., anc. dép., m de Vitré ; 4e (Redon) : *M. Alain Dadelin*, U.D.F., d.s. ; 5e (Fougères) : *M Michel Cointat*, R.P.R., anc. dép., m. de Fougères ; 6e (Saint-Malo) : *M. Jean Hamelin*, R.P.R., d.s.

INDRE

1re (Châteauroux) : *M. Michel Aurillac*, R.P.R., d.s. ; 2e (Issoudun) : *M. Maurice Tissandier*, U.D.F., ds ; 3e (Le Blanc) : *M. Jean-Paul Mourot*, R.P.R., anc. dép.

INDRE-ET-LOIRE

1re (Tours) : *M. Jean Royer*, m. de Tours, N.I., d.s. ; 2e (Langeais, Château-Renault) : *M Jean Delaneau*, U.D.F., d.s. ; 3e Loches, Amboise) : *M. Jean Castagnou*, R.P.R., d.s. ; 4e (Chinon) : *M. André-Georges Voisin*, R.P.R., d.s.

ISERE

1re (Grenoble-Est) : *M. Guy Cabanel*, U.D.F., d.s. ; 2e (Grenoble-Sud) : *M Alain Carignon*, R.P.R. ; 3e (La Mure) ; *MM Pierre Gimel*, R.P.R. *et Jean-Charles Simiand*, U.D.F. ; 4e (Grenoble Nord, Voiron) : *MM. Michel Hannoun*, R.P.R., *et Jacques Rodet*, U.D.F. ; 5e (Vienne-Nord) . *M Michel Roux*, U.D.F. ; 6e (Vienne-Sud) *MM Christian Abel*, R.P.R. *et Georges Colombier*, U.D.F. ; 7e (La Tour-du-Pin) : *M. Maurice Cattin-Bazin*, U.D.F., d.s.

JURA

1re (Lons-le-Saunier) : *M René Feït*, U.D.F., d.s. ; 2e (Dole) : *M. Gilbert Barbier*, U.D.F., d.s.

LANDES

1re (Mont-de-Marsan) : *MM. Georges de Bremond d'Ars*, U.D.F. *et Charles Haristoy*, R.P.R. ; 2e (Dax) : *MM. Xavier Dejos du Rau*, U.D.F., *et Alain Sallefranque*, R.P.R. ; 3e (Saint-Sever) : *M. Jean-Marie Commenay*, U.D.F.

LOIR-ET-CHER

1re (Blois) : en suspens ; 2e (Romorantin) : *M. Roger Corrèze*, R.P.R., d.s. ; 3e (Vendôme) : *M. Jean Desanlis*, U.D.F., d.s.

LOIRE

1re (Saint-Etienne-Nord) : *M. Michel Durafour*, U.D.F., d.s., *et Mme Martine Victoire*, R.P.R. ; 2e (Saint-Etienne-Sud) : *M. Lucien Neuwirth*, R.P.R., d.s. ; 3e (Rive-de-Gier) : *Un candidat* R.P.R. *et M Yves Lecoq*, U.D.F. ; 4e (Firminy) : *M. Jean-Pierre Perrier*, U.D.F. ; 5e (Roanne) : *MM. Jacques Brossard*, R.P.R., *et Jacques Calmels*, U.D.F. ; 6e (Feurs) : *M. Pascal Clément*, U.D.F., d.s. ; 7e (Montbrison : *M. Henri Bayard*, U.D.F., d.s.

HAUTE-LOIRE

1e (Le Puy-Sud-Est, Yssingeaux) : *M. Jacques Barrot*, U.D.F., anc. dép. ; 2e (Le Puy-Nord-Ouest, Brioude) : *M. Jean Proriol*, U.D.F., d.s.

LOIRE-ATLANTIQUE

1re (Nantes I, II, III) : *MM. Loïc Le Masne*, U.D.F., *et Dominique Pervenche*, R.P.R., d.s. ; 2e (Nantes V, VI, VII) : *MM. Jean-Pierre Bazin*, R.P.R., *et Pierre Cuellle*, U.D.F. ; 3e (Nantes IV) : *M. Benoit Macquet*, R.P.R. ; 4e (Ancenis) : *M. Joseph Maujoüan du Gasset*, U.D.F., d.s. ; 5e (Châteaubriant) : *M. Xavier Hunault*, non-inscrit, d.s. ; 6e (Saint-Nazaire) : *Mme Simon*, U.D.F., *et un candidat* R.P.R. ; 7e (Guérande) : *M. Olivier Guichard*, R.P.R., d.s., m. de La Baule ; 8e (Paimbœuf) : *M. Lucien Richard*, R.P.R., d.s.

LOIRET

1re (Orléans-Sud, Nord-Est) : *M. Jacques Douffiagues*, U.D.F., d.s., m. d'Orléans ; 2e (Orléans-Nord-Ouest, Ouest) : *MM Claude Emonet*, U.D.F., *et Pierre Grard*, R.P.R. ; 3e (Pithiviers) : *Mme Chantal Brunel*, U.D.F., *et M. Jean-Paul Charié*, R.P.R. ; 4e (Montargis) : *M. Xavier Deniau*, R.P.R., d.s.

LOT

1re (Cahors) : *MM. Jacques Aurin*, R.P.R., *et Jean Dravelle*, U.D.F. ; 2e (Figeac) : MM. *Robert Bories*, R.P.R., *et un candidat* U.D.F.

LOT-ET-GARONNE

1re (Agen) : *M. Michel Gonelle*, R.P.R. ; 2e (Marmande) : *M. Jean-Pierre Fourcade*, U.D.F., *sénateur des Hts-de-Seine* ; 3e (Villeneuve-sur-Lot) : *M. Serge Dubois*, U.D.F.

LOZERE

1re (Mende, Florac) : *M. Adrien Durand*, U.D.F. ; 2e (Marvejols) : *M. Jacques Blanc*, U.D.F., d.s.

MAINE-ET-LOIRE

1re (Angers-Nord et Est) : *M. Jean Narquin*, R.P.R., d.s. ; 2e (Angers-Sud) : *M. Jean Foyer*, R.P.R., d.s. ; 3e (Saumur-Nord, Longué) : *M. Edmond Alphandery*, U.D.F., d.s. ; 4e (Saumur-Sud) : *M. Jean Begault*, U.D.F., d.s. ; 5e (Cholet) : *M Maurice Ligot*, U.D.F., d.s. ; 6e (Angers-Ouest, Segré) : *M. René La Combe*, R.P.R., d.s.

MANCHE

1re (Saint-Lô) : *M. Jean-Marie Daillet*, U.D.F., d.s. ; 2e (Avranches) : *M. Emile Bizet*, R.P.R., d.s. ; 3e (Coutances, Granville) : *M. Henri Baudouin*, U.D.F., d.s. ; 4e (Valognes) : *M. Pierre Godefroy*, R.P.R., d.s. ; 5e (Cherbourg) : *M. Jean Vaur*, U.D.F.

هكذا من الامل

pour la nouvelle majorité (U.D.F. et R.P.R.)

MARNE

1re (Reims-I, III) : M. Jean-Louis Schneiter, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 2e Reims-II, IV) : M. Jean Falala, R.P.R., d.s. ; 3e (Châlons) : M. Jean Bernard, R.P.R., d.s., m. de Vitry ; 4e (Epernay) : M. Bernard Stasi, U.D.F.-C.D.S., d.s.

HAUTE-MARNE

1re (Chaumont) : M. Charles Fèvre, U.D.F.-P.R., d.s. ; 2e (Saint-Dizier) : M. Jacques Delong, R.P.R., d.s.

MAYENNE

1re (Laval) : M. François d'Aubert, U.D.F.-P.R., d.s. ; 2e (Château-Gontier) : M. Henri de Gastines, R.P.R., d.s. ; 3e (Mayenne) : M. Roger Lestas, U.D.F.-P.R., d.s.

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re (Nancy-Nord) : M. Roland Moine, R.P.R. ; 2e (Nancy-Ouest) : M. Claude Coulais, U.D.F.-P.R., d.s., m. de Nancy ; 3e (Nancy-Est) : M. André Rossinot, U.D.F.-rad., d.s. ; 4e (Lunéville) : M. René Haby, U.D.F.-P.R., d.s. ; 5e (Toul) : M. Marcel Bigeard, U.D.F., d.s. ; 6e (Briey) : MM. Christian Fiore, U.D.F., et Bernard Cordier, R.P.R. ; 7e (Longwy) : M. Jacques Delitore, R.P.R.

MEUSE

1re (Bar-le-Duc) : M. Gérard Longuet, U.D.F.-P.R., d.s. ; 2e (Verdun) : M. Claude Biwer, U.D.F., d.s.

MORBIHAN

1re (Vannes) : M. Raymond Marcellin, U.D.F., sén., anc. dép. ; 2e (Auray) : M. Christian Bonnet U.D.F.-P.R., anc. dép. ; 3e (Pontivy) : M. Jean-Charles Cavaillé R.P.R., d.s. ; 4e (Ploermel) : M. Loïc Bouvard, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 5e (Lorient) : M. Joseph Kerguéris, U.D.F. ; 6e (Hennebont) : M. Yves Le Gabellec, U.D.F.-C.D.S., d.s.

MOSELLE

1re (Metz-I, II) : M. Denis Jacquat, U.D.F. ; 2e (Metz-III) : M. Jean-Louis Masson, R.P.R., d.s. ; 3e (Thionville - Ouest) : MM. Claude Burens, U.D.F., et Roger Gauthier, R.P.R. ; 4e (Thionville-Est) : M. Henri Ferretti, U.D.F.-P.R., d.s. ; 5e (Saint-Avold) : M. Julien Schvartz, R.P.R., d.s. ; 6e (Forbach) : M. Jean-Eric Bousch, R.P.R., d.s. ; 7e (Sarreguemines) : M. Jean Seitlinger, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 8e (Sarrebourg) : M. Pierre Messmer, R.P.R., d.s.

NIEVRE

1re (Nevers) : M. Jean-Paul Beynet, U.D.F. ; 2e (Cosne) : M. Bernard Bertaud, sans étiq. ; 3e (Château-Chinon) : un candidat R.P.R.

NORD

1re (Lille - Centre et Ouest) : M. Georges Delfosse, U.D.F., d.s. ; 2e (Lille - Sud et Sud - Ouest) : Mme Charlotte Masson, R.P.R., et M. Jean Pierens, U.D.F. ; 3e (Lille - Nord et Nord - Est) : M. Claude Dhinnin, R.P.R., d.s. ; 4e (Lille Est et Sud - Est) : MM. Michel Bonfils, U.D.F., et Eric Vandelinden, R.P.R. ; 5e (Haubourdin) : M. Paul Lequimme U.D.F. ; 6e (Seclin) : MM. Alain Marliot, R.P.R., et Jean-Claude Droupsy, U.D.F. ; 7e (Roubaix - Est) : M. Xavier Delerue, U.D.F. ; 8e (Roubaix-Nord et Ouest) : MM. Michel Baudry, U.D.F., et Alain Rameau, R.P.R. ; 9e (Tourcoing-Nord, Est et Sud) : M. Serge Charles, R.P.R., d.s. ; 10e (Armentières) : M. Jacques Houssin, R.P.R. ; 11e (Dunkerque) : M. Louis Deverdt, U.D.F. ; 12e (Bourbourg) : M. Maurice Cornette, R.P.R., d.s. ; 13e (Hazebrouck) : M. Maurice Sergheraert, d.s., non-inscrit ; 14e (Douai-Nord et Ouest) : MM. Jacques Vernier, sans étiq. et Louis Bouan, U.D.F. ; 15e (Douai-Sud) : MM. Michel Bardier, U.D.F., et Emile Messager, R.P.R. ; 16e (Cambrai) : M. Jacques Legendre, R.P.R., anc. dép. ; 17e (Le Coteau) : M. Jean Durieux, U.D.F. ; 18e (Valenciennes-Est) : M. Olivier Marlière, R.P.R. ; 19e (Saint-Amand) : M. Georges Petenatti, U.D.F. ; 20e (Denain) : M. Julien Huart, R.P.R. ; 31e (Avesnes) : M. Christian Lefebvre, R.P.R., et un candidat U.D.F. ; 22e (Maubeuge) : un candidat U.D.F. et M. Jean-Michel Vanecter, R.P.R. ; 23e (Le Quesnoy) : MM. Jacques Bran, U.D.F., et Raymond Delhaye, R.P.R.

OISE

1re (Beauvais Nord - Est) : M. Marcel Dassault, R.P.R., d.s. ; 2e (Compiègne, Noyon) : MM. François-Michel Gonnot, U.D.F., et Philippe Marini, R.P.R. ; 3e (Clermont, Crépy) : MM. Jean-Marc Simon, R.P.R., et Jean-Michel Sinet, U.D.F. ; 4e (Senlis, Creil) : M. Arthur Dehaine, R.P.R., d.s., maire de Senlis ; 5e (Beauvais Sud-Ouest, Méru) : M. Jean-François Mancel, R.P.R., d.s.

ORNE

1re (Alençon, Domfront) : M. Daniel Goulet, R.P.R., d.s. ; 2 (Mortagne L'Aigle) : M. Francis Geng, U.D.F., d.s. ; 3e (Argentan, Flers) : MM. Hubert Bassot, U.D.F., d.s., et Jacques Lasne, R.P.R.

PARIS

1re (1er et IVe arr.) : M. Pierre-Charles Krieg, R.P.R., d.s. ; 2e (IIe et IIIe arr.) : M. Jacques Dominati, U.D.F.-P.R., anc. dép. ; 3e (Ve arr.) : M. Jean Tibéri, R.P.R., d.s. ; 4e (VIe arr.) : M. Pierre Bas, R.P.R., d.s. ; 5e (VIIe arr.) : M. Edouard Frédéric-Dupont, R.P.R., d.s. ; 6e (VIIIe arr.) : M. Maurice Couve de Murville, R.P.R., d.s. ; 7e (IXe arr.) : M. Gabriel Kaspereit, R.P.R., d.s. ; 8e (Xe arr.) : M. Claude-Gérard Marcus, R.P.R., d.s. ; 9e (XIe arr. : Folie-Méricourt, Saint-Ambroise) : MM. Henri Cuchet, U.D.F., et Alain Devaquet, R.P.R., d.s. ; 10e (XIe arr. : Roquette, Sainte-Marguerite) : M. Claude Martin, R.P.R., d.s. ; 11e (XIIe arr. : Bel-Air, partie Picpus) : M. Paul Pernin U.D.F. - C.D.S., d.s. ; 12e (XIIe arr. : Quinze-Vingts, Bercy, Picpus) ; M. Pierre de Bénouville, R.P.R., d.s. ; 13e (XIIIe arr. : la Salpêtrière, la Gare) : MM. Raymond Prieur, R.P.R., et Patrick Jonville, U.D.F. ; 14e (XIIIe arr. : Croulebarbe, Maison-Blanche) : MM. Francis Ferrus, R.P.R., et Roland Laskar, U.D.F. ; 15e (XIVe arr. : Petit-Montrouge, Montparnasse, Parc-Montsouris) : M. Yves Lancien, R.P.R., d.s. ; 16e (XIVe arr. : Plaisance) : MM. Christian de La Malène, R.P.R., sén., anc. dép., et Francis Rubio, U.D.F. ; 17e (XVe arr. : St-Lambert) : M. Jacques Marette, R.P.R., d.s. ; 18e (XVe arr. : Necker, partie Grenelle) : Mme Nicole de Hauteclocque, R.P.R., d.s. ; 19e (XVe arr. : Javel, partie Grenelle) : MM. Jacques Toubon, R.P.R., d.s. ; 20e (XVIe arr. : Auteuil, partie Muette) : M. Georges Mesmin, U.D.F. - C.D.S., d.s. ; 21e (XVIe arr. : Chaillot, Porte-Dauphine, partie Muette) : M. Gilbert Gantier, U.D.F.-P.R., d.s. ; 22e (XVIIe arr. : Ternes, partie Plaine-Monceau) : M. Bernard Pons, R.P.R., d.s. de la 2e circ. de l'Essonne ; 23e (XVIIe arr. : partie Monceau, partie Batignolles) : M. Jean de Préaumont, R.P.R., d.s. ; 24e (XVIIe Epinettes, partie Batignolles) : Mme Hélène Missoffe, R.P.R., d.s. 25e (XVIIIe arr. : Grandes-Carrières) : M. Roger Chinaud, U.D.F. - P.R., d.s. ; 26e XVIIIe arr. : partie Clignancourt) : M. Joël Le Tac, d.s., sout. R.P.R., et M. Yves Verwaerde, U.D.F.-P.R. ; 27e (XVIIIe arr. : la Chapelle, la Goutte-d'Or, partie Clignancourt) : M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, U.D.F.-Rad., d.s. ; 28e (XIXe arr. : Combat, partie la Villette) : M. Jacques Féron, R.P.R., d.s. ; 29e (XIXe arr. : Amérique, Pont-de-Flandre, partie Villette) : Mme Nicole Chouraqui, R.P.R., et M. Jean-Charles de Vincenti, U.D.F. ; 30e (XXe arr. : Belleville, Saint-Fargeau) : M. Didier Bariani, U.D.F. - Rad., d.s. ; 31e (XXe arr. : Père-Lachaise, Charonne) : MM. Michel Elbel, U.D.F., et Pierre-Marie Guastavino, R.P.R.

PAS-DE-CALAIS

1re (Arras) : MM. Henri Ledieu, R.P.R., et Jean-Marie Truffier, U.D.F. ; 2e (Bapaume) : MM. Yvon Biot, R.P.R., et Jean-Paul Delevoye, U.D.F. ; 3e (Houdain, Saint-Pol) : M. Roger Prudhost, U.D.F. ; 4e (Montreuil) : MM. Léonce Desprez, U.D.F., et Christian Tucillo, R.P.R. ; 5e (Boulogne-Sud) : M. Patrick Batman, R.P.R. ; 6e (Boulogne-Nord) : M. Albert Stoclin, U.D.F. ; 7e (Calais) : M. Gérard Muys, U.D.F. ; 8e (Saint-Omer) : M. Jean-Jacques Delvaux, R.P.R. ; 9e (Béthune) : M. André Flajolet, R.P.R. ; 10e Bruay-en-Artois : M. Jean Dagonneau, U.D.F. ; 11e (Cambrin) : M. Philippe Duez, U.D.F. ; 12e (Liévin) : M. Roger Beauvois, U.D.F. ; 13e (Lens) : M. Maurice Chevalier, R.P.R. ; 14e (Hénin-Liétard) : MM. Calixte Foulon, U.D.F., et Dorys Thirion, R.P.R.

PUY-DE-DOME

1re (Clermont - Est et Sud) : M. Gilles Jean Portejoie, U.D.F., et un candidat R.P.R. non désigné ; 2e (Clermont-Nord et Sud-Ouest) : M. Claude Wolff, U.D.F. ; 3e (Issoire) : MM. Jean Garnier, U.D.F., et Arnaud Perron, R.P.R. ; 4e (Ambert-Thiers) : M. Michel Debatisse, U.D.F. ; 5e (Riom) : MM. Claude Liebermann, U.D.F., et Pierre Pascallon, R.P.R.

PYRENEES-ATLANTIQUES

1re (Pau) : MM. François Bayrou, U.D.F., et Jean Gougy, R.P.R. ; 2e (Oloron) : M. Maurice Plantier, R.P.R., anc. dép. ; 3e (Mauléon) : M. Michel Inchauspé, R.P.R., dép. s. ; 4e (Bayonne) : M. Bernard Marie, R.P.R., maire de Biarritz, d.s.

HAUTES-PYRENEES

1re (Tarbes) : M. Georges Parouneau, U.D.F. ; 2e (Lourdes) : M. José Marthe, R.P.R.

PYRENEES-ORIENTALES

1re (Perpignan - Est, Céret) : M. Paul Alduy, U.D.F., maire de Perpignan, d.s. ; 2e (Perpignan-Ouest, Prades) : M. Bernard Brieussel, U.D.F., et un candidat R.P.R.

BAS-RHIN

1re (Strasbourg-Nord et Sud) : M. Emile Koehl, U.D.F., d.s. ; 2e (Strasbourg-Est et Ouest) : M. André Bord, R.P.R., d.s. ; 3e (Schiltigheim) : M. André Durr, R.P.R., d.s. ; 4e (Sélestat) : M. Germain Gengenwin, U.D.F., d.s. ; 5e (Molsheim) : M. Jean-Marie Caro, U.D.F., d.s. ; 6e (Saverne) : M. Adrien Zeller, U.D.F., maire de Saverne, d.s. ; 7e (Wissembourg) : M. François Grussenmeyer, R.P.R., d.s. ; 8e (Haguenau) : M. Germain Sprauer, R.P.R., d.s.

HAUT-RHIN

1re (Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines) : M. Jean-Paul Fuchs, U.D.F., d.s. ; 2e (Guebwiller) : M. Charles Haby, R.P.R., d.s. ; 3e (Cernay, Thann) : M. Pierre Weisenhorn, R.P.R., d.s. ; 4e (Mulhouse) : M. Emile Muller, U.D.F., d.s. ; 5e (Wittenheim, Huningue) : M. Antoine Gissinger, R.P.R., d.s.

RHONE

1re (Lyon, I, XII et XIII) : M. René Caille, R.P.R., d.s. ; 2e (Lyon, II, V et VI) : M. Roger Fenech, U.D.F., d.s. ; 3e (Lyon III et IV) : M. Michel Noir, R.P.R., d.s. ; 4e (Lyon, VII, VIII et XI) : M. Raymond Barre, U.D.F., anc. dép. ; 5e (Lyon IX et X) : M. Pierre-Bernard Cousté, R.P.R., d.s. ; 6e (Lyon IX et X) : MM. Jean Cohendi, U.D.F., et Gilbert Gamand, R.P.R. ; 7e (Limonest) : M. Pierre Rigaud, U.D.F. ; 8e (Givors) : M. Emmanuel Hamel, U.D.F., d.s. ; 9e (Tarare) : M. Alain Mayoud, U.D.F., d.s. ; 10e (Villefranche) : M. Francisque Perrut, U.D.F., d.s. ; 11e (Saint-Fons, Saint-Symphorien, Vénissieux) : MM. Claude Debray, R.P.R., et Michel Charbonnier, U.D.F. ; 12e (Francheville, Saint-Genis-Laval) : M. Xavier Hamelin, R.P.R., d.s. ; 13e (Bron) : MM. M. Capdeville, U.D.F., et Jean-Marc Barthez, R.P.R.

HAUTE-SAONE

1re (Vesoul) : M. Pierre Chantelat, U.D.F., d.s., maire de Vesoul ; 2e (Lure, Luxeuil) : M. Jean-Jacques Beucler, U.D.F., d.s.

SAONE-ET-LOIRE

1re (Mâcon) : M. Philippe Malaud, d.s. ; 2e (Charolles) : MM. Jean-Marc Nesme, U.D.F., et Marcel Blanchard, R.P.R. ; 3e (Le Creusot) : MM. Maurice Michel, U.D.F., et Gérard Laurent, R.P.R. ; 4e (Montceau) : M. André Jarrot, R.P.R., d.s., maire de Montceau ; 5e (Chalon - Nord, Louhans) : MM. René Beaumont, U.D.F., et Bernard Tremeau, R.P.R.

SARTHE

1re (Le Mans I, Sillé-le-Guillaume) : M. Gérard Chasseguet, R.P.R., d.s. ; 2e (Le Mans III, Saint-Calais) : M. Jean-Paul Angevin, U.D.F. ; 3e (La Flèche) : M. Bertrand de Maigret, U.D.F., d.s. ; 4e (Le Mans II, Sablé) : M. François Fillon, R.P.R. ; 5e (Mamers, La Ferté-Bernard) : M. Pierre Gascher, R.P.R., d.s.

SAVOIE

1re (Chambéry-Nord) : M. Gratien Ferrari, U.D.F. ; 2e (Albertville) : M. Michel Barnier, R.P.R., d.s. ; 3e (Chambéry-Sud) : M. Jean Girard, R.P.R.

HAUTE-SAVOIE

1re (Annecy) : M. Jean Brocard, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 2e (Thonon) : MM. Paul Neuras, U.D.F. et Gérard Rousseylot-Paillet, R.P.R. ; 3e (Bonneville, Annemasse) : M. Claude Birraux, U.D.F.-C.D.S., d.s.

SEINE-MARITIME

1re (Darnétal, Rouen, II, IV, V) : M. Henri Colombier, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 2e (Grand-Couronne) : MM. Laurence Canu, U.D.F.-P.R. et Roger Seri, R.P.R. ; 3e (Rouen I, III et Sotteville) : MM. Serge Huguerre, U.D.F. et Dubocage, R.P.R. ; 4e (Maromme) : MM. André Martin, U.D.R.-M.D.S.F., anc. dép., et Gérard Simon, R.P.R. ; 5e (Fécamp) : M. Charles Revet, U.D.F.-P.R., d.s. ; 6e (Le Havre I, II, V, VI, VII, Montivilliers) : M. Antoine Ruffenacht, R.P.R., d.s. ; 7e (Le Havre III, IV) : MM. Jean-Yves Besselat, R.P.R., et Hervé Garcin, U.D.F. ; 8e (Yvetot) : M. Roger Fossé, R.P.R., d.s. ; 9e (Dieppe) : MM. Jean-Louis Bourlanges, R.P.R., et François Pinchon, U.D.F. ; 10e (Gournay-en-Bray) : M. Georges Delatre, R.P.R., d.s.

SEINE-ET-MARNE

1re (Melun) : MM. Pierre Lespiat, U.D.F., et Jacques Maziol, R.P.R. ; 2e (Chelles) : MM. Marcel Laurent, U.D.F., et Christian Charlet, R.P.R. ; 3e (Meaux) : M. Robert Héraud, U.D.F., d.s. ; 4e (Provins) : M. Alain Peyrefitte, R.P.R., anc. dép. ; 5e (Fontainebleau) : M. Didier Julia, R.P.R., d.s.

SEINE-SAINT-DENIS

1re (Saint-Ouen, Epinay-sur-Seine) : M. François Terranova, R.P.R. ; 2e (Saint-Denis) : M. Gérard Banse, R.P.R. ; 3e (Aubervilliers, La Courneuve) : M. Louis Mignot, U.D.F. ; 4e (Bobigny, Le Bourget) : M. Jean-Michel Legrand, U.D.F. ; 5e (Bondy, Noisy-le-Sec) : MM. Robert Calmejane, R.P.R., et Pierre Villemain, U.D.F. ; 6e (Bagnolet, Les Lilas, Pantin) : M. Jacques Oudot, R.P.R. ; 7e (Montreuil, Rosny) : M. François Goetz, U.D.F. ; 8e (Aulnay, Le Blanc-Mesnil) : un candidat, U.D.F., et M. Alain Robert, R.P.R. ; 9e (Gagny, Livry-Gargan) : MM. Raymond Mège, U.D.F., et Eric Raoult, R.P.R.

DEUX-SEVRES

1re (Niort) : MM. Alain Garcia, R.P.R., et André Nicolas, U.D.F.-rad. ; 2e (Partheney) : M. Jacques Fouchier, U.D.F., anc. dép. ; 3e (Bressuire) : M. Albert Brochard, U.D.F.-C.D.S., d.s.

SOMME

1re (Amiens) : MM. René Guillaume, R.P.R., et Gilles de Robien, U.D.F.-P.R. ; 2e (Montdidier) : M. Jean-Louis Massoubre, R.P.R., d.s. ; 3e (Ault, Poix) : MM. Jérôme Bignon, R.P.R., et Thomas, U.D.F. ; 4e (Abbeville) : MM. Joël Hart, R.P.R., et Alain Jacques, U.D.F.-M.D.S.F. ; 5e (Péronne) : M. André Audinot, non-inscr., d.s.

TARN

1re (Albi) : MM. Robert Nespoulous, U.D.F., et Raymond Skutnik, R.P.R. ; 2e (Castres) : M. Jacques Limouzy, (R.P.R., anc. dép. ; 3e (Gaillac) : Un candidat, U.D.F. et un R.P.R.

TARN-ET-GARONNE

1re (Montauban) : M. Jean Bonhomme, R.P.R., d.s. ; 2e (Castelsarrasin) : MM. Jacques Briat, U.D.F., et Roland Evin, R.P.R.

VAL-DE-MARNE

1re (Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif) : MM. Jean-Michel Tanguy, R.P.R., et Jean-Claude Denne, U.D.F. ; 2e (Choisy-le-Roi) : MM. Jean Macé, R.P.R., et Jean Gaudaire, sans étiq. ; 3e (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine) : M. Raoul Dumas, R.P.R. ; 4e (Alfortville, Charenton) : M. Alain Griotteray, U.D.F. ; 5e (Créteil) : M. Jean-Louis Beaumont, d.s., non-inscrit ; 6e (Champigny-sur-Marne) : M. Roland Nungesser, R.P.R., d.s. ; 7e (Fontenay-sous-Bois) : M. Robert-André Vivien, R.P.R., d.s. ; 8e (Chennevières-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges) : M. Jean-Marie Potrier, U.D.F.

VAL-D'OISE

1re (Pontoise, l'Isle-Adam) : M. Jean-Philippe Lachenaud, U.D.F. ; 2e (Sannois, Franconville, Taverny) : M. Jean-Pierre Delalande, R.P.R., d.s. ; 3e (Argenteuil, Bezons) : M. Robert Gachet, R.P.R. ; 4e (Enghien, Montmorency) : M. André Petit, U.D.F., d.s. ; 5e (Sarcelles) : M. Raymond Lamontagne, sans étiq.

VAR

1re (Draguignan) : M. Maurice Couillot, U.D.F.-rad., et un candidat R.P.R. ; 2e (Hyères) : M. François Léotard, U.D.F.-P.R., d.s. 3e (Toulon, La Garde) : M. Maurice Arreckx, U.D.F.-P.R., d.s., m. de Toulon ; 4e (Toulon, La Seyne) : M. Arthur Paecht, U.D.F.-P.R., d.s.

VAUCLUSE

1re (Avignon) : M. Jean-Pierre Roux, R.P.R. ; 2e (Carpentras, Apt) : M. Maurice Charretier, U.D.F.-P.R., anc. dép. ; 3e (Orange) : MM. Jacques Berard, R.P.R. et Alain Chaleac, U.D.F.

VENDEE

1re (La Roche-sur-Yon) : M. Philippe Mestre, U.D.F. ; 2e (Fontenay - Le - Comte) : M. André Forens, R.P.R., d.s. ; 3e (Les Sables - d'Olonne) : M. Pierre Mauger, R.P.R., d.s. ; 4e (Les Herbiers, Montaigu) : M. Vincent Ansquer, R.P.R., d.s.

VIENNE

1re (Poitiers) : M. Jacques-Henri Calmon, R.P.R., et un candidat U.D.F. ; 2e (Châtellerault) : M. Jean-Pierre Abelin, U.D.F.-C.D.S., d.s. ; 3e (Montmorillon) : M. Arnaud Lepercq, R.P.R., d.s.

HAUTE-VIENNE

1re (Limoges-Saint-Léonard) : Mme Carmouze, U.D.F., et un candidat R.P.R. ; 2e (Saint-Junien, Rochechouart) : MM. Claude Thuillier, U.D.F.-C.D.S., et Claude Madoumier, R.P.R. ; 3e (Limoges, Bellac) : M. Claude Boussely, U.D.F., et un candidat R.P.R.

VOSGES

1re (Epinal) : MM. Philippe Séguin, R.P.R., d.s. ; 2e (Saint-Dié) : M. Lionel Stoléru, U.D.F.-P.R. ; 3e (Remiremont) : M. Gérard Braun, R.P.R., d.s. ; 4e (Mirecourt, Neufchâteau) : M. Hubert Voilquin, U.D.F.-P.R., d.s.

YONNE

1re (Auxerre) : M. Jean-Pierre Soisson, U.D.F.-P.R., anc. dép. ; 2e (Avallon) : M. Michel Delprat, CNIP, d.s., non-inscrit ; 3e (Sens) : M. André Mercier, R.P.R., d.s.

YVELINES

1re (Houilles, Maisons-Laffitte, Sartrouville) : M. Pierre Bourson, U.D.F., d.s. ; 2e (Chatou, Saint-Germain-en-Laye) : M. Michel Péricard, R.P.R., d.s. ; 3e (Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy) : MM. Michel Junot, sans étiq., et Imbert, U.D.F. ; 4e (La Celle-Saint-Cloud, Marly) : M. Marc Lauriol, R.P.R., d.s. ; 5e (Versailles - Nord et Ouest) : M. Etienne Pinte, R.P.R., d.s. ; 6e (Versailles-Sud et Est), M. Robert Wagner, R.P.R., d.s. ; 7e (Mantes - la - Jolie) : M. Pierre Ribes, R.P.R., d.s. ; 8e (Rambouillet) : M. Nicolas About, U.D.F., d.s.

TERRITOIRE-DE-BELFORT

1re (Belfort) : M. Jacques Bichet, U.D.F. ; 2e (Delle) : M. Pierre Perrin, R.P.R.



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les centristes sont condamnés à une nouvelle alliance avec la droite

(Suite de la première page.)

Pourtant, c'est sur ce thème du changement que s'était constituée *la majorité présidentielle de 1974*, avec, en particulier, l'apport des centristes. Pourtant, c'est sur l'idée d'ouverture et sur l'espoir d'un rapprochement entre cette nouvelle majorité et les socialistes qu'avaient fondé leurs espérances *nombre de giscardiens* se réclamant du centre gauche.

La roue tourne ! Aujourd'hui, le changement est incarné par celui qui a succédé à M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, les rapports institutionnels avec les *partis politiques demeurent à* l'ordre du jour, et l'ouverture s'est déjà manifestée dans la composition du gouvernement. On se retrouve dans une situation semblable à celle de 1974, si ce n'est que le nouveau pouvoir en place *a été élu sans ambiguïté pour* procéder au changement, par une majorité souhaitant le changement. Situation semblable si ce n'est que le gouvernement mis en place avant les élections législatives n'est pas dirigé, comme *c'était le cas en 1974, par un des* responsables du principal parti au pouvoir jusque là, mais par un de ceux pour qui la réforme constitue un corps de doctrine. Situation semblable enfin, si ce n'est que, du temps des symboles, on semble être passé à celui des réalités.

Dans *la Lettre de la Nation* de ce lundi, Pierre Charpy ne manque pas de relever cette apparente similitude avec l'époque *« de la décrispation »* et il note que *la* composition du nouveau gouvernement porte témoignage d'une *« entreprise de tranquillisation »*.

Ces remarques donnent un aperçu de ce que peut être le trouble dans certains courants de la majorité parlementaire sortante.

En apparence, point de trouble : des négociations et un accord pré-électoral menés au canon. Trois cent quarante candidatures d'union. Des responsables giscardiens et chiraquiens qui, en public du moins, semblent avoir oublié *« trahisons préméditées »* et petites phrases assassines ; bref, deux partis qui apparemment font front commun, même si, comme l'a dit à plusieurs reprises M. Jean Lecanuet dimanche soir au « Club de la presse » d'Europe 1, ils excluent toute idée de s'identifier l'un à l'autre.

Le trouble est ailleurs. Il est dans l'idée que se font les dirigeants giscardiens — et en particulier centristes — de la réaction de leur électorat, et même de leurs militants, au changement.

Car ce n'est pas parce que les états-majors *« serrent les boulons »* et parce que la décence impose des délais aux hommes *publics que, dans la troupe* et parmi les sympathisants, certains ne s'interrogent pas sur l'opportunité d'apporter leur concours à un changement et à une ouverture ne souffrant pas des mêmes handicaps que ceux auxquels ils *avaient cru en 1974*.

Il n'est qu'à analyser d'un peu plus près les propos tenus par le président de l'U.D.F. dimanche. Certes, il a dénoncé les dangers qu'à ses yeux l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité socialiste-communiste ferait courir au pays. Certes, il a dit et répété que le R.P.R. et l'U.D.F. allaient unis à cette bataille. Mais il a aussi montré le bout de l'oreille quand il a lancé : *« le scrutin majoritaire m'oblige à des alliances ! »*

S'il ne le faisait lui-même avec un aplomb étonnant, on pourrait évidemment reprocher à M. Lecanuet de s'être accommodé du scrutin majoritaire tant que son camp détenait la majorité. On pourrait aussi lui faire remarquer, *une fois de plus*, qu'il est contradictoire de regretter la bipolarisation sans remettre en cause l'élection présidentielle au suffrage universel, qui en est une des causes.

Mais ce sont là des considérations à caractère historique : le point important est qu'en fait les centristes sont proportionnalistes (la modification de la loi électorale figure dans leurs revendications depuis longtemps). En tant que tels nombre d'entre eux ont vu, la mort dans l'âme, arriver la défaite qui allait les obliger à une nouvelle alliance à *droite* au cas où M. Mitterrand ne changerait pas le mode de scrutin...

Le nouveau président de la République n'a pas demandé le changement de mode de scrutin... Pourtant, à n'en pas douter, chez les centristes et les radicaux, un espoir avait été entrevu de ce côté-là pendant un bref moment : bien des députés à la silhouette un peu réformiste, élus sous l'étiquette U.D.F. dans des circonscriptions populaires, risquent en effet d'être balayés en juin prochain si le P.S. profite de l'élan donné par la victoire de M. Mitterrand.

Pour ceux qui, en 1974, s'étaient engagés dans le changement giscardien avant de connaître la déception, il ne fait pas de doute qu'un homme comme le premier ministre est le contraire d'un repoussoir. *Pour ceux qui ont* toujours défendu des thèses pro-européennes, ni M. Mitterrand ni son ministre des relations extérieures ne peuvent être à l'origine de craintes particulières. Enfin, pour ceux qui ont mené quelques combats de la troisième force, en d'autres temps, la présence de MM. Gaston Defferre et Maurice Faure prouve qu'on peut fort bien vivre à gauche après avoir vécu au centre...

Lundi matin à sa sortie de l'Elysée, M. Lecanuet n'évoquait-il pas des *« convergences de vue sur les grandes lignes de politique extérieure »* après son entretien avec le chef de l'Etat. Le même jour, M. Chaban-Delmas ne décrivait-il pas le nouveau président comme quelqu'un *« qui a toujours été un homme de dialogue »*.

Dure réalité. L'adoption de la « proportionnelle » aurait-elle *« fait gagner trois ans »* à ceux des modérés de centre gauche qui se sentent attirés par le nouveau pouvoir ? La question restera posée. Une autre se dessine : au cœur des craintes des dirigeants centristes figure celle de voir leur électorat progressiste fuir vers le P.S. par refus de l'alliance avec M. Chirac. Un tel mouvement ne pourrait qu'accroître le poids du parti socialiste dans l'alliance de la gauche et, partant, accentuer encore le phénomène d'abaissement du P.C. qui a, pour une large part, valu sa défaite à M. Giscard d'Estaing.

On ne sait encore quel chemin prendra l'ancien chef de l'Etat pour revenir à la politique. En revanche, on devine déjà que certains de ses anciens partisans — même s'ils ne paraissent pas pressés *de le voir revenir sur* le devant de la scène — sont plus soucieux qu'il n'y paraît de répondre à une des premières préoccupations exprimées après son échec : éviter que l'ancienne majorité ne soit tirée à droite et *faire en sorte* de la contrebalancer au centre. Nouvelle cause de tiraillements et d'états d'âme pour des centristes pris entre leur aspiration au changement et les dures contraintes électorales.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. PIERRE SUDREAU : une protestation contre l'ensemble de la classe politique

M. Pierre Sudreau, député du Loir-et-Cher depuis 1967 (appar. à l'U.D.F.) et maire de Blois, nous a déclaré :

« Je ne ferai pas acte de candidature aux prochaines élections législatives. Ma décision n'est pas motivée par des raisons locales, mais nationales. Elle est une protestation à l'égard de la classe politique qui, dans son ensemble, n'a pas pris conscience des graves problèmes qui pèsent sur notre avenir. Les cocoricos électoraux sont bien éloignés des réalités.

» *L'ex-majorité présidentielle*, malgré l'accumulation des périls, n'a pas su se regrouper efficacement. Elle s'est divisée, et c'est impardonnable, principalement pour des questions de personnes. N'ayant jamais adhéré à un parti, *je ne me sens capable*, ni moralement ni politiquement, de participer au sein de l'Assemblée nationale à une coalition.

» J'ai toujours estimé que l'alternance était légitime, mais le programme socialiste n'apaise pas les inquiétudes. Les plus vives préoccupations des Français : chômage, prix du pétrole, expansion économique, dépendent très largement du contexte international. Ce n'est pas le gouvernement *français qui fixe le prix* du pétrole ou la valeur du dollar. Compétitivité et efficacité économiques commandent plus que jamais le niveau de vie des Français.

» Certains de mes amis qui *s'étonnent* de ma décision la comprendront mieux à travers la suite des événements. Il me faut d'ailleurs avouer que je ne prends pas ma résolution sans douleur : depuis trente ans, le Loir-et-Cher fait partie de ma vie. Mais il s'agit de dignité et de loyauté face à l'avenir et non d'une affaire personnelle. Que l'on ne s'y méprenne pas : il n'est pas *question de renoncement* ; je serai plus que jamais attentif aux problèmes locaux, nationaux et mondiaux.

» Je remercie infiniment mes amis ainsi que celles et ceux qui, de toutes opinions, m'ont toujours fidèlement soutenu.

» Je continuerai à assumer mes charges à la mairie de Blois. »

● *Contrairement à l'information* publiée dans *le Monde* daté 24-25 mai, M. Philippe de Saint-Robert nous fait savoir qu'il n'est pas candidat aux élections législatives dans la *quinzième* circonscription de Paris, et qu'il n'a d'ailleurs aucunement été pressenti à cet effet.

Aujourd'hui l'écologie présente soixante-quinze candidats

Aujourd'hui l'écologie, organisme constitué pour la campagne présidentielle de M. Brice Lalonde et qui avait décidé de se maintenir pour les élections législatives, a réuni, samedi 23 et dimanche 24 mai, à Paris, un conseil interrégional.

Celui-ci a décidé de limiter à soixante-quinze — minimum *nécessaire pour avoir accès à la* campagne *officielle* à la radio et à la télévision — le nombre de candidats investis par Aujourd'hui l'écologie. Ils sont une vingtaine en région parisienne, une vingtaine dans la région Rhône-Alpes, treize en Alsace (un par *circonscription*). Ces candidats se sont engagés à ne pas donner de consigne de vote entre les deux tours.

Cette démarche est contestée par des groupes et des militants du Réseau des Amis de la Terre (RAT), signataires d'un appel lancé par M. Pierre Radanne (*Amis de la Terre de Lille*) et visant à *constituer un « réseau »* réunissant les écologistes, les féministes, des *« militants autogestionnaires »* et des militants d'associations, qui s'engageraient *« par contrat »* au côté de la nouvelle majorité présidentielle. Mme Bouchardeau (P.S.U.) et M. Thierry Jeantet (M.R.G.) ont signé cet appel, qui sera examiné par le RAT lors de son assemblée générale, le 28 mai, à Besançon.

D'autre part, M. Jean-Claude Delarue, qui avait tenté de faire obstacle à la candidature de M. Lalonde à l'élection présidentielle et avait dû renoncer à se présenter, *faute de parrainages* d'élus, a créé, en vue des élections législatives, un Comité écologique de soutien aux candidats de la majorité présidentielle. Ce comité se propose de soutenir les candidats socialistes. M. Delarue a été reçu, le 22 mai, par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., pour discuter des modalités de ce soutien.

La curiosité lucide des jeunes travailleurs de Saint-Denis

« Soyons réalistes, demandons l'impossible. » *Treize ans, c'est beaucoup pour ce slogan de 1968 inscrit sur les murs sales du foyer de jeunes travailleurs de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ce graffiti a fait son temps : c'est avec scepticisme ou avec une curiosité lucide que les deux cent huit résidents du foyer ont accueilli l'élection de M. Mitterrand.*

« Votez bien », avait recommandé la directrice, Mme Leclerc du Sablons, une sainte laïque d'une soixantaine d'années, qui s'est dévouée corps et âme aux pensionnaires. Elle avait mis autant d'énergie à les convaincre de voter qu'elle en met à mâcher son inévitable chewing-gum. La directrice n'a jamais caché que *« pour le foyer, l'élection de François Mitterrand serait une bonne chose »*. Le directeur adjoint, le cœur à gauche lui aussi, a été plus directif : ses consignes contre l'abstention étaient inscrites sur des affiches qu'il a collées dans le foyer afin que nul n'en ignore. Après tout, les parents ne font-ils pas tout pour influencer leurs enfants ?

Des enfants difficiles : une moitié d'entre eux s'est abstenue le 10 mai, surtout parmi les *chômeurs et les intérimaires*, cette population nouvelle et marginale des foyers de jeunes travailleurs. *Comme si ces jeunes* très démunis avaient été échaudés *par* les multiples échecs, scolaire, familial et professionnel, rencontrés ! Comme s'ils ne croyaient plus aux promesses, d'où qu'elles viennent. Que pourra faire, en effet, M. Mitterrand pour cette fille de vingt et un ans à qui son frère a cassé la mâchoire il y a quatre mois et qui, faute de feuilles de paye, n'a toujours pas été chez le dentiste ?

Pauvres contre riches

Que fera le nouveau président pour cette Antillaise déracinée, soignée à l'aide de neuroleptiques par un médecin qui la reçoit quelques minutes, alors même qu'elle *invoque* un mal de foie pour exprimer son malaise ? Que fera le chef de l'Etat socialiste *pour ces parents « de gauche »* qui ont chassé leur fille âgée de quatorze ans *enceinte, alors même que le père* de l'enfant l'avait déjà abandonnée ? Le passif, et *ils* le sentent confusément, est très lourd. Même dans une société avec peu de chômage, ils ne trouveraient probablement pas d'emploi immédiatement : *« Il leur faut déjà apprendre*, déclare Mme Leclerc du Sablons, à *gérer un budget et à se lever le matin. »* Il leur faudra aussi apprendre ce qu'est une dissolution, un Parlement — choses qu'ils ignorent — ou simplement une élection : *« Une voix en moins*, déclare Catherine — une Bretonne sans formation professionnelle montée à Paris *« pour » se faire du fric »*, — *ce n'est pas tragique. Je n'allais pas retourner là-bas juste pour cela »*.

Le scepticisme est encore plus marqué chez les jeunes immigrés : *il* est à la *mesure* de leur ignorance. Plusieurs sont convaincus qu'avec M. Mitterrand *le nombre d'expulsions* augmentera. *« Si, si*, affirme Hakhim, dix-neuf ans, *il l'avait dit en 1974 »*...

Le dimanche 10 mai, et le 11 et le 12 aussi, ils ont bu le champagne. De nombreux abstentionnistes sont partis en bus et en métro jusqu'à la Bastille. *« On se bousculait,* raconte l'une d'elles, *on leur marchait sur les pieds dans le métro et ils riaient quand même. C'est la première fois que je vois ça de ma vie. »* Une Antillaise évoque le carnaval à la Guadeloupe. Lucienne, qui quinze jours auparavant discernait mal la différence entre les deux candidats, a passé la nuit à crier : *« Vive Mitterrand ! »* Et Alain, dix-sept ans, était simplement heureux de voir les gens heureux : *« J'ai partagé,* dit-il, *la joie des autres. »*

Cette fièvre du dimanche soir est retombée : d'autres fêtes, d'autres bagarres ont eu lieu, et à table on parle aujourd'hui plus des chaises du snack qui viennent d'être repeintes que de la participation des communistes au gouvernement. Ces jeunes vivent l'instant, et le socialisme reste *une* idée lointaine : les baquets de douches et de sanitaires à chaque étage sont toujours aussi gris, et les carrés de poisson-jardinière à déjeuner relèvent toujours aussi peu de la gastronomie.

Les plus privilégiés, ceux qui parmi ces jeunes travailleurs travaillent effectivement, ont eux souvent voté, dans une immense majorité, *« pour le changement »*. Même l'*« ingénieur »*, qui gagne 7 300 francs net : il a offert le champagne lundi matin. On le croyait *pourtant* plus intéressé par le ping-pong et les mathématiques ; on ignorait qu'il était le fils d'un inspecteur de police *« de gauche »*. Ces jeunes n'ont pas voté pour l'homme Mitterrand ; seule la directrice de ce foyer pouvait susciter ici un culte de la personnalité. Ils ne se sont pas davantage prononcés *pour le socialisme, à moins* que l'on définisse ainsi l'augmentation du SMIC et des allocations *logement*.

Ils ont voté pour M. Mitterrand *« qui prend le parti de l'ouvrier » et contre M. Giscard d'Estaing « qui s'occupe de ceux qui en ont plein les poches »*. Pauvres, *ils ont voté contre les riches.*

Mais ces pauvres-là n'ont pas le couteau entre les dents. Ainsi Christian, vingt-trois ans, qui gagne 3 200 francs par mois comme guichetier à la Sécurité sociale et vit au foyer avec sa compagne dans une chambre de 12 mètres carrés déclare *« Il ne faut pas que les prix s'emballent. Les trente-cinq heures devront être accordées dans un premier temps aux travaux les plus durs. »* Il avait voté pour M. Marchais au premier tour. Cette prudence est souvent teintée de méfiance : *« Si on augmente la paye faut pas qu'ils augmentent la marchandise »*, dit l'un. *« Comment nourrir les nouveaux chômeurs qui seront créés quant on fermera les boîtes d'intérim ? »*, se demande un autre. *« Un seul septennat, ce sera juste »*, conclut un troisième.

Un autre graffiti sur les murs du foyer, celui-ci plus réaliste : *« Animateur, ne t'anime pas de la misère du monde »*. Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui ne s'en laisseront pas conter.

NICOLAS BEAU.

LES MARINS ONT « LEUR » MINISTÈRE

« Gérer la mer comme on cultive la terre »

De notre envoyée spéciale

Ouessant. — *« Il a mangé son pain blanc. Il va avoir bien du travail... »* Les Ouessantins faisaient assaut de jeux de mots attendus, durant le week-end, après l'annonce de la nomination du député du Finistère, M. Louis Le Pensec, au nouveau ministère réclamé depuis longtemps en Armorique : celui de la mer. Les *Ouessantins, marins de commerce*, pêcheurs, victimes des marées noires, ne manquaient ni de revendications, ni d'idées.

La satisfaction était unanime dans les cafés. *« Il y a belle lurette que cette décision aurait dû être prise »*, estime un consommateur tandis qu'un autre renchérit : *« La France reconnaît enfin qu'elle est un pays maritime. Paris prend en compte la Bretagne. Toute la vie économique se passait jusqu'à présent à l'est. Notre région a toujours été négligée parce que excentrée. »* Aux yeux des Armoricains, la création d'un tel ministère s'imposait : chacun a un cousin dans la marine marchande ou la Royale, où la crise de la pêche a succédé aux marées noires, pour démontrer à la fois l'importance de l'atout que représente une façade côtière, mais aussi les menaces qui pèsent sur elle.

Il faut gérer la mer. *« La mer est considérée comme une poubelle*, s'insurge M. Malgorn, ancien sauveteur. *Ses ressources sont perpétuellement gaspillées. Il faut la cultiver comme on cultive la terre. »* M. Goulard, pêcheur côtier, affirme : *« Les réglementations sont insuffisantes. La pêche tout entière est menacée. Elle est en voie de disparition. »* On cite pêle-mêle des centaines de tonnes de sardines rejetées à l'eau, car elles ne seraient pas entrées dans les boîtes de la conserverie à laquelle *elles étaient destinées*, le *« massacre »* pratiqué par certains chalutiers, le non-respect des règlements internationaux, l'incompétence des plaisanciers *« qui pêchent des araignées et des homards gratinés alors que les pêcheurs les rejettent à l'eau »*. On réclame la mise en place de réserves de repeuplement, de centres d'aquaculture.

La Sécurité maritime alimente aussi les conversations au pied du phare du Stiff. M. Bernard, un ancien marin de commerce, estime qu'une décision immédiate s'impose en cas d'accident de pétrolier : *« Les compagnies pétrolières défendent leur argent. Nous défendons notre vie. »* Tous les Ouessantins terminent leurs propos par ce leitmotiv : *« Ouessant à la particularité d'être une île sans port. C'est pourquoi nous avons peu de pêcheurs et que le bateau qui nous relie au continent ne peut pas accoster tous les jours... Le nouveau ministre pensera peut-être à nous. »*

Une chose est certaine : *« M. Le Pensec aura bien du travail, car nous aurons désormais un interlocuteur. »* On espère qu'il écoutera la base, les professionnels, *« et qu'il ne prendra pas ses décisions du haut des cabinets ministériels »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

M. JEAN-CLAUDE BOULARD DIRECTEUR DE CABINET DE M. LE PENSEC

M. Jean-Claude Boulard dirigera le cabinet de M. Louis Le Pensec, ministre de la mer.

[Né le 28 mars 1943 à Nantes, ancien élève de l'ENA, maître de requêtes au Conseil d'Etat, M. Jean-Claude Boulard a été, de 1974 à 1978, adjoint au secrétaire général de la marine marchande. Il est depuis 1976 conseiller général de la Sarthe et, depuis 1977, président de l'Institut universitaire de technologie de l'université du Maine.

M. Boulard faisait partie, au lendemain de l'élection de M. Mitterrand, de l'antenne présidentielle installée rue de Solférino.]

● RECTIFICATIF. — Une coquille nous a fait écrire dans le portrait de M. Jacques Delors (*le Monde* des 24 et 25 mai) qu'il entendait *« colmater les esprits et la conjoncture »*. C'est *« calmer les esprits »*, *etc.*, *qu'il fallait lire.*

D'autre part, une erreur s'est glissée dans la petite note biographique qui suivait le portrait de M. Claude Cheysson. S'il a bien été admis à Normale Sup, il n'a pas été l'élève de cette école.

هكذا من الاهل

Le Monde

société

JUSTICE

La dernière circulaire de M. Peyrefitte

L'incarcération des mineurs

L'une des dernières instructions données aux magistrats par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, aura *été* un rappel du caractère exceptionnel de l'incarcération des mineurs. Dans une circulaire en date du 8 mai, adressée aux procureurs généraux et procureurs de la République, *M. Peyrefitte* rappelait que l'ordonnance du 2 février 1945 *« pose le principe qu'en matière de délinquance juvénile des solutions éducatives doivent être recherchées prioritairement »*. Il faisait mention de sa propre circulaire du 2 novembre 1978, signalant *« le caractère exceptionnel de la détention provisoire »* qui, en matière correctionnelle, pour les mineurs de seize ans, ne peut excéder dix jours *« aux fins de recherche d'un placement éducatif »*.

Une ultime contradiction

Il semblait s'étonner de voir, dans les rapports qui lui ont été adressés, les détentions de mineurs diminuer, puis augmenter à partir de la fin de 1979. Il ne pouvait ignorer que, dès ce moment-là, le procureur de la République de Nanterre, bientôt suivi par d'autres, ordonnait que les mineurs soient, dans la mesure du possible, poursuivis en matière criminelle — un vol à l'arraché devenait vol avec violence, et le délit n'était plus correctionnel, — pour que la détention provisoire n'ait plus de limites.

Non seulement le ministre n'avait jamais réagi contre ces pratiques, mais lui-même déclarait à Lille, le 5 mars : *« L'expérience montre que le choc de la prison et surtout (...) l'incarcération à très court terme peut être salutaire pour un adolescent qui s'est laissé entraîner à un délit (...). Le choc psychologique lui ouvre les yeux, lui montre la gravité de son acte et l'incite à ne pas recommencer (...). Finalement, on parle de la prison criminogène, mais ce qui est plus criminogène, c'est l'impunité. »* (*Le Monde* du 7 mars. »

Cette ultime contradiction, point d'orgue d'un va-et-vient entre un discours politique propre à séduire les adeptes de la sécurité et les réalités de l'administration judiciaire, prêterait à sourire si elle n'illustrait les problèmes qui se posent à la nouvelle administration pour les mineurs. *En 1980, 6 028 mineurs* ont été incarcérés, ce qui représente une augmentation de 41 % par rapport à 1979 (en 1977 il n'y en avait eu que 3 345). Pour 1981, si les incarcérations devaient continuer au rythme des cinq premiers mois, on atteindrait le chiffre de 7 000.

En outre, comme le confirme la circulaire du 8 mai, dix-huit ans devient un âge frontière : en deçà, on peut — on doit même — rechercher des solutions éducatives ; au-delà, on applique la loi « sécurité et liberté » et la *lourdeur de ses sanctions pénales*. Les juges des enfants se disent particulièrement inquiets de cette impossibilité d'adapter les *procédures* aux individus, d'autant que les études des criminologues ont démontré le caractère artificiel de la barrière des dix-huit ans, les changements de comportement ayant souvent lieu quelques années plus tard. Désormais, seule une modification de la loi, qui ne saurait avoir lieu à court terme, pourra mettre fin à ces situations humainement incohérentes.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Faits et jugements

Admissions à l'Ecole nationale de la magistrature.

Le Journal officiel du 19 mai a publié une *liste de candidats* admis à l'Ecole nationale de la magistrature. Il s'agit d'un des concours exceptionnels ouverts en application de la loi du 29 octobre 1980. Nous publions *la liste* des reçus par ordre de mérite.

Mmes et MM. Jean Somny, Micheline David, Christian Coste, Jean-Pierre Chantepie, Raymond Debrieux, Evelyne *Pelletey*, *Christiane* Corey, Daniel Gandreau, Gildas Quillien, Sylvie Guebel, Gilbert Vernaz, Ghislaine Poige, Jean-Pierre Maubrey, François Blondel, Jean-Paul Benard, Pierre Abram, Jean-Claude Schaeffer, Nicole Di Tomaso, Michèle Rossignol, Bernard Boyer, Danielle Saada, Sylvie Croquin, Jean-Pierre Phelippeau, François Nouvellon, Jean-Marc Bourroullhou, Eric Dequidt, *Claude Brulant*, Marie-Paule Bonnerue, Bernard de Courteix, Claude Borgeat, Marie-Yvonne Lecuyer, Eva Fasethgro, Alexis Ducasse, Jean-Paul Dupuis, Henri Perret, Michel Rebuffet, Jean-Pierre Remond, Michel Ranooule, Evelyne Megret, Jeanne-Marie Chiaverini, Jean-Loup Rossat, Yvette Bourgeois, André Bonnet, François Semur, Jean-Paul Baudoux, Jean Tiphine, Bernard *Guérin*, Jean-Claude Picard, Antoine Bonnet, Jean Blochet, Lucie Blanchet, Any-Claude Boy, Anne Bertrand, Jean-Pierre Anglarde, Jean-Claude Benhaim, André Roux, Christiane Roch, Elisabeth Boccara, Alain Claustre, Jean-Claude Guignand, Janette Ricordeau, Jacques Notis, Elisabeth Martin-Culet, Michel Terrier, Marc Laleix, Jean-Claude Saisset, Suzanne Fridière, *Marc Bauhain*, Jean-Paul Chazal, Marie-Claude Lebreuil, Pierre Rousset, Bernard Krauss, Jean-Pierre Rimour, Dominique Bequignon, Noëlle Pores, Bernard Didier, Paul Bonnecarrère, Dominique Tierny, Annie Bourguet, Michel Carré, Martine Charpenet, Marie-Thérèse Cointre, Jacques Tracol, Christian Wahl, Marc Bouvier, Pascal Applincourt, Bernard Catalan, Michel Robin, Jacques *Chauvot*, *Danielle Collin*.

● *Réclusion à perpétuité pour un jeune meurtrier*. — La cour d'assises de Haute-Savoie a *condamné*, le *samedi 23 mai*, à la réclusion criminelle à perpétuité, Jean-Louis Hureau, vingt-six ans, qui avait égorgé, le 13 mai 1978, à Cluses, un couple de personnes âgées qui étaient ses propriétaires afin de leur dérober un peu moins de 1 500 F. — *(Corresp.)*.

Les détenus basques espagnols cessent leur grève de la faim.

Les dix-neuf détenus basques espagnols, en France, qui observaient une grève de la faim depuis le 27 avril afin d'obtenir le *statut* de réfugiés politiques et s'opposer aux risques d'extradition, ont mis un terme à leur mouvement le 21 mai, apprend-on ce lundi 25 mai. Emprisonnés à la *maison* d'arrêt de Bayonne, ces détenus avaient été transférés au début du mois de mai à Marseille (pour huit d'entre eux) et à Fresnes (pour les onze autres). Ils doivent être à nouveau dirigés sur le ressort judiciaire de Pau dans les quatre jours à venir.

L'Espagne a demandé à la France l'extradition de *six* de ces *détenus*, membres de l'ETA militaire ou politico-militaire selon elle. On indique de source bien informée que ces détenus devraient connaître l'avis de la chambre d'accusation d'ici au 15 juin.

Brève mutinerie à la maison d'arrêt de Dieppe.

La mutinerie de quinze des soixante détenus de la maison d'arrêt de Dieppe (Seine-Maritime) n'a duré que deux heures. Après l'intervention de la police et une brève bousculade, qui n'a fait aucun blessé, les détenus se sont rendus.

C'est peu avant 18 heures, alors que la majorité des détenus regardaient la télévision, que quatre d'entre eux, conformément, semble-t-il, à un plan établi, ont immobilisé un surveillant, lui prenant les clés de la porte donnant accès au grenier. Suivis d'une dizaine d'autres, ils ont gagné les combles, et endommagé le toit, actuellement en réparation.

Les détenus faisaient parvenir au surveillant-chef leurs revendications, portant sur leurs conditions de détention.

Flammarion doit continuer de payer Françoise Sagan.

La première chambre civile de la cour d'appel de Paris a rendu, jeudi 21 mai, son arrêt dans l'affaire *qui oppose Mme Françoise* Sagan et son éditeur, Flammarion. En dépit de deux ordonnances en référé qui donnaient raison à Mme Sagan (*le Monde* des 31 janvier et 11 mars) Flammarion refusait de continuer de lui verser les mensualités prévues par son contrat.

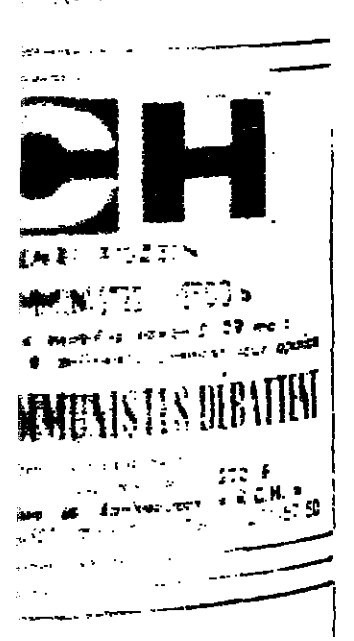
La cour d'appel, après avoir *examiné* l'affaire le 22 avril, vient de confirmer les décisions prises en référé. *« Rien n'autorise Flammarion à suspendre l'exécution de ses obligations »*, précisent les magistrats dans leur arrêt. Françoise Sagan a bien remis à l'éditeur, à la date prévue, un recueil de nouvelles et un roman, comme son contrat en date du 24 juillet 1980 lui en faisait obligation. En persistant dans le refus de verser les mensualités, l'éditeur a, selon les magistrats, créé un *« trouble illicite »* dans la vie de Mme Sagan.

● *Les suites judiciaires des festivités du 21 mai*. — Cinq personnes appréhendées pendant la nuit du 21 au 22 mai, pour vols dans les vitrines de plusieurs magasins parisiens, lors des fêtes de rue ayant suivi l'installation à l'Elysée du nouveau président de la République, ont comparu, samedi 23 mai, selon la procédure *de la saisine directe*, devant la vingt-troisième chambre correctoinnelle de Paris, présidée par M. Serre. M. Miheddine-Chiha, âgé de trente ans, enseignant, de nationalité tunisienne, et Mlle Anne Termont, vingt-deux ans, étudiante, ont été condamnés chacun à deux mois de prison avec sursis et 500 F d'amende ; MM. Thierry Legivre, vingt-deux ans, étudiant, et Gabriel Hornstein, vingt-trois ans, un touriste de nationalité argentine, *chacun* à un mois d'emprisonnement ferme et 1 000 F d'amende ; Mlle Catherine Le Riche, vingt-sept ans, employée de banque, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende.

Condamnation à quinze ans de réclusion pour le meurtre d'un militant d'extrême droite.

La cour d'assises des Yvelines a condamné, vendredi 22 mai, à quinze ans de réclusion criminelle Serge Devillers, âgé de *trente ans, qui, le 4 mai 1976*, avait tué d'une balle dans la tête l'un de ses amis, sympathisant d'extrême droite, Jean Sellier, vingt-sept ans, avant de *jeter son corps dans un étang* de la forêt de Rambouillet (*le Monde* du 24 juin 1976). L'avocat général avait requis contre le meurtrier la réclusion criminelle à perpétuité.

Ses amis, trois hommes et quatre femmes, qui comparaissaient à ses côtés depuis le lundi 18 mai, reprochaient à la victime d'être trop bavard, et, de ce fait dangereux. Complice direct du meurtre, Bernard Lemaître a été condamné à quatre ans de prison, tandis que Thierry Colombo, trente-cinq ans, fondateur du Comité pour le peuple français, association « culturelle » groupant des sympathisants d'extrême droite, était condamné pour non-dénonciation de criminels à quatre ans de la même peine, dont trois assortis du sursis. Les quatre femmes ont été acquittées.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LE CENTENAIRE DES LOIS LAIQUES

Le secrétaire général du Syndicat des instituteurs réclame « un seul grand service public »

Décidée par le Comité national d'action laïque (CNAL), la *célébration militante du centenaire des grandes lois scolaires républicaines* (de 1881, 1882 et 1886) a été marquée, pendant le week-end des 23 et 24 mai, par l'organisation de plusieurs « fêtes du centenaire ». A Saint-Dié (Vosges), ville natale de Jules Ferry, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat *national des instituteurs(SNI-P.E.G.C.) et président en exercice* du CNAL, a saisi l'occasion pour préciser la « volonté des laïques » face au nouveau pouvoir.

Il a réclamé un « retour à l'unité de l'œuvre d'éducation » qui, selon lui, « nécessitee une révision de la législation ». « Il faut que l'État retrouve et réaffirme ses responsabilités vis-à-vis du service public d'éducation, a-t-il ajouté. L'enseignement privé n'est pas libre, il défend sa liberté d'entreprise. (...) Le service public est garant de liberté. Il est seul à la disposition de tous, et ouvert à tous. (...) La seule solution juste, équitable et respectueuse de la pluralité de pensée de la société française réside dans un seul grand service public, national et laïque de l'éducation. Il faudra reconstruire ce service public sans précipitation, sans spolier quiconque. (...) »

L'inspecteur et le syndicaliste d'Orthez

De notre envoyé spécial

Orthez (Pyrénées-Atlantiques). — Il sont deux ; et chacun se voudrait légitime. La rencontre est inédite. Ils n'étaient pas du même bord, et désormais c'est au premier de faire contre mauvaise fortune bon cœur : l'inspecteur face au syndicaliste. Ou la continuité administrative devant le renouveau politique.

Invité de longue date, ce 23 mai, à Orthez, cette ville de treize mille âmes qui, depuis Gaston Phœbus, se sent capitale du Béarn, M. Henri Mazurie, *inspecteur d'académie des Pyrénées-Atlantiques*, ne pensait pas l'épreuve si délicate. Il ne pouvait prévoir qu'en ce jour se rejoindraient l'histoire que l'on fait et celle que l'on commémore. Organisée par les « amis de l'école publique » orthéziens, cette fête du centenaire s'est, en effet, muée, par la grâce d'une victoire électorale, en retrouvailles de l'école et de la République. *« On est dans le sens de l'histoire en ce moment »*, répète, sans y croire encore, un vieil instituteur retraité. Le Sud-Ouest n'est-il pas gâté, en *effet ? Trois secrétaires d'Etat* et deux ministres, à lui seul, parmi lesquels celui de l'éducation nationale.

M. Mazurie doit donc se mettre au goût du jour. Dans l'attente du vin d'honneur, flânant dans les locaux de l'union sportive qui abrite une exposition comme l'on n'a pas su en faire à Paris, fourmillant de petits trésors scolaires, vieux manuels, copies jaunies et encriers astiqués, on le sent quelque peu délaissé. L'empressement se faire rare. Il ne l'entend pas, mais l'on cancane par devers lui. *« Regardez la doublure de la veste avant de dire sa couleur »*, lance-t-on. *« Il en rajoutait sur les directives rectorales »*, assure quelqu'un. *« L'éducation nationale était pour lui une entreprise, affaire de rentabilité »*, ajoute un autre.

Bref, M. Mazurie n'est guère populaire chez les instituteurs d'Orthez. L'homme du jour est au contraire l'un des leurs, M. Claude Viéra, enfant du pays, devenu permanent de la Fédération de l'éducation nationale, collaborateur de M. André Henry, ministre du temps *libre* depuis la veille. L'apostrophe donne le ton : *« Vé ! Te voilà chef de cabinet ! »* Aux commentaires acerbes succèdent les congratulations satisfaites. *« Fini le temps du mépris »*, dit M. Henri Galos, trente et un ans d'enseignement, autant de syndicalisme et d'adhésion au socialisme. Les responsables syndicaux avouent l'avoir échappé belle : *« On était arrivé à la limite. Mitterrand, c'était une question de salubrité, pas seulement morale mais aussi sociale. On ne contrôlait plus rien si Giscard était repassé : entre la résignation et la révolte, il n'y avait plus de place pour l'organisation. Seulement l'inconnu. »*

Cuvée spéciale

La fête se termine. Les cinq mille visiteurs s'en retournent. On brade les « cuvées 1979 » des vignerons du Béarn, rebaptisées « Cuvée spéciale de l'école laïque ». Les enfants goûtent sous les ombrages, après avoir dû exprimer cette joie du retour aux sources. D'une nouvelle ère où l'école succéderait à *l'entreprise comme* modèle de référence officiel. D'un régime dont le pilier serait l'instituteur, l'âme la communale et l'idéal l'égalité. Sur la pelouse du stade municipal, tout sera donc mouvement d'ensemble, chorales, relais et danses. Plaisir du collectif que symboliseront tout particulièrement les lendits — du nom des grandes foires du Moyen Age — ces figures rythmiques dessinées, sur fond de musique sautillante, par tout un petit peuple enfantin habillé de blanc, claquant l'un contre l'autre des bâtons de bois.

La fête se termine, et c'est pour M. l'inspecteur le moment difficile. Sur la table blanche, les femmes ont rempli les verres, sagement alignés et brillants de l'éclat doré du jurançon, ce vin doux des coteaux abrupts. Cinq roses trônent dans un vase. Il va donc falloir parler. En aparté, M. Mazurie et M. Viéra se disputent la dernière place, le dernier mot : *« Je représente les laïques de France. — Et moi l'administration. — Quoi, vous ne pensez quand même pas représenter M. Savary, notre nouveau ministre ?... »*

Mais le syndicaliste est beau joueur et laisse à l'inspecteur le privilège de lui répondre. M. Viéra parle donc de *« la victoire des forces de l'espoir »* et dénonce *« la France d'avant le 10 mai, celle qui endoctrinait, sélectionnait, assujettissait. »* *Il en a terminé.* A l'instar du maréchal des logis-chef et des quelques notables présents, M. l'inspecteur applaudit. A son tour de faire le panégyrique *« du miracle de l'école publique »*, dans lequel il n'oublie pas de mentionner, après Jules Ferry mais avant tout autre, Jean Zay, le ministre du Front populaire.

« S'il reste quelque chose à faire pour l'école publique, conclut-il, *c'est que rien n'a été fait. »* Lui sait donc « faire », et le voici prêt à se mettre à l'ouvrage...

EDWY PLENEL.

M. ALAIN SAVARY, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE RECEVRA DÈS CETTE SEMAINE LES ORGANISATIONS SYNDICALES

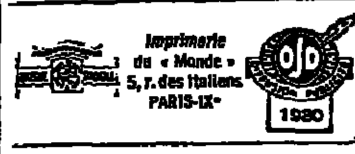
(De notre correspondant.)

Toulouse. — Samedi 23 mai, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a déclaré à Toulouse, au siège du conseil régional de Midi-Pyrénées, dont il est le président : *« C'est un honneur rendu à notre région à travers ma personne. Les liens entre Midi-Pyrénées et l'éducation sont nobles et anciens, plus que d'autres. »* M. Alain Savary a ensuite regretté les différentes réformes, pas toujours parachevées, ébauchées par *« une superposition de volontés politiques »* et qui n'ont pas réussi à faire de l'éducation un tout harmonieux.

Des mesures immédiates seront prises, a-t-il promis, permettant d'indiquer *« le sens de l'action à mener en conformité avec le programme de M. François Mitterrand »*. *« Dès la semaine prochaine*, a annoncé M. Savary, *je prendrai contact avec les organisations syndicales, afin de faire avec elles un premier tour d'horizon sur les problèmes les plus urgents et commencer à étudier les modalités selon lesquelles la construction de la nouvelle politique pourra s'opérer avec la plus large collaboration souhaitable. »*

M. Alain Savary s'attachera à ce que la régionalisation soit réalisée au ministère de l'éducation nationale. *« Plus qu'une conviction, il s'agit d'une nécessité. Président de conseil régional, j'ai trop vu et trop subi les effets de la centralisation étatique. »* — C. L.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

A LA RÉUNION NATIONALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Vigilance et volonté de dédramatisation dans l'enseignement libre

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Prévue de longue date, la « délégation nationale » de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) s'est réunie, du 22 au 24 mai, à Poitiers. Mais, en raison des résultats de l'élection présidentielle, le thème de travail d'abord retenu : « La responsabilité des jeunes » a été éclipsé par des réflexions ou des discussions sur l'avenir de l'enseignement catholique. Les trois cents délégués, représentant quelque huit cent cinquante mille familles et près de deux millions d'élèves scolarisés, ont, à huis clos ou en séances publiques, tenté de préciser leur position avant la prochaine *échéance électorale.*

Les délégations nationales de l'UNAPEL se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a juste un an, réunis à Avignon, les parents d'élèves de l'enseignement catholique fêtaient le cinquantenaire de leur association avec triomphalisme. Le succès de la loi Guermeur et la politique de déconcentration des pouvoirs menée par M. Christian Beullac, l'ancien ministre de l'éducation, donnaient aux dirigeants des raisons de pavoiser (*le Monde* du 29 mai 1980). Les résultats du 10 mai ont surpris les défenseurs de l'enseignement catholique et provoqué chez eux de nouvelles craintes

M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL (qui s'est déclaré prêt à rencontrer le nouveau ministre de l'éducation nationale), avait pourtant mis toute son énergie pour dénoncer entre les deux *tours de l'élection présidentielle* les projets qui *« aboutiraient à la disparition d'une véritable liberté de l'enseignement »*. Clairement et fermement, il avait invité les parents à voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing, mais cette prise de position n'a pas suffi et, face au changement politique, les parents s'interrogent.

L'inquiétude des adhérents de l'UNAPEL a été renforcée par le représentant du secrétariat général de l'enseignement catholique, l'abbé Victor Chopot, qui leur a parlé du *« changement qui nous apporte aussi des germes de mort »* et a évoqué *« les millions de Français qui risquent d'entendre bientôt sonner le glas de la liberté d'enseignement »*.

Selon lui, il faut agir dans l'unité, la vérité et l'intelligence pour sauver *« notre bateau assiégé par les vagues dangereuses de l'intolérance »*. M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a invité les parents, à l'approche des élections législatives, à faire un choix politique entre *« ceux qui ont construit la liberté d'enseignement et ceux qui l'ont combattue »*.

Une intervention attendue au cours de ces journées était celle *de Mgr Jean Honoré, évêque* d'Evreux et président de la conférence épiscopale du monde scolaire et universitaire, qui parlait *« en accord total avec l'ensemble des évêques »*. Refusant la passion et la polémique, il a voulu affirmer que l'épiscopat se montrait soucieux de l'évangélisation de tous les jeunes dans la diversité des modes d'éducation. Il a rappelé que l'Eglise est consciente de la spécificité de l'école catholique, dont la vocation est d'assurer *« la rencontre de la foi et de l'intelligence »*.

S'adressant au président de la République, il lui a demandé de ne pas refuser l'existence d'écoles *« qui déjà vivent sous le régime de la cogestion et de l'autonomie. Une telle décision serait... un désaveu du projet politique que l'on veut mettre en œuvre »*.

Venant après les propos de M. Guermeur, la déclaration de *Mgr Honoré affirmant* que la liberté d'enseignement ne doit plus être un enjeu électoral a troublé les parents présents. Ils ont compris que l'épiscopat est soucieux de respecter la liberté des opinions et que les évêques, comme l'a expliqué Mgr Honoré au cours d'une conférence de presse, souhaitaient se tenir en réserve *« pour le jour où l'école catholique sera en danger »*.

Résultat des séances à huis clos, des rencontres avec l'épiscopat ou réalisme face à une nouvelle situation politique, M. Daniel a *abandonné le ton* intransigeant de la campagne présidentielle. Il a invité à la tolérance envers les parents qui votent pour des candidats que ne s'engagent pas complètement à défendre l'enseignement libre. Il a même vanté les mérites des maîtres du privé adhérents de la C.F.D.T., syndicat dont il se garde habituellement de reconnaître l'existence.

Enfin, il s'est prononcé pour un dialogue constructif avec *« des gens sincères et non sectaires »*. M. Daniel sait par expérience *que ce dialogue* est possible. Il a déjà mené *« dans de bonnes conditions »* des négociations avec le maire de sa ville, Marseille, au sujet des écoles primaires libres.

SERGE BOLLOCH.

CORRESPONDANCE

Tout n'est pas si simple

A la suite de l'article consacré aux réactions recueillies dans des établissements privés de Loire-Atlantique au lendemain de l'élection présidentielle (le Monde *du 16 mai), un lecteur de Saint-Herblain, M. Bruno Gouyette, nous a adressé une lettre dont nous publions les principaux extraits.*

Mon étonnement se manifeste sur deux plans : d'abord, la présentation (assez caricaturale) de certains établissements privés, et, partant, de tout l'enseignement privé : en second lieu, l'esprit *dans lequel* est analysée la « querelle » de l'intégration ou non de l'enseignement privé. (...) Il n'y a pas, d'un côté, les parents d'élèves... et les élèves contre l'intégration et, de l'autre, les professeurs, favorables à une intégration : les choses ne sont pas si simples. Ce n'est pas parce que l'on vote Mitterrand que l'on est forcément favorable à son projet d'intégration. Les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (qui auraient agi plus dignement en se taisant lors du débat électoral) comme les syndicats favorables à *l'intégration* ont tort, les uns et les autres. Il ne s'agit pas de savoir si l'on est ou non pour l'intégration, mais de s'interroger sur les raisons d'une intégration et sur les *résulats qu'on* en espère. Or, il se trouve que le problème est complètement occulté par les partisans comme par les opposants au projet. Tout le monde agit comme si c'était évident, alors que cela ne l'est pas. Trois raisons pourraient justifier une éventuelle suppression des aides de l'Etat :

— L'enseignement *privé, sous* contrat, ne remplirait pas sa fonction d'éducation (étant entendu qu'il n'a pas celle de « remplir les églises ! »). Est-ce bien le cas ?

— L'enseignement privé serait élitiste et bourgeois (...), et donc n'aurait pas besoin de subsides de l'Etat : mais si les aides existent, c'est la preuve que la majorité des parents d'élèves ne pourraient faire face par eux-mêmes aux charges écrasantes d'un lycée, quel qu'il soit.

— *L'enseignement* privé confessionnel s'opposerait aux exigences de laïcité pour toute éducation sans même parler de la liberté de choisir un enseignement religieux pour ses enfants (*ce qui ne veut* pas dire politiquement conservateur !), voudrait-on nous faire croire que la « laïcité » des écoles publiques est vraiment neutre ? Qu'il n'y a aucun contenu politique, religieux ou philosophique dans la majorité des matières enseignées ? Que les professeurs ne reflètent pas (même inconsciemment) dans leurs cours, leurs *propres opinions personnelles ? Le* laïcisme militant des instituteurs de la IIIe République tendrait à prouver le contraire.

A moins que l'on veuille que *tous pensent de la même manière*, sur toutes choses (...).

RELIGION

CINQ MILLE PROTESTANTS AU PARC FLORAL

Les parapluies de Vincennes

« Aimer la vie » : thème du rassemblement protestant de *l'Ile-de-France. Aimer la pluie ?* Les protestants n'avaient pas le choix. Au milieu des fleurs alanguies du parc de Vincennes, ils ne purent guère profiter des pelouses, *des bosquets* et des parterres gorgés d'eau.

Ils étaient venus pour se promener, jouer avec leurs enfants, *travailler, prier aussi. Une* sorte de partie de campagne printanière avec repas champêtre, fanfare folklorique, flânerie autour de quelque quatre-vingts stands de *tous acabits.* La pluie les a contraints à s'attarder plus longtemps que prévu dans le grand hall de la pinède. Les organisateurs ne s'en sont pas trop plaints ; la communauté issue de la Réforme y a gagné en cohésion. En *effet,* le protestantisme de l'Ile-de-France est *diversifié* à l'extrême, et tout un chacun aura eu le loisir de mieux faire connaissance avec tel ou tel organisme dont il ne savait que peu de chose et qu'il critiquait parfois un peu à la légère.

L'Armée du salut et les cuivres de son orchestre côtoyaient les diaconesses de Reuilly, dont l'uniforme ressemble à s'y méprendre à celui des religieuses catholiques d'antan. L'éventaire de la faculté libre de théologie *d'Aix-en-Provence — traditionaliste* — s'étalait avec la même aisance que ceux d'autres organismes réputés progressistes.

C'était la trêve, une trêve bon enfant : aimer la vie, s'aimer les uns les autres. C'était la fête : à demain les chamailleries et les joutes théologiques.

Dieu est-il paresseux ?

Un peu partout et jusque sur les vitres des voitures qui *encombraient les voies d'accès,* des papillons verts et bleus arborant un cœur naïf juché sur un micocoulier invitent au sourire et à l'indulgance. A la patience aussi lorsque vint, en fin d'après-midi, le tour de parole de cinq conférenciers. Leurs propos ne manquaient ni de profondeur, ni d'humour, mais l'abondance de biens nuit quelquefois à l'attention d'un public par trop surmené. *« Aimer la vie »* ne signifie pas forcément avoir envie d'être gavé.

Fort à propos, l'un des orateurs (Mme France Quéré) (1), *qui* avait la bonne fortune de parler dès le début, fit *un instant* l'éloge de la paresse. *La paresse,* a-t-elle dit, *est l'ultime création de Dieu. »* On a eu *chaud ! Mais elle se reprend* aussitôt : *« L'homme a vécu et vit toujours de travail et de repos. Le travail est intimement lié à la saveur. L'homme est à la fois citoyen du jardin et de l'aridité »* (sans préciser qu'il arrive parfois à certains jardins d'être si gonflés d'humidité qu'ils deviennent impraticables).

Pendant ce temps là, des enfants jouaient dans les travées, l'éloge de la paresse *« La pa-*garderies sans que personne ne proteste. Les protestants sont merveilleusement tolérants.

Le révérend Ben Chavis, invité de dernière heure, pasteur noir aux Etats-Unis et ancien collaborateur de Martin Luther King, qui fut, voici une dizaine d'années, condamné à deux *cent* cinquante-deux *années* de prison, parla *quelques* instants de ses luttes anti-racistes et tint à exprimer ses vœux à M. François Mitterrand et à l'assurer de ses prières.

Invité de la première heure, au double titre de protestant et d'écologiste, M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat frais émoulu à l'environnement, s'était fait excuser. Dommage. Car comment aimer la vie sans aimer la nature ?

Si on avait pu en douter, l'assemblée manifesta son opinion largement majoritaire en faveur de l'alternance et de l'actuel gouvernement où l'on compte par surcroît plusieurs protestants d'origine.

« Hip, hip, hip hurrah ! » (ter), ce fut la dernière expression familière et « liturgique » (sic) de l'auditoire qui repartit sous la pluie après un week-end bien rempli aussi pieux que détendu.

HENRI FESQUET.

(1) Autres orateurs dominicaux : MM. André Dumas, Pierre Fath, Bernard Charles. La veille, MM. Michel Rousseau, Jean Bauberot, Benoit Diebold, Alain Houslaux, Mme Claudine Castelneau. Nombre total des participants : cinq mille à six mille.

LA MORT DU PÈRE ÉMILE RIDEAU

Présent sur plusieurs fronts

Le Père Emile Rideau, de la compagnie de Jésus, est mort à Paris le 22 mai. Ses obsèques auront lieu le mardi 26 mai à 14 heures en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres à Paris 75007.

Présente sur plusieurs fronts, la personnalité du Père Emile Rideau était complexe : professorat, aumôneries d'étudiants, philosophie, sciences, pastorale de pointe.

[Né à Cherbourg en 1899, fils d'officier, il est entré à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus et fut très tôt attiré par la philosophie, qu'il enseigna de 1935 à 1946 à l'école Sainte-Geneviève. Il devait être ordonné en 1937. *La pensée de Bergson* le séduisit et son premier ouvrage lui fut consacré : *le Dieu de Bergson* ; un autre, sous le titre *Descartes, Pascal, Bergson.*

A l'heure où la plupart ne songeaient qu'à critiquer Teilhard de Chardin, le Père Rideau sut mettre en lumière le génie créateur de son confrère et démontrer l'orthodoxie foncière de sa pensée. Les deux livres qu'il écrivit en hommage à Teilhard connurent un certain succès (*La Pensée de Teilhard* et *Teilhard, oui ou non ?*)

L'auteur n'a pas hésité à polémiquer avec Jacques Maritain à qui il reprocha de méconnaître Teilhard.

L'évolution, aussi bien celle de la philosophie ou de l'économie que celles du monde ou de la matière, de l'Eglise, du sacerdoce ou des religions, intéressait le Père Rideau et rendait sa pensée attrayante. Ce jésuite avait d'ailleurs l'art d'expliquer et de clarifier. Il savait prêcher d'exemple et ne fut jamais tenté de s'enfermer dans une tour d'ivoire. Pendant deux ans, alors qu'il était rattaché à l'Action populaire, il *fut volontaire pour devenir* prêtre-ouvrier : c'est ainsi qu'il goudronna les rues de Paris...

Le Père Rideau, on peut le deviner à ses penchants, était un spirituel, voire un mystique. On lui doit encore deux livres : *Consécration, Christianisme et Evolution humaine,* ainsi que *Thérèse d'Avila, la nature et la grâce.*

En janvier 1981, il adressa au *Monde* (où il écrivit à une dizaine de reprises) un article sur la dernière encyclique du pape, *Ecce homo.* Ce devait être le dernier... — H. F.]

● *Jean-Paul II a été déclaré hors de danger*, samedi 23 mai, par les médecins. Le seizième bulletin de santé précise que la réserve sur le pronostic est levée et que le pape sera retabli dans soixante jours, s'il n'y a pas de complications. Il pourra quitter la clinique dans une dizaine de jours, mais il devra subir une deuxième intervention dans un mois pour le rétablissement de la continuité *intestinale. Dimanche* 24 mai, Jean-Paul II s'est adressé, de son lit d'hôpital, dans un message enregistré, aux vingt mille fidèles massés place Saint-Pierre.

La visite *que Jean-Paul II* devait faire à Lourdes du 21 au 23 juillet est considérée au Vatican comme *« très improbable »*. On déclare cependant dans les milieux proches de l'épiscopat français avoir un *« espoir fondé »* de voir le pape se rendre dans la cité mariale, au moins pendant une journée. Le pape de son côté aurait, selon le quotidien de Barcelone *Correu Catalan*, fait part à un médecin espagnol de son intention de se rendre comme prévu en Espagne en octobre prochain.

هكذا من الاصل

La dynamique de l'ESSEC :

L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Les entreprises françaises publiques ou privées ont particulièrement besoin de jeunes ayant de la volonté et de l'enthousiasme. Sans esprit d'entreprise, sans créativité, que deviendraient notre économie, nos emplois, nos retraites ? C'est le principe qui guide l'action de l'ESSEC.

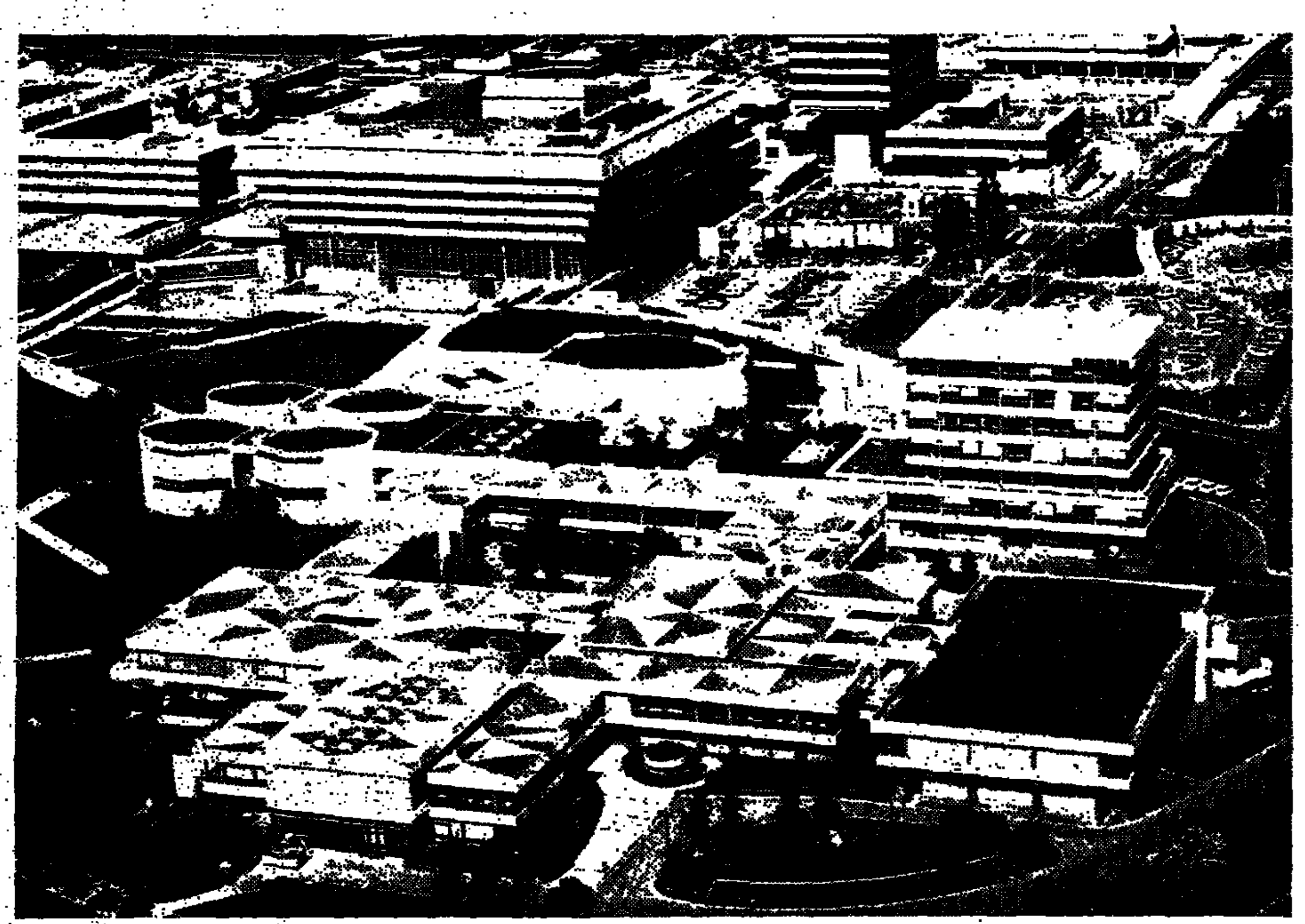
Dans toutes les économies du monde existent ces institutions que nous appelons "Grandes Écoles". Leur spécificité est d'apporter, en plus d'une formation, une certaine éthique, une vision des problèmes. Nos Grandes Écoles d'Ingénieurs ont été le fer de lance du développement industriel français à partir du XIX[e] siècle.

Aujourd'hui, l'ESSEC pense que son rôle est de former des jeunes gens et des jeunes filles qui devront défendre nos atouts dans la mise en place du nouvel ordre économique mondial.
Cette formidable redistribution des cartes à l'échelle planétaire est une affaire qui se joue sur plusieurs décennies. Elle nécessite des aptitudes : capacités de dialogue et de compréhension, mais aussi du tempérament : il **faut une ferme volonté !**
La dynamique de l'ESSEC consiste à apporter ce double éclairage à la formation qu'elle délivre. Grâce à un investissement à long terme lié à un projet pédagogique de qualité.

Enseigner, c'est donner l'exemple. Pour l'ESSEC, il est sain qu'une Grande École qui prépare de futurs cadres et dirigeants à affronter des situations de concurrence complexe, donne l'exemple en se soumettant elle-même aux lois du marché; ces lois sont dures. La gestion est plus facile à enseigner qu'à pratiquer.

Bien gérer aujourd'hui, c'est savoir s'adapter rapidement et innover. Voilà pourquoi les 7 000 diplômés de l'ESSEC ont été à bonne école. Ils sont appréciés dans les affaires parce qu'ils sont efficaces, concrets et entreprenants, sans être prétentieux. Car ils savent que rien n'est gagné définitivement : l'esprit d'entreprise est une réputation qui se remet en jeu chaque jour, quel que soit le contexte (public, privé, secteur non lucratif, collectivités locales, entreprises de presse...).

Cette dynamique ne met pas l'ESSEC à l'abri des difficultés qui caractérisent notre économie. Pour mieux y faire face, elle a accepté le concours d'un nouveau partenaire : La Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale à Versailles. Ainsi est assurée la garantie de l'ESSEC : Une École pour l'an 2000.
Grâce à des installations remarquablement adaptées, mais aussi grâce à un corps professoral d'une qualité exceptionnelle dont nous reparlerons ici même.



L'ESSEC à Cergy c'est un remarquable outil pédagogique. 18 000 mètres carrés sur 6 hectares abritent notamment une bibliothèque de 20 000 volumes et 900 titres de périodiques, cinq laboratoires de langues, un centre de calcul, et 20 terminaux en libre service... Un outil qui a permis de constituer l'une des meilleures équipes européennes d'experts en économie et en gestion. Les professeurs de l'ESSEC ont publié plus de 45 ouvrages. Ils ont signé, pour la seule année 1980, plus de 80 articles. Une créativité qui est une des composantes essentielles de la dynamique du Groupe.

La gestion de l'ESSEC

L'éducation est comme l'économie : elle doit être performante. Pour apporter une formation de très haute qualité l'ESSEC a investi. Les installations de Cergy ont coûté 38 millions de francs en 1973. (Une performance : cela fait environ 2 000 frs le m² équipé, soit un prix comparable aux normes H.L.M.)
L'École doit rembourser des annuités de 5 millions de francs. Ne disposant pas de fonds propres, elle est tenue de respecter ce plan d'amortissement sans le moindre écart. Or la conjoncture économique a réservé des surprises depuis 1973, rendant difficile le respect scrupuleux de cette contrainte. Des écarts de l'ordre de 10 % sont apparus en 1980 entre prévisions et réalisations.

Pour remédier à cette situation, l'ESSEC a accepté l'apport en **fonds propres** que lui a proposé la Chambre de Commerce de Versailles, qui devient un nouveau partenaire du Groupe ESSEC.

Mais le Budget de **fonctionnement** de l'École reste totalement dépendant, comme avant, du soutien des entreprises.
Un gage du dynamisme de l'École !

Groupe
ESSEC
Établissements Privés d'Enseignement Supérieur

CEUX QUI AIMENT LES DÉFIS PRÉFÈRENT L'ESSEC

ESSEC
École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales

EPSCI
École des Praticiens du Commerce International
Trois années d'Études

ISSEC
Institut Supérieur des Sciences Économiques et Commerciales
Formation continue des cadres (2 500 participants en 1980)

IGIA
Institut de Gestion Internationale Agro-alimentaire
Troisième cycle organisé avec l'ENSIA

CERESSEC
Centre d'Études et de Recherche de l'ESSEC

CORNELL ESSEC
International Program for Hotel administration

ESSEC - Avenue de la Grande École - B.P. 105 - 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX - Tél. (3) 030.40.57

GÉNÉRATION

هكذا من الأصل



sports

RUGBY

Le neuvième bouclier de Béziers

Belle, très belle finale du championnat de France de rugby, samedi 23 mai, à la lumière des arcs électriques du Parc des Princes et sous la pluie : 4 essais, 2 transformations, 3 pénalités et 2 drops au total ont sanctionné un rugby de défi, d'engagement et de mouvement perpétuel. Avec, pour finir, la victoire 22 à 13 de Béziers sur Bagnères, victoire du réalisme et de l'expérience sur l'enthousiasme fou.

Remis par Mme Edwige Avice, nouveau ministre délégué à la jeunesse et aux sports, devant des milliers de supporters « rouge et bleu » en délire, c'était le neuvième bouclier de Brennus conquis par le club héraultais. Un record qui n'appartient désormais qu'à lui, puisque le grand Lourdes des années 50 n'a totalisé que huit succès.

Toutefois l'histoire ovale se plairait-elle à des confrontations par-delà les générations ? C'est contre des Lourdais nouvelle manière que Béziers tentera, samedi 30 mai, de gagner le challenge du Manoir et de réaliser le quatrième doublé de son histoire.

« Un beau match »

Dans la tribune d'honneur du Parc des Princes, les gros pardessus de l'ovale s'étaient un peu serrés pour faire de la place à l'invitée de dernière heure, Mme Edwige Avice, arrivée à l'improviste pour la finale du championnat de France. Et ils ne savaient pas trop sur quelle fesse s'asseoir. Comment allait-elle réagir, cette petite dame en tailleur gris souris ? Comment la fête du Quinze allait-elle tourner ? Sourires crispés sur fond de pétarades, concerts de trompes et klaxons divers.

Coup d'envoi. Et quatre-vingts minutes de rugby idéal. Sur la pelouse, les supporters « rouge et bleu » déliraient. Dans la tribune, les seigneurs du cassoulet et leur suzerain, Albert Ier, se rengorgeaient. Mme le ministre avait applaudi comme une petite fille ravie par l'exploit des joueurs. Elle n'hésita pas à serrer les énormes paluches des monstres biterrois, venus recueillir leur neuvième bouclier de Brennus. Et elle dit : « *C'est un beau match que nous avons vu ce soir... Je crois que mon ministère commence bien...* »

Fallait-il y voir un présage ? Après les sept titres de la décennie écoulée, Béziers venait de s'imposer une nouvelle fois. Cette finale a été un régal, un grand moment de rugby. Dans la logique du jeu il y eut un vainqueur, les Biterrois, et un perdant, les Bigourdans. Mais on pourrait aussi bien ne retenir que le plaisir de jouer que trente gaillards ont su communiquer à tous les spectateurs, dans le stade comme devant leur télévision.

Plaisir de jouer à en perdre haleine, c'est-à-dire désir de ne pas faire la guerre, quand toutes les conditions sont réunies pour ouvrir de sordides hostilités. Car il ne fallait pas se bercer d'illusions. Entre l'engagement physique de samedi soir qui a valu des points de suture à Derghali et Chevalier et le « massacre des innocents auquel on a assisté certains sombres dimanches d'hiver, il n'y avait qu'une mince différence : quelques « *bouffes* », quelques coups de « *godasse* ». Mais ce fut toute la différence.

Pourtant la tentation a dû être forte. Qu'ils devaient enrager, en effet, les gros bras biterrois ! Cent fois ils ont fait plier la mêlée pyrénéenne comme un Apollon de foire le fait avec une barre de fer doux (Urtizverea soutint l'épreuve trois minutes et s'en alla pleurer sur le banc de touche). Cent fois les Bagnérais chapardèrent malgré tout le ballon pour lancer cent attaques ébouriffantes. Une « *semelle* » ici, une « pigne » là, y auraient mis bon ordre. Mais aucun des méchants patentés de Béziers, Estève ou Palmié, ne fit le mauvais geste qui aurait tout pourri, qui aurait valu solde de tout compte à Bagnères, comme Perpignan l'avait fait lors de la sordide finale de 1979.

Courage bigourdan

Différence substantielle aussi avec le rugby des petits dimanches blafards : le courage des Bigourdans. Pas un courage kamikaze, ni un courage hara-kiri. Non ! un courage à renverser les montagnes, à renverser l'issue d'un match contraire. Il en fallait du courage, car d'entrée de jeu le sort ne fut pas favorable aux Pyrénéens. Au bout de trois minutes ils avaient perdu leur pilier droit et, alors qu'ils avaient entrepris d'user à la course les mastodontes languedociens, ce fut l'arrière biterrois Fort qui ouvrit le score à la douzième minute, en marquant de 40 mètres un but de pénalité. Puis, trois minutes plus tard, Béziers jouait une touche raccourcie dans les 22 mètres bagnérais et l'ouvreur Pesteil passait son premier drop de la soirée.

Six - zéro après un quart d'heure de jeu, cela paraissait dur, trop dur pour Bagnères, avec ce pack en carton-pâte et Aguirre momentanément en délicatesse avec ses coups de pied. C'était sans compter avec l'audace des Pyrénéens, ce grain de folie qui comme un grain de sable enraya deux fois la mécanique biterroise. Deux essais de maraudeurs, de trompe-la-mort.

Vingt et unième minute. Une mêlée dérivait vers les 22 mètres pyrénéens. Mais le talonneur Torossian avait su garder le ballon, Mournet le récupéra au ras des moustaches de Mloch et Palmié, servit Fourneau, qui fila 40 mètres tout droit et passa à Bertranne. L'arrière biterrois Fort n'avait pas fini de plaquer le pyrénéen que déjà Gourdon aplatissait.

Cinquante - cinquième minute. Quasiment le même scénario. Les « rouge et bleu » campaient dans le camp pyrénéen. Le troisième ligne biterrois Lacans était à la manœuvre. Rispal maraudait par là avec Derghali, ils lancèrent Mournet relayé par Gourdon pour un essai en coin malgré deux Biterrois accrochés *in extremis* à ses basques.

Deux essais superbes. Et au moins deux autres occasions d'aussi belle facture malheureusement gâchées, l'une par l'hésitation de Dancla en première période, l'autre par une mauvaise réception de Derghali en seconde période. Ces charges de chevau-légers étaient d'autant plus époustouflantes que chaque fois elles auraient pu faire basculer l'issue du match. Mais à chaque coup au cœur des supporters bagnérais, les maîtres biterrois répliquaient par des coups de règle sur les doigts des impertinents. Car le tumulte entretenu par les Bagnérais ne fit jamais perdre leur calme aux Héraultais. Sûrs de leur force. Et surtout sûrs de gagner cette année encore.

L'expérience des vieux grognards

Certes leurs vieux grognards ont les artères durcies autant par l'âge que par le « pastaga » Certes, la charnière Morisson-Pesteil grince plus souvent qu'à l'époque d'Astre. Mais l'expérience acquise devant, au cours d'une décennie de campagnes victorieuses, est aujourd'hui incomparable et, derrière, les trois-quarts, qui ont aujourd'hui l'agilité de voleurs de poules, savent répliquer du tac au tac. Cela rendait leur jeu prudent, mais jamais pingre.

Vingt - septième minute. Les trois-quarts bigourdans faisaient du basket à 30 mètres de leur en-but, convaincus de leur supériorité dans le jeu de mains. Erreur : en embuscade, le centre biterrois Rivallo intercepta le ballon, lança à Morisson qui transmit à Andrieu pour le premier essai. Bagnères avait joué avec le feu oubliant que Lourdes s'y était déjà brûlé les ailes deux semaines auparavant.

Soixante-seizième minute. Depuis un moment, Bagnères parvenait de plus en plus difficilement à se dégager de la pression méthodique des avant biterrois. On sentait venir le K.-O. Ce fut Lacans qui le donna en servant Fabre pour le coup de patte final.

Quatre essais au total, deux pour chaque camp. La victoire tint finalement à la réussite des coups de pied biterrois par Fort (une transformation et deux pénalités) et Pesteil (deux drops) plus grande que ceux de Bagnères par Aguirre (une transformation et une pénalité). Mais on se souviendra de cette finale pour l'acharnement à jouer de Bagnères, qui fut constamment menée à la marque, et la générosité de Béziers qui ne refusa jamais l'affrontement. Assurément, Mme Avice, ce fut « un beau match ».

ALAIN GIRAUDO.

Automobilisme

MORT D'HERBERT MULLER

Le Suisse Herbert Muller a trouvé la mort dimanche 24 mai aux 1 000 km du Nurburgring dans des conditions qui mettent en cause, encore une fois, les organisateurs de courses automobiles.

Dès le premier tour, la Porsche 935 de Bobby Rahal, accrochée par la Lola de Guy Edwars, était restée immobilisée sur le circuit dans une zone dangereuse. C'est cette voiture que la Porsche 908 de Herbert Muller est venue percuter au dix-huitième tour, soit deux heures après l'accident d'Edwards, pour une cause inconnue.

Le pilote suisse est mort dans l'incendie des deux Porsche.

ATHLÉTISME

MARATHON-CONFUSION

Le Britannique Dave Cannon et l'Américain Ron Tabb ont terminé main dans la main la sixième édition du marathon de Paris dans le temps excellent de 2 h. 11 min. 44 sec. Le Sochalien Jacky Boxberger, qui tentait pour la première fois les 42,195 kilomètres, a pris la troisième place de l'épreuve, animée dans sa première partie par un réfugié politique éthiopien Abraha. Derrière eux, quelque dix mille « joggers » n'avaient pas hésité à braver le mauvais temps pour aller au bout de leur plaisir.

Les organisateurs du Marathon de Paris, qui avaient transformé en 1979 la course confidentielle, confinée au bois de Boulogne, en une grande épreuve populaire à travers les rues de la capitale, ont donc réussi leur nouveau pari qui était de permettre aux meilleurs de réaliser des « chronos » de valeur mondiale. Pour cela, ils ont dû gommer les principales difficultés de l'ancien parcours et dessiner un nouvel itinéraire, quasiment plat, le long des berges de la Seine, avec une boucle dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Ce choix s'avéra excellent pour les coureurs de tête.

En dépit de la pluie, serrée et froide, qui ne cessa de tomber pendant les deux tiers de la course, les quatre premiers concurrents ont réalisé moins de deux heures vingt minutes. En revanche, le service d'ordre fut totalement incapable de résoudre les problèmes posés par la coupure en deux de la capitale. Des embouteillages inextricables se produisirent dans divers points, certains automobilistes empruntant le parcours des coureurs pour se dégager.

Cela perturba sensiblement la fin de l'épreuve : l'Américain Ron Tabb qui s'était nettement détaché fut coincé entre deux véhicules à 1 500 mètres de l'arrivée et n'évita l'accident que de justesse. Cet incident permit au Britannique Dave Cannon de le rattraper. Les deux hommes, avec un fair-play exemplaire, décidèrent alors de franchir ensemble la ligne d'arrivée.

S'ils veulent que le marathon de Paris atteigne le prestige de ceux de Boston, New-York ou Fukuoka, les organisateurs devront trouver un moyen pour que les coureurs et les automobilistes puissent le temps d'un après-midi, se partager le bitume de la capitale, sans que cela provoque de confusion. — A. G.

ESCRIME

Lamour et Pietruszka, champions de France

Jean-François Lamour, à Maisons-Alfort, et Frédéric Pietruszka, à Paris, ont gagné, samedi 23 mai, les titres de champion de France au sabre et au fleuret.

Au Palais des sports de Maisons-Alfort, la victoire de Lamour (âgé de vingt-cinq ans) n'a jamais été contestée. Il est vrai que le seul spécialiste français compétitif au niveau international dispose d'une marge de sécurité impressionnante sur ses camarades de l'équipe de France.

Au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, l'épreuve au fleuret promettait d'être beaucoup plus disputée. L'élimination sans gloire du vice-champion olympique Pascal Jolyot avant la finale ajoutait à l'inquiétude. Le plus prompt à saisir sa chance, le Melunais Frédéric Pietruszka, âgé de vingt-sept ans, déjà titré en 1978, très concentré et combatif, repoussa les assauts de deux jeunes fleurettistes d'avenir, Ange-François Pezzini et Philippe Omnès, classés respectivement aux deuxième et troisième places.

Si la passation de pouvoir entre les deux générations n'a finalement pas eu lieu, le fleuret français a indiqué qu'il disposait de réserves de qualité. Seule ombre au tableau : l'organisation du championnat de France dans un local (le court n° 2) indigne de fleurettistes champions olympiques. Dans ce domaine la responsabilité de la Fédération française d'escrime est largement engagée. Elle souhaiterait voir l'escrime demeurer une discipline confidentielle qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. — J.-M. S.

GYMNASTIQUE

Trust soviétique aux championnats d'Europe

La retraite de Nikolaï Andrianov, champion olympique 1976 à Montréal, et l'absence d'Alexandre Ditiatin, champion olympique 1980 à Moscou, qui prépare son nouveau programme pour les championnats du monde, n'ont pas empêché les Soviétiques de truster les titres aux XVIes championnats d'Europe de gymnastique, organisés les 23 et 24 mai à Rome. Dauphin de Ditiatin, Alexandre Tkachev (1,68 m pour 62 kg) a obtenu, à vingt-trois ans, son premier grand titre en devançant au concours général ses compatriotes Yuri Korolev, champion d'Europe junior 1980 à Lyon, et Bogdan Makutz.

Les Soviétiques ont confirmé leur domination dans les six finales par appareil, où ils ont remporté cinq médailles d'or, quatre d'argent et deux de bronze, soit à eux trois plus de médailles que l'ensemble des autres participants. La grande révélation de ces finales aura été Korolev, médaille d'or au sol et aux anneaux, où il a terminé son exercice par un triple saut périlleux. Makutz s'est imposé au saut de cheval et aux barres parallèles, tandis que Tkachev partageait la première place à la barre fixe avec le vétéran de ces championnats, l'Allemand de l'Ouest Gienger (vingt-neuf ans). Seule l'école hongroise au cheval-arçons a pu faire échec aux Soviétiques avec le jeune Guczoghy, qui succède à son compatriote Magyar, qui a mis fin à sa carrière aux Jeux de Moscou.

Les trois Français conviés à ce festin ont dû se contenter des miettes. Michel Boutard, dixième au concours général, Joël Suty et Willy Moy, treizièmes ex æquo, visaient surtout les qualifications pour les finales par appareil. Avec une médaille d'argent (Boutard au cheval-arçons, deux cinquièmes places (Suty au sol et Moy au saut de cheval) et deux huitièmes places (Suty à la barre fixe et Moy aux barres parallèles), ils confirment leur progression par rapport aux derniers championnats d'Europe d'Essen en 1979.

TENNIS

Ouverture à Roland-Garros

Les cinquante et unièmes Internationaux de France sur terre battue devaient commencer ce lundi 25 mai au stade Roland-Garros. Il ne fallait pas attendre que cette première journée gâchée par la pluie nous fasse assister pour l'inauguration du central à l'empoignade captivante qui avait mis aux prises l'an dernier, dès ce premier tour, Jimmy Connors et Adriano Panatta. Celui-ci n'en débuta pas moins par un match de haut niveau contre son adversaire de la finale qu'il gagna en 1976 : Harold Solomon. Ce sera la seule rencontre à suspense, les adversaires des favoris étant réduits au rôle de faire-valoir : ainsi dans l'ordre de préséance des têtes de série, Lopez-Maeso devant Borg, Roger-Vasselin devant Connors et van Patten devant McEnroe.

L'intérêt majeur de ces deux journées du premier tour (128 participants) sera de connaître la condition physique des deux « accidentés » de marque qui reprennent la compétition à l'occasion de ces championnats : Bjorn Borg, le quintuple vainqueur des Internationaux (1974, 1975, 1978, 1979, 1980) qui n'a pas joué depuis sa défaite à Monte-Carlo, et Yannick Noah, qui n'a repris l'entraînement que la semaine dernière, ainsi que celle de Victor Pecci, le finaliste de 1979 qui revient en grande forme. Or Noah tombe sur le jeune Indien Krishnan qui n'est pas un relanceur à négliger. Parmi les parties amusantes à l'affiche, signalons Pecci contre Dupré, Vilas contre Bertolucci, Clerc contre Gunthardt, Taroczy contre Pfister.

Si la hiérarchie mondiale est respectée et, à condition que Borg ait retrouvé son coup de raquette, les quarts de finale pourraient opposer Borg à Solomon, Vilas à Gene Mayer, McEnroe à Lendl et Connors à Clerc.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(dernière journée)

GROUPE A

*Marseille b. Montpellier	2-1
*Toulouse et Besançon	0-0
*Gueugnon b. Béziers	1-0
Angoulême b. *St-Dié	3-2
*Martigues b. Thonon	6-4
*Tavaux et Cannes	1-1
*Grenoble b. Montluçon	2-0
Ajaccio b. *Corbeil	3-1
Libourne b. *Avignon	3-0

Classement : 1. Montpellier, 50 pts ; 2. Toulouse, 47 ; 3. Besançon, 47 ; 4. Béziers, 43 ; 5. Angoulême, 42 ; 6. Marseille, 39 ; 7. Thonon, 37 ; 8. Gueugnon, 36 ; 9. Cannes, 35 ; 10. Martigues, 33 ; 11. Saint-Dié, 29 ; 12. Grenoble, 28 ; 13. Ajaccio, 28 ; 14. Libourne, 27 ; 15. Montluçon, 25 ; 16. Tavaux, 24 ; 17. Avignon, 21 ; 18. Corbeil, 21.

GROUPE B

*Brest b. Blois	3-0
*Nœux b. Caen	2-0
*Rouen b. Guingamp	4-0
*Châteauroux et Le Havre	1-1
*Rennes b. Reims	3-1
Dunkerque b. *Thionville	4-1
*Orléans b. Quimper	1-0
*Abbeville b. Limoges	3-0
*Paris F.C. b. Montmorillon	2-0

Classement : 1. Brest, 49 points ; 2. Nœux, 44 ; 3. Rouen, 42 ; 4. Rennes, 40 ; 5. Châteauroux, 40 ; 6. Thionville, 37 ; 7. Guingamp, 35 ; 8. Le Havre, 35 ; 9. Orléans, 33 ; 10. Reims, 32 ; 11. Abbeville, 31 ; 12. Blois, 30 ; 13. Quimper, 30 ; 14. Limoges, 29 ; 15. Paris F.C., 28 ; 16. Dunkerque, 28 ; 17. Montmorillon, 27 ; 18. Caen, 22.

Montpellier et Brest joueront en première division la saison prochaine. Toulouse et Nœux-les-Mines disputeront les barrages. Tavaux, Avignon, Corbeil, Dunkerque, Montmorillon et Caen sont relégués en troisième division.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
POULE FINALE
(cinquième journée)

*Gagny b. Ivry	24-18
St. Marseillais U.C. b. *Strasbourg	21-19
*Dijon b. St-Martin-d'Hères	29-20

Classement : 1. Gagny, 23 points ; 2. St. Marseillais, 22 ; 3. Dijon, 20 ; 4. St-Martin-d'Hères, Strasbourg, 16 ; 6. Ivry, 11.

Gagny a assuré sa qualification pour la finale du 13 juin à Lyon.

Tennis

TOURNOI DE ROME
(200 000 dollars)

Demi-finale : Clerc (Arg.) b. Lendl (Tch.), 3-6, 7-5, 6-0, 6-2 ; Pecci (Par.) b. Vilas (Arg.), 7-6, 7-5, 7-6.

Finale : Clerc b. Pecci, 6-3, 6-4, 6-0.

TOURNOI DE MUNICH
(75 000 dollars)

Roger Vasselin (F.) b. Gehring (R.F.A.), 6-4, 7-6 ; Lewis (N.-Z.) b. Pinner (R.F.A.), 6-1, 6-1.

La finale, retardée par la pluie, devrait être jouée ce lundi 25 mai.

Volley-ball

COUPE DE FRANCE
(demi-finales)

Grenoble b. Racing Club de France	3-0
Cannes b. Sète	3-0

Voile

Le Britannique Nigel Irens a gagné dimanche 24 mai, à Saint-Malo, les Vingt-Quatre Heures des solitaires devant Philippe Poupon et Michaël Birch. La course a été dominé par les trimarans, le premier monocoque (Deguy) se classant sixième. Eric Tabarly a abandonné.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE — MÉTÉOROLOGIE

FÊTE DE L'ASCENSION

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le jeudi 28 mai.

GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront ouverts normalement jeudi 28 mai toute la journée, les Magasins réunis seront ouverts l'après-midi seulement.

BANQUES. — Elles seront fermées à compter du mercredi 27 mai, à partir de 11 h. 45 (ou 12 h.), et le jeudi toute la journée.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés jeudi 28 mai, et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département (de 8 heures à 12 heures), qui assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

SECURITE SOCIALE. — La Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne indique que les guichets resteront ouverts le mercredi 27 mai dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le vendredi 29 mai.

ALLOCATIONS FAMILIALES — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés à Paris (9e, 13e et 15e arrondissement), Evry (91), Nanterre et Clamart (92), Saint-Denis, Rosny-sous-Bois et Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78) seront fermés au public du mercredi 27 mai, à 12 heures au vendredi 29 mai au matin. Cependant, le mercredi 27 mai après-midi, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés jeudi 28 mai.

MUSEES. — Les musées nationaux suivants seront ouverts *jeudi 28 mai* : *château de Versailles et Grand Trianon, châteaux de Compiègne et de Fontainebleau, de Malmaison, Musée des monuments français*, Musée des arts et traditions populaires, musée *Gustave-Moreau*, château d'Ecouen, exposition des galeries nationales du Grand Palais, musée Rodin.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures, jeudi 28 mai.

Bibliothèque nationale : les salles de travail seront fermées jeudi 28 mai, les expositions resteront cependant ouvertes ; la salle des catalogues demeure fermée jusqu'au 30 mai.

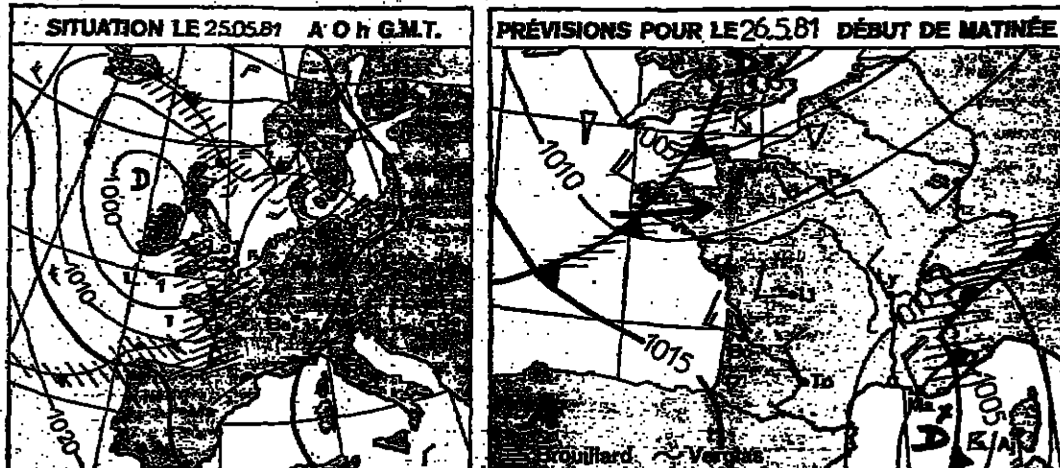
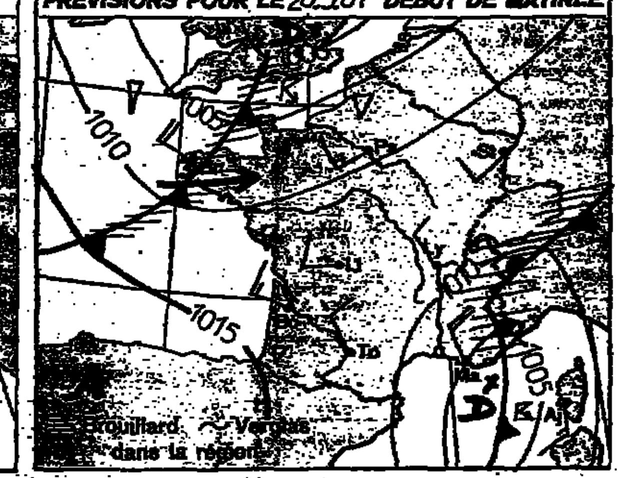
Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts jeudi 28 mai.

Les Musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Musée des plans-reliefs, église Saint-Louis, Dôme royal) seront ouverts jeudi 28 mai de 10 heures à 18 heures. Le public aura accès au tombeau de Napoléon Ier jusqu'à 19 heures. Des documentaires et des films sur les deux guerres mondiales seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée.

ARCHIVES NATIONALES. — L'ensemble des services (salles de lecture et Musée de l'histoire de France) seront fermés le jeudi 28 mai. Ils seront ouverts dans les conditions habituelles les vendredi 29 et samedi 30 mai.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 28 mai.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 mai à 0 heure et le mardi 26 mai à 24 heures :

La dépression des îles Britanniques gagnera la *mer du Nord*. Elle dirigera sur notre pays un régime de nord-ouest frais et instable.

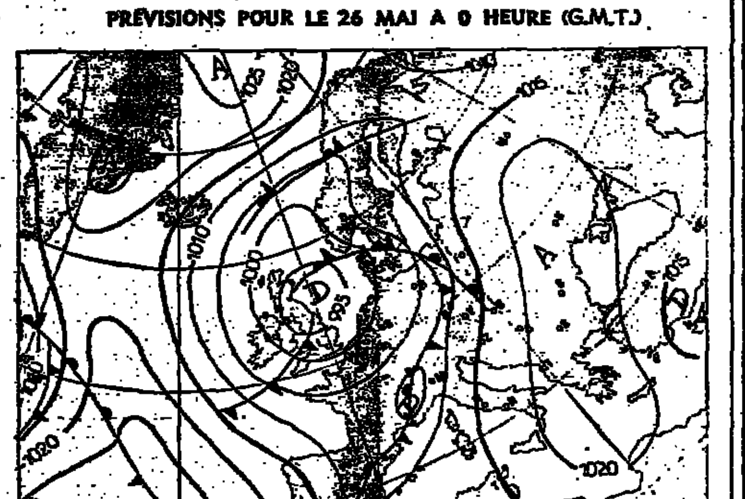
Mardi 26, une zone pluvio-orageuse achèvera de se désagréger sur les Alpes mais sur toutes les autres régions le temps sera frais le matin avec des averses ou des pluies qui pourront avoir un caractère continu près de la Manche.

Dans la journée, brèves éclaircies et averses alterneront. Des orages se produiront près de la Corse et des chutes de grêle pourront être observées au nord de la Loire.

Les vents seront généralement orientés au secteur nord-ouest. Ils seront forts près de la Manche et de l'Atlantique et modérés dans l'intérieur. Le mistral s'établira. Les températures seront basses pour la saison.

Le lundi 25 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,3 millibars, soit 754,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mai ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 17 et 9 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 18 et 10 ; Grenoble, 18 et 13 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 24 et 17 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 20 et 16 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 17 et 10 ;



Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 14 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 30 et 13 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 17 et 9 ; Genève, 19 et 12 ; Jérusalem, 25 et 9 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 24 et 13 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 31 et 18 ; *Palma-de-Majorque*, 23 et 13 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 23 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

VIVRE A PARIS

CONSULTATIONS JURIDIQUES AU FORUM

Le barreau de Paris vient d'ouvrir au Forum des Halles un centre de consultation juridique pour tous les petits litiges liés à la consommation de biens et services, jusqu'à concurrence de 3 500 francs. Le barreau de Paris, installé jusque-là à l'Institut national de la consommation pour ces consultations, a décidé de rompre l'anonymat de l'avocat consulté afin de personnaliser le dialogue. Désormais, c'est le même défenseur qui « suit » le dossier qui lui est soumis.

Les avocats ne traitent pas les litiges relatifs aux locations, mais proposent pour le reste trois sortes d'action : « *simple sans suite* », 60 F ; « *avec rappel écrit pour obtenir le règlement amiable du litige* », 120 F ; « *engagement d'une action judiciaire* », 400 F. Afin de rendre financièrement accessibles les consultations, le barreau prend en charge les frais de fonctionnement du centre. Cent avocats s'y relaient. Le centre est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures, au Forum des Halles, niveau 2, porte Berger. Téléphone : 233-80-55.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 24 mai 1981 :

UN DECRET

● Relatif aux conditions de participation à la campagne radiodiffusée et télévisée pour les élections législatives des 14 et 21 juin 1981 des partis et groupements définis au paragraphe III de l'article 167-1 du code électoral.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2936

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II				■					
III									
IV								■	
V				■					■
VI		■				■	■		
VII				■				■	
VIII	■								
IX								■	
X					■				
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. C'est surtout quand elle est impayable qu'elle ne fait pas rire. — II. Même forte, elle finit toujours par se rendre ; Ce n'est pas en l'accommodant au poireau qu'il est le plus goûté. — III. Dame de cœur. — IV. Les mineurs sont tenus de respecter sa discipline. — V. Faisait fumer ; Rend moins touffu ou étouffant. — VI. Ne peut s'évoquer quand il y a équivoque ; Réponse d'une pudique anglaise. — VII. Fit l'âne devant un roussin ; Personnel. — VIII. Une sainte pas très catholique. — IX. Acte gratuit. — X. Homme d'Etat anglais ; Modifie chez un sujet le cours de sa nature. — XI. Irriter d'un côté et attendrir de l'autre ; Un sage prenant son plaisir dans l'ouvrage.

VERTICALEMENT

1. Oblige parfois un poulet à faire le pied de grue ; On fait beaucoup de battage à son sujet. — 2. Facteur universel d'union présentant un caractère séparatiste en Asie ; Moyen de communication. — 3. L'homme du siècle. — 4. Démonstratif ; A cause d'un chapeau, son fils fut dangereusement coiffé. — 5. Tapage nocturne. — 6. Dos sympathique invitant à se mettre le ventre à table ; Ceux qui le sont mal ne voient rien de bien. — 7. Se faire petit dans l'ombre ou grossir au soleil ; Celui qui la joue est mieux considéré que celui qui la fait. — 8. Dans le vent ; Préposition ; Personnel. — 9. Fait gémir un sommier sans ressort ; Intervenir au nom de la Faculté sur un sujet ayant perdu momentanément les siennes.

Solution du problème n° 2935

Horizontalement

I. Solitude ; Femmes. — II. Utilités ; As ; Ane. — III. Rêver ; Insanes. — IV. Ru ; Naissance. — V. Tresseuse. — VI. Eue ; Tâter ; Mieux. — VII. Pansues ; Na. — VIII. Départ ; Asti. — IX. Outil ; Elne ; Te. — X. Trône ; Es ; Mir ; Or. — XI. S.S. ; Taupe ; Fessa. — XII. Estivant ; Tact. — XIII. Or ; Télé ; Eh ! Mal. — XIV. Rata ; Eson ; Io ; No ! — XV. Tiercé ; Comédien.

Verticalement

1. Sûreté ; Dot ; Mort. — 2. Ote ; Rumeurs ; Rai. — 3. Livrée ; Ptose ; Te. — 4. Ileus ; Pain ; Star. — 5. Tir ; Starlette. — 6. Ut ; Néant ; Ailée. — 7. Défauts ; Veuves. — 8. Es ; Iseut ; S.P.A. ; Oc. — 9. Isère ; En ; Nô. — 10. Fans ; Salm ; Te. — 11. Essaim ; Suif ; Hie. — 12. An ; Intérêt ; Od. — 13. Manche ; Sam. — 14. Enée ; Un ; Toscane. — 15. Ses ; Exagération.

GUY BROUTY.

VIVRE A PARIS

MERCREDI 27 MAI

« L'Arc de triomphe et son musée », 14 h. 30, entrée passage souterrain.

« Atelier de Delacroix », 15 h., 6, place Furstenberg, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Legrégeois.

« L'art gothique au Marais », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Musée du cinéma, Palais de Chaillot », 15 h., allée Théâtre des Nations (L'Art pour tous).

« Maison des compagnons du devoir du Tour de France », 15 h., devant l'église St-Gervais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 12 h. 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Art du Japon éternel », 15 h., Petit Palais (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Modigliani », 17 h. 30, 11, avenue du Président-Wilson (Tourisme culturel).

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

BREF

STAGES

PÉDAGOGIE DE LA VOIX. — Un stage est organisé par l'association Musique et culture, du 27 au 31 mai, à la Maison régionale de la musique à Strasbourg, sur le thème « Pédagogie contemporaine de la voix ». Destiné aux enseignants, parents, animateurs, étudiants, qui cherchent à aider enfants ou adultes à « développer leurs facultés d'expression vocale, à prendre possession de leur voix et de leur corps ».

★ Musique et culture, 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (88) 31-63-22.

LE PORTUGAL. — Pour ceux qui s'intéressent aux problèmes des immigrés en France et à leur pays d'origine, les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) organisent un stage : « Aspects d'une civilisation, le Portugal », qui se déroulera du 25 mai au 5 juin, à Porto et dans sa région.

★ Direction générale de la jeunesse, des sports et des loisirs, 6-8, rue Eugène-Oudiné, Paris 13e. Tél. : 584-12-05, poste 203.

TRANSPORTS

SUPPRESSION DU TRANS-EUROP-EXPRESS BRUXELLES-STRASBOURG-ZURICH. — A l'occasion des horaires d'été, qui entreront en vigueur le 31 mai prochain, la S.N.C.F. a décidé, en accord avec la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, de supprimer la dernière liaison qu'assurait le Trans-Europ-Express entre Bruxelles, Strasbourg et Zurich. L'*Iris*, qui était composé uniquement de voitures de première classe avec supplément, sera donc remplacé par un train inter-cités de première et seconde classe sans supplément.



CARNET

Naissances

— Yves et Catherine GALLON (née Drouin), Alexis et Benjamin, ont la joie d'annoncer la naissance de
Florian et Elodie,
le 21 mai 1981.
« Tour Cheops »,
74, rue Dunois,
75013 Paris.

— Bruno MERCIER et Florence SLOVE-MERCIER ont la joie d'annoncer la naissance de
Isaure,
le 2 mai 1981.
1, rue Pergolèse,
75116 Paris.

— M. Jean-Marie PERETTI et Mme, née Hélène Decmyttere, et Marie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Anne, Laure.
Versailles, le 26 avril 1981.

Décès

COMMANDANT CHRISTIAN PETTRÉ

— Le commandant PETTRE est mort dans la nuit du 23 au 24 mai 1981, à Rennes.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 27 mai, à 10 h. 30, à Plestan (Côtes-du-Nord).

Dimanche 24 mai 1981, Neuilly-sur-Seine, M. Mme (Pettré) Leclercq, ses sœur et beau-père.

[Né le 5 septembre 1921 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), ancien élève officier de la marine marchande, Christian Pettré était lieutenant au long cours en 1942. Il fut en 1944 déporté au camp de Neuengamme. Au lendemain de la guerre, il fait toute sa carrière à la Compagnie Générale Transatlantique comme capitaine au long cours. Commandant et commandant principal, il commandera le « Flandre » et les « Antilles », puis, de 1970 à 1974, le paquebot « France » jusqu'au désarmement de celui-ci. Il avait raconté sa carrière dans un livre publié en 1978 aux éditions Penduick : « Splendeur et rouille ».]

— Mme André Allanou,
son épouse,
M. et Mme Joël Allanou,
M. André Allanou,
M. et Mme Jean Marie Guilhaumou,
ses enfants,
Ses petits-enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André ALLANOU,
capitaine de frégate (H.) (B.T.),
ingénieur E.S.E.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 mai 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 mai, à 14 heures, en l'église Saint-André de l'Europe.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa cent-sixième année, de
Mme Maurice DEGEORGE,
née Maria Meyer-May.
De la part de ses enfants :
M. et Mme Robert Alexandre,
M. et Mme Claude Degeorge,
M. et Mme Gilbert Gompel,
Mme Germain Debré,
Ainsi que de ses quatre-vingts petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
12, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Nous apprenons la mort de
M. Henri-Louis GRIMAUD,
ancien député de l'Isère,
décédé dans sa quatre-vingtième année.

[Henri-Louis Grimaud était né le 22 mars 1901 à Grenoble. Avocat au barreau de cette ville, il avait été élu conseiller général M.R.P., en 1945. Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946). Il avait été réélu député M.R.P. de l'Isère en novembre 1946 puis en juin 1951. En 1956, il ne s'était pas représenté.]

— Nous apprenons la mort de
Mme de LA BLANCHARDIÈRE,
née
Bernadette de Finance de Clairbois,
décédée le 23 mai 1981, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Livré-sur-Changeon (Ille-et-Vilaine), le mercredi 27 mai, à 14 h. 30.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, à son intention et à celle de
M. de LA BLANCHARDIÈRE,
dit Pierre du Colombier,
son époux, décédé le 1er août 1975.
De la part de :
M. et Mme Jean de La Blanchardière et leurs enfants,
Noëlle de La Blanchardière,
Pascale de La Blanchardière,
Regine Leichsenring.

— Mme Alain Lebarrois,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alain LEBARROIS,
survenu subitement le 20 mai 1981, dans sa quarante-huitième année, au Chesnay (Yvelines).
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, square Furstenberg,
78150 Le Chesnay.

— Versailles, Monaco, Rambouillet.
M. Théophile Le Moal,
M. et Mme Eric Aubert,
M. et Mme Jean-Claude Le Moal,
Christine, Anne-Laure, Gwenaël et Damien,
font part du décès de
Mme Théophile LE MOAL,
née Anne-Marie Le Tacon,
entrée dans la paix du Seigneur le 22 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Versailles, le lundi 25 mai.

— M. Simon Poole et ses enfants,
M. et Mme Isaac Karako,
Marc et Catherine Karako,
M. et Mme Victor Raccah et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Raccah et leurs enfants,
M. et Mme Jean Zetlaoui et leurs enfants,
Les familles Poole, Karako, Raccah, Beilly, Soria, Sitruck, Attias, Politecino,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme POOLE,
née Claudine Raccah,
leur épouse, mère, sœur, parente et alliée,
survenu le 22 mai 1981, à l'âge de cinquante ans.
L'inhumation aura lieu le mardi 26 mai, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à l'entrée principale, à 9 h. 30 (avenue du Cimetière-Parisien, 93000 Pantin).
25, avenue de Boufflers,
75016 Paris.

— Le Père provincial des Jésuites de France,
Les Pères de la Compagnie de Jésus,
Le contrôleur général des armées (C.R.) et Mme Louis Rideau,
L'ingénieur général des ponts et chaussées et Mme Victor Le Gorgeu,
M. et Mme Michel Rideau,
M. et Mme Marcel Dupuit,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
R.P. Emile RIDEAU, s.j.,
survenu le 22 mai 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans, muni des sacrements de l'Eglise, après soixante-quatre ans de vie religieuse.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 mai 1981, à 14 heures, en la chapelle Saint-Ignace (33, rue de Sèvres, Paris-7e).
Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
(Lire page 14.)

— Régnie-Durette.
Le colonel Guy Yemeniz,
M. et Mme Nikitas Yemeniz et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Romefort et leurs enfants,
M. et Mme Georges Yemeniz et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Leblanc,
Mme Henri Carpuat,
M. Yannakis Yemeniz,
Mme Robert Puvis de Chavannes,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Guy YEMENIZ,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,
survenu le 22 mai 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 mai, à 9 heures, en l'église paroissiale de Régnie-Durette.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Lyon.

Remerciements

— M. Charles Falanga et ses enfants, Bruno et Marie Françoise, très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Hélène FALANGA,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.
1, allée Hugues-Cosnier,
37200 Tours.

— Mme Christian Phelizon,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès du
Commandant Christian PHELIZON,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine, et, dans l'impossibilité de leur répondre personnellement, les prient de trouver ici l'assurance de leur vive gratitude.

— Mme Léon Blum,
M. Daniel Torres,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de
M. Jean TORRES,
adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et envois de fleurs.

Anniversaires

— 24 mai.
Pierre ABOULKER
disparaissait il y a cinq ans.
Puisse son message, son souvenir demeurer présents dans le cœur de ceux qui furent ses amis.

ÉDITION

SUCCÈS D'AFFLUENCE AU SALON DU LIVRE DE PARIS

La preuve est faite, s'il en était besoin : le livre a encore de beaux jours devant lui. En trois jours, plus de quatre-vingt mille visiteurs se sont déjà rendus au premier Salon du livre de Paris, qui se tient dans l'enceinte du Grand Palais, jusqu'à mercredi soir. Il fallait voir le sourire satisfait de M. Jean-Luc Payot, président du Syndicat national de l'édition, et de M. Frédéric Ditis, qui est à l'origine de cette manifestation, et à qui les reproches n'auraient pas manqué en cas d'insuccès. Il est vrai que les éditeurs, dans l'ensemble, ont joué le jeu et ont sorti les merveilles de leur fonds. Gallimard, qui possède l'« écurie » la plus prestigieuse, est l'un des grands bénéficiaires du Salon, et l'on cite, à son sujet, des chiffres de vente impressionnants. Parmi ses milliers de livres exposés, on (re) découvrait des ouvrages inconnus ou tout simplement oubliés. Mais d'autres éditeurs se frottent aussi les mains : vendredi — journée réservée aux professionnels — les libraires et les bibliothécaires sont venus les voir. Les « petits » éditeurs ont bénéficié aussi de cet afflux soudain d'acheteurs que ne peuvent rencontrer leurs maigres réseaux de représentants.

Quant aux lecteurs, ils peuvent apprécier la vitalité de l'édition francophone. Par exemple, les stands du Québec, où siégeaient le poète Gaston Miron et l'écrivain Victor Lévy-Beaulieu, ou de la Suisse font connaître des œuvres originales de langue française. De fait, des théories d'écrivains se sont succédé dans les stands. Chez Gallimard, Carlos Fuentès et William Styron ont apporté la caution des écrivains de renommée internationale. Chez Calmann-Lévy, Conrad Detrez et Guy Bedos officient, tandis que Cavanna, chez Belfond, connaît un tel succès populaire que c'en est inconvenant pour nombre de ses confrères...

Les « vieilles » maisons, en présentant des premières éditions, rappellent qu'elles publièrent jadis de grands noms qui devenus des classiques, sont tombés dans le domaine public. Aux amateurs d'éditions rares, les antiquaires du livre montrent des lettres, de Restif de la Bretonne à Jean-Paul Sartre. Les « possédés » du texte peuvent se défouler à l'exposition présentée par Caroline Corre, où des artistes se sont acharnés à détourner le livre de sa fonction : ce ne sont qu'ouvrages triturés, bétonnés, déchirés, cousus et qui deviennent, à l'occasion, œuvre plastique unique...

Si les stands de bandes dessinées, pris d'assaut par un public de tous âges, connaissent leurs succès habituels, les stands des éditeurs de province rencontrent aussi une sympathie insoupçonnée.

Mais les trois premiers jours du Salon auront été dominés par l'actualité politique. L'abrogation de l'arrêté « Monory », qui a libéré les prix du livre, est, en effet, une mesure très attendue par la plupart des professionnels du livre. Il avait été convenu, avant les élections, que le ministre de la culture inaugurerait la manifestation du Grand Palais. Le Salon a donc été inauguré au pas de charge, dans la soirée de vendredi, par MM. Pidoux-Dayot, Vandevoorde, directeur du livre, et Rigaud, administrateur délégué de R.T.L. et président de l'Association pour le livre et la lecture, au moment où l'on apprenait la composition du nouveau gouvernement. Si l'on en juge d'après les commentaires, la nomination de M. Jack Lang au ministère de la culture, dont on connaît surtout l'intérêt pour les arts « spectaculaires » — intérêt qu'affichait volontiers son prédécesseur — satisfait les professionnels du livre autant qu'elle les rend perplexes... — B. A.

Le Monde

culture

Festival de Cannes

BOORMAN, BERTOLUCCI, BERLANGA, CAVANI

D'abord Wajda, « l'Homme de fer »

On s'est demandé, jusqu'au bout, si l'Homme de fer, d'Andrzej Wajda, annoncé pour la compétition internationale, y serait, finalement, présenté. Ce n'était pas un suspense à sensation à des fins publicitaires. Il fallait simplement que le film soit autorisé à sortir de Pologne. Tony Molière, le distributeur français, l'a obtenu. Dès la première séance pour la presse, samedi soir, tout le monde a compris que le Festival, assez morne dans l'ensemble, allait vivre, tout près de sa clôture, ses grandes heures.

L'Homme de fer est la suite, souhaitée depuis un certain temps par Wajda, de *l'Homme de marbre*. Les grèves de Gdansk et le bouillonnement social de la Pologne, l'été dernier, lui ont donné l'impulsion nécessaire. Remarquons en passant que, en dehors des films militants ou marginaux, on ne trouve aucun exemple, dans le cinéma français, d'une œuvre de la production courante qui ait traité « à chaud » de problèmes concernant la nation et la vie des citoyens. Chez nous, on prend prétexte d'un recul historique prétendument nécessaire — camouflage d'une censure qui ne dit plus son nom ou de l'autocensure des producteurs et réalisateurs. Mais *l'Homme de fer*, s'il doit beaucoup à une actualité immédiatement abordée, ne saurait être réduit à un phénomène créé par cette actualité. Il y a toujours eu une logique interne, l'expression vi... de préoccupations personnelles dans la succession des sujets filmés par Wajda. Le grand cinéaste polonais n'est pas seulement un témoin attentif de la réalité, mais une force, une conscience artistique et morale du cinéma de son pays.

La revendication sans haine

L'Homme de fer adopte la même forme narrative que *l'Homme de marbre*. Au moment où éclate la grève des chantiers navals de Gdansk, Winkel, un journaliste de radiotélévision, est envoyé sur place avec mission de réunir des informations susceptibles de compromettre un « meneur », Maciek Tomczyk, depuis longtemps surveillé par la police. Ce travail gêne Winkel ; il voudrait éviter de compromettre, d'une façon ou d'une autre, sa situation. A Gdansk, il apprend que Tomczyk est le fils naturel de Birkut, l'« homme de marbre ». Et Tomczyk a épousé Agnieszka, cette jeune fille idéaliste et fougueuse qui l'avait retrouvé, au terme d'une vaine tentative, pour réaliser un film de télévision sur les erreurs et les fautes du stalinisme. Comme jadis Agnieszka, Winkel recueille une série de témoignages pour constituer son dossier. On voit ainsi ce qui s'est passé après la scène finale de *l'Homme de marbre* (la course dans les couloirs de la télévision), et Wajda a réinséré ici une scène qu'on l'avait obligé à couper : celle du cimetière où Agnieszka avait, en vain, cherché la tombe de Birkut. Mais, différence essentielle, Winkel, qui se conduit, en somme, comme un espion, renonce de lui-même à sa besogne servile. Il a, dit-il, « *rencontré des gens formidables* » et il ne veut pas les trahir. Au reste, pendant son enquête, les événements ont joué contre lui.

Ce scénario pourrait être celui d'un film français ou américain : une enquête dans laquelle un individu se heurte à un système qui le manipule et doit obéir aux raisons du pouvoir en place. Nous n'avons pas à crier haro ! sur le régime polonais et le contrôle qu'il fait peser sur les médias. Balayons, d'abord, devant notre porte. Le film de Wadja *revendique une salubrité de l'appareil du pouvoir dans la Pologne socialiste*. En liant — avec quelle maîtrise, quelle puissance lyrique de *la mise en scène — l'histoire « romanesque »* de Tomczyk et Agnieszka aux grèves de 1980.

Il nous informe sur les raisons de cette grande *secousse ouvrière*, sur les changements de mentalité d'une nouvelle génération qui n'en est plus à régler ses comptes avec le stalinisme. *Entre 1976 et 1980, Agnieszka* a découvert l'importance des luttes syndicales, Tomzcyk a éclairci ses rapports avec son père dont il *n'avait pas compris l'attitude*.

L'amour, unissant ce couple (joué par les mêmes acteurs que dans *l'Homme de marbre*, avec une autre *dimension psychologique, une dignité résolue*) est le fil d'Ariane de l'enquête de Winkel. Nous apprenons, avec le journaliste, qu'en Pologne, en 1968, *les ouvriers ont refusé de soutenir* l'action des étudiants, qui leur rendirent la pareille lors des grèves sanglantes de 1970. Nous apprenons *comment le fils de l'Homme de marbre*, traumatisé par la mort de son père tué à Gdansk et dont on fit disparaître le cadavre, a renoncé à ses *études pour rejoindre le prolétariat* et milite — presque seul d'abord — pour une *vie* meilleure et plus libre.

Ce qu'il y a de beau, d'admirable *dans le film de Wajda*, c'est la revendication sans haine et sans fureur de *l'exercice des libertés* démocratiques dans la démocratie populaire de Pologne. Hanté par la figure du père, ouvrier de choc *tombé de son piédestal* et massacré dans une épreuve de force qui fut déterminante, Thomzcyk devient l'homme, le prolétaire d'aujourd'hui, porteur *d'une victoire et d'une espérance* pour l'avenir, même si planent encore quelques doutes, quelques craintes. En rassemblant le puzzle *des témoignages — celui de la vieille* dame qui ose enfin dire qu'elle a vu le corps de Birkut et s'est penchée sur lui, est d'une vérité pathétique, — *Wajda recompose* tout un paysage social et politique selon le point de vue de ceux qui l'ont traversé, vécu. Lorsque *l'Homme de fer paraît*, on *n'oublie pas forcément* tous les autres films (et, surtout pas, *la Porte du paradis* et *Méphisto*) mais on se dit que celui-là est, à tous *égards*, le *plus* important du Festival.

Une campagne d'enthousiasme et de ferveur bien orchestrée *avait* fait d'*Excalibur* *l'événement primordial* de la compétition, dès son ouverture, l'avait même désigné comme la Palme d'or *évidente*. Cette sorte de « *terrorisme* » critique — phénomène pas nouveau, d'où qu'il vienne, — a *pesé* sur le film de John Boorman, *dont les qualités esthétiques ne sont certes pas négligeables*, mais qui est loin d'être au cycle celtique de Merlin l'enchanteur, du roi Arthur et des Chevaliers de la Table ronde, ce que fut l'an *dernier*, au seizième siècle japonais, le superbe *Kagemusha* de Kurosawa.

Boorman a voulu créer une *atmosphère magique* autour de ce mythe culturel de la vieille Europe. Les paysages de l'Irlande où il vit et où il tourne, les costumes magnifiques (armures argentées et dorées surtout), les lumières *rouges* et orangées, les compositions picturales inspirées des peintures préraphaélites, forment, ni plus ni moins, un album d'images merveilleuses et néo-hollywoodiennes.

***

La Tragédie d'un homme ridicule, de Bernardo Bertolucci, histoire d'un *industriel en fromage* (de Parme), dont le fils est enlevé et auquel on réclame une rançon qui va le ruiner, nous a semblé être une fable *obscure et déconcertante sur* laquelle il vaut mieux, honnêtement, ne pas se prononcer sans l'avoir revu ailleurs qu'en ce festival, où, *programmée après l'Homme de fer*, elle se trouvait forcément en porte à faux.

***

Exilé volontaire depuis vingt bonnes années — mais *pas* très loin de Madrid, — un vieil aristocrate, opposant au *franquisme*, *revient*, avec son fils et sa bru, dans son palais de la capitale après l'installation du nouveau régime. Il veut rencontrer le roi *et participer aux fastes* de la monarchie restaurée. Mais son épouse, redoutable virago toujours fidèle à Franco, lui interdit, d'abord, l'existence *du palais et s'ingénie*, ensuite, à lui compliquer l'existence.

Patrimoine national, de Luis G. Berlanga (écrit avec Rafael Azcona), *démarre plutôt bien* avec des situations saugrenues, un humour grinçant rappelant *la Carabine nationale* (1978). Puis il s'enfonce dans des scènes *excessivement* bavardes, assommantes d'ennui. A en juger par la platitude de la réalisation, Berlanga ne semble guère s'être intéressé à *ces* fossiles laids, bêtes, vulgaires, d'une *classe dégénérée* dont la caricature est comme une mayonnaise ratée. Ce film n'avait *certes pas, malgré la renommée* de ses auteurs, sa place dans la compétition internationale.

Liliana Cavani, Malaparte et l'enfer de Naples

Les passions que soulevèrent, il y a une trentaine d'années, en Italie particulièrement, la parution du roman de Curzio Malaparte, *la Peau* (la vie misérable et horrible de la population de Naples, en 1943, après la libération de la ville par les alliés), se sont, *depuis longtemps*, dissipées, de même que les controverses sur la personnalité de l'écrivain, auteur d'un autre roman « scandaleux », *Kaputt*. En adaptant « librement » *la Peau*, avec le concours du scénariste Robert Katz, Liliana Cavani n'a pas eu l'intention de ranimer ces passions et ces controverses. Elle insiste, dans ses déclarations, sur le fait qu'elle n'a rien connu, à l'époque, de l'« affaire Malaparte », et qu'elle a découvert le livre en 1975 ou 1976. Il ne faut pas lui chercher chicane là-dessus, encore que l'absence, dans les brochures destinées à la presse, d'informations précises sur les attitudes politiques et la carrière de Curzio Malaparte semble bien être volontaire. Mais voyons le film tel qu'il est : irritant, agaçant, surprenant, discutable ; il appelle tout sauf l'indifférence et il porte bien le style personnel d'une cinéaste qu'on ne saurait négliger.

Liliana *Cavani*, en *quelque* sorte, réinvente Malaparte comme témoin objectif et comme guide d'une réalité qu'elle a « remise en scène » *selon une esthétique hyperréaliste* s'opposant au néo-réalisme des chroniques du cinéma italien d'après guerre. Joué par Marcello Mastroianni, qui *domine*, avec Burt Lancaster, une interprétation hétéroclite, Malaparte, ancien fasciste (il s'en explique par une phrase ironique), est un officier de l'armée italienne de libération chargé de liaisons avec les alliés. Italien, il va révéler aux vainqueurs, et surtout à Deborah Wyatt (Alexandra King, très belle mais comédienne plutôt passive), une Bostonienne, épouse d'un sénateur américain venue servir à Naples les intérêts politiques de son mari, l'enfer napolitain.

Elégant, cynique, intelligent, quelque peu pervers, aussi à l'aise avec les princesses et la société mondaine qu'avec la faune sordide de la ville, Malaparte-Mastroianni reste un personnage *sympathique*. Il soumet à rude épreuve, la poupée bostonienne, au cours de promenades initiatiques, où cette Américaine découvre le sort fait aux femmes italiennes.

Pour ses promenades, Liliana Cavani, s'appuyant sur le roman, a inventé des images étranges et frénétiques. Le film pèche par un éparpillement de l'action — l'aventure personnelle d'un G.I. amoureux de la « vierge de Naples », — et certains excès morbides qui paraissent conçus pour un film d'horreur. Mais il possède incontestablement un certain souffle lyrique dans des morceaux de cinéma-spectacle : l'accouchement simulé d'un homosexuel, les trafics les plus honteux de la prostitution née d'une misère inimaginable, la panique et les dégâts provoqués par une éruption du Vésuve. Toujours obsédée par le sexe et la mort, Liliana Cavani a greffé ses propres fantasmes sur une réalité historique qui met le spectateur en état de trouble, de gêne, de curiosité, mais certainement pas d'émotion.

JACQUES SICLIER.

Mort et renaissance de l'amour

Dans un Festival qui prend des allures de fin de règne, de vente aux enchères avant transformation des lieux, les sections dites parallèles ont acquis, cette année, une importance décisive. La Quinzaine des réalisateurs, en particulier, a connu un succès sans précédent. Elle est le Festival « *bis* » dont il faudra tenir compte en priorité. Ses erreurs, ses oublis, paraissent minimes au regard de ses réussites. Elle a incontestablement présenté deux des œuvres les plus ambitieuses vues à Cannes cette année, *Seuls*, de Francis Reusser (Suisse), et *Francisca*, de Manoel de Oliviera (Portugal). Les spectateurs du Festival officiel, il faut l'admettre et ne pas trop en vouloir aux responsables, auraient *probablement hurlé devant* ces films et cassé leurs fauteuils.

Seuls a les apparences d'un ballet à quatre personnages : deux hommes — *Niels Arestrup*, Michel Lonsdale, — deux femmes — Christine Boisson, Bull Ogier. Mais ils sont deux vraiment à mener la danse, à poser, à se poser *les bonnes questions*, Carole et Jean-Christine Boisson et Niels Arestrup. Ils se découvrent, s'aiment, se font peur. *Derrière le couple, avec un* « je-ne-sais-quoi » d'initiatique, se perçoit chez le cinéaste le désir de remonter aux sources, de retrouver ses *racines, une famille, un pays*. La Suisse, Francis Reusser la rejoint comme une terre mythique, lieu de rencontre et d'amour. Il a créé un poème, une œuvre *de rêve et en même temps* cruellement *d'actualité*.

Francisca, de Manoel de Oliveira, n'offre pas les séductions immédiates de son précédent film, *Amour de perdition*, ce chef-d'œuvre de l'art romantique attardé où les êtres se consument de passion. Il en est pourtant, quelque part, la suite logique, la conséquence. Il chante lui aussi l'amour, mais un amour qui détruit plus que les corps, les âmes, les consciences. Dans le même dix-neuvième siècle, deux hommes concourent *pour la possession d'une* femme. Ils inventent leur propre malheur et font son malheur.

Manoel de Oliveira, un des trois *ou quatre plus grands cinéastes vivants*, poursuit son aventure d'un autre retour aux sources, à la littérature, au roman seul dans toute sa *dimension* lyrique. Sa façon de composer des tableaux vivants, où les acteurs *s'avancent* presque comme au théâtre sur le devant de *la scène pour mieux réciter leur* texte, son goût des teintes veloutées, ors, bruns, tout compose un cinéma en marge du cinéma, un cinéma qui nous provoque.

Perspective du cinéma français et la Semaine de la critique présentaient les deux autres films essentiels de cette première partie du Festival parallèle : *Reporters*, de Raymond Depardon, et *Malou*, de Janine Meerapfel, film venu de Berlin.

Reporter est le *nec plus ultra* d'un cinéma moderne qui voudrait se libérer — mais est-ce possible ? — de l'héritage du théâtre, de la littérature, des arts plastiques. *Un* cinéma en soi, si l'on veut. Raymond Depardon a filmé un vrai reporter d'agence, un photographe. *Son propre travail à la caméra et au son* (il est l'unique technicien) contresignant celui du reporter filmé. Dans ces temps où la politique devient *cinéma*, où *les plus étonnants effets du réel* nous sont offerts à la télévision, Raymond Depardon creuse dans le vif du sujet, *du jeu social* et des ambitions humaines.

Malou trouve simplement, naïvement, avec tendresse et rage, les accents requis pour dire le difficile problème du rapport des filles avec leurs mères et l'injustice flagrante commise à l'égard des juifs d'Allemagne. Double pèlerinage du souvenir vécu par deux grandes comédiennes, Ingrid Caven, la mère, Grischa Huber (de la Schaubühne *de Peter Stein*), la fille.

LOUIS MARCORELLES.

JAZZ

A LA DÉFENSE

Archie Shepp et Horace Parlan

Coup sur coup, à Copenhague, Archie Shepp et Horace Parlan ont enregistré sans autre accompagnateur deux disques de « spirituals », de « gospels », de « traditionnels » et de « blues ». Deux disques d'extrême dépouillement et de grande ferveur lyrique. L'âme même de la musique noire. L'un s'appelle « Goin' Home » et l'autre « Trouble in my mind ». On y trouve ce répertoire fondamental que, malgré les censures et la bêtise, les *Nègres d'Amérique ont* le mieux réussi à faire connaître. On le trouve ici varié, approfondi, revisité, comme on parcourt les mémoires d'un peuple, par deux musiciens qui n'ont jamais vécu la tradition que comme une arme de la modernité.

L'un, Horace Parlan, le pianiste, a participé aux coups de folie décisifs de Charles Mingus dans les années 50. Mingus, déjà, professait une intacte fidélité aux racines de la musique noire. L'autre, Archie Shepp, *le saxophoniste*, héraut de cette révolution des formes qui se fit appeler « free jazz » pour mieux accompagner le désir de liberté des peuples, a toujours défendu et joué le fonds le plus ancien de la culture noire. Ils sont, ensemble, occasion unique, au « Jazz Unité » de la Défense, pour célébrer les « Rivières *profondes* » (« Deep river »), « Saint James Infirmary » et autres « Swing low, Sweet chariot ». Ils sont, ensemble, avec ce goût partagé de l'invention spontanée, même sur des thèmes anciens, et leur idée de la musique noire. Indestructible.

FRANCIS MARMANDE.

★ Archie Shepp et Horace *Parlan* à Jazz Unité (la Défense) ; du 25 au 27 mai, à 21 heures. Renseignements : 776-44-26.

★ Discographie : *Goin' Home*, *Trouble in my Mind*, Steeple Chase S.C.S. 1079 et 1139, distribution Musica.

THÉATRE

Le nouveau Théâtre national de Marseille

(Suite de la première page.)

Mais ce qui a lieu dans ce théâtre, la nuit venue, alors que dans la ville les travaux ont cessé (quoiqu'un grand port ne dorme jamais), c'est une chose irremplaçable *qui dépasse* les toits du théâtre, qui dépasse ses participants. C'est comme si le cœur de la ville avait là sa source. Et ce qui est beau, avec ce nouveau Théâtre de *Marseille*, c'est qu'il a été conçu, construit, physiquement, dans un sentiment très juste de ce rôle si grave du théâtre.

Car depuis pas mal d'années, les théâtres neufs, en Europe, sont construits à contre-sens, loin des postes de travail, loin des habitations, et, qui plus est, au lieu de ruches de vie *et de sources de pensée* et de joie, ils ont des allures de tombes, sans fenêtres, un peu comme des fortins *entourés de murailles* aveugles, presque des *blockhaus* géants.

Le nouveau Théâtre national de Marseille : il est là, au centre de la ville. Il est ouvert de partout. Les acteurs *dans leurs* loges, les machinistes dans leur cabine, les spectateurs pendant l'entracte voient, par les croisées, les mâts des bateaux, *l'eau qui bouge*, les étoiles, le mouvement des quais. Il y a, *dans* le théâtre même, des espaces à respirer, à flâner. La salle est étonnante, comme si elle *avait été* modelée par la nature : il n'y a pas de symétrie, pas de parois froides ou plates.

Entre les fauteuils, les *allées* vont à l'aventure un peu comme les sentiers sur le flanc d'une colline, et la pente douce de la salle rejoint, *comme* au creux d'une vallée, la pente douce du sol de la scène. Les murs ont des reliefs doux, ils sont en pierres naturelles, les unes grises, les autres ocre, bleutées, des couleurs de vrais terrains, et il s'y allie des surfaces boisées, dans des tons plus chauds. Cette salle est très grande et, pourtant, elle semble intime ; de partout, on entend ce que les comédiens disent, même à voix basse. Tous les spectateurs ont senti que ce théâtre est « humain », qu'il semblait respirer depuis longtemps déjà, qu'il y avait là une chaleur, une gentillesse. Il y a, bien sûr, dans *cette architecture et dans ces* aménagements quelque chose de magique. Ce théâtre a été conçu, construit, « soigné », par les ouvriers *et les acteurs aussi, avec, pour* pilotes, Bernard Guillaumot, architecte et scénographe, qui a été d'abord travailleur, régisseur de *théâtre, quand il était plus jeune, et* Marcel Maréchal.

Le bâtiment comprend une deuxième salle, de trois cents places, *aussi accueillante*.

Pour l'ouverture du Théâtre, Maréchal et les comédiens ont donné *les Fourberies de Scapin*, précédées d'un *Impromptu de Marseille* où l'on voit Molière et un Marseillais célèbre, le sculpteur-architecte Pierre Puget, *converser* de l'art du *théâtre* et aussi des pensées et des travaux des habitants de Marseille. Ils luttent comme ils peuvent contre les préjugés de Louis XIV et de Louvois, qui semblent mal comprendre les besoins de cette ville lointaine. Louis XIV est très jaloux du « soleil » qui brille là-bas.

Quant aux *Fourberies*, jouées avec beaucoup d'intelligence et de délicatesse par Maréchal, Jean-Jacques Lagarde, Jean-Pierre Moulin, Bénédicte Appe, Florence Giorgetti, Thierry Digonnet, Daniel Berlioux, Philippe Bianco, entre autres, elles sont apparues comme une œuvre moins simplette qu'il ne semble parfois. Beaucoup de pages sont de la veine de *Dom Juan*. Molière réfléchit et nous fait *réfléchir à pas mal* de questions qui touchent aux défauts de la société. Deux scènes de cette pièce, et deux seules, celle de « *Qu'allait-il faire dans cette galère ?* », et celle de la raclée dans le sac, ont presque toujours conduit les acteurs à jouer *les Fourberies* comme si c'était une farce un peu mécanique, un divertissement sans plus. Maréchal, avec une finesse profonde, et en écoutant bien chaque mot, même rapide, de Molière, restitue à tous les protagonistes un caractère attachant, une nature forte. Magnifique décor d'Alain Batifoulier, d'après un projet que Pierre Puget avait conçu pour donner allure au port de Marseille.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE

« Boris » à Genève

La passion de l'opéra s'allie aujourd'hui à une recherche effrénée, et souvent féconde, de réinterprétation des œuvres du passé, l'une et l'autre, d'ailleurs, se nourrissant. Boris Godounov *de Moussorgsky avait jusqu'ici échappé à cette relecture. C'est fait aujourd'hui, avec la réalisation que présente Petrika Ionesco, au Grand Théâtre de Genève, en coproduction avec l'Opéra du Nord et le Théâtre d'Avignon.*

Parlons musique d'abord, car c'est — ou ce devrait — être l'essentiel. Une remise en cause radicale semblait appeler le retour au texte même de Moussorgsky, si longtemps rejeté dans l'ombre. Il n'en est rien, malheureusement ; Genève avait annoncé la version Chostakovitch qui a, au moins, le mérite de respecter le déroulement exact et les notes de l'originale, à défaut de l'orchestration, mais l'on s'est décidé finalement pour la version Rimsky-Korsakov, aujourd'hui inécoutable et indéfendable, après les prodigieuses représentations authentiques de Claudio Abbado à la Scala et le livre de Maurice Le Roux (1), qui montre dans le détail, par une analyse aussi fervente que rigoureuse, combien Moussorgsky a été défiguré pendant cent ans.

Cela continue, hélas ! et la direction spectaculaire, assez raccrocheuse, de Youri Ahronovitch n'a fait que renchérir sur le clinquant d'une conception bien éloignée de la rigueur et de la gravité fondamentales de l'œuvre.

Mais la musique, de toute manière, passe un peu à l'arrière-plan d'un spectacle qui nous fait écarquiller les yeux. Du seizième siècle, nous sautons au dix-neuvième, à l'époque de Nicolas II, et de Moscou à Saint-Pétersbourg ; « Le faux Dimitri est une sorte de Lénine, et Pimène, qui prend des notes, qui fait des fiches, qui a des dossiers sur chacun, une sorte de figure du K.G.B. Il est dans l'ombre et il complote un peu comme Raspoutine », *nous dit Ionesco. Et bientôt* « le peuple à nouveau aura des icônes à porter : celles du Géorgien » (Staline).

Car, pour les responsables du spectacle, le « *coupable* », *c'est le peuple russe, qui veut à tout prix avoir un père, Boris, Nicolas II, Lénine ou Staline, qu'importe.* « Sa folie ? Vouloir posséder un autre père que celui qui n'a pas de nom, que celui dont personne n'a pu occuper la place » *(Jean-Loup Thébaut).*

Tout cela a de l'intérêt, n'est pas entièrement faux et pourrait même s'inscrire sur une sorte de film ou de montage de diapositives parallèle à l'action, comme les impressionnantes photos du peuple russe qui illustrent le programme de la soirée, mais les anachronismes et les péripéties adventistes incrustés dans l'œuvre de Moussorgsky sont franchement ridicules, souvent incohérents.

Tout cela est plein de mouvement, parfois cocasse dans un beau décor (un peu lassant à la longue), une façade d'église dorée comme une iconostase aux multiples niches et alvéoles. Mais c'est à peu près aussi sérieux que la vie de Thérèse d'Avila vue par Claire Bretécher. L'ennuyeux est que de tels spectacles burlesques risquent de discréditer des tentatives audacieuses et parfaitement légitimes, comme l'était récemment la Tosca *de Pierre Constant, où la transposition d'époque renforçait le sens de l'œuvre sans nullement la défigurer.*

Il nous faut, à notre tour, retransposer dans le temps pour apprécier à leur juste valeur les artistes travestis d'une distribution excellente : Matti Salminen, formidable et émouvant Boris ; Wieslaw Ochman, Dimitri brutal, d'une ambition indomptable, qui vrille cette voix flamboyante ; Robert Tear, extraordinaire Chouisky ; le Warlaam débridé de Aage Haugland au timbre de ... ; la belle et très séduisante Marina de Viorica Cortez, et combien d'autres que nous ne pouvons tous nommer.

Sans avoir un caractère très russe, les chœurs du Grand Théâtre réalisent une superbe performance, et l'orchestre de la Suisse romande brille autant que Rimsky l'a voulu.

Le Théâtre de Genève annonce, pour l'an prochain, une Dame de pique *mise en scène par Ionesco. Gageons qu'il la situera au temps d'Ivan le Terrible.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 27 et 31 mai.

(1) Maurice Le Roux, *Boris Godounov*, collection « Les grands opéras », éditions Aubier, 224 pages, avec une analyse mesure par mesure des déformations de Rimsky et de Chostakovitch.

■ La première du ballet « la Fille mal gardée », prévue pour le vendredi 22 mai, a dû être annulée, à la suite de l'indisponibilité soudaine des danseurs et techniciens, victimes d'allergies. Celles-ci auraient été occasionnées par des insectes cachés dans les épis du décor champêtre du ballet. Le spectacle devait normalement reprendre lundi 25 mai, après la désinfection des décors.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

La mort d'Ivan Illitch, Théâtre du Rond-Point, petite salle 256-70-80). 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : la Fille mal gardée.
Salle Favart (296-12-20). 20 h. 30 : Concert de l'Ecole d'art lyrique. (Gounod, Offenbach).
Comédie - Française (296 - 10 - 20). 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33). Débat, 18 h. 30 : Art et architecture en France, 1937-1957.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Mozart, Beethoven).
Théâtre de la Ville (274-11-24). 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. D. Russell-Davies (Avant-gardes américaines).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 45 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Daunou (261-69-14). 21 h. : Et sa sœur !
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99). 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : Les amis ; 22 h. 30 : Shérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41). 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Studio - Théâtre 14 (539 - 88 - 11), 20 h. 30 : T. Gassaud, L. Dutray, D. Mac Avoy et le groupe Ayawaska.
TAI Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au Snark.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : L'intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II : 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11). 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : Djalma. J. Huet.
Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : J. Berrichon ; 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ?

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'Art celtique (253-97-62), 20 h. 30 : Melaine Favennec.
Cloître des Lombards (233-54-09) 20 h. 30 : A. Simons.
Espace-Gaîté (325-95-94). 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michel Jonasz.
Palais des congrès (758 - 27 - 78), 20 h. 45 : Cirque de Pékin.
Potinière (261-44-16). 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Lahaye.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45). 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.
Deux - Anes (606 - 10 - 26), 21 h. : Quand les Anes voteront.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05). 22 h. : Maxim Saury.
Centre Culturel Censier (337-93-40). 21 h. : I. Sorcy et Laury.
Cloître des Lombards (233-54-09). 22 h. 30 : Novos Tempos.
Dreher (233-48-44). 22 h. 30 : Lou Bennett.

Lundi 25 mai

Dunois (584-72-00), 21 h. : J. Marug, Ph. Selam.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : A. Schepp, M. Parlan.
New-Morning (745-82-58), 21 h. : J. Griffin.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : L. Benhamou, M. Precastelli, M. Michel, U. Pagnini.
Petit Journal (326-28-59), 23 h. : New Jazz Off.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Cycle INA/GRM (Chion, Lejeune, Zbar) ; 22 h. 30 : Atelier GRM avec G. Reibel.
Centre Bösendorfer, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (Bach).
Hôtel Carnavalet, 20 h. 30 : A. Ollivier, C. Bernard, B. Berstel (Marchand, Gervaise...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Lausanne, dir. : A. Jordan, sol. J.-P. Rampal (Haydn, Telemann, Mozart, Ravel).
Théâtre Athénée, 21 h. : K. Ricciarelli (Granados, Rossini, Bellini...).
Théâtre Saint-Georges, 20 h. 30 : Ensemble Moraguès (Grieg, Janacek, Franck...).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Ensemble Ysengrin (musique ancienne).
Point Virgule, 20 h. 30 : B. Schlosberg, A. Wheatley (Ponce, Giuliani, Bach, Villa-Lobos).
Croq' Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Salle Cortot, 20 h. 30 : J. Kanno, piano ; D. Grosgurin, violoncelle ; K. Utsumi, piano (Rameau, Chopin).

En région parisienne

Clamart, C.C. J.-Arp. (645-11-87). 20 h. 30 : Michel Jonasz.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Drôles de bobines, de Steno ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h., Barrage contre le Pacifique, de R. Clément.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Olympic, 14e (543-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA BOUM (Fr.) : Monte-Carlo (225-09-83).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME AU BON VIEUX TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois. (337-57-47)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'ETUVE (Aut., v.o.) : Olympic (542-67-42) H. Sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FLAMBEUSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FORMULE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

SPECTACLES

L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PLEIN SUD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRESENT ANGOLAIS (Angol., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A. v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCANNERS (*) (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All. v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A. v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TROIS FRERES (It., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

VIRUS (Jap., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-42-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-07).

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DR PARTY (Ang., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GUET-APENS (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

JULIA (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Lumière, 9e (246-49-07).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES LUMIERE, film suisse d'Alain Tanner. — V. angl. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRIGADE ANTI-VIOL, film améric. de Robert Ammar (**). — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FONDU AU NOIR, film américain de Vernon Zimmerman. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JACKIE CHAN LE MAGNIFIQUE, film de Hongkong de Cherrchi. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEIGE, film français de Juliet Berto. — Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARTET, film franco-britannique de James Ivory. — V. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA, film français de Joël Seria (*). — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SOLITAIRE, film américain de Michaël Mann. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES CHARIOTS DE FEU, film britannique de Hugh Hudson. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PORTE DU PARADIS, film américain de Michaël Cimino. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01)

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 25 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 L'avenir du futur. Cinéma : « Capricorne One ».
Film américain de P. Hyams (1978), avec E. Gould, J. Brolin, B. Vaccaro, S. Waterston, O. J. Simpson, H. Holbrook.
Sur l'ordre du président des Etats-Unis, le directeur de la NASA et quelques complices transforment en réussite le lancement raté d'un engin spatial vers Mars. Un journaliste découvre la supercherie.
Un scénario astucieux de Peter Hyams, mal servi par la mise en scène du même. Pour quelques scènes menées tambour battant, au profit du spectaculaire, il y a trop de conventions.

22 h 15 Débat : Le nouveau défi spatial.
Avec MM. Y. Bekey, directeur des systèmes avancés à la NASA, F. d'Allest, P.-D.G. d'Arianespace, directeur du lanceur au C.N.R.S., Burkhard Pfeiffer, chef du projet Spacelab, N. Kardachev, directeur adjoint de l'Institut de recherches cosmiques de Moscou, et P. Ourval.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 20 Spécial législatives.

20 h Journal.

20 h 30 Magazine : Question de temps.
Avec les représentants des principaux syndicats. MM. E. Maire (C.F.D.T.), A. Bergeron (F.O.), G. Seguy (C.G.T.), F. Ceyrac (C.N.P.F.).

21 h 50 Document : Histoires de famille.
L'album des croquants ou le temps du souvenir, réal. *C. Massot.*
Une famille de paysans, d'hier à aujourd'hui.

22 h 45 Fenêtre sur... Cinémania.
Festival de Lille.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « Une histoire simple ».
Film français de C. Sautet (1978), avec R. Schneider, B. Cremer, C. Brasseur, A. Bonnard, S. Daumier, E. Dadian, F. Bergé, M. Robinson, R. Pigaut, Y. Knapp.
Une femme de quarante ans, séparée de son mari, cherche à conduire sa vie avec des principes d'indépendance. Elle est le témoin attentif des difficultés de ses amies.
Le malaise de la classe moyenne à la fin des années 70, vu du côté des femmes. Une des meilleures chroniques sociales de Claude Sautet, qui a offert à Romy Schneider un rôle où elle est admirable.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Portrait : Philippe Avron.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Ninive était une grande ville.
22 h 30, Nuits magnétiques : Marcel Broodthaers.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Enregistrement de R. Couronau (de Grigny, Nivers, Marchand, Beauvarlet-Charpentier).
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 8 en sol majeur » de Haydn, « Suite en la mineur » de Telemann, « Andante pour flûte et orchestre en ut majeur », de Mozart, « Ballade pour flûte, orchestre à cordes et piano », de Martin, « le Tombeau de Couperin », de Ravel, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Jordan, avec J.-P. Rampal, flûte.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : le Trio à cordes français (Schubert, Schönberg, Milhaud) ; 0 h 5, Domaines de la musique électroacoustique ; le bruit des mots (X. Garcia).

Mardi 26 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Internationaux de tennis.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
14 h 5 *Télévision scolaire.*
Eveil à la nature.
14 h 25 Internationaux de tennis.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 *Avis de recherche.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Le grand débat.
Avec M. Jacques Chirac.
21 h 30 Les mardis de l'information.
de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard, M. Thoulouze.
Main basse sur Naples.
22 h 20 Internationaux de tennis.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les enfants du dimanche.
15 h Téléfilm : Johanne et ses vieux.
de G. Dufresne, réal. J.-P. Fugère.
16 h 35 Les Muppets.
17 h 5 Sport : Cyclisme.
Dauphiné libéré.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le médecin de campagne.
17 h 50 *Récré A 2.*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Spécial législatives.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Jeanne d'Arc ».
Film américain de V. Fleming (1948), avec I. Bergman, P.L. Sullivan, J. Ferrer, J. Carrol-Naish, W. Bond, R. Ney.
Version hollywoodienne à grand spectacle de la vie d'une héroïne de notre histoire. L'interprétation d'Ingrid Bergman fut discutée. Elle est, pourtant, remarquable.
22 h Débat : Trois procès pour une sainte.
Avec Mmes R. Pernoud, L. Monnier, MM. P. Pottecher, R. Ambelain, A. Frossard, A. Atten, M. Perro et Mgr Poupard.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour *les jeunes.*
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le Pen Club.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Vingt mille lieues sous les mers.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Zorro ».
Film italien de D. Tessari (1974), avec A. Delon, S. Baker, O. Piccolo, Moustache, A. Asti, E. Cerusico (Rediffusion).
Le gouverneur apparemment lâche et frivole d'une colonie espagnole d'Amérique se fait justicier sous le masque et le costume noirs du mystérieux Zorro.
Un mythe inépuisable (depuis Douglas Fairbanks) et singulièrement affadi dans ce film mal fichu. Le rôle ne va pas à Alain Delon.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « Anne-Marie », de L. Bodard.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Henri Heine.
16 h 50, Départementale : A Cherbourg.
18 h 30 Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Sciences : Volcanisme et tremblements de terre.
20 h, Dialogues franco-espagnols : « Sociétés et institutions. Traditions et cotraditions », avec J. Vidal Neneyto et F. Bourricaud
21 h 15, *Musiques de notre temps : José Abramowsky.*
22 h 30, Nuits magnétiques : La revue « Aller-simple ».

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Concerto : « Concerto pour deux orchestres à cordes » de Tippet, par l'Orchestre de Chambre du Festival de Bath, et l'Orchestre de Chambre de Moscou, dir. : R. Barchai ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Beethoven, Weber, Chopin) ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Schumann, Beethoven) ; 18 h 2, Le club du jazz : les concerts.
18 h 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Messe pour deux chœurs à huit voix », de F. Martin, « Zigeunerlieder opus 103 » d'après des poèmes hongrois de H. Conrat, de J. Brahms, et musique populaire de Suisse Romande (Boller, Binet, Bovet, Hemmerling, Jacques-Dalcroze), par les Chœurs de la Suisse romande, dir. : A. Charlet ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (en direct de l'Eglise Saint-Roch à Paris) : « Sommernacht » intermezzo pastoral pour orchestre à cordes, de O. Schoeck, d'après un poème de Keller ; « Exultate Jubilate motet K 165 » et « Aria n° 7 » de Mozart ; « Métamorphoses » de R. Strauss, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. : A. Jordan, avec E. Mathis, soprano.
23 h, Ouvert la nuit (en direct du Festival international du film de Cannes) : entretiens avec Francesco Rosi et Luigi Magni (Piccioni, et œuvres d'anonymes).

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 25 MAI

— MM. *André Bergeron*, secrétaire général de F.O., *François Ceyrac*, président du C.N.P.F., *Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., *Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., sont les invités de l'émission « Question de temps » sur Antenne 2, à 20 h. 35.

MARDI 26 MAI

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, participe à l'émission « *Face au public* » *sur France-Inter*, à 19 h. 10.
— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du « Grand débat » sur TF 1, à 20 h. 35.

— VU —

Le ton libre

Ça sent déjà un peu moins le renfermé à la télé. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, une légère brise d'irrévérence décontractée souffle sur nos antennes et le « ton Levai », cette façon taquine et goguenarde d'interroger les invités du jour se répand de chaîne en chaîne. On l'a bien senti mardi dernier en entendant Yves Mourousi — il a toujours été très à l'aise, notez — asticoter Roger-Gérard Schwarzenberg pendant qu'à côté Jean-Pierre Chevènement était contré par le présentateur d'Antenne 2.

Loin de se rebiffer comme le faisaient ceux de l'ancienne majorité quand par hasard on osait leur tenir tête, nos jeunes politiciens acceptent — pour le moment ! — avec le sourire les nouvelles règles d'un jeu plus équilibré et plus respectueux des droits du public à poser, voire à reposer, par journaliste interposé, les vraies questions.

Dimanche à l'heure du déjeuner sur TF-1, Jacques Hébert, visiblement distrait, s'emmêlait les pinceaux, disait un mot pour un autre, parlait de Roland-Garros, temple du rugby, affirmait qu'à Barcelone les otages réclamaient qu'un avion soit mis à leur disposition et s'apercevant de ses bévues se marrait, pas gêné pour un sou, comme si vraiment il n'avait plus grand-chose à craindre de sa direction.

Excellente introduction à « C'est pas sérieux », cette bonne vieille émission qui commençait à donner des signes de fatigue. On disait même — je crois avoir lu ça quelque part — que Jean Amadou désirait s'en aller, qu'il en avait un peu assez de ces rendez-vous hebdomadaires avec des gens en place depuis près d'un quart de siècle, des têtes de turc tellement cabossées, usées qu'on ne savait vraiment plus quelle flèche leur décocher. Quelle fléchette, pardon, parce qu'il n'était évidemment pas possible de traquer à l'écran les lièvres levés par les journaux satiriques, les chasses en Afrique ou le cours fluctuant des diamants.

On était curieux de voir si nos amuseurs allaient savoir profiter de la brusque irruption de la gauche prolétarienne sous les lambris des palais ministériels. Ils s'y essayent d'une façon encore un peu timide peut-être, avec assez d'insolence cependant pour nous assurer, en nous pinçant, qu'on ne rêve pas, que c'est bien vrai, que Mme Cresson est bien ministre de l'agriculture et que lorsqu'on téléphone au ministre du temps libre ça sonne toujours occupé.

La semaine dernière, Amadou et son complice Jean Bertho — ils étaient désopilants — nous ont expliqué les mille et une manières de fausser un face-à-face télévisé, en montrant l'éloquence, par exemple, des mines exaspérées ou moqueuses de celui des interlocuteurs qui n'a pas la parole. On était pliés de rire. Et très intéressés. Honnêtement, l'immense majorité d'entre nous ignore totalement comment on peut torpiller, l'air de rien, l'impact d'une déclaration devant les caméras. On n'a pas si souvent l'occasion de se distraire en s'instruisant.

CLAUDE SARRAUTE.

● M. Louis Estrangin, président du conseil d'administration du journal *Ouest-France*, a vivement pris parti contre le développement du réseau de radios commerciales locales. Rappelant que son quotidien avait refusé plus de 3 millions de francs de publicité politique durant la campagne pour l'élection présidentielle, M. Louis Estrangin a exprimé ses inquiétudes quant à la publicité que reçoivent les radios locales.



هكذا من الاصل

fête des mères

Dimanche 31 mai

Ne le dites pas seulement avec des roses...

Même si leur bourse contient peu de pièces, les jeunes enfants tiennent à faire eux-mêmes un cadeau à leur maman. Voici quelques idées à leur intention.

JUSQU'A 20 F

En tissu imprimé de petits dessins, à dominants bleue, rose, verte ou beige, un rond de serviette (5 F) ou un porte-serviette à rabat, 17 F (étoffe et maison). De drôles de petites chouettes sont en céramique *(quatre tailles, de 7 à 15 F)* et des cache-pots de forme hexagonale sont en *bambou tressé* et verni, en huit tailles, de 9 à 25 F (Atelier d'Amon). Décor fleuri pour un tout petit bougeoir (7,50 F avec la bougie) : en verre transparent, un presse-fruit à large cône pour pamplemousse, 16,50 F *(kaoline)*.

Dans un étui de cuir, un porte-clés est *jumelé avec une* petite pince à ongles (15 F) ; un coquetier thaïlandais est en papier mâché bleu, rose ou vert, 17 F (Bonnefête). Pour parfumer linge ou lingerie, une toute petite poupée est bourrée de *lavande (14 F) ; tout doré, un* rond de serviette à pans en laiton, 20 F (L.M.). *Pour servir le* gâteau de fête, des assiettes à dessert de coloris pastels, ourlées de dentelle, sont en fin plastique lavable, 20 F les huit (Bathroom graffiti).

DE 20 A 50 F

Confectionnés en tissu imprimé, des coussins ronds, simples (20 F) ou bordés d'un volant (29 F) ; des plateaux en plastique reprennent le même décor, quatre tailles, à partir de 20 F (Etoffe et maison). Fin et doré, un bougeoir brillant en laiton, 25 F (L.M.). Une coupelle en verre soufflé est en forme de cœur (24 F) et une *ronde de petits cœurs blancs* se détachent sur le rouge vif *d'une boîte à gâteaux, ronde et* plate ou cylindrique, 25 ou 28 F (Kaoline).

Autre porte-bonheur, la chouette est le thème du décor de boîtes en tissage de paille : ovale en jaune orangé (25 F) ou carré et bleu-violet, 48 F (Atelier d'Amon). Unique mais *énorme et épanouie, une rose* superbe est en tissu rose saumon, 37 F (Bonnefête).

A utiliser en vide-poche ou pour y insérer un cactus nain, un petit cache-pot cubique est en céramique à décor bleu (30 F) ; très raffiné, un porte-clés est terminé par un médaillon *ovale, rose ou bleu, renfermant* un minuscule répertoire, 46 F (Juste mauve). *Pour parfumer* la maison, un pot-pourri de fleurs et herbes odorantes est *présenté* dans des boîtes de toutes les couleurs, à partir de 50 F *(Molinard)*.

DE 50 A 75 F

Dans une boîte ressemblant à une brique creuse, cinq cents *feuilles de papier rayées de* rouge attendent les messages à côté du téléphone (51 F avec le crayon) : six boules de sorbets, multicolores, déposées dans une coupe en verre dépoli, offrent la surprise d'une bougie *géante (59 F) ; autre cadeau-gag,* présenté dans un double coffret, deux savons *rouge vif en forme* de lèvre pulpeuse et de cœur, 75 F (Bathroom-graffiti). A porter en pendentif, au bout d'une chaîne, une petite bouteille-bijou en or et argent cannelé est *remplie* d'eau de toilette, à *partir de* 60 F (Molinard).

En bois naturel, et venus de Suède, *un petit poêlon pour servir* les gâteaux d'apéritif (55 F) et une boîte à sel, à fixer au mur, décorée d'un bel oiseau peint, 65 F (Snövit). Deux accessoires fort pratiques pour sortir les plats du four : deux poignées isolantes réunies par une bande de tissu imprimé d'un *décor de cuisine 1900 avec tout* son personnel (60 F) et un gant *à haute manchette,* orné d'une femme de chambre ou d'un valet en costume de l'époque, 63 F (L.M.).

Pour ranger les accessoires *de couture, ou des bijoux, une* boîte rectangulaire en bambou *tressé verni a un casier amovi*ble et deux anses, 69 F (Atelier d'Amon). Un bocal en verre peint de *motifs* roses et verts a son couvercle agrémenté d'une guirlande de fleurettes artificielles, 74 F (Bonnefête). Sous *le signe des animaux : un grand* poisson en verre sert de plat (75 F) et *un lapin en céramique* de boîte à coton pour la salle de bains, 75 F (Juste mauve).

DE 75 A 100 F

Pour faire un double cadeau, un panier rectangulaire en belle vannerie contient une serviette *de toilette, un gant et un savon* (75 F) et une boîte ovale en *métal décoré renferme un ta*blier, un torchon et une poignée en coton imprimé, 79 F (L.M.). Une grosse bougie en forme d'œuf, à motifs géométriques très colorés, devient translucide en se consumant, 77 F (Atelier d'Amon).

Une coupe en faïence blan*che, imitant un petit panier,* a son anse ornée d'un bouquet de cerises, 85 F (Bonnefête). Sur une tasse à thé anglaise, en porcelaine très fleurie, est inscrit le nom d'un mois de l'année (à choisir selon la fête de maman), 86 F (Kaoline). D'aspect rustique, un plateau en *bois naturel à bord crénelé est* rond (78 F) ou carré (80 F) ; six dessous de verre *en liège,* cerclés de bois, sont réunis dans un support en bois, 90 F (Snövit).

JANY AUJAME.

★ **Etoffe et maison**, 74, rue de Rennes, et Forum des Halles, à *Paris* ; Parly-2 ; les Quatre-Temps, à la Défense ; 9, rue *Nationale, à Lille*.

★ **Atelier d'Amon**, 38, rue *Saint-Sulpice*, 75006 *Paris*.

★ **Kaoline**, 28, rue de la *Pompe*, 75016 Paris.

★ **Bonnefête**, 17, rue Gustave-*Courbet*, 75116 Paris, et 134, avenue du Roule, 92200 Neuilly.

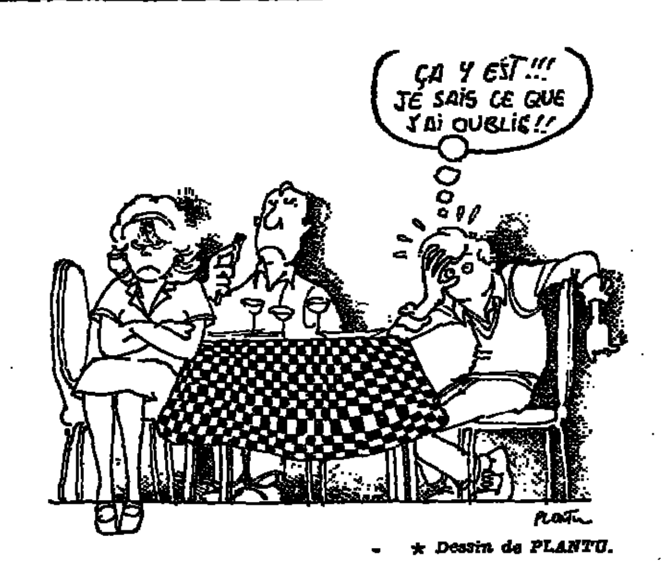
★ **L.M.**, 25, rue Bayard, 75008 Paris.

★ **Bathroom Graffiti**, 22, rue Madeleine-Michelis, Neuilly.

★ **Juste Mauve**, 29, rue Greuze, 75116 Paris.

★ **Molinard**, 21, rue Royale, 75008 Paris.

★ **Snövit**, 124, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.



★ *Dessin de PLANTU.*

Boutiques à idées

Interflora, l'internationale des fleuristes, propose, parmi les plantes fleuries, le bégonia et le *gloxinia* aux superbes clochettes veloutées, qui remplacent petit à petit l'hortensia, *suivi*, des plantes vertes et fleuries, ou en composition.

Marks & Spencer offre un choix de plantes vertes et également fleuries, de diverses tailles, à présenter éventuellement dans un cache-pot de faïence (à partir de 35 F).

Les « rideaux feuillages », dernière nouveauté, sont en plastique et se présentent sous forme de lianes géantes de 2,50 m, avec un crochet à une extrémité ; ils s'enfilent en colliers ou en guirlandes pour décorer un coin sombre ou une salle de bains (85 F environ, au *Printemps*, au *Bon Marché*, à la *Samaritaine* et aux *Galeries Lafayette*).

Isa (29, rue Vaneau, 75007 Paris) vient de recevoir d'Italie une belle collection de chaînes, de colliers et de bracelets plaqués or, aux dessins élégants et souples, réalisés par des artisans florentins. Les prix oscillent entre 90 F environ le jonc tour du cou et 1 000 F le sautoir.

Agatha (97, rue de Rennes, 75006 Paris) se lance dans la vente *par* correspondance avec un charmant catalogue de turquoises, taillées et montées par les Indiens Navajo de l'Arizona, aux formes indémodables, et cinq montres à quartz, de 150 F à 750 F.

Dominique Favey mêle harmonieusement ses sculptures et ses *créations* de *bijoux*. Elle expose soixante de ces derniers chez *Mercedes Arnulf* (9, rue de Duras, 75008 Paris), exécutés selon le principe de la cire perdue, avec des personnages qui paraissent sortir du monde onirique du dessinateur italien Guido Crepax. Le Musée d'art moderne vient de lui acheter un magnifique « insecte presque imaginaire » en bronze.

On connaît l'engouement actuel pour les bijoux quotidiens d'acier brossé rehaussé d'or plaqué, à la suite des créations de *Jean Dinh Van*, de *Rolex* et de la montre « Santos-Dumont » de *Cartier*. Les plaisanciers que sont les frères *Fred* ont raffiné les cordages marins dans leur collection de montres et pendulettes à quartz « Force 10 », entourées de bracelets, boutons de manchettes, bagues, boucles d'oreilles, chaînes, etc. (A partir de 3 350 francs la bague, 6, rue *Royale*, 75008 Paris, *galerie* du Claridge, aéroport d'Orly et *hôtel Méridien*.)

Autour de moi, dernière parfumerie à avoir ouvert ses portes à la galerie Elysées Rond-Point, est animée par une Parisienne orientale de vingt-cinq ans, Fatti Cobanli. Turque, élevée à Londres et à Genève, elle a effectué des stages dans les boutiques suisses des grands couturiers parisiens, avant d'ouvrir *Saint-Laurent* rive gauche sur les Champs-Elysées. Les meilleurs *couturiers-parfumeurs y sont* représentés. « Nocturnes », de *Caron*, est *une subtile harmonie* des soirs d'été. Le flacon aplati, *décoré style Arts déco, est pré*senté dans une boîte noire *brillante au sigle multicolore* rappelant Sonia Delaunay. Existe *en parfum et en eau de toilette.*

Au rayon des accessoires, on peut trouver les stylos, briquets et la maroquinerie de *Cartier*, les bagages, parapluies et carrés *Christian Dior* et, en exclusivité pour la France, les bijoux italiens *Full*.

Parmi les nouveautés de la *saison*, Fatti *Cobanli expose* le sac de beauté *Yves Saint-Laurent*, en peau *suédée* et *repliée*, noir et rouge, contenant un pou*drier compact* et un *fard à* lèvres (260 francs).

« Turbulences », de *Revillon*, est destiné aux sportives, avec son ambiance tonique des embruns de l'océan. *Guerlain* ajoute un « vapo » simple de 50 millilitres à la gamme de « Nahéma ». *Hermès* fête les vingt ans de « Calèche » avec un coffret miniature de sa gamme.

Halston simplifie les lignes très *pures de son flacon en* goutte d'eau. *Oscar de la Renta allie métal argenté et doré pour* son vaporisateur de sac. Enfin, *Geoffrey Beene*, le *troisième des* célèbres modélistes new-yorkais, *a choisi de présenter* « Grey Flannel ».

Au rayon des savons, on trouve des *inédits* et des *cadeaux à* petits prix. Certaines marques *viennent de mettre au point une* crème lavante et douce, pré*sentée en flacon de plastique* souple. Chez *Village*, le modèle *géant « Soap Machine » contient* 473 millilitres et coûte 49 F. *Il est en vente dans les quelque* vingt-cinq boutiques « Saponi*fère* » à *travers* la France. Un autre modèle « Soft Soap », 12 F les 250 millilitres (à partir du 1er juin) est présenté dans les hypermarchés, Carrefour, Continent, Bazar de l'Hôtel de Ville, Prisunic, Printemps et Galeries Lafayette. Enfin, *Johnson* a choisi trois senteurs pour son « Pousse-mousse » : florale, lavande et boisée (12 F environ et 10 F la recharge).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Un ruban sur le livre

UN CORDON BLEU

Traduits et adaptés de l'anglais, ces petits livres de cuisine, édités par Gründ, dans une collection « *Pour réussir* » : *Des plats cuisinés, la Cuisine régime, Recevoir vos amis, la Cuisine pour deux, la Congélation* et *la Pâtisserie*, apportent des réponses rapides et concrètes sur la présentation notamment des plats orientaux, l'art de préparer un *curry, cuisiner le haddock*, ou réaliser ces merveilleux gâteaux levés et cakes qui font les délices des thés d'outre-Manche.

★ Collection « Pour réussir ». Ed. Gründ, 13,50 francs environ chacun.

L'ART DU PATCHWORK

Un nouveau livre consacré au patchwork vient de paraître. Créées par les premiers colons venus aux Etats-Unis, ces tech*niques d'assemblage de morceaux* de tissus en motifs géométriques *font partie des travaux d'aiguil*les fort en vogue actuellement. Cet album, illustré de nombreuses photographies en couleurs des ouvrages réalisés, donne des explications très détaillées, accompagnées de croquis. Du couvre-lit aux accessoires décoratifs pour la maison, le choix est inspiré de modèles traditionnels ou de créations modernes.

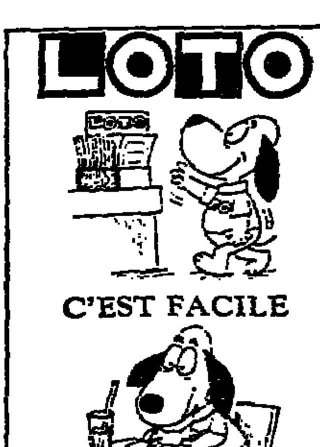
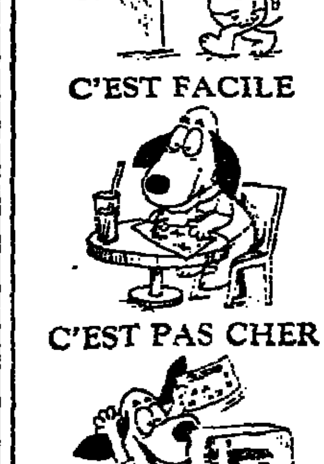
★ *Patchwork*, Editions Fleurus, 62 francs environ.

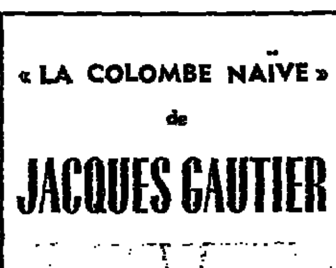
PLAISIRS DE LA BRODERIE

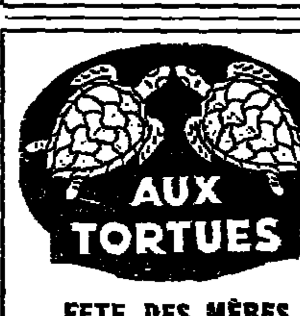
Enjoliver une étoffe d'une « peinture à l'aiguille », telle pourrait être la définition de la broderie. Le troisième volume de l'encyclopédie D.M.C. (venant après la tapisserie et la couture) constitue un panorama complet d'une broderie mise au goût du jour. Trois sortes de points sont étudiés dans le détail : la broderie Crewel (motifs en laine fine sur tissu), la broderie application (d'un matériau précieux sur un support uni) et la broderie sur blanc qui agrémente la lingerie et le linge de maison. Ce livre, très documenté, est aussi un régal pour les yeux par ses belles illustrations.

★ *La Broderie*, encyclopédie D.M.C., Ed. Flammarion, 60 francs environ.






Le Monde

ÉCONOMIE

Les illusions des «reaganiens» et des socialistes français

Il y a six mois, le triomphe électoral de M. Reagan semblait, aux yeux de nombreux commentateurs, confirmer l'évolution générale des sociétés industrielles vers le conservatisme. Une des causes de ce mouvement paraissait être la déception suscitée par les politiques *économiques et sociales d'inspiration keynésienne ou social-démocrate*. C'est pourtant sur un programme de ce type que les socialistes français se sont fait élire. Leur arrivée au pouvoir se révélera-t-il, du point de vue de la gestion d'une grande économie moderne, un « accident » ou bien s'agit-il d'un phénomène susceptible d'infléchir le cours de l'histoire, si tant est que celle-ci laisse apparaître une direction déterminée ? On ne peut aujourd'hui que poser la question.

Si les plus convaincus des « reaganiens » se proposent de restaurer un capitalisme pur et dur, les socialistes français se donnent tout *naturellement pour tâche d'instituer* progressivement un socialisme à la française. Pour atteindre leurs objectifs plus ou moins contraires, les uns et les autres se proposent de recréer à terme les conditions d'une forte croissance, même si, pour l'heure, pour des raisons évidentes, le mot d'ordre, en France, est aux mesures défensives.

A SON tour, la France est entrée dans l'une de ces périodes où il semble qu'un peuple, par le choix politique qu'il vient de faire, est en position de réinventer l'histoire. Une nouvelle équipe arrive au pouvoir, *décidée à appliquer une politique* qui tranche avec le passé récent. Dans un premier temps, il n'est guère douteux que l'attention du nouveau gouvernement sera presque entièrement concentrée sur la lourde tâche d'endiguer l'attaque contre le franc, et de persuader tous ceux qui prennent une part active à la vie économique que celle-ci doit se poursuivre aussi normalement que possible.

Dans ses propos, comme dans ses actes, le nouveau ministre de l'économie et des finances aura sans doute tendance à ne rien *dire ni faire qui puisse* apparaître comme le signe d'une stratégie de rupture propre à déclencher des mouvements de fuite irraisonnée devant la monnaie, ou à stopper toute décision d'investissements ou d'embauche, ce qui irait exactement à l'encontre du but poursuivi par ceux qui ont promis une « relance de la consommation populaire ».

Il est clair cependant que l'action du nouveau gouvernement ne pourra se borner à des mesures conservatoires, accompagnées de quelques décisions attendues relatives à l'augmentation du SMIC et à la revalorisation des allocations familiales. C'est sur sa capacité à proposer une nouvelle voie au développement économique et social du pays que l'opinion publique finira par le juger. Cela tient tant aux données de la conjoncture française et internationale qu'au climat psychologique qui règne en France et à l'étranger. L'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République française ne fera pas oublier les quelques questions fondamentales que l'élection de M. Ronald Reagan à la présidence de la République américaine a beaucoup contribué à placer au premier rang du débat politique, non seulement aux États-Unis, mais aussi dans les autres pays industrialisés. Dans quel sens évolue, ou doit évoluer, l'économie de ces pays ?

Pour les « reaganiens » l'État intervient trop, la bureaucratie est trop lourde, la fiscalité décourageante, et il est grand temps de donner un coup d'arrêt à l'extension indéfinie des dépenses sociales, tout en conservant *l'essentiel de l'acquis du « Welfare State »*. De ces prémisses, les économistes, dont se sont inspirés les auteurs du programme économique de l'administration républicaine, tirent des conclusions qui ont le mérite de la simplicité. Il faut à la fois réduire les dépenses publiques et les impôts. Leur point fort est qu'ils proposent un système d'analyse *qui implique* une remise en question de tout l'appareil théorique qui sous-tend les politiques économiques menées dans les pays occidentaux depuis une bonne vingtaine d'années. Pour avoir mis le plein emploi au premier rang de leur objectif (selon l'enseignement de Keynes), ces politiques ont abouti *au chômage tout en déclenchant* la plus durable et la plus ample vague d'inflation qu'ait connue encore le capitalisme depuis la révolution industrielle de la fin du dix-huitième siècle.

Mais les économistes américains dits de l'offre (supply-siders) sont loin de présenter, à ce jour, une théorie complète de ce qui constitue une intuition juste. Cette insuffisance explique qu'ils ne soient pas à l'abri d'illu*sions qui pourraient bien coûter* cher à l'administration Reagan. Sur le plan pratique, la plus grave faiblesse de la politique mise en œuvre par Washington est de compter sur des recettes *futures* pour venir à bout d'une inflation engendrée par la persistance *d'un déficit considérable*. On compte, pour augmenter à terme les rentrées fiscales, sur l'accélération de la croissance du P.N.B. que ne doivent pas manquer de provoquer, selon les théoriciens, les encouragements apportés à l'initiative privée. En attendant, on accroît considérablement les dépenses *militaires. Pour justifier une* manœuvre aussi périlleuse, les économistes ont une théorie toute prête : selon eux, l'inflation est affaire d' « anticipation » ; il suffirait que les agents économiques *s'attendent* à une modification de la situation dans le bon sens pour que celle-ci s'améliore. Cette version sophistiquée de la méthode Coué ne vaut pas mieux que l'ancienne, comme le montre l'actuelle *envolée des taux d'intérêt*.

Une illusion partagée

Prenant pour point de départ la vieille idée désormais à peu près universellement rejetée que, pour relancer l'activité, le moyen le plus sûr est d'augmenter les salaires les plus bas (ceux qui sont intégralement dépensés en biens de consommation), les socialistes français sont paradoxalement victimes de la même illusion que les conservateurs américains. Eux aussi estiment qu'ils pourront *éviter l'inflation* liée à une augmentation des dépenses budgétaires qu'ils ont promis par ailleurs d'engager grâce à un accroissement des recettes fiscales attendues de la relance de l'activité. Dans l'économie privée, c'est en procédant de la sorte que maintes entreprises se sont laissé surprendre par une crise de trésorerie. *On engage* tout de suite des dépenses destinées à être couvertes par des gains aléatoires. Il est vrai que, depuis deux générations, on apprend aux économistes que les équilibres « macro-économiques » ne relèvent pas des principes de gestion auxquels est bien obligé de se conformer le commun des mortels.

Sacrifiant au goût de la « cohérence » qui a longtemps été le maître-mot du commissariat général du Plan, auquel les socialistes voudront redonner du *prestige, ceux-ci n'entendent* pas être en reste sur les « théoriciens de l'offre ». Ils sont les premiers à convenir qu'une relance par la consommation serait dangereuse si elle n'était relayée par *une politique active* visant à améliorer les performances de l'appareil de production. Tel est l'objet de la « restructuration industrielle » dans laquelle ils voient une pièce maîtresse de leur programme. La politique de restructuration, ils entendent la mener à la faveur des nationalisations *« dont les socialistes français*, écrit *l'Economist* de Londres, *attendent de grandes choses alors que le reste du monde industrialisé a péniblement appris à en attendre le pire »*.

A la *croyance* aux vertus de la nationalisation et du « volontarisme » correspond, du côté de maints « reaganiens », une véritable religion de la libre entreprise qui est contestable dans la mesure où, premièrement, on *veut confier à l'initiative privée* des tâches que Adam Smith lui-même aurait, selon toute vraisemblance, volontiers confiées à la puissance publique (l'administration des parcs nationaux par exemple) et, deuxièmement, où, sous prétexte de réduire une réglementation étouffante (politique dite de « deregulation »), on en arrive à abandonner toute lutte contre les monopoles, comme l'attestent quelques affaires récentes. C'est là un bien mauvais service rendu à la cause du capitalisme privé.

PAUL FABRA.

Marge de manœuvre étroite pour le franc

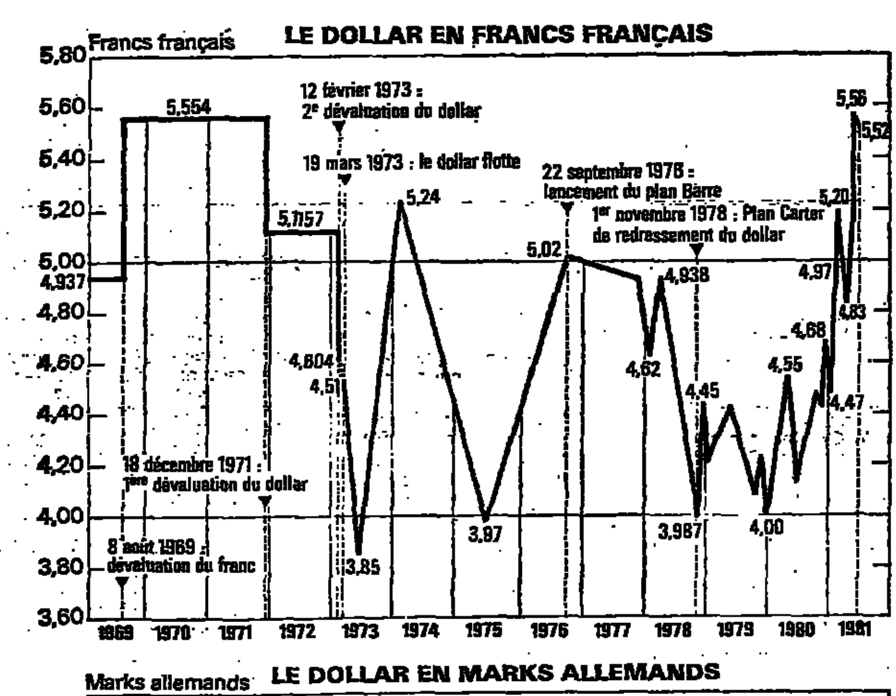
CE n'est pas seulement à Paris que le dollar continue sa formidable ascension. La poussée est également très forte sur les autres places, due à la montée *des taux d'intérêt américains*. Mais si l'on considère l'évolution sur une plus longue période, on constate que le cours du dollar a retrouvé, à Paris, son niveau d'il y a dix ans. Aux alentours de 5,55 francs, la devise des Etats-Unis vaut ce qu'elle valait d'août 1969 (*dévaluation du franc) à décembre* 1971 (dévaluation du dollar). Parmi les grandes monnaies, il n'en est qu'une seule qui soit, aujourd'hui, cotée plus bas qu'elle ne l'était il y a dix ans par rapport au dollar. Il s'agit de la livre sterling, dont le cours officiel, au mois de mai 1971, était de 2,40 dollars (cours que la livre avait retrouvé en 1980 et au début de 1981, mais elle est retombée depuis lors au-dessous de 2,10). Notre graphique numéro 2 montre qu'*au contraire* la récente remontée du dollar à Francfort n'efface que pour une petite partie seulement la considérable dépréciation qu'il a subie vis-à-vis de la monnaie allemande — ainsi du reste que vis-à-vis du franc suisse et des devises du Benelux — au cours des *dix dernières années*.

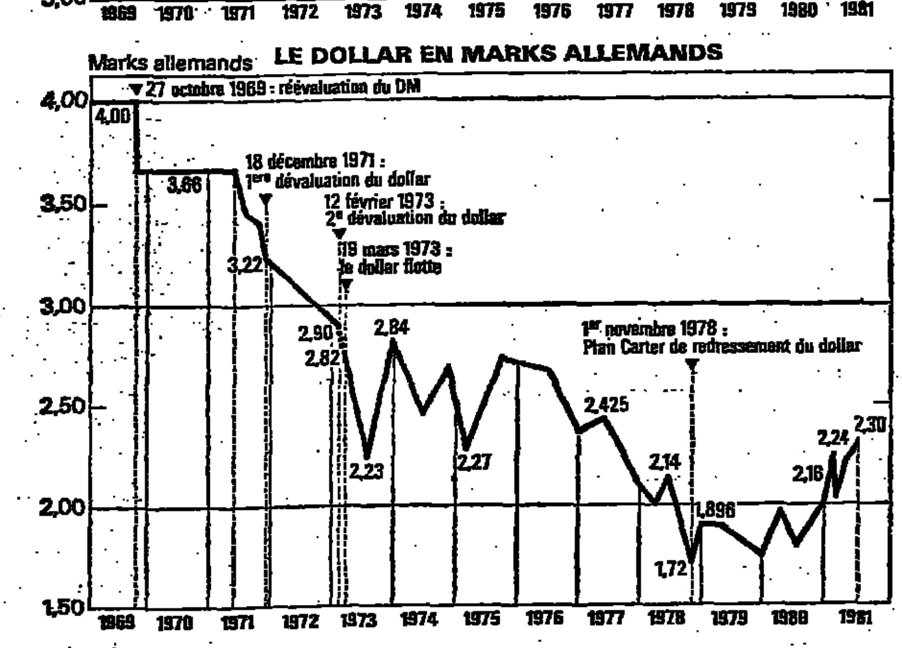
Tout se passe comme si le franc français, en dépit de sa participation à éclipse au serpent européen et à son successeur le S.M.E. (dont il fait toujours partie), n'avait, sauf pendant de plus ou moins brefs épisodes, cessé de graviter autour du dollar. Tel était le sens de la décision prise après le 15 août 1971 par le président Pompidou de *maintenir*, pour le franc dit « commercial », un taux de change fixe avec le dollar (alors que cette date avait marqué pour toutes les autres grandes monnaies le début de la première expérience généralisée de changes flottants).

L'actuel taux de change est historiquement très élevé (le franc de Gaulle, qui resta en vigueur de janvier 1959 à août 1969, correspondait à une parité de 4,937 francs pour un dollar). A ce taux, le dollar a certainement cessé d'être sous-évalué. Voilà qui réduit encore la marge de *manœuvre* du nouveau gouvernement français.

P. F.

Le cours du dollar a retrouvé à Paris son niveau d'il y a dix ans





LA PROCÉDURE DES FONDS DE CONCOURS

23 milliards de francs qui échappent pratiquement à tout contrôle

par JACQUES-SYLVAIN KLEIN (*)

Comment 23 milliards échappent-ils *à tout contrôle* du Parlement ? Tel est l'étrange résultat de la procédure dite des fonds de concours.

LORSQU'UN département ou une commune finance, conjointement avec l'État, la construction d'une école ou d'un hôpital, sa participation est versée à un fonds géré par l'État et appelé « fonds de concours ». Or, bien que les contributions versées par les collectivités locales ne présentent aucune difficulté d'évaluation, elles ne figurent en recettes au *budget* général que « *pour mémoire* », et il faut attendre près de trois ans pour en connaître le *montant*, lorsque la loi portant règlement définitif du budget est déposée.

Pourtant, ces *« contributions de tiers à des dépenses d'intérêt public »* constituent la partie la moins contestable des 20 milliards de fonds de concours qui, en 1979, sont venus grossir les recettes autorisées par le Parlement. Elles n'ont représenté qu'environ 15 % du total.

Le reste est constitué par des recettes diverses que l'ordonnance de 1959 relative aux lois de finances a permis au pouvoir réglementaire d'assimiler à des fonds de concours.

Le gouvernement a ainsi la possibilité de soustraire à l'attention du Parlement des sommes considérables et d'en faire un usage très largement discrétionnaire. Le régime des fonds de concours présente, en effet, cette double particularité de faire échapper les recettes en cause à l'approbation préalable du Parlement et de permettre leur affectation directe à des dépenses qui n'ont pas davantage été autorisées.

Les crédits inscrits « *pour mémoire* » ayant représenté en 1979 près de 4 % des crédits initiaux, on peut considérer que les dépenses réelles de l'État seront, en 1981, supérieures d'au moins 23 milliards au budget voté. Que l'on songe aux remous provoqués en 1979 par la demande des députés R.P.R. *de réduire* de 2 milliards le « *train de vie* » de l'État, et l'on aura une idée de l'énormité des sommes ainsi soustraites à l'appréciation des élus.

Dès lors, deux questions se posent : d'où vient l'argent ? Quel usage en est fait ?

Les réponses apportées par la Cour des comptes sont trop générales pour être satisfaisantes, et seul un exemple concret permettra d'illustrer les libertés que la procédure des fonds de concours permet de prendre avec les règles du droit budgétaire.

Ayant consommé en *1978 plus* du quart des crédits ouverts sur fonds de concours (3 milliards *sur un total de* 11), le *ministère* de l'économie et des finances fournit un très bon exemple des dévoiements auxquels peut conduire un usage abusif de cette procédure, mais aussi des moyens déployés par l'administration pour rendre tout contrôle pratiquement impossible.

(Lire la suite page 25.)

(*) Docteur ès sciences de la gestion.

TRAVAUX PUBLICS : la conquête des marchés étrangers a encore favorisé le mouvement de concentration

Le 18 avril, la société Bouygues, gérant majoritaire d'un groupement avec la firme américaine Blount, signait le contrat définitif pour la construction, d'ici à 1984, de l'université de Ryad, pour un montant total de plus de 8 milliards et demi de francs, dont 4,8 milliards pour Bouygues. Le 27 avril, un groupement de cinq entreprises moyennes françaises signait, encore avec l'Arabie Saoudite, un contrat de 1 milliard 300 millions de francs pour construire cinq hôpitaux en deux ans. La conclusion de ces deux contrats est un bon exemple de la vigueur nouvelle des entreprises françaises de bâtiment et travaux publics (B.T.P.) à l'exportation, après un creux de la vague en 1978 et 1979. La France est en effet le deuxième pays exportateur dans ce secteur, après les Etats-Unis. Peut-on pour autant penser que le marché extérieur apporte au « B.T.P. » français la solution des difficultés qu'il connaît dans l'Hexagone, avec une stagnation du marché des travaux publics et une baisse spectaculaire de l'activité du bâtiment ? Les sociétés puissantes capables d'atteindre la taille internationale se sont également intéressées au marché national, ce qui les a amenées à créer de nombreuses filiales régionales.

Fortement incitées à se grouper pour être capables d'atteindre les marchés à l'exportation, les petites et moyennes entreprises ont déjà bien du mal à faire face à la concurrence des grands sur le marché local. Franchir les frontières nécessite une telle solidité financière et des moyens humains si importants que le risque, déjà lourd pour les grands, devient démesuré pour les petits et les moyens.

Le deuxième exportateur du monde

EXPORTER, exporter... Depuis trois ans, les actions et les discours pour encourager les entreprises françaises à se tourner vers l'étranger se sont multipliés. Avec le tiers de leur chiffre d'affaires (estimé, en 1980, à près de 69 milliards de francs) réalisé hors des frontières, les travaux publics sont, après l'automobile, et avant l'agro-alimentaire, la deuxième industrie française exportatrice, et mettent la France, dans le secteur des travaux publics, au deuxième rang mondial des pays exportateurs, après les Etats-Unis, hors catégorie avec 100 milliards de francs de réalisations.

Ces performances sont le fait d'environ cent cinquante entreprises, soit 2,6 % des entreprises du secteur. Il faut, cependant, ajouter que les neuf dixièmes du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger sont le fait des trente plus grosses. De plus, plusieurs grandes entreprises de travaux publics exercent une importante activité dans le bâtiment, essentiellement dans le gros œuvre. Rien d'étonnant qu'elles emportent aussi à l'étranger d'importants marchés de bâtiment. Les entreprises de bâtiment proprement dites, beaucoup plus nombreuses (vingt mille moyennes et grosses et deux cent quatre-vingt mille artisanales), émiettées en de nombreux corps d'état, surtout dans le second œuvre, sont loin de réaliser, à l'exportation, des performances comparables : 5 % seulement d'un chiffre d'affaires d'environ 234 milliards de francs. Plus encore que dans les autres secteurs industriels, les marchés étrangers restent le terrain de chasse privilégié des puissants. Il y a de bonnes raisons à cela. Les grands marchés sont, la plupart du temps, traités globalement ; même dans le bâtiment, il est très rare qu'un contrat soit traité en corps d'état séparés. Dès le stade des premières études, le projet nécessite l'intervention d'équipes hautement spécialisées : techniciens, mais aussi juristes, financiers, commerciaux. Pendant de nombreux mois, il faudra multiplier les voyages, entretenir sur place des hommes capables de prévoir, de maîtriser et d'éviter les multiples pièges dus au sol, au climat, aux mentalités, aux régimes politiques, aux législations, aux financements variables d'un point à l'autre du globe.

L'investissement, dès ce premier instant, est lourd. Et les négociations sont longues. Il a fallu plus de trois ans à Bouygues pour enlever, avec un partenaire américain, le contrat de l'université de Ryad. Trois années qui ont nécessité un investissement de 30 millions de francs de frais d'études, qui auraient été irrémédiablement perdus si l'affaire ne s'était pas faite. « C'est notre métier, dit M. Francis Bouygues. On traite une affaire sur cinq ; il faut savoir en perdre quatre. » Et il ajoute : « Je n'ai cédé sur rien sous prétexte que je dépensais dix millions par an. » Tout le monde n'a pas les moyens de cette intransigeance et de cette solidité dans la négociation. Que l'entreprise ait la vocation d'apporter, en plus de sa compétence pratique, son savoir-faire financier et sa capacité d'accès au marché international des capitaux, ou qu'elle conçoive son rôle comme limité à la fourniture d'une activité de service, en étant seulement soucieuse que le donneur d'ordre ait soigneusement bâti le montage financier, celui-ci reste une des clés du succès de l'opération. Enfin, la réalisation rapide et efficace lorsqu'il s'agit d'aligner en temps utile hommes, matériels et matériaux, suppose, elle aussi, une réserve de puissance incontestable. Rien d'étonnant que plusieurs constructeurs français (S.G.E., SCREG, SPIE-Batignolles et les Grands Travaux de Marseille) se soient groupés pour créer, ensemble, le Syndicat des entreprises françaises de travaux publics à vocation internationale (SEFI) que préside M. Paul Naudo, P.-D.G. de la S.G.E. : les grands, eux-mêmes, ont perçu l'intérêt de se grouper pour faire le poids en face des concurrents étrangers, qu'ils soient américains, allemands, néerlandais, italiens ou coréens. Ce qui n'empêche pas chacun des membres du S.E.F.I. de s'allier, au coup par coup, avec d'autres.

L'aquarium

Cette taille internationale, les entreprises françaises, et surtout les entrepreneurs, ont dû la conquérir. A cet égard, l'itinéraire suivi par M. Paul Naudo a valeur d'exemple. A trente ans, en 1956, ce centralien créait une P.M.E., Devars et Naudo. En 1970, il rachetait Sainrapt et Brice, vieille maison plus que centenaire (elle était née en 1852), et passait ainsi, après trois ans de redressement et quelques années d'essor, de la position intermédiaire de « plus grand des moyens » à celle, plus enviable et plus efficace, de « plus petit des grands ». C'était encore insuffisant pour accéder aux grands marchés. En 1980, ce fut le mariage avec la S.G.E., filiale de la C.G.E. M. Ambroise Roux cherchait un entrepreneur capable d'assurer le développement de la S.G.E. M. Paul Naudo sentait la nécessité de s'appuyer, mieux encore que par le passé, sur un groupe aux assises financières larges. Ils étaient faits pour se comprendre. Quel que soit l'avenir de la société mère, qui fait partie des « nationalisables », la S.G.E. restera, avec 40 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'exportation et des ambitions pour aller vers 60 %, un des acteurs devenus essentiels du B. T. P. français à l'étranger.

Pour être efficaces hors des frontières, les entreprises de travaux publics ressentent pour la plupart le besoin de s'appuyer sur un marché français solide, offrant une régularité de chantiers (pour gommer les contrecoups des aléas de l'exportation) et une structure d'accueil (pour employer les collaborateurs de retour de missions longues en terre lointaine). Il n'y a guère que la société Dumez qui se soit tournée principalement vers l'étranger. Parallèlement à leurs efforts au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie du Sud-Est ou sur le continent américain, les grandes entreprises ont donc développé une politique de régionalisation de leurs activités. « Il faut être multirégional ! Il faut que nos collaborateurs s'intègrent au tissu local, qu'ils vivent dans l'aquarium régional, départemental, cantonal (qu'il soit industriel ou politique), qu'ils deviennent des notables », dit M. Francis Bouygues, qui a créé il y a quinze ans sa première filiale régionale et qui en compte aujourd'hui quatorze, couvrant l'ensemble du territoire.

Dans le même temps, et au cours de la dernière période, ce marché national a complètement changé de structure. Non seulement il a, en volume, stagné dans les travaux publics, et s'est réduit dans le bâtiment, mais la taille des opérations a considérablement diminué, la renonciation au gigantisme des tours et des barres ayant peu ou prou coïncidé avec le premier choc pétrolier. En 1974, un chantier moyen comptait quatre cent cinquante logements. Sept ans plus tard, une opération moyenne de promotion groupe quarante et un logements. La concurrence s'est donc faite plus vive.

« Nous sommes dans une période de super-sélection. Seuls les plus compétitifs s'en sortent. Il faut être les meilleurs. Je n'ai pas de collègues, je n'ai pas de confrères, j'ai des concurrents et j'ai envie de faire mieux qu'eux », dit encore M. Bouygues. Il faut dire que les grands ont les moyens de faire mieux, ou du moins devraient les avoir. On leur reproche surtout d'utiliser leurs disponibilités financières pour pratiquer des prix que les moyennes entreprises jugent suicidaires, et qui leur permettent d'être « moins distantes » et d'enlever les marchés.

Les petits et les moyens ne peuvent certes pas pratiquer une telle politique sans risquer le pire. Leur fragilité est certes d'abord financière, mais la chute ou la disparition d'un client, l'arrêt d'un marché, peuvent tout aussi bien causer la mort de l'entreprise, faute d'activité-relais. Enfin, dans un métier où, plus qu'ailleurs, l'individualité du chef d'entreprise compte, le vieillissement de celui-ci ou sa brutale disparition posent d'insolubles problèmes de succession, si un fils, un gendre ou un cadre de la société ne se sent pas la vocation ou la capacité de reprendre le flambeau.

A l'exportation, cette fragilité devient plus grave encore. Le non-paiement d'une tranche de travaux au cours d'un chantier, alors que la « base-vie » est installée et que les investissements de démarrage ont été faits, prend tout de suite les proportions d'une catastrophe. Il arrive encore que le maître d'ouvrage — devant l'écroulement de l'entreprise — fasse appel au cautionnement bancaire et donne le chantier à terminer à une entreprise extérieure, coréenne, par exemple. Sainrapt et Brice en 1970 n'avait-il pas dû son effondrement à des difficultés au Proche-Orient ? Devant faire face aux mêmes aléas que les grandes, un éventuel échec devient facilement mortel pour une entreprise moyenne. Il reste donc, sauf des cas très particuliers, les deux solutions qu'offrent le groupement et la sous-traitance.

Malgré les encouragements — jugés très insuffisants et surtout verbaux par les mauvais esprits — dispensés depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, les succès des groupements de P.M.E. ne se sont guère multipliés.

Certes Copalex, société anonyme créée pour l'exportation en juin 1979 par cinq entreprises moyennes, construira cinq hôpitaux en Arabie Saoudite pour un montant de 1,3 milliard de francs. Cette réussite est en grande partie due à l'action de la Sofredex, société d'études et de conseil contrôlée par l'Etat et créée en 1974 afin de favoriser ces groupements à l'exportation. Mais ce contrat est la seule réalisation importante menée à bien ; et encore faudrait-il ajouter que l'affaire a failli achopper sur les garanties bancaires. Aucun des banquiers des cinq entreprises en question n'a voulu prendre le risque, et c'est un pool de banques étrangères, avec Indo-Suez comme leader, qui a apporté les cautions pour la soumission...

Autre exemple des limites du groupement, celui de G.B.A., créé en avril 1948 et qui compte actuellement trente-sept entreprises. Ensemble, elles ont fait 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires cumulé en 1979 et emploient 9 000 personnes. Mais on reconnaît que si, depuis treize ans, le nombre des entreprises associées est resté stable, c'est parce qu'une vingtaine d'entreprises nouvelles ont été recrutées en six ans. En fait, une ou deux des maisons qui constituent G.B.A. disparaissent chaque année. G.B.A. se présente comme une structure d'accueil et de concertation fournissant études et produits nouveaux (comme les systèmes constructifs) ainsi qu'une assistance technique et financière. Là aussi, la tentation de l'exportation a été grande. En fait, un seul projet s'est concrétisé, en Egypte, avec la création d'un bureau local. Une seule des entreprises du groupe y est vraiment allée, la plus grosse, Lanctuit, qui emploie huit cents personnes et réalise 200 millions de francs de chiffre d'affaires.

Reste la sous-traitance, manière logique pour une moyenne entreprise d'accéder aux marchés étrangers, dans le sillage d'une grande.

Dans le meilleur des cas, c'est pour une P.M.E. une « bonne école d'apprentissage des risques à l'exportation », selon la formule de M. Paul Naudo. Dans le pire, c'est d'être contraint, de devenir, pieds et poings liés, un satellite captif dans l'orbite de la planète géante.

Il existe bien sûr des entreprises qui s'en sortent bien, soit qu'elles possèdent, dans une technologie de pointe, un créneau étroit et singulier, soit qu'elles aient particulièrement bien retenu les enseignements de plusieurs affaires de sous-traitance et s'attaquent à des marchés relativement modestes.

En fait, certaines P.M.E. du bâtiment et des travaux publics, un temps séduites par les mirages des pays du sable et du pétrole, se tournent aujourd'hui vers les techniques nouvelles des économies d'énergie (le solaire, l'architecture bio-climatique...) ou des systèmes constructifs ainsi que vers les interventions dans le patrimoine ancien. Là, cependant, les moyennes entreprises rencontrent la concurrence des entreprises artisanales, mieux armées pour le travail en dentelle que suppose l'intervention dans les bâtiments anciens...

Même si une relance de la construction intervient, les moyennes entreprises devront, sur le marché intérieur, se montrer capables d'en bénéficier pour que cette bouffée d'oxygène ne profite pas seulement aux grandes entités qui se sont constituées depuis dix ans.

JOSÉE DOYÈRE.

LES DIX PREMIÈRES

Le regroupement de la Société générale d'entreprises (S.G.E.) du groupe C.G.E., avec Sainrapt et Brice, avait permis à cet ensemble de 8,7 milliards de francs de chiffre d'affaires de ravir la première place à SPIE-Batignolles, filiale du groupe Empain-Schneider (7,7 milliards de francs), qui était lui-même talonné par Bouygues (7,6 milliards de francs). Le rapprochement de SPIE-Batignolles (tombé avec le rachat de l'empire Empain-Schneider par Paribas) avec Fougerolles (4,9 milliards de francs), s'il se réalise, lui permettra de regagner la première place, un temps perdue.

On trouve aussi dans ce groupe de tête la SCREG (8,5 milliards de francs), Colas (8 milliards) qui a absorbé les Grands travaux de l'Est, la S.A.R. et les Grands travaux de Marseille (5,8 milliards), puis Campenon-Bernard (du groupe Générale des eaux), Dumez...

Diminution des crédits publics

LA Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) estime à 68 milliards 811 millions de francs le chiffre d'affaires hors taxes des travaux publics en 1980, en progression de 15,3 % en valeur, de 3 % en volume sur 1979. Quant aux exportations, elles ont progressé de plus de 17 % en 1980, pour atteindre 23 milliards de francs, auxquels la F.N.T.P. ajoute 5 milliards de francs dus à l'activité « bâtiment » hors métropole des sociétés de travaux publics. Le tiers de l'activité du secteur en valeur, le quart en volume, sont ainsi réalisés hors des frontières. En 1981, la profession s'attend à un recul en volume de l'activité (— 1,7 %) avec un chiffre d'affaires de 75 milliards 800 millions de francs (+ 12 % en valeur). Cependant le montant des exportations devrait continuer de progresser : au cours du second semestre de 1980, les marchés passés ont atteint 20 milliards de francs et le mouvement s'est poursuivi au début de 1981.

Il est vrai que, sur le marché intérieur, le budget voté pour 1981, hors fonds d'action conjoncturelle (FAC), a prévu une baisse de 8,1 % des crédits de paiement et de 18 % des autorisations de programme. En crédits de paiement, la baisse est de 10,2 % pour les investissements directs de l'Etat (qui représentent les deux tiers de l'activité), de 28,1 % pour les apports aux entreprises nationales et aux sociétés d'économie mixte, tandis que les subventions aux collectivités locales (le quart des financements) augmentent de 7,2 %. En autorisations de programme, la baisse est générale : — 19,9 % pour les investissements de l'Etat, — 11,3 % pour les subventions aux collectivités locales, — 23,1 % pour les apports aux entreprises nationales. Les professionnels ont fait remarquer que la mise en œuvre intégrale du FAC laisserait les crédits de l'Etat, en francs constants, inférieurs de 15 % à ceux de 1980. Ces crédits ne représentent, il est vrai, qu'une fraction des sommes dépensées puisque le gros est fourni le plus souvent par les collectivités locales. Les socialistes ont promis en tout cas de les augmenter.

A la fin de 1979, on comptait 5 911 entreprises de travaux publics (contre 6 015 en 1975, soit une « contraction » de 1,7 % en cinq ans) employant ensemble près de 330 000 personnes, soit 10 000 de moins qu'en 1978. Sur ce total, plus des quatre cinquièmes des entreprises employaient moins de 50 salariés et réalisaient, avec près de 11 milliards de francs de chiffre d'affaires, moins du cinquième du chiffre d'affaires du secteur ; 938 entreprises (15,8 % de l'ensemble) employaient chacune de 50 à 1 000 salariés pour réaliser, avec plus de 25 milliards de francs de travaux, 44,15 % du chiffre d'affaires ; enfin 45 entreprises de plus de 1 000 salariés (0,7 %) réalisent près de 22 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit 37,3 % des travaux.

Sur le territoire de l'Hexagone, la part de marché des entreprises régionales était en 1979 de 56,8 %, leur chiffre d'affaires ayant baissé en francs constants de 3,2 % par rapport à 1974. Les entreprises dont le siège social est extérieur à la région ont donc réalisé 43,2 % des travaux, avec une progression de 1,3 % du chiffre d'affaires en francs constants. Cette progression est due aux agences régionales d'entreprises nationales, qui, avec 25,7 % des travaux, ont vu leur volume d'affaires progresser de 4,5 % en cinq ans.

Les travaux à l'exportation ont été en 1979 le fait de 154 entreprises, directement ou par l'intermédiaire de filiales. En tout, l'effectif employé à l'étranger a été de 89 000 personnes. Quatre entreprises (SPIE-Batignolles, SCREG, S.G.E. et Bouygues) ont réalisé près de 35 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Les trente premières s'adjugeant 39 % du montant des marchés. Enfin, l'enquête annuelle du MOCI (Moniteur du commerce international) sur les « petites et moyennes industries vedettes à l'exportation » dénombrait dix-huit entreprises de B.T.P. (sur 1 021 entreprises exportatrices) ayant réalisé un chiffre d'affaires global de 533 millions de francs.

Les principales zones géographiques d'activité sont l'Afrique noire francophone (36 % du marché à l'exportation) et les pays du Proche-Orient producteurs de pétrole (19 %).

23 milliards de

CROSS-C
CHEZ DS

هكذا من الأصل

23 milliards de francs qui échappent à tout contrôle

(Suite de la page 23.)

Ainsi, pour suivre au *Journal officiel* l'affectation des crédits ouverts en 1979 sur fonds de concours, il faut consulter pas moins de quinze tableaux mensuels et trois tableaux rectifiés !

Dès lors que *l'Etat rend* certains services, il est normal qu'il se fasse rembourser des frais exposés. Le code général des impôts a ainsi tarifé à 4 % du montant des impôts locaux le service que l'Etat rend aux collectivités locales en percevant ces contributions pour leur *compte*.

Les finances donnent le mauvais exemple

Il est par contre anormal que la totalité de ces prélèvements ne tombe pas dans le budget général. Cette anomalie résulte d'une loi du 31 juillet 1949 — non codifiée au C.G.I. — qui a autorisé le ministre des finances à affecter directement une fraction de ces frais d'assiette « *au remboursement des dépenses de matériel et à la rémunération des travaux spéciaux* » accomplis par les agents chargés de la perception de ces impôts. Mais l'arrêté fixant le pourcentage des frais d'assiette qui peuvent emprunter la voie des fonds de concours n'est pas non plus reproduit au C.G.I., et il faut se livrer à des recherches longues et complexes pour aboutir à l'estimation suivante : en 1981, l'Etat prélèvera sur les impôts locaux environ 3,8 milliards de frais d'assiette, dont près de 2,5 milliards ne laisseront aucune trace au budget (voir ci-contre).

Mais les impôts locaux ne sont pas la source unique des crédits alimentant les fonds de concours du ministère des finances. Des prélèvements de même nature sont opérés sur *les taxes parafiscales*, sur les contributions « *établies et recouvrées comme en matière de contributions directes* » (1), et pratiquement sur presque toutes les recettes, autres que les impôts d'Etat, perçues par le Trésor. Mieux, alors que les services financiers n'interviennent en rien dans leur recouvrement, l'article 1 647 du C.G.I. prévoit un prélèvement sur les cotisations de sécurité sociale, au motif que... la Cour des comptes contrôle la gestion des caisses.

De même, le dixième environ des redressements fiscaux (1,1 milliard sur 10 milliards opérés en 1979) échappe au budget général et tombe directement dans les caisses du ministère de l'économie et du budget.

Mais, dira-t-on, l'usage qui est fait de ces prélèvements répond à la volonté du législateur ? Rien n'est moins certain, si l'on se réfère au Compte général de l'administration des finances. Ce document peu connu nous apprend que, sur les 3 milliards de fonds de concours consommés en 1978 par le ministère de l'économie et des finances, plus de la moitié a servi, non à rémunérer les *fonctionnaires* chargés de percevoir ces impôts, mais à leur verser des rémunérations accessoires s'ajoutant aux primes et indemnités légales et aboutissant à tripler celles-ci (le supplément moyen de rémunération est passé de 12,8 %, autorisé par le Parlement, à *34 %* du traitement de base). Outre que ces compléments de rémunération retirent *toute signification* à la grille indiciaire, ils provoquent des différences importantes de traitement *entre fonctionnaires*, selon qu'ils relèvent d'un service bénéficiant ou non de fonds de concours : à l'intérieur même du ministère de l'économie et des finances, les primes et indemnités peuvent varier, selon la direction, entre 11,7 % et 54,8 % du traitement de base. Arrivent en tête du palmarès la direction des impôts, qui pourchasse les fraudeurs, et l'administration centrale, qui élabore la réglementation. Les distorsions individuelles de traitement sont certainement plus considérables encore, mais seule la direction du budget serait en mesure d'indiquer comment a été réparti, en 1978, le milliard et demi de primes et indemnités financées sur fonds de concours.

UTILISATION DES CREDITS DE PERSONNEL OUVERTS EN 1978 SUR FONDS DE CONCOURS AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.

Nature des rémunérations	Total des crédits en millions de F		% du total	
Rémunérations principales des titulaires (1)	53,7		3,2	
Rémunérations des auxiliaires	125,9		7,4	
Indemnités résidentielles	17,1		1	
Indemnités et allocations diverses	622,7	1 492,7	36,9	88,4
Autres indemnités	870		51,5	
Rémunérations d'activité	1 689,4		100	

Ces fonds servent à payer des fonctionnaires non prévus au budget général.

Trois remarques toutefois à ce sujet : 1) il n'est pas anormal que le niveau des rémunérations tienne compte des obligations de *service, souvent fort* différentes, qui existent d'un ministère à l'autre ou d'une direction à l'autre ; 2) les primes et indemnités permettent de retenir au service de l'Etat des fonctionnaires de valeur qui pourraient être tentés par les rémunérations supérieures du secteur privé ; 3) l'Etat trouve avantage, les primes et indemnités n'étant pas soumises à retenue pour pension, à un mode de rémunération qui allège la charge des retraites.

Encore faudrait-il que cette politique de rémunérations soit menée en toute clarté et ne porte pas atteinte aux prérogatives du Parlement.

Plus graves peut-être sont les effets pervers qu'introduit la procédure des fonds de concours.

Il est en effet anormal :

— Que les fonctionnaires chargés de percevoir les impôts aient un intérêt, même indirect, à l'aggravation de la pression fiscale. Sait-on que les impôts locaux ont quadruplé entre 1970 et 1980, et que les primes qui y *sont liées ont progressé plus vite* encore, du fait de la majoration des frais d'assiette intervenue en 1973 ?

— Que des charges indues puissent être supportées par le budget général sans que personne en ait conscience. Alors même que les collectivités locales paient, à 300 millions près, le juste prix du service rendu, on peut évaluer à 1 milliard la charge que fait supporter à l'Etat la perception des impôts locaux ;

— Que la procédure des fonds de concours puissent contribuer, si peu que ce soit, au déficit de la Sécurité sociale ou à la prolifération des taxes parafiscales. Nul, en dehors des services financiers, ne connaît, par exemple, le taux du prélèvement sur les cotisations sociales.

Convaincue de la nécessité de réformer en profondeur, une procédure qui « échappe pratiquement à tout contrôle », la Cour des comptes n'ignore pas le manque d'enthousiasme de certains à opérer cette remise en ordre : « Saisi de la question, le ministère des finances, qui admet le principe d'une révision de la réglementation des fonds de concours, n'a donné jusqu'ici aucune suite aux observations et aux suggestions que la cour a formulées, et qu'elle ne peut que réitérer. » Ces observations sévères de notre juridiction financière ont été formulées en 1966, il y a maintenant quinze ans, et, depuis lors, aucune réforme n'a vu le jour. Pis, la part prise par les fonds de concours dans le budget général est passée en dix ans (1969-1979) de 2,2 % à 3,6 % des dépenses.

Peut-on espérer que l'éclairage nouveau qui est aujourd'hui donné à cette question contribuera à accélérer le mûrissement d'une réforme essentielle ?

JACQUES-SYLVAIN KLEIN.

(1) Retirant au pouvoir législatif tout pouvoir en la matière, une *ordonnance du 7 janvier 1959* a prévu que le prélèvement s'appliquerait non seulement aux contributions existantes mais à toutes *celles qui seraient instituées ultérieurement*. Citons, parmi les taxes créées au cours des dernières années : la taxe régionale, la taxe *départementale d'espaces verts*, la taxe pour dépassement du plafond légal de densité et, tout récemment, la taxe sur les pylônes à haute tension.

QUOI DE PLUS SIMPLE !

Pour évaluer la somme, pré*levée sur les impôts locaux*, qui viendra alimenter, en 1981, les fonds de concours du ministère des finances il suffit :

1) D'évaluer le montant des impôts locaux qui seront demandés par les collectivités locales ;

Sachant que :

— Les sommes revenant à l'Etat pour prise en charge des « dégrèvements et non-valeurs » sont évaluées par la loi de finances à 2,97 milliards de francs ;

— Le taux des frais de dégrèvements et non-valeurs est fixé à 3,5 % du montant des impôts locaux ;

— Une simple règle de trois permet d'évaluer à 84,85 milliards de francs le produit des impôts qu'attendent les collectivités locales ;

2) D'évaluer les frais d'assiette qui seront réclamés aux contribuables, en sus de ces 85 milliards de francs ;

Sachant que :

— Le taux de ces frais est fixé par l'article 1641-II du C.G.I. *à 4 % du produit des impôts* locaux et à 5 % du produit des taxes additionnelles ;

— Les taxes additionnelles représentent environ 10 % du produit total ;

— Quatre opérations simples permettent d'évaluer ces frais d'assiette à 3,8 milliards de francs ;

3) De rechercher dans la loi *de finances la recette attendue* par le budget de l'Etat des frais d'assiette (un peu moins de 1,3 *milliard de francs*) ;

— Et, par une simple soustraction, on saura que le ministère des finances conserve environ 2,5 milliards de francs sur les impôts locaux.

Quand on sait, d'autre part, qu'il existe, dans le budget de l'Etat, environ quatre cents catégories de fonds de concours, on voit que pour évaluer à 23 milliards de francs le total des recettes dissimulées, il faut... beaucoup de patience.



TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX	Mars	272,3	+ 1 %	+ 12,5 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*) :	Mars	139 (125)	+ 3,7 % (+ 2,5 %)	— 5,4 % (— 8,1 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) :	Avril			
— *Importations*		52 178 (50 654)	— 5,4 % (+ 3,8 %)	+ 12,2 % (+13,5 %)
— Exportations		50 248 (48 478)	— 0,6 % (+ 7,2 %)	+ 13,6 % (+ 14,4 %)
— Taux de couverture			96,3 %	(89,7 %)
EMPLOI :				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Avril 1981	1 645 700	— 0,7 %	+ 19,7 %
Données corrigées	Avril 1981	1 723 700	+ 3,7 %	+ 19,3 %
— Allocataires Assedic :				
Données observées	Mars 1981	1 284 200	+ 4,3	+ 36 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Avril 1981	77 800	+ 2,1 %	— 22,4 %
Données corrigées	Avril 1981	76 600	— 2,2 %	— 22,4 %
— Licenciements économiques	Avril 1981	42 200	— 9,2 %	+ 43,5 %
— Effectifs en chômage partiel (1)	Mars 1981	421 700	+ 14,7 %	+ 28,1 %
C.E.E. — Demandes d'emploi	Mars 1981	8 480 600	— 1,3 %	+ 32 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er janvier 1981	40,8	— 0,49 %	— 0,49 %
— *Hebdomadaire* employés	1er janvier 1981	40,4	— 0,25 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES :				
— *Indice 100 en décembre 1979*	31 *décembre* 19	98,3	— 1,3 %	— 1,7 %
SALAIRES :				
— SMIC	Mars 1981	*15,2*	+ 2,8 %	+ 13,68 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Janvier 1980	en un semestre 165,7	+ 3,1 %	+ 15,4 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Avril 1980	3 790	+ 8,9 %	+ 13,6 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1980	10 008	+ 6,7 %	+ 12,5 %
ASSURANCE-MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Mars 1981	32 876 millions de franc	+ 1,7 %	+ 16,1 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Février	1 415,2	+1 %	+ 11,6 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Avril (du 1 au 24)	14,869	Taux avril 1981 12,233	Taux avril 1980 12,402

(1) La série statistique a été révisée depuis avril 1980 et ne permet pas de comparaison annuelle. Les *effectifs touchés étaient de 110 435, en avril, et de 184 191 en mai.*
(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffrescorrigés des variations saisonnières.

L'U.R.S.S. ouvre un débat assez théorique sur la société de consommation

L'augmentation du niveau de vie a été à l'ordre du jour du dernier congrès du P.C. Comment empêcher que cet objectif ne fasse tomber la société soviétique dans les pièges de société de consommation ? Tel est actuellement en *U.R.S.S.* le thème d'un débat qui ne manque pas d'ironie...

COMME de coutume la presse soviétique utilise les mois qui suivent un congrès du P.C. pour expliquer les principaux objectifs fixés par *le parti, leur sens et leurs limites.* L'accent qui a été mis cette année sur l'amélioration du niveau de vie soulève des problèmes qui donnent lieu à des débats que l'on a déjà connus dans les sociétés capitalistes, il *y a une dizaine d'années.*

L'amélioration du niveau de vie *pose trois* types de questions : le perfectionnement de la rémunération, le contrôle de la circulation monétaire, la lutte contre les prisons de la « société de consommation ».

Le premier point est un véritable serpent de mer. Dans un système socialiste le travail, sa *quantité et* sa qualité doivent en principe être les seuls critères de la répartition de la masse salariale et donc des biens et des services. La réalité est cependant *très éloignée de cet idéal.* Il y a d'abord les moyens légaux de tourner la question dans la sphère de la production socialiste, par exemple le « parasitisme rampant », qui consiste simplement à faire acte de présence pour *toucher son salaire* sans fournir de contrepartie productive, ou la « chasse aux primes », qui pousse dirigeants d'entreprise et salariés à accumuler les « succès » « sur le papier ». Il y a aussi la possibilité de cumuler deux salaires, soit en faisant une double journée (cumul-légal) soit en s'adonnant au travail noir.

La deuxième source de revenus se trouve dans la vente des surplus des exploitations individuelles et des jardins sur les marchés kolkhoziens et dans les activités artisanales. Sans doute les entreprises publiques exercent-elles une prédominance dans la production et la distribution, mais le « secteur privé » constitue un appoint non négligeable échappant dans une large mesure au contrôle des autorités.

La troisième source, qui est loin d'être insignifiante, mais qui est la plus difficile à chiffrer, est la spéculation qui profite des erreurs et des insuffisances de la planification et des pénuries de produits de consommation pour le grand public et de biens intermédiaires pour les entreprises. Il n'est pas *rare que les entreprises soient* obligées de faire appel au marché noir pour obtenir les matériaux indispensables à la réalisation de leurs plans.

Afin d'exclure totalement les revenus ne provenant pas du *travail et de contrôler la production* et la répartition de tous les biens et services, un professeur d'économie politique vient de proposer, dans la très sérieuse revue du comité central du P.C. soviétique *Kommounist*, de supprimer progressivement toute circulation de monnaie fiduciaire *pour la remplacer par la monnaie* scripturale. « *Les rapports marchands et monétaires comme tels sont anonymes*, écrit-il. *L'argent reste l'argent. Dans les mains d'un nouveau propriétaire il ne trahit pas son origine ni le moyen par lequel il est parvenu dans sa poche : est-ce par suite de l'augmentation de l'efficacité de la production, par des prix artificiellement gonflés, par la vente de l'excédent du jardin, par des jeux d'écriture, par des primes illégales, par la spéculation ou les pots de vin ?* »

Pour éviter la réapparition d'« *éléments spontanés et archaïques* » des rapports marchands de type capitaliste non conformes au plan, ce qui amène « *une nouvelle répartition non contrôlée du revenu des travailleurs et l'apparition de revenus ne provenant pas du travail* », notre auteur propose de s'inspirer des *idées de Lénine sur la question et... des expériences des pays* capitalistes avancés.

Pour lutter contre l'anonymat des rapports monétaires, il suggère, à côté de la croissance des biens et des services mis à la disposition de la population, de « *socialiser les sphères de la circulation* » en élargissant progressivement le domaine des règlements en monnaie scripturale, pour préparer la liquidation totale de l'argent. Les salaires seraient versés obligatoirement à la banque, les opérations dans *le commerce de gros et de détail* se feraient uniquement par chèque ou par carte de crédit.

Il y a quelques mois, la revue soviétique *Temps nouveaux* dénonçait violemment le système des cartes de crédit aux Etats-Unis, comme un moyen d'aggraver l'exploitation des travailleurs. *Mais ce qui est mauvais pour* l'ouvrier américain est peut-être bon pour *l'ouvrier soviétique*...

A ce contrôle technique devrait s'ajouter un contrôle social « *sur chaque collectivité, sur chaque individu* » fondé sur l'éducation socialiste car, ajoute le professeur d'économie, l'idée que le contrôle des revenus est contraire à la liberté individuelle est « *un préjugé de l'esprit démocratique bourgeois* ». On voit mal toutefois comment de telles *mesures pourraient s'appliquer à* court ou à moyen terme dans un pays qui ignore totalement les chèques et où les ouvriers, dans leur grande majorité, préfèrent encore être payés de la main à la main.

L'aspiration à mieux vivre doit s'accompagner aussi d'une *campagne d'éducation pour une « culture de la consommation »*. Il convient d'éviter les pièges de la société de consommation à la mode occidentale. Les besoins illimités augmentent au fur et à mesure de leur satisfaction. Pour surmonter les contradictions entre ces besoins illimités et les moyens concrets de les satisfaire qui sont « *objectivement limités à chaque moment historique* », il faut que l'homme socialiste sache, expliquait récemment le journal *la Culture soviétique*, ne pas revendiquer l'impossible ou ne pas vouloir pour lui-même plus que pour les autres.

Le consommateur doit avoir un « *comportement raisonnable* », ne pas se jeter sur les biens à la mode au risque d'aggraver des tensions sur le marché, aspirer à posséder des biens utiles à son développement physique et culturel *plutôt qu'à* imiter les voisins. Cette éducation doit être l'œuvre de la famille et de l'école.

Les consommateurs soviétiques, qui entrevoient les bienfaits de la société de consommation mais qui sont frustrés de ne pouvoir les atteindre, n'en sont pas encore à critiquer spontanément le *consumérisme*. Mais cette discussion a quelque chose de dérisoire quand à Moscou il n'y a pas de fromage depuis des mois et que le beurre commence à se faire rare...

DANIEL VERNET.

ÉCONOMISTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Actualité de List

par PIERRE PASCALLON (*)

IL peut être surprenant en ses temps d'internationalisme et *de mondialisme*, de parler de l'actualité de l'auteur du *Système national d'économie politique* (1). Et, pourtant, qui ne voit que Friedrich List, le doctrinaire d'une Allemagne décidée à s'industrialiser, retrouve audience ces *dernières* années contre A. Smith et D. Ricardo, les doctrinaires d'une Angleterre industrialisée partie à la conquête des marchés commerciaux du monde.

Faudrait-il des preuves ? Nous les tenons. Il suffit de porter un regard insistant sur le thème *fondamental du développement* pour y découvrir à plein la puissante et présente fermentation du message de List.

Si *l'on se reporte au rapport* Dag Hammarskjöld sur le développement et la coopération internationale, à la déclaration de Cocoyoc, aux travaux des théoriciens du développement (J. Galtung, G. Myrdal, F. Perroux...), un large accord paraît en passe de se réaliser pour avancer que la politique de développement doit favoriser le plein développement multidimensionnel de la ressource humaine en satisfaisant tous les besoins de l'ensemble de la population concernée.

On insiste, on le voit, sur le fait que la politique de développement, qui consiste à développer l'homme dans sa totalité — « *le développement de tout* » *l'homme* » (F. Perroux), — est donc une politique qui doit être orientée vers la satisfaction de tous les besoins du peuple. Ces besoins du peuple sont bien sûr tous les « besoins *fondamentaux* » du *peuple*.

Or List et les partisans de l'économie politique nationale (A. Wagner...) soutenaient bien déjà que la *politique* de plein développement national doit « *concevoir l'économie nationale* » *non pas seulement comme un* » *organisme mais au moins par-* » *tiellement comme une organi-* » *sation voulue par les hommes,* » *établie par eux en vue d'une fin* » *et suivant un plan pour satis-* » *faire les besoins du peuple* » (A. Wagner). Il est donc certain que l'auteur du *Système national d'économie politique* et ses successeurs entendent eux aussi s'efforcer *de satisfaire tous* les besoins de la population nationale envisagée. Et ces besoins actuels sont bien en fait à leurs yeux tous les besoins individuels et sociaux de la population nationale. Il ne saurait être question, en *effet*, dans cette perspective d'économie politique nationale qui ratifie une conception socio-politique de la nation-groupe (« *Tout existant par lui-même* », List), de viser seulement la satisfaction des besoins individuels actuels de la population *nationale* comme engagent à le faire les libéraux qui ont tendance à ne voir dans la nation qu'une masse indifférenciée d'« individus-citoyens ». D'autre part, List et les tenants de l'économie nationale, *forts d'une approche* dynamique de la nation, réduite par les néoclassiques à une réalité passive, immobile, envisagent les besoins dans une perspective dynamique.

Aujourd'hui, pour les organisations internationales comme pour les théoriciens du développement, la *satisfaction* des besoins ne peut résulter que de la mise en place *par* chaque pays d'un « *développement global endogène et intégré* » (termes de l'UNESCO).

Un développement « *endogène* » ? Cela signifie que le pays en cause doit fonder son développement *sur une dynamique* interne, c'est-à-dire sur l'ensemble des forces qui existent ou peuvent être créées à l'intérieur du pays, que la nation doit compter avant tout sur soi-même, sur ses propres potentialités (politique de *self-reliance)*. Dans *cette* perspective de développement « *autocentré* » qui *ne se soumet plus* aux lois du marché (tant interne que mondial), on entend jouer sur la solidarité, l'interdépendance réciproque (« économies externes ») de toutes les forces et de toutes les ressources intérieures *actuelles et potentielles* du pays que l'on s'attache à mobiliser et à valoriser sur place pour satisfaire les besoins intérieurs. Cela amène à reconnaître la priorité de l'industrialisation — et plus spécialement de l'industrie des biens de production, — seul ce type d'industrie pouvant en *effet* assurer le rôle de pôle de développement appelant sans cesse par ses effets d'entraînement l'implantation d'autres industries.

LE THÉORICIEN DU PROTECTIONNISME

Friedrich List, économiste *allemand né en 1789 et mort* en 1846, avait été, dans sa jeunesse, élu à la Diète wurtembourgeoise. Condamné à la suite d'un procès qui lui avait été intenté pour avoir dénoncé les abus de l'administration, il se réfugia aux Etats-Unis où il *exploita une mine d'anthracite.* Revenu en Allemagne comme consul des Etats-Unis à Leipzig, il fonda (après avoir été ruiné par une crise financière) une *revue, le « Zollvereinsblatt »*, dans laquelle il défendit l'idée d'une association douanière entre les différents Etats de langue allemande. Il est considéré comme le premier théoricien du protectionnisme.

Un développement endogène et « *intégré* » ? Il s'agit à terme pour chaque pays de parvenir à un tissu productif :

1) complet, diversifié, dense, c'est-à-dire un tissu productif fort de toutes les activités agricoles et industrielles ;

2) articulé, cohérent, coordonné, c'est-à-dire un tissu produc*tif équilibré* : équilibre entre la branche des biens de production et celle des biens de consommation pour ce qui regarde l'industrie ; équilibre entre le secteur industriel et les autres secteurs, le secteur agricole en particulier.

Or cette idée de « *développement endogène et intégré* » se trouvait déjà à plein — point par point — chez List. En effet, l'auteur des *Lettres à Ingersoll* envisageait bien la nécessité d'un *développement* « *endogène* » lorsqu'il demandait à chaque nation de fonder son développement sur l'accroissement de toutes leurs « *forces productives* » internes matérielles et immatérielles, actuelles et potentielles, lorsqu'il soulignait, dans le cadre de cette « *théorie des forces productives* », qu'aucune n'est plus fécondante — par suite de ses effets d'interdépendance et d'entraînement — que l'industrie manufacturière, qu'il faut donc s'attacher à pro*mouvoir* au *maximum* pour s'insérer dans l'immense mouvement historique de création collective et de transformation de la nature par l'homme. Quant au thème développement « intégré », il était également envisagé par List *sous le qualificatif de nation* « *normale* ». En effet, pour l'auteur du *Système national d'économie politique*, il importe que chaque pays vise, à terme, pour son autonomie et son indépendance, la construction d'un *tissu agro-industriel-commercial* dense et articulé, aussi complet et harmonieux que possible.

Le « *développement global endogène et intégré* » retenu par les institutions internationales et les « économistes du développement » nécessite aux yeux de ces derniers, pour avoir chance de se *traduire* dans *la réalité*, la présence, dans le pays qui *s'y* engage, d'un Etat actif et d'un certain protectionnisme.

Un *Etat* actif ? Nulle question en effet pour tous ces auteurs de se reposer uniquement sur l'initiative privée et de cantonner les pouvoirs publics dans un rôle *mineur* — « *l'Etat mou* » (G. Myrdal), — strictement délimité par l'existence de contraintes qui empêchent la réalisation par le marché de l'allocation optimale des ressources. La construction d'un tissu productif interne complet et articulé implique à leurs yeux une *impulsion*, une direction, qui ne sauraient procéder que d'un Etat très volontaire. Cela suppose en particulier des « *unités publiques actives* » (F. Perroux).

Là encore, List et les partisans de l'économie politique nationale avaient largement reconnu ces exigences d'une politique de *développement*.

Il est vrai, tout d'abord, que List était persuadé *que* le *processus* d'industrialisation, qui doit engendrer à terme la nation « *normale* », requérait l'intervention active de l'Etat, seul à même de coordonner les énergies nécessaires.

Quant au protectionnisme, on se souvient que List pense que la mise en place temporaire de barrières douanières s'impose pour *permettre à l'industrie naissante* d'un pays de se fortifier (« *Les béquilles qui lui apprendront à marcher* », écrivait-il).

(*) Professeur des facultés des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

(1) *Cf.* F. List : *Système national d'économie politique*, 1841. Première traduction française par H. Richelot, 1851.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

INTERPRETES-STAGIAIRES
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

cherche des interprètes-stagiaires connaissant

FRANÇAIS, RUSSE, ANGLAIS

pour suivre un stage au Siège de l'Organisation à New-York.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et un diplôme universitaire d'une institution où la langue d'enseignement est le français.

Outre une culture générale étendue et un bon style parlé en français, les candidats doivent avoir une solide connaissance de deux autres langues officielles, l'anglais et le russe, et comprendre ces langues sans difficulté à l'audition.

Le traitement des interprètes-stagiaires va de 24.233 dollars à 33.078 dollars brut par an, plus prestations diverses, celui d'un interprète qualifié commençant à 30.518 dollars brut par an, plus prestations.

Les candidats sont priés d'adresser dès que possible et avant le 8 juin au plus tard leur demande écrite et leur curriculum vitae détaillé au :

Professional Recruitment Service
(Interpreters)
Office of Personnel Services
United Nations New York N.Y. 10017



GROUPE INDUSTRIEL EN EXPANSION IMPLANTE EN **COTE D'IVOIRE**

RECHERCHE

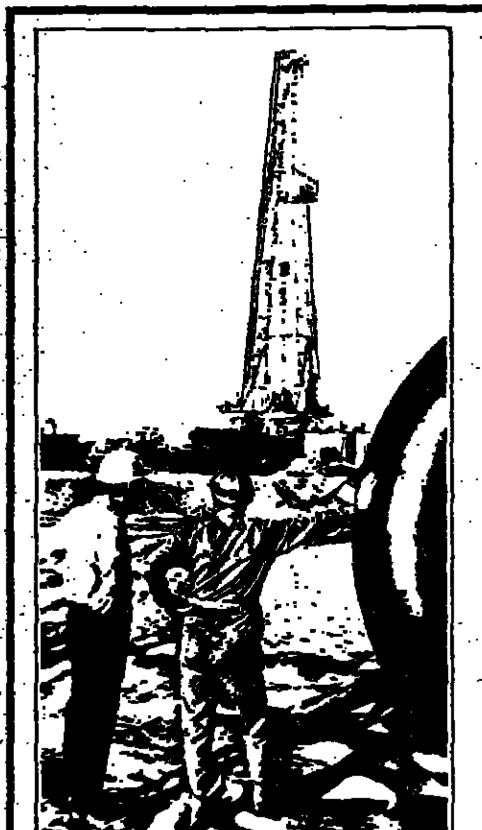
directeur en fabrication huile et savon

- Rattaché au Directeur de l'usine, il a la responsabilité de toutes les fabrications
- Il contrôle les programmes et leur réalisation
- Contrôle les processus de fabrication et la qualité des produits
- Contrôle les rendements et les consommations
- Se préoccupe de la formation du personnel
- Participe à l'établissement des budgets.

Inutile de postuler si l'on n'a pas plusieurs années d'expérience identique.

Statuts et avantages expatriés.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo d'identité, sans oublier la référence du poste 1 DF à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm. ss No 98.138



FOREX NEPTUNE

SOCIETE DE SERVICES SPECIALISEE dans le
FORAGE PETROLIER

filiale du GROUPE SCHLUMBERGER
nous occupons une position de leader dans ce domaine.
Pour nos différents CHANTIERS à l'ETRANGER, dans le monde entier, nous recherchons en permanence des

INGENIEURS DEBUTANTS
ENSAM, ENSM, ECAM, ICAM, INSA, ETP . . .

Après une formation de 2 ans, vous prendrez en tant qu'
INGENIEURS de FORAGE
la responsabilité humaine et technique d'une equipe complète sur un site de forage (50 à 100 personnes).
Le goût des contacts, le sens des décisions, un attrait marqué pour l'expatriation, de la rigueur dans le commandement et l'organisation sont vos qualites.
Vous devez être dégagé des O.M. et avoir une bonne connaissance de l'Anglais.
Nous vous offrons de nombreuses perspectives de carrière, de réelles responsabilités dès votre première affectation, un salaire et des avantages motivants.
Une carrière, un métier, un genre de vie *passionnants sur le terrain.*

Adresser votre candidature à :
FOREX NEPTUNE - 20, avenue Rapp - 75007 PARIS.

Entreprise internationale de Travaux Publics
recherche pour ses Etablissements à l'Etranger

Chef de matériel

Il aura pour mission d'assurer sur place la mise à disposition du matériel nécessaire à l'exécution de gros chantiers: terrassement, manutention, levage... *Il sera responsable de la gestion administrative de ce matériel* et du stock de pièces détachées ainsi que du suivi des dossiers de transport, de transit et de douane.
Cette fonction conviendrait particulièrement à un Mécanicien de formation, justifiant d'une expérience de gestion de matériel acquise de préférence dans le secteur T.P. Bâtiment et en partie à l'Étranger.
Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Pour envoi dossier de candidature complet ou informations complémentaires, écrire sous référence 313 P

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

L'A.S.B.L. ORCHESTRE DE CHAMBRE DE WALLONIE
organise un examen de recrutement pour l'emploi de

DIRECTEUR MUSICAL VIOLON-CONDUCTEUR

Les candidatures doivent parvenir par envoi recommandé au plus tard le 1er juin 1981, la date de la poste faisant foi. Les candidats joindront leur C.V. à la demande. Ils seront avertis par lettre de la date et du programme de l'examen.

BARÈME : 486.540 F.B. à 100 %, soit au 1-4-81 à l'indice 2,1223 : 1.032.584 F.B. + indemnités diverses.

Date d'entrée en fonction : 1er septembre 1981.

La correspondance est à adresser à :
Secrétariat de l'Orchestre de Chambre de Wallonie
c/o Pol TREMPONT.
Théâtre Royal Grand Place 7000 MONS BELGIQUE.



THOMSON-CSF

Ingénieur Génie Civil

La Société se voit confier de nouveaux chantiers au Moyen-Orient. Il s'agit de mettre en place des stations d'émission Radio-Télévision. Pour assurer la coordination et la surveillance générale des travaux, elle recherche un Ingénieur Génie Civil.
Il a la responsabilité d'assurer les relations entre le maître d'ouvrage et le sous-traitant pour veiller au respect impératif des délais, de la qualité et des prix. De plus, il est l'interface du responsable du projet.
Ce poste peut être confié à un Ingénieur T.P. possédant l'expérience tous corps d'état des chantiers de Génie Civil à l'étranger. Il doit bien *maîtriser la langue anglaise*; la connaissance, même rudimentaire, de l'arabe serait appréciée.
La rémunération est particulièrement motivante et les frais intégralement remboursés.
Le contrat est prévu pour la durée du chantier mais peut éventuellement faire l'objet d'une transformation ultérieure en contrat à durée *indéterminée.*
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser rapidement leur dossier sous réf. IC 584 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Nous recherchons pour
CHANTIER PÉTROLIER
à ABOU-DHABI, des cadres techniciens et ingénieurs confirmés pour les postes suivants :

- SENIOR COST CONTROL
- *SENIOR PLANNING*
- INGINEER COST CONTROL
- *AGENT DE PLANNING*

dépendants du Deputy Control Manager. Ils auront une solide expérience en contrôle de gestion. UNE EXPÉRIENCE PÉTROLIÈRE EST INDISPENSABLE.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. Chelbi, Service et Développement Informatiques, Tour Galliéni I, 78-80, avenue Galliéni, 93174 Bagnolet Cedex
Tél. : 360-13-54.

GABON *recrute*
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1981-1982

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2me degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français dans lycées et collèges, *capitale et provinces.*

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire de base pour expérience pédagogique de 5 ans :

- Instituteurs ....: indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. ....: indice 350 = 4 410 F
- Licenciés ....: indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises ....: indice 485 = 5 760 F
- Certifiés ....: indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 15 juin 1981 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil).

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour missions à l'étranger

JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

Anglais indispensable.
Rémunération motivante liée à l'expatriation.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 98.092 à

CONTESSE & Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

GABON *recrute*
PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1981-1982

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET.
Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- constructions métalliques,
- mécaniques automobiles,
- mécaniques entretien,
- maçonnerie,
- électromécanique,
- constructions mécaniques (dessin industriel),
- dessin du bâtiment,
- froid - climatisation,
- électronique,
- secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et provinces.
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire de base pour expérience 5 ans :
- BP/BEI/BT ....: indice 195 = 2 752 F
- BTS ....: indice 325 = 4 160 F
- CAECET ....: indice 350 = 4 490 F
- CAPET ....: indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 15 juin 1981 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état-civil).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale
recherche pour ses chantiers
en AFRIQUE

PLUSIEURS DIRECTEURS DE TRAVAUX

- Ingénieur diplômé de bon niveau,
- Agé de 35 ans environ,
- Ayant une grande expérience dans la direction en France et à l'étranger de travaux routes et ouvrages d'art.

Il s'agit de postes de responsabilités et d'avenir. Anglais lu, écrit et parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo, n° 97.973, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
recherche pour
l'AFRIQUE FRANCOPHONE

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
1er ou 2e ÉCHELON

CHEFS DE CHANTIER

Spécialisés en gros-œuvre — préfabrication constructions courantes

Ecrire avec C.V. s/n° 97.970 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de T.P.
à vocation Internationale
recherche pour ses chantiers
en AFRIQUE

1 INGÉNIEUR DIPLOMÉ de BON NIVEAU

Pour être le responsable d'un service matériel important 250 MF actuellement.

Une solide expérience en gestion de matériel sur chantiers en France et à l'étranger en direction générale au siège est exigée.

L'intéressé sera responsable de son service sous la direction directe du responsable régional de l'entreprise.

Anglais lu, parlé et écrit indispensable.

Écrire avec C.V. et photo s/N° *97.977*
Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er, q.tr.

Importante maison suisse de courtage en trésorerie cherche pour augmenter son équipe

CAMBISTE

Qualifications requises :
- Avoir des relations de confiance établies avec les banques.
- Plusieurs années d'expérience auprès de courtiers réputés.

Excellentes conditions de rémunération fixe plus commissions en fonction des qualifications et de l'expérience.

Permis de travail suisse disponible pour candidat étranger.

Faire offres avec curriculum-vitae, certificats et références sous chiffre 1345 L ofa, Orell Fussli Publicité S.A., case postale - 1002 LAUSANNE CH.
Discrétion assurée.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Pour son usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (région du Havre) ESSO CHIMIE recherche un

inspecteur soudure travaux neufs

Il sera chargé des contrôles de la qualité des travaux de soudure et de l'application des normes et règlements en matière de construction d'appareils et de canalisations.

Le candidat recherché devra donc posséder de solides connaissances techniques en métallurgie, soudage et chaudronnerie.

Homme de terrain, il alliera à la rigueur professionnelle des qualités de contact.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. *M/25*, à

Département des Relations sociales



BP 52 - 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

HAVAS CONTACT

responsable de chantier

Société de construction d'ensembles industriels clés en main, nous développons notre activité dans le domaine électronucléaire.
Nous recrutons un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour lui offrir la responsabilité complète d'un chantier d'une centaine de personnes. Ces fonctions couvrent aussi bien des aspects techniques, qu'administratifs et financiers (animation et gestion humaine, coût, délais...). Il travaillera en relation avec des ingénieurs d'affaires, les sous-traitants, le client.
Agé de 35 ans minimum, il a une formation d'ingénieur grande école, ainsi qu'une expérience de chantier (montage de grosses unités clés en main par exemple).

Ce poste est basé à Lyon.

Des déplacements de courte durée (2 mois en moyenne) sont à prévoir.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 71761 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



La société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division **Informatique**

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

TÉLÉCOMMUNICATION ET TÉLÉTRAITEMENT.

Il devra :
- assurer le suivi, le contrôle et l'entretien des systèmes de télétraitement et la gestion des terminaux ;
- *seconder le chargé d'études dans la mise en œuvre* de systèmes de télétraitement et de télécommunication ;
- assurer la mise en œuvre et l'exploitation d'informations statistiques.

Le candidat aura de bonnes connaissances de CICS, du télétraitement et télécommunication.

Réf. API/210

PETITS SYSTÈMES PME-PMI.

Vous êtes spécialiste basique et petits systèmes de gestion pour PME et PMI.

Vous participerez à l'implantation, dans notre réseau, d'un système informatique de gestion.

Le poste convient à un candidat ayant une bonne présentation et le goût des contacts.

Il nécessite des déplacements sur le territoire national.

Réf. API/2101.

Les postes sont situés à VILLERS-COTTERÊTS.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 VILLERS-COTTERÊTS, sous référence correspondante.



HAVAS CONTACT



SOCIETE DE DISTRIBUTION DE BOISSONS
en développement dans le *SUD-OUEST* crée la fonction de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

chargé de centraliser et coordonner les activités administratives, comptabilité, contrôle de gestion, analyses économiques, informatique, de plusieurs établissements, ce cadre sera le collaborateur direct du Directeur de la Société.
Il animera deux équipes et partagera son temps entre BORDEAUX et AGEN.
Il créera ou adaptera les procédures de commandes et de facturation, les fichiers clients et articles, le paiement des fournisseurs, la paie du personnel. Responsable de la gestion comptable et financière, il établira les tableaux de bord de gestion. Très largement autonome du fait de la distance séparant les établissements et du système de direction décentralisée, orienté vers la décision et l'action, le poste nécessite des connaissances de base en comptabilité et contrôle de gestion acquises par une formation supérieure.
Plusieurs années d'expérience de la gestion comptable et financière d'une *moyenne entreprise indépendante seront appréciées.* Mais surtout, l'esprit d'entreprise, le goût de l'efficacité économique, la capacité de s'adapter à une *évolution rapide*, seront déterminants.
Adresser CV, lettre manuscrite et photo, en précisant la rémunération souhaitée *sous référence 1196M*, à :

SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris (qui transmettra)



SAUPIQUET-ROSS, filiale d'un Groupe important, a lancé en 1980 sur le Marché des Surgelés, la marque CASSEGRAIN.

Dans le cadre de sa politique d'innovation se traduisant par la mise en œuvre de nouveaux produits, elle recherche

ingénieur développement

Rattaché au Siège à Paris, mais basé à Strasbourg, il sera chargé - dans l'unité de production - de la mise au point finale des produits (constituants et emballages), de la définition et de la mise en place des procédés technologiques (matériel de fabrication et de conditionnement) dans un souci constant d'amélioration, tant de la qualité des produits que des coûts de production mis en œuvre.
Le candidat retenu, 30 ans environ, aura une formation de niveau Ingénieur et une expérience de 5 ans minimum acquise dans ce secteur d'activité (Surgelés ou Plats cuisinés) et si possible axée sur les problèmes de Production.
Des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 895 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
DU SUD DE LA FRANCE

recherche

CHARGÉ D'AFFAIRES

Le candidat retenu, placé sous l'autorité du Directeur des programmes, participera à la définition d'opérations nouvelles en résidences secondaires, notamment à la mise au point des plans avec les architectes et à l'élaboration de nouveaux produits financiers. Il sera en outre entièrement responsable de la vente de ses programmes ainsi que de leur suivi sur les plans administratif, financier, fiscal...

Pour prétendre à ce poste, il faut :
- Une grande disponibilité et un sens aigu de ses responsabilités ;
- Une expérience d'au moins 5 ans du secteur immobilier, de préférence dans le domaine des loisirs ;
- Une formation supérieure H.E.C. - ESSEC - I.E.P... ou ingénieur.

Rémunération motivante comportant fixe + prime fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. s/n° 8482 à *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques de VERNON (Eure)
recherche

JEUNES INGENIEURS

(grandes écoles ENSI - INSA - Doctorat Physique) pour études et essais concernant les missiles et leurs équipements (notamment gyroscopes de technologies diverses), faisant appel à des compétences recherchées en électromécanique, électronique, informatique, automatique, aérodynamique, mécanique du vol, techniques de mesures.

Travail dans un cadre agréable à 80kms de PARIS.
Possibilité de logement.

Ecrire au service «personnel» avec C.V. à :
LRBA
B.P. 914 - 27207 VERNON Cédex

cnet

Le Centre National d'Etudes *des Télécommunications*

recherche pour son centre de
RENNES

CCETT

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(X, ECP, ENST, ESE)
ou **DIPLOME UNIVERSITAIRE** (3ème cycle ou Docteur Ingénieur)
ayant 2 à 5 ans d'expérience

pour participer au développement d'études de la division
VIDEOCOMMUNICATION et RESEAUX D'ENTREPRISES

- CODAGE D'IMAGES (TV)
  - profil logiciel (simulation d'algorithmes)
  - *profil matériel (réalisation de systèmes temps réel)*
- TRANSMISSION VIDEO OU MULTIPLEX NUMERIQUES SUR FIBRE OPTIQUE (aspect système, développement d'applications)
- PROCEDURES DE TELEINFORMATIQUE (analyse de protocoles d'accès multi-services en mode paquet, implantation sur *microprocesseur*)
- ANALYSE DE DONNEES (analyse mathématique, statistique)

Adresser C.V. + photo et prétentions à l'attention de M. LE GREL
C.C.E.T.T. - 2, rue de la Mabilais - B.P. 1266 - 35013 RENNES CEDEX.



NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

***NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT* AU PLAN INTERNATIONAL.**

Nous concevons et développons des autocommutateurs électroniques et des terminaux de systèmes bureautiques et télématiques.

Nous sommes exigeants sur la qualité de nos produits et de nos méthodes.

Pour renforcer cette exigence, nous recherchons notre

responsable qualité

Directement rattaché à la Direction Générale, il sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale de qualité, en liaison permanente avec les services de recherche, d'industrialisation, de fabrication, de commercialisation, d'assistance technique et d'après-vente.

Possédant des capacités d'animation et de conviction, il devra faire preuve d'un souci constant d'efficacité.

Le candidat retenu devra justifier d'une solide expérience en électronique et/ou infor*matique acquise au sein d'un service d'étude, de fabrication ou de qualité.*

Ce poste est à pourvoir à **STRASBOURG.**

Envoyer CV et prétentions à LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel 206, route de Colmar BP 57 - 67023 STRASBOURG Cédex.

La filiale française d'un important groupe international qui fabrique *et commercialise plusieurs gammes de produits* très connus et parmi les plus performants sur le marché, recherche son

FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE

Sous l'autorité du directeur de l'usine (650 personnes), il animera deux services importants (70 personnes) chargés de contrôler la qualité des produits et de leurs composants et leur conformité avec les normes préalablement établies.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 35 à 40 ans, possédant d'excellentes connaissances en physique chimie, transformation des matières plastiques et ayant au cours de son expérience professionnelle acquis une bonne connaissance des problèmes liés à l'industrie métallurgique. La pratique de l'anglais est indispensable.
Le poste est basé dans une ville importante des Alpes du nord, des déplacements sont à prévoir en France et à l'étranger.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 16491 A

groupe egor
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69431 Lyon Cedex 3

média-system

Institut Pasteur

PRODUCTION

recherche pour son usine du **VAUDREUIL (Eure)**
à 30 km de ROUEN, et à 120 km de PARIS par l'autoroute de *Normandie, un*

chef de projet

Il aura pour mission prioritaire de **CONCEVOIR** et de **REALISER**, avec l'équipe placée sous son *autorité, l'ensemble des applications* de gestion industrielle.

Pouvant évoluer vers la position d'ADJOINT au CHEF du DEPARTEMENT INFORMATIQUE de la Société, le candidat *retenu aura* l'expérience d'une fonction similaire et une bonne pratique du matériel I.B.M.

Adressez votre candidature (avec photo et prétentions) à :
INSTITUT PASTEUR PRODUCTION
DIRECTION DU PERSONNEL - 3, Boulevard R. Poincaré
92430 MARNES-LA-COQUETTE.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

UN ANIMATEUR (ou ANIMATRICE) de la GESTION de PATRIMOINE

NORD

Adjoint direct du Directeur du Développement, il (ou elle) aura pour mission essentielle d'animer l'ensemble des gestionnaires de patrimoine de cet établissement financier en forte expansion. Il (ou elle) sera aussi responsable d'une politique de placements diversifiés.

Gestionnaire des produits, *il (ou elle) saura les faire évoluer.* Il (ou elle) jouera un rôle de conseil-vente auprès des clients, de négociateur auprès des organismes extérieurs. La gestion de *certains centres de profit* dans l'optique de *développement* lui sera également confiée.

Le (ou la) candidat(e) retenu(e), 30 ans au moins, de *formation commerciale supérieure*, aura une bonne connaissance de base en titres et Bourse et, si possible, une expérience d'analyste financier. Il (ou elle) aura compris *la nécessité de compléter la* gamme des produits qu'offrent les banques par une diversification des placements proposés. Il (ou elle) voudra surtout rester pro*che de la clientèle et garder avec elle et avec les gestionnaires de* patrimoine un contact étroit.

Pour ce poste évolutif, la rémunération sera fonction de l'expé*rience.*

Ecrire sous référence 200 M à **A.L. CONSEIL**,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

DIRECTEUR GÉNÉRAL — **PRODUITS SURGELÉS**
RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE — **OUEST**

Un des premiers groupes français du secteur agroalimentaire recherche le DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'une de ses filiales fabriquant des produits surgelés. Dans le cadre de la politique financière, d'investissements, de production et commerciale du Groupe à la définition de laquelle il aura participé, il assurera la gestion complète de ce Centre de profit. Il suivra tout particulièrement les problèmes liés à la production aussi bien en ce qui concerne la technique de production qu'en matière d'innovation au niveau des produits. Il dirigera un effectif supérieur à 200 personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure technique, possédera surtout une dizaine d'années d'une expérience professionnelle identique. Des connaissances en porc, charcuterie et salaisons ou volailles seraient appréciées. Ecrire sous référence 430/M à :

G.R.H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE LORIENT

recherche

Pour recrutement en qualité d'Ingénieur sur contrat :

POSTE N° 1

CHEF SERVICE PEINTURE

Responsable atelier peinture et travaux à bord navire.
Ingénieur E.N.S.I. - A.M. ou équivalent.
Expérience industrielle, si possible dans construction navale.

POSTE N° 2

ANIMATEUR SERVICE ANALYSE VALEUR

Relance et développement, actions analyse valeur et autres méthodes, réduction coûts établissement.
Ingénieur E.N.S.I ou équivalent.
Expérience industrielle sérieuse indispensable.
Esprit critique. Relations faciles. Capacité synthèse. Volonté d'aboutir.

POSTE N° 3

CHEF SPÉCIALITÉ SOUDURE

Ingénieur soudeur ou métallurgiste.
Diplômé école supérieure soudure autogène ou équivalent.
Expérience construction navale.

Adresser candidatures avec curriculum vitae et prétentions à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES,
SERVICE « PERSONNEL OFFICIERS CADRES ».
B.P. N° 465 56324 LORIENT CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
EST DE LA FRANCE
à vocation internationale (70 % du C.A. à l'exportation),
leader européen dans sa branche
offre de réelles opportunités de carriere à un

INGENIEUR COMMERCIAL

Il aura la responsabilité complète de la recherche et de l'animation de nouveaux *marchés dans le secteur géographique* qui lui sera confié.

De formation supérieure (type ESC), il devra pouvoir justifier d'une *expérience* préalable à la vente à l'exportation de 5 à 10 ans dans le domaine de l'équipement familial.

La *pratique courante de l'anglais est une condition nécessaire*, la connaissance d'une autre langue (espagnol ou italien) sera vivement appréciée.

Après une formation complète en Usine, il sera amené à *se déplacer* fréquemment à l'étranger.

Pour pouvoir prendre en charge les responsabilités liées à ce poste, *il devra faire preuve d'une grande disponibilité* ainsi que d'excellentes qualités de négociateur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo récente
et prétentions sous référence 97958 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

chef du personnel

REGION LILLOISE

est recherché par une importante société industrielle et commerciale de 350 personnes, filiale d'un grand groupe français.

Sous l'autorité du Directeur Général, il se verra confier une large responsabilité dans les relations sociales, la gestion du personnel, la formation, la sécurité et les conditions de travail...

Ce poste conviendrait à un homme de plus de 30 ans ayant déjà plusieurs années d'expérience dans la fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 4090-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Filiale d'un groupe industriel multinational
recherche un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Collaborateur direct du Directeur Général, le candidat sera responsable de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, de la gestion du credit clientèle, des relations avec les *banques et de l'informatique. Il supervisera un* service de quinze personnes et aura pour mission de contrôler les systèmes d'informations comptables et financières et de conseiller le Directeur Général pour tous les problèmes de gestion de la société. Il devra, en outre, s'intéresser directement aux problèmes commerciaux.

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, sera diplômé d'une grande école commerciale et titulaire du D.E.C.S. Il est probable qu'il aura acquis plusieurs années d'experience au sein d'une *société multinationale ayant une activité industrielle.* Une connaissance et une expérience de l'informatique sont necessaires. La connaissance de l'anglais constituerait un avantage supplémentaire.

Le poste est base en Champagne

Rémunération : 200.000 F

Adresser C.V. et *lettre manuscrite sous référence* 5389, à

Pierre LICHAU S.A.
BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra



LEADER EUROPEEN EQUIPEMENTS MOTOS

recherche

CHEF DES VENTES France

Mission:
En liaison avec la Direction Générale, ce collaborateur doit:
- assurer la mise en œuvre de la politique commerciale
- animer et contrôler le réseau de vente
- assurer les contacts clients importants.

Ce poste évolutif conviendrait à un candidat dynamique, de formation supérieure, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie d'animation d'une équipe de vente.

Pratique de l'anglais nécessaire, allemand souhaité.

Lieu de travail : NIMES.

Adresser dossier de candidature s/réf. 2505
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Usine HAUTE-SAVOIE
PRODUITS MECANIQUES
proche ANNECY

recherche

INGENIEUR MECANICIEN

pour poste

CHEF DES METHODES

- On exigera 5 ANS d'industrie, qui, outre de solides connaissances MECANIQUES auront apporté expérience AUTOMATISMES, pneumatiques et hydrauliques si possible électroniques.
- Anglais parlé.

ADRESSER C.V., photo et *prétentions* sous référence 3845/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 Lyon Cèdex 2, qui transmettra.

ENTREPRISE IMPORTANTE recherche pour son agence des Alpes-Maritimes

DIRECTEUR

Prise de fonctions immédiate si personne confirmée connaissant Travaux Publics et Bâtiment (second œuvre).

Envoyer C.V. et prét. à HAVAS 91418 Marseille.

JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Notre Unité de production regroupe 1600 personnes et peut traiter 25000000 *de colis par an. Elle doit constamment s'adapter* à des variations importantes d'activité.

Le service que vous devez prendre en charge, dans le cadre d'une *large délégation de pouvoirs*, assure le tri, l'affranchissement et l'expédition de colis préparés en amont.

Pour assurer cette mission, une équipe de 200 personnes prête à vous suivre. Mais elle attend un homme de réflexion et de terrain qui continuera à les *associer étroitement aux décisions concernant leur vie au travail.*

Votre connaissance du quotidien et vos facultés d'innovation doivent vous permettre de travailler efficacement avec des Ingénieurs de nos Bureaux d'études, à la création et à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de production et de gestion.

Cette mission ne peut être assumée *que* par un jeune Ingénieur ayant compris au cours d'une première expérience la nécessité du travail en équipe à tous les échelons de l'entreprise.

Ce poste est à pourvoir à *Roubaix.*

Merci d'envoyer votre candidature (lettre avec CV, photo et *prétentions*) sous référence 81.25.12 à Bernard DESTREBECQ
LA REDOUTE
Direction des Affaires Sociales
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

La Redoute

Directeur Commercial

France et Export

VINS FINS DE BOURGOGNE

Notre société, maison de tradition, a acquis sa renommée grâce à son sérieux et à la qualité de ses vins fins, d'appellations contrôlées exclusivement.

Notre chiffre d'affaires est en progression constante, aussi *nous recherchons un* homme capable de seconder notre Directeur Général pour l'ensemble des fonctions commerciales. *Il participera à l'élaboration de la politique, définira les* objectifs, animera le réseau de représentants multicartes en France et d'importateurs à l'étranger. Il devra consacrer environ 50 % de son temps en déplacements.

Ce poste convient à un homme âgé de 35 ans environ, ayant déjà fait ses preuves à une fonction commerciale de préférence dans le domaine des vins et spiritueux. S'il vient d'une autre branche il devra être rapidement sensibilisé à tous les problèmes afférents aux vins fins et s'adapter à une clientèle prestigieuse.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Résidence BEAUNE (21200).

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions sous la référence 2747 M à Danielle JALBERT à :

CORT 65, avenue Kléber 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

ABDICK® *Notre société, du Groupe Général Electric Company,* leader aux U.S.A., est parmi les toutes premières en Europe sur le marché de la bureautique.

Notre esprit d'innovation nous a amené à créer de nouveaux produits.

Dans le cadre de cette politique dynamique, nous renforçons notre équipe pour accroître le developpement d'une technologie unique sur le marché des *systèmes d'information.*

Nous proposons une opportunité de carriere à :

DEUX JEUNES CADRES COMMERCIAUX

à fort potentiel et répondant aux critères suivants :

FORMATION :
Vous maitrisez la langue anglaise et vous avez un bon niveau universitaire (Bac + 2 ans minimum), enrichi eventuellement d'une *premiere expérience professionnelle.*

FACILITE DE CONTACT :
Vos futurs interlocuteurs sont des cadres supérieurs et des membres de la direction des grandes societes et administrations : il faut savoir leur parler, leur écrire et leur téléphoner.

MOBILITE :
De courts déplacements sur la région sont à prévoir .

Après une période de *formation, assurée par nos soins à Paris, nos collaborateurs* se verront confier des études d'implantation du matériel et la gestion complete d'un portefeuille régional.

Les postes sont à pourvoir à :
LYON : *Attache à notre succursale de Villeurbanne.*
STRASBOURG : Auprès de la société VARI PRINT notre distributeur sur la région Est.

Monsieur P. DUCAFFY vous remercie de lui *adresser* une lettre *manuscrite* accompagnée d'un C.V. et d'une photo à :
A.B. DICK
Les Mercuriales - 40, rue Jean Jaures 93176 BAGNOLET Cédex



Société fabriquant et commercialisant des pompes industrielles et domestiques, recherche pour son unité de production de LAVAL (500 personnes) un

Ingénieur méthodes

A.M. ou équivalent

Après une période de familiarisation au cours de laquelle des missions ponctuelles lui *seront confiées* (*lancement* produits nouveaux, réduction des coûts et, d'une façon générale, recherches d'économie relatives à l'usinage et assemblage) il sera *l'adjoint* du Chef des Méthodes Industrielles pour :

1- l'étude et le contrôle de l'exécution des projets d'investissement
2- la direction d'un groupe de préparateurs en usinage et assemblage.

- *expérience de quelques années dans l'électromécanique*
- goût des responsabilités et qualités d'animateur

Pour ce poste basé à Laval en Mayenne, adresser à C. LAMY lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 105122.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIVISION SIMULATEURS

• Jeunes Ingénieurs

Vous êtes débutants ou avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en **avionique** ou **aéronautique**.

La **Division Simulateurs** vous propose de participer à la conception et à la réalisation de **logiciels de simulation** *dans les domaines suivants :*

- **systèmes de navigation,**
- **systèmes d'armes,**
- **radar.**

Connaissance **MITRA** ou **SEL 32** appréciée.

Pratique de l'**Anglais** indispensable.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **IC.81.25 M** à Monsieur **François GAUDICHON**

THOMSON CSF DIVISION SIMULATEURS

Etablissement de Trappes 3, Avenue Albert Einstein

B.P. 116 - 78192 TRAPPES Cedex.



MÉLIA PM

De la méthode et de la mécanique pour des succès électroniques...

Vous savez que la qualité électronique d'un appareillage de contrôle et de régulation industrielle s'obtient non seulement par le design mais aussi par la mise au point de méthodes de production, même quand il s'agit de petites et moyennes séries avec de nombreuses variantes. Le passage du Bureau de Recherches et de Développement à l'atelier nécessite un interface *qui ne manque pas d'intérêt puisqu'il nécessite aussi bien la compréhension des* problèmes électroniques qu'une compétence certaine en mécanique, que le souci des conditions de travail des opérateurs et du prix de revient et des délais. De plus, dans le cas de notre usine de province, dépendant d'un grand groupe américain, ce service méthodes compte quelques dix ingénieurs et techniciens de qualité dont le patron vient d'être promu.

Vous pourrez donc réussir dans ce job aux conditions minimales suivantes : formation ingénieur grande école, carrière professionnelle d'environ cinq ans en fabrication ou méthodes de matériel électronique en série. La différence se fera sur vos aptitudes de dirigeant, votre maîtrise de l'anglais, vos qualités relationnelles, votre ambition. Bref, sur votre personnalité et votre *adéquation aux exigences de notre expansion.*

Tout commence par la première lettre que vous adressez aux conseils en recrutement Sirca sous réf. 814 581 M.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur de Division

Prestataire de services spécialisé dans la maintenance industrielle et l'exploitation, notre société filiale d'un important groupe national, offre cette opportunité à un manager : responsable des résultats de la division (200 personnes) il élabore, met en œuvre et contrôle les objectifs et moyens nécessaires au développement.

Cette fonction s'adresse à un **Ingénieur Diplômé d'une Grande Ecole,** pouvant justifier d'une expérience de direction d'*unités* autonomes, de négociation commerciale de haut niveau, de gestion et animation *d'un personnel technique et commercial, nombreux.*

Nous avons demandé à notre conseil d'établir les premiers contacts en toute confidentialité. *(Réf. C M 6)*

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bd Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MÉDIA PA

SOCIETE MUTUALISTE PARIS, recherche un :

RESPONSABLE INFORMATIQUE

FONCTIONS :

Rattaché à la Direction, il assurera le démarrage, le maintien et le développement du plan informatique retenu (réseau de 6 mini-ordinateurs et de 40 terminaux temps réel).

Il coordonnera les fonctions système et exploitation en y apportant ses compétences techniques.

Il veillera au contrôle, à la fiabilité des résultats et à la sécurité du système à mettre en place.

Ultérieurement il interviendra au niveau de la maintenance des applications.

PROFIL :

De formation Supérieure (BAC + 3, I U T, ...) il devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans en *Télécommunications et connaître parfaitement le COBOL.*

Les candidats devront posséder de solide qualités humaines et en particulier un bon contact permettant un travail en équipe efficace.

Le poste est à pourvoir à PARIS. De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir en France. Libre très rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 5780 /LM à : JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

Coordination de Projets Systèmes d'Information

Ingénieur Grande Ecole

Nous sommes un organisme public national (*effectifs :* environ 100 personnes dont une soixantaine de cadres) chargé de développer, par actions pilotes, l'utilisation de techniques de points de traitement de l'information dans le secteur public. Nous créons à Paris un poste Adjoint au Directeur de Programme.

Il coordonnera des équipes internes ou/et externes chargées de concevoir, expérimenter, suivre des projets d'informatisation à vocation nationale.

De formation ingénieur grande école avec formation complémentaire en statistique, économie, il a environ cinq ans d'expérience de direction de projets dans les systèmes d'information. Anglais indispensable.

La rémunération de départ, aux alentours de 13 000 x 12, sera fonction de l'expérience acquise. Il s'agit au départ d'un contrat à durée déterminée, renouvelable.

Ecrire sous référence 81810 M à Madame Claude FAVEREAU qui garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

La filiale française (400 millions de C.A.)
d'un IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
spécialisé dans la fabrication d'
ENSEMBLES MECANIQUES DE PRECISION
(Effectif : 1800 personnes)
recherche pour son siège
REGION CENTRE
(Val de Loire)

son futur DIRECTEUR FINANCIER

Il supervise les services comptabilité générale et analytique, finances, gestion budgétaire.
(Effectif environ 30 personnes).
Formation Grandes Ecoles, expérience Direction financière et comptable d'entreprise industrielle.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 4065 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

DIGITAL EQUIPMENT CENTRE TECHNIQUE (EUROPE)
Filiale du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs
charche pour sa
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
implantée à Sophia-Antipolis

UNE SECRETAIRE BILINGUE CONFIRMEE

Pour son Directeur Administratif et Financier. Excellente professionnelle, maîtrisant parfaitement les langues française et anglaise et à même *d'assister* son Chef *dans la* gestion et l'animation d'une équipe de 12 personnes. Expérience similaire préalable indispensable.

UN ANALYSTE FINANCIER

Sa rigueur, son indépendance, son imagination feront de lui un collaborateur précieux du Comité de Direction *dans l'évaluation de ses* coûts et la réalisation de ses objectifs. Formation Ecole Supérieure de Commerce, ou équivalent.

UN COMPTABLE PAIE CONFIRME

Sa solide expérience doublée d'une formation théorique (type BTS ou similaire) lui permettront de gérer la paie et l'ensemble de l'information chiffrée relative au personnel.

Ces postes sont à pourvoir très rapidement et s'insèreront dans une équipe jeune et dynamique qui participe au développement des techniques nouvelles de diagnostic à distance des ordinateurs DIGITAL dans le cadre d'un programme européen.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, votre curriculum vitae et photo à Tony ZOBRIST, Directeur du *Personnel,*

Digital Equipment Centre Technique (Europe)
B.P. 29, Sophia Antipolis — 06562 Valbonne

digital

E.F.C.I.S.

Circuits Intégrés MOS

recrute pour sa **DIRECTION PROJETS**

UN INGENIEUR ORDONNANCEMENT

pour organiser les actions de développement de la Direction Projets en faisant l'interface avec les autres Directions et les clients extérieurs.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ayant suivi une formation complémentaire en gestion avec si possible une expérience en milieu industriel.

Merci d'adresser un C.V. + lettre manuscrite à E.F.C.I.S.
Service Recrutement - B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

Notre Société, filiale d'un groupe français de l'industrie chimique est leader sur son marché lié au bâtiment. Nous fabriquons et vendons des produits d'étanchéité, de revêtement de façades et d'isolation thermique. Pour étoffer notre structure commerciale, nous recherchons des

ATTACHÉS COMMERCIAUX

basés à RENNES et BORDEAUX

PROFIL :

- Age souhaité 28 ans minimum.
- Formation BAC + 2 ou D.U.T. techniques de commercialisation, ou équivalent.
- Pratique de 3 à 5 ans dans la négociation d'affaires.
- Une expérience réussie de vente à des prescripteurs du type : HLM, gérants d'immeubles, experts d'assurance, administrations, etc. sera un atout supplémentaire.

MISSION :

- Sous l'autorité du responsable de région et assisté par *une équipe technique, l'Attaché Commercial, sur son* secteur, sera chargé d'informer et de conseiller une clientèle de prescripteurs et d'entreprises agréées, auprès *desquels il assurera la promotion et le développe*ment des ventes de nos produits.

Rémunér. évolut. qui sera fonct. de la valeur du candidat.
Indemnités kilométriques et frais remboursés.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + *photo + prétentions en précisant la région* souhaitée à P. COQUARD.



TOP CONSEIL

Le St-Louis, 9 rue Marcel Sembat.
44100 Nantes.

SOCIÉTÉ SEMI-CONDUCTEURS
Région OUEST
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(Expérience : 3 ans minimum)

- *Orientés vers systèmes de gestion.*
- *Pratique du Cobol.*
- *Pratique du travail en conversationnel.*
- *Connaissance anglais.*
- *Connaissance matériel Hewlett-Packard appréciée.*

Env. C.V. man., prét. et photo à n° 97.818, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche pour la rentrée 1981/82, chimistes et physico-chimistes pr la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de 3e cycle ds le dom. de la chimie-physique (y compris polymères). *Bourses d'un montant élevé. Ecr. s/n° 8.487 le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ENTREPRISE MINIÈRE

recherche pour usine dans le sud de la France (Var)

1) UN CHEF DE LAVERIE *Technicien supérieur* ou niveau ingénieur ayant plusieurs années d'expérience en traitement de minerais.
2) *UN CHEF D'ENTRETIEN* électro-mécanicien très bon technicien, polyvalent électricité mécanique chaudronnerie.
3) UN TECHNICIEN CHIMISTE responsable d'un laboratoire *de chantier*, niveau I.U.T.

Ecrire à G.P.F., 7 et 9, rue Auguste-Maquet, 75016 Paris, tél. : 524-46-97.

VILLE D'AMIENS
recrute pour sa direction *de l'Aménagement*

1) UN CHARGÉ D'ÉTUDES spécialisé, titulaire maîtrise ou D.E.A. ou D.E.C.S ou équivalent en aménagement, géographie ou urbanisme.
2) UN CHARGÉ D'ÉTUDES titulaire doctorat 3e cycle ou équival. + connaissances en démographie et statistiques.

Renseignements : 16 (22) 91-78-31 *poste* 501 *ou* 570.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

graines d'élite clause

Nous créons *le* poste de

TRÉSORIER

Sa mission sera d'analyser les circuits existants, de proposer et d'appliquer des procédures informatisées de traitement pour la gestion de la trésorerie et d'animer un groupe de travail.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ou une candidate de formation comptable ayant acquis dans un poste similaire une expérience confirmée.

Grandes facilités d'accès par R.E.R.

Merci de nous adresser votre C.V. + photo accompagné d'une lettre manuscrite à L. CLAUSE S.A. Service du personnel, 91220 Brétigny-sur-Orge.



sigma conseil

ORGANISATION
TRAITEMENT DE L'INFORMATION

recrute

2 INGÉNIEURS EN ORGANISATION

Diplômés Grandes Ecoles

- Un poste pour un ingénieur confirmé de haut niveau.
- *Un poste pour un ingénieur débutant ou quelques* années d'expérience.

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU

- Travail en équipe avec des ingénieurs en organisation.
- Sens des responsabilités.
- Position cadre, rémunération élevée, en rapport avec haut niveau de qualification souhaitée.
- Diplômés Grandes Ecoles ou Universitaire.

Adresser C.V. manuscrit et photo à SIGMA CONSEIL,
12, rue Marbeuf 75008 PARIS.

JEUNE CAMBISTE SPECIALISTE DOLLARS PARIS.

Grande banque Nord - américaine implantée en France recherche un (une) jeune professionnel (le) du marché des changes (environ 25 ans, anglais courant). 3 à 5 ans d'expérience seront indispensables pour tenir ce poste de spécialiste dollars Paris. Sa forte personnalité, ses résultats et ambition devront justifier des possibilités de carrière au sein du groupe. Ecrire avec CV sous référence 505 à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RENAULT
Véhicules Industriels

La réussite et les moyens d'un grand groupe

Dans un environnement difficile, Renault Véhicules Industriels a su prendre des risques et lancer un véritable défi sur le marché du Poids Lourd. L'audace d'hier a été payante mais nous ne pouvons en rester là. Pour maintenir le rythme de notre expansion, nous devons recruter plusieurs.

JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, SUP de CO

qui viendront renforcer nos

DIRECTIONS COMMERCIALES FRANCE-EXPORT

De nouveaux marchés en France et à l'étranger sont à conquérir.

Après une période de formation, vous serez amené à participer à cet effort et chargé de commercialiser nos produits. Ces responsabilités opérationnelles nécessitent l'esprit d'entreprise, le goût de l'effort, la persévérance et un sens aigu des contacts commerciaux.

Si vous désirez associer votre réussite à la nôtre et évoluer dans un grand Groupe, leader de l'industrie automobile, adressez votre candidature a Mr Michel LOUYS Service Recrutement Cadres :
SURESNES - B.P. 302 - 92156 SURESNES CEDEX -
LYON - 129, rue Servient 69003 LYON.

recq carrières

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type *ESC plus DECS et une bonne expérience* comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.
Nous cherchons pour plusieurs de nos directions régionales

des responsables comptables de haut niveau *HF*

Evry (91) (réf. 4003 LM)
Marseille (réf. 3941 LM)
Nantes (réf. 4004 LM)
Tours (réf. 4005 LM)

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE GROUPE UNICET

Pour son département informatique équipé IBM 4331/2 sous DOS/VSE fonctionnant dans un environnement évolué, recherche pour renforcer:

– Son service Système/exploitation

HOMME SYSTÈME

Il est demandé:
- un niveau ingénieur;
- une connaissance réelle de ICCF/CICS/DL1;
- une expérience en assembleur de 2 à 3 ans;
- connaissance de l'anglais indispensable.

– Son service développement technique

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il est demandé:
- un niveau ingénieur;
- une réelle expérience et une connaissance COBOL de 2 à 3 ans;
- connaissances bases de données et télétraitement appréciées;
- connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer CV. photo et lettre manuscrite, en précisant rémunération actuelle ou souhaitée sous réf. 71762 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT



MARINONI S.A., fabricant français de machines rotatives offset, destinées à l'imprimerie de labeur et de journaux (C.A. 300 millions dont 70% à l'exportation, effectif 700 personnes), filiale du groupe U.S. Harris Corporation (Electronique et Arts Graphiques, C.A. $ 1,3 milliard, 27.000 personnes) recherche pour son

DEPARTEMENT DES VENTES

2 JEUNES ATTACHES COMMERCIAUX

Formation école supérieure de commerce ou école nationale d'ingénieur + 1 an de gestion.

Expérience maximum 2 ans.

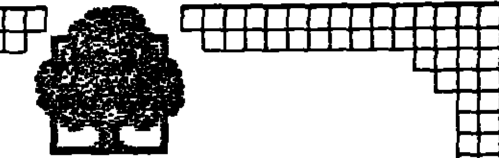
FONCTION :
Dans un premier temps seront chargés de la réception de la clientèle et de l'établissement des devis, après cette période de formation, ils déboucheront sur des postes de **vendeurs internationaux de machines rotatives.**

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Anglais nécessaire.

Basés à MONTATAIRE près CHANTILLY (Oise).

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer curriculum vitae et lettre de candidature, *au Directeur du Personnel*, MARINONI S.A. - B.P. 22
60160 MONTATAIRE. Discrétion assurée.



Cii Honeywell Bull

recherche pour
son *Service Clientèle d'Assistance Technique* un

INGENIEUR INFORMATICIEN CONFIRME

Il devra mettre en place et gérer une nouvelle unité chargée de réaliser des logiciels d'application au forfait auprès des clients de la Compagnie. Il aura à définir les méthodes de travail, les modes de contrôle, les moyens logistiques qui seront nécessaires au développement de cette activité. En collaboration avec des ingénieurs commerciaux il participera à l'étude des besoins des clients et fera l'évaluation des moyens à mettre en œuvre pour chaque prestation.
Il aura une formation Grande Ecole ou Maîtrise option informatique et une expérience d'au moins 3 ans en SSCI ou ingénierie.
Poste à pourvoir à PARIS.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 219 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Filiale d'une société britannique
(C.A. en France : 500 Millions de F.)
implantée en banlieue Sud-Ouest
recherche

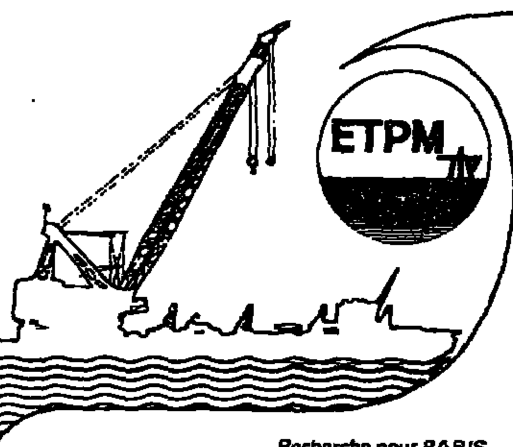
ATTACHE/E/DE DIRECTION responsable :

- de la liaison avec la société-mère, notamment pour le reporting financier et comptable (stage initial de quelques semaines en Angleterre);
- d'études ponctuelles réalisées pour le compte des Directions Générale et Comptable (pouvant impliquer de courts déplacements en province).

Ce poste conviendrait à un (e) jeune diplômé (e) de l'enseignement supérieur (ESC, ... complété par un DECS), ayant quelques années d'expérience de préférence dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Le (la) candidat (e), âgé (e) de 28 ans environ, devra avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 9441 à :
VALENS CONSEIL
B.P. 359
75064 PARIS *Cedex 02 qui transmettra.*



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

Recherche pour PARIS

ADJOINT DU CHEF COMPTABLE

- vous êtes un excellent professionnel de la comptabilité
- *vous êtes titulaire du DECS* complet ou du BP ancien régime et de préférence diplômé d'une ESCAE
- *vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans une Société* à vocation internationale
- vous êtes rompu aux problèmes comptables *dans les domaines suivants :*
  - comptabilité générale et analytique
  - contrôle et consolidation de comptabilités pluri-monétaires
  - établissement de bilans

Votre expérience en informatique vous permet de dialoguer efficacement avec les informaticiens
- vous exercerez des responsabilités *directes de commandement.*
- vous effectuerez de brèves missions dans nos établissements et filiales à l'étranger
- vous possédez une très bonne connaissance de l'Anglais.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence 5388 M P. LICHAU S.A.
B.P. 220 - *75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

WILD + LEITZ FRANCE

recherche pour son **Service Après Vente**

1 ELECTROMECANICIEN

possédant B.T. ou équivalent, bonne connaissance de la langue anglaise souhaitée.

1 ELECTRONICIEN

possédant B.T.S. ou équivalent, bonne connaissance de la langue allemande souhaitée.

Pour travail en atelier et déplacements en France de courte durée.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :

WILD + LEITZ FRANCE - *Service du Personnel*
86 av. du 18 juin 1940 – 92506 RUEIL MALMAISON

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING
(banlieue Sud-Ouest de Paris)
recherche pour son département

économie aménagement

UN INGENIEUR CONFIRME

(PONTS, CENTRALE, MINES...)
avec formation économique
pour poste de responsabilité

UN JEUNE INGENIEUR ECONOMISTE

(PONTS, CENTRALE, MINES...)

pour études économiques et modèles mathématiques (un bon niveau en mathématique est requis).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à No 98239, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opera, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

MARKETING

Le Directeur de la Division Grand Public d'une importante société commerciale, affiliée à un groupe industriel allemand recherche son

CHEF DE PRODUITS

à qui il confiera un rôle important en *matière d'études, de conceptions* publicitaires et de négociations

Un minimum de 5 ans d'expérience grande distribution est indispensable. Allemand souhaité.

Adresser dossier sous référence 18193 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur lebel
94300 VINCENNES

هكذا من الاصل

DATA 100

Une société du groupe Northern Telecom

DATA 100 est une Société du groupe canadien Northern Telecom, deuxième constructeur de matériel de télécommunications d'Amérique du Nord qui réalise aujourd'hui un C.A. de 2 milliards de $.

Avec 620 systèmes installés chez plus de 300 clients, Data 100 dispose d'une gamme complète couvrant le domaine de l'informatique répartie et de la péri-informatique.

Dans le cadre de son expansion, Data 100 recherche :

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

- 5 ans systèmes de gestion,
- Connaissance Cobol + télécommunications,
- Anglais nécessaire.
- Recherchons 3 profils différents :
  - Technico-commercial système.
  - "Commercial" avant-vente.
  - Installation et suivi de comptes.
- Postes à pourvoir à Paris et Lyon.

RESPONSABLE DE LA PROMOTION

- Pour prendre en charge expositions, relations presse, documentation commerciale, journal interne, reportages d'application, publicité.
- Le ou la candidate devra savoir rédiger, bien connaître l'anglais et avoir une expérience en informatique,
- Poste à pourvoir à Paris.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo :

Service du Personnel
DATA 100
La Boursidière
Route Nationale 186
92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



SOCIETE DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL (PARIS 8ème) recherche

CONSEIL JURIDIQUE

- Le candidat devra être inscrit comme Conseil Juridique ou remplir les conditions pour une prochaine inscription.
- Son activité sera orientée principalement sur le droit des Sociétés, ce qui suppose :
  - Une expérience de 5 ans dans ce domaine
  - Des connaissances fiscales réelles
- Il aura à traiter néanmoins des questions de droit privé - commercial - social et de réglementation économique.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 853 à
S.F.F.E.C.
BP 361-08 75365 PARIS CEDEX 08
qui transmettra

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
recherche

UN SPÉCIALISTE RÉSEAU DE HAUT NIVEAU

Cette banque prépare la mise en place du nouveau réseau d'ordinateurs et de terminaux qui lui permettra de faire face à l'évolution de ses besoins à long terme. Elle souhaite renforcer l'équipe chargée de la conception ainsi que de la coordination pour la réalisation et la mise en place de ce très grand réseau (*définition des normes, répartition des traitements et des fichiers,* sécurité des données, documentation, logistique, mise en place, formation des utilisateurs). Elle est, à ce titre, à la recherche d'un INGÉNIEUR ayant déjà participé à la conception, la réalisation et l'installation sur le terrain d'un réseau de terminaux et d'ordinateurs au sein d'une grande entreprise ou d'une administration.

Le candidat retenu, de formation grande école scientifique ou universitaire de niveau équivalent, âgé de 30 ans au moins, devra justifier d'une expérience de ce type réussie.

Capable d'appréhender des problèmes complexes, d'y apporter des solutions simples, il devra être également un homme de contact sachant s'imposer.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire sous référence 208 M à A.L. CONSEIL.
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
recherche

DEUX INGÉNIEURS TÉLÉCOMMUNICATIONS

Préparant la mise en place d'un nouveau réseau informatique qui *lui permettra de faire face à ses besoins à long terme,* cette banque renforce son groupe de télécommunications chargé de la conception du réseau de transport.

Utilisant elle-même des matériels issus de plusieurs constructeurs et ayant la volonté d'avoir un réseau « ouvert » qui puisse se connecter aux réseaux des partenaires de toute nature (autres banques, clients, etc.), *elle est à la recherche de DEUX* INGÉNIEURS TÉLÉCOMMUNICATIONS expérimentés sur tous les *problèmes relatifs à la connexion d'équipements hétérogènes.*

Ce poste s'adresse à des ingénieurs grande école (E.S.E., Télécomm...) ou maîtrise d'informatique, ayant acquis chez un constructeur, ou un grand utilisateur, une expérience pratique dans ce domaine.

La connaissance d'une architecture de réseau (D.E.C.-N.E.T., D.S.A., S.N.A...) et de TRANSPAC est nécessaire. De bonnes notions de hardware seraient un atout supplémentaire.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire sous référence 209 M à A.L. CONSEIL.
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche

SES FUTURS INGÉNIEURS INFORMATICIENS

PARIS

Intégrés au sein du service central informatique, ils seront formés aux diverses techniques de pointe. Ils participeront rapidement à la conception et à la réalisation de systèmes d'information complexes.

Les candidats retenus, de formation scientifique supérieure seront en début de carrière ou auront deux à trois ans d'expérience informatique. Leur affectation sur les projets se fera en fonction de leur formation et surtout de leur motivation et de leur goût. Ils pourront évoluer par la suite dans d'autres secteurs du groupe.

Ecrire sous référence 210M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
recherche

DEUX SPÉCIALISTES MOYENS SYSTÈMES ET TERMINAUX PROGRAMMABLES

Dans le cadre de l'étude et de la mise en place d'un nouveau réseau d'ordinateurs et de terminaux conçu pour faire face à l'ensemble de ses besoins informatiques futurs, cette banque recherche deux CHEFS de PROJET.

Ils seront chargés de la conception et de la réalisation de systèmes de base et d'outils généraux (tels que gestion des sécurités, des reprises et des juridictions, gestion de fichiers, moniteur de transaction...) qui seront mis en œuvre sur des terminaux programmables et des moyens systèmes interconnectés.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation grande école *ou universitaire (niveau maîtrise minimum)*, ayant une expérience d'au moins 5 ans acquise dans le cadre du développement de systèmes transactionnels sur terminaux programmables ou sur moyens systèmes.

La connaissance pratique d'un moyen système et de ses logiciels de base (système d'exploitation, système de gestion de bases de données, moniteur de transaction) est indispensable pour réussir à ces postes très techniques. Une bonne expérience en matière de *développement d'applications sur ce même système* est souhaitée.

L'évolution prévue des effectifs du groupe auquel s'intégreront les candidats retenus permettra à ces derniers, s'ils en ont les capacités, d'accéder rapidement à des responsabilités d'encadrement.

La rémunération sera fonction de l'expérience des candidats.

Ecrire sous référence 207 M à *A.L. CONSEIL.*
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER DANS SA PROFESSION
recherche
pour son département technique

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ARTS ET MÉTIERS

Age 35 ans environ.
Très bonne connaissance de l'anglais exigée.
Une deuxième langue, espagnol, serait très appréciée.

Expérience : plusieurs années dans une des activités suivantes :
- industrie mécanique
- installation thermique ou frigorifique
- électricité

Après une période de formation de plusieurs mois dans divers établissements et services de la société, il exercera ses activités à Paris dans le département technique.
Il participera aux études et à la réalisation d'ensembles agro-alimentaires tant en France qu'à l'étranger. Il aura donc à effectuer de nombreux déplacements dont certains pourront durer plusieurs semaines.
Il devra également seconder le directeur du département dans les contacts avec les clients français ou étrangers.
Il exercera donc une activité technico-commerciale importante qui pourra le conduire à avoir des contacts avec des personnalités de haut niveau.

Bonne possibilité de promotion.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions sous référence T 027217 M,
à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LH

LEYBOLD HERAEUS SOGEV

Notre Société, filiale d'un Groupe international, spécialiste mondial des techniques du vide, cherche pour son Siège à Orsay (91) un

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur Général, vous êtes responsable de la sortie des bilans et des comptes d'exploitation mensuels ainsi que de la consolidation des résultats. Vous animez une équipe comptable de 4 personnes au Siège, tout en supervisant et coordonnant l'activité de celle qui travaille à l'usine de Valence et qui comprend également 4 personnes.

Agé de 28 ans minimum, vous avez une formation du niveau DECS et au moins 4 ans d'expérience acquise soit comme Chef Comptable dans une PME, soit comme Adjoint d'une Direction Comptable.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 3901, à Hélène REFREGIER qui étu*diera confidentiellement votre candidature.*

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

UNE PUBLICATION INDUSTRIELLE
LEADER SUR SON MARCHE
RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE
et recherche

un Chef de Publicité

HF

Il devra s'intégrer dans une équipe décidée à conquérir de nouveaux budgets. Fondamentalement combatif, *il exploitera en permanence ses qualités* de ténacité conjuguées à une grande aisance dans le contact.

Une expérience voisine de 2 ans est nécessaire.

Adresser d'urgence, sous référence JLV-SPPS 05 - 81 vos lettres manuscrites, C.V. et *rémunération souhaitée*
à GROUPE TESTS - Direction Générale
41, rue de la Grange aux Belles 75483 Paris Cedex 10.

Des postes évolutifs pour jeunes ESC, Sciences Eco...

Fonction Commerciale

La Banque Populaire Région Sud de Paris (BICS) offre à de *Jeunes Diplômés* issus d'une Ecole de Commerce (option Gestion Financière) ou possédant *une licence de Sciences Economiques (mention Economie d'Entreprises),* la perspective d'une carrière bancaire.

Après une période de formation rémunérée de 18 mois, ces jeunes débutants seront intégrés à son équipe d'ATTACHES COMMERCIAUX.

Ils seront chargés de la prospection du marché des particuliers et des entreprises. A moyen terme, les meilleurs éléments pourront se voir confier des responsabilités dans le réseau des agences.

Les postes sont à pourvoir à PARIS et en REGION PARISIENNE pour le 1er septembre 1981.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à



BICS
Direction du Personnel
55, avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE

Centre National de l'Equipement Hospitalier
recherche pour son département Interventions

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENTS MÉDICO-TECHNIQUES

Ce cadre, intégré à une petite équipe, aura pour mission de conduire un certain nombre d'interventions pour l'équipement d'hôpitaux en France et à l'étranger, allant de la définition des besoins à la mise en place des matériels en passant par la consultation des entreprises. Expérience de quelques années dans un secteur médico-technique demandée. Anglais souhaité.

- Poste basé à PARIS.
- Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à

Centre National de l'Equipement Hospitalier,
5 bis, rue Pérignon - 75015 PARIS.

DIRIGER VOTRE PROJET CHEZ CAP SOGETI LOGICIEL

La Division «Télématique» (220 personnes) de CAP SOGETI LOGICIEL participe en tant que concepteur de logiciel aux grands projets actuels de télécommunications.

Elle renforce aujourd'hui ses structures d'encadrement technique au niveau de la direction de projets logiciels.

Chez CAP SOGETI LOGICIEL, la direction d'un projet comporte la responsabilité complète:

- des choix techniques, de la planification et du suivi des travaux;
- de l'encadrement, l'animation et la gestion des équipes;
- de l'assistance technico-commerciale au client.

Pour aborder cette fonction 4 à 6 ans d'expérience sont nécessaires.

Pour un premier contact, adresser un dossier de candidature à Y.M. DUVAL - 5, rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge Cedex.



HAVAS CONTACT

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

هكذا من الأصل

Manager Finance & Administration

A rapidly growing subsidiary of international group of companies marketing cosmetics throughout Europe and North America, seeks a qualified person to assume the full responsibility for all financial and administrative matters within the Company.

The ideal candidate should be of French nationality, between 30-35 years old and be fluent in English. He must have a strong background in finance and accounting with managerial experience preferably from an international organi zation. Working experience with EDP systems is also an advantage.

For the right person, the position offers a challenging opportunity with an interesting remuneration arrangement. The company is located in the Banlieue Ouest and if you would like to arrange an interview please send your resume to.

Please answer with c.v. to P.C.P. - 2, rue Léon Cogniet 75017 Paris

---

WABCO WESTINGHOUSE

Notre Société, filiale d'un très puissant groupe international est spécialisée dans le domaine du freinage automobile.
Avec 320 millions de C.A. nous sommes leader sur le marché international.
Le développement de nos projets dans un contexte d'expansion particulièrement motivant nous conduit à renforcer notre équipe.

CHEFS DE PROJETS

Réf. M10391 E

Directement rattachés au responsable organisation informatique, ils prennent en charge leurs missions, de la définition des spécifications du système à la mise en service.
Ils animent leur équipe projet.

Ingénieur ou MIAGE, leur première expérience de responsable de projet s'est déroulée de préférence en milieu industriel.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Réf. M10391 F

Sous la responsabilité d'un Chef de Projet ils développent des applications à prédominance temps réel sur base de données.

De formation MIAGE ou avec une première expérience en analyse programmation structurée et temps réel, ils connaissent le matériel IBM sous DOS/VS ou VSE, le COBOL/ANS, *DL1 et CICS.*

La nature et la variété des applications, le contexte de l'entreprise donnent à ces postes un intérêt tout particulier.
Les postes sont à pourvoir à Claye-Souilly (77).

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous la référence choisie, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

EQUIPEMENTS MECANIQUES

INGENIEURS

Nous sommes un très puissant groupe de sociétés, spécialisé dans la distribution d'engins de travaux publics de renommée mondiale.

Particulièrement attachés au potentiel des hommes de notre entreprise, nous mettons tout en oeuvre pour leur permettre un véritable développement de carrière.

Dans cette optique, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs d'environ 28 ans, diplômés d'une grande école (Centrale, Mines, Ponts, Arts et Métiers...).

Ils justifient d'une première expérience d'environ 2 ans acquise en milieu industriel dans une fonction du type production, contrôle, méthode, etc.

De véritables perspectives d'évolution de carrière sont envisageables dans les nombreux domaines qui nous concernent.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous référence M 10418 B, à

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa direction organisation et informatique (ordinateurs IBM et compatibles, mini-ordinateurs, réseaux, ...)

des Ingénieurs Débutants

Réf. D51

(X, Centrale, Mines, Sup Elec, A et M, ENSI, INSA ... option Informatique appréciée).

des Jeunes Diplômés

Réf. D52

(maîtrise Informatique, MIAGE ...)

Une formation de plusieurs mois est assurée.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78) ou Paris.
La sélection se fera au début de Juillet et en début de Septembre.

Env. CV, phot. et prét. (en précisant la période souhaitée de convocation) sous réf. correspondante à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE

CHEF DU SERVICE PETROLIER

Avec un C.A. de plus de 600 millions, cette société filiale d'un groupe important est une des premières sociétés françaises indépendantes de distribution de combustibles.

Sa Direction Générale souhaite s'adjoindre un collaborateur capable de prendre en charge la responsabilité du service pétrolier.

En amont, il assure le contact avec les fournisseurs (sociétés pétrolières), ceci implique les négociations : quota, prix de cession, planification appro, opérations ponctuelles...

En aval, il est responsable de l'organisation, de l'animation et du contôle de l'équipe de vente de la région parisienne (actuellement 5 chargés de clientèle).

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste à hautes responsabilités un homme (minimum 30 ans) de formation commerciale supérieure, possédant une expérience significative de la négociation et de l'animation commerciale. Cette expérience a été acquise dans le secteur considéré ou dans une activité de négoce à une fonction d'interface achat fournisseur/vente clientèle.

Ce poste est basé en proche banlieue de Paris.

Les conditions offertes sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6489 A, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Réalisez vos projets en réalisant les nôtres

INFORMATIQUE PROCESS INDUSTRIEL

Nous sommes un des premiers groupes français. Nous intervenons dans l'ensemble des domaines liés à l'automatique et à l'informatique et utilisons les moyens techniques les plus modernes.
Nous proposons de réelles opportunités à des ingénieurs informaticiens temps réel.

Si vous parlez l'anglais, si vous aimez vous déplacer pour des durées variables, vous trouverez chez nous une occasion de confirmer votre acquis et de développer votre potentiel.

Nous sommes un groupe puissant mais notre équipe fonctionne vite et bien car les hommes qui la composent possèdent tous un véritable esprit d'entreprise.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous réf. M10211 K, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Micro-électronique avancée

L'usine IBM France de micro-électronique avancée, située à Corbeil-Essonnes, *est l'une des plus importantes unités de production de semi-conducteurs IBM.*

Un laboratoire de développement et des équipements très performants nous permettent de bénéficier des technologies les plus avancées en matière de fabrication de composants. Chaque année, notre production augmente dans de fortes proportions.

Ce développement régulier nous amène à rechercher la collaboration de

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES

débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience dans les spécialités suivantes :
- INSTALLATIONS INDUSTRIELLES (*Electricité, Mécanique*),
- ELECTRONIQUE,
- ELECTRONIQUE PHYSIQUE,
- PHYSICO-CHIMIE.

Ces postes, d'un grand intérêt professionnel, permettront à des candidats de valeur de réaliser un intéressant développement de carrière. Ils peuvent, de plus, impliquer des séjours enrichissants aux Etats-Unis.

IBM

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à :
IBM France - Service Recrutement - Usine de Corbeil-Essonnes
224, Boulevard John Kennedy - 91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX

Leader dans sa branche d'activité, une société du secteur tertiaire recherche un

RESPONSABLE DE PROJET EN ORGANISATION

120000 +

Diplômé d'une Grande Ecole ou de formation Universitaire (minimum maîtrise) et justifiant d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans, le candidat retenu conduira ou participera à des actions dans tous les secteurs d'activités d'un Groupe d'Assurances.

Ce poste pourrait intéresser des hommes ou des femmes de terrain, aptes à prendre pleinement en charge des projets et rompus au travail en équipe.

Une réelle expérience du travail en relation avec l'Informatique est indispensable.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, rémunération actuelle et photo, sous référence 4770 à

egor *8 rue de Berri 75008 Paris, qui transmettra.*

HERVET GESTION
Établissement financier filiale BANQUE HERVET
recherche

L'ADJOINT DE SON RESPONSABLE PORTEFEUILLES TITRES

Le candidat bénéficie d'une expérience de 1 à 3 années en matière de gestion de portefeuilles titres et fonds commun de placement.
Homme de contact, il possède un diplôme de l'enseignement supérieur de type *Grande École* ou ESCAE.
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Si vous correspondez à ce profil, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à BANQUE HERVET, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Pain Chomos

JEUNES DIPLOMES ECOLE de COMMERCE

Vous croyez aux énergies classiques :
PETROLE, CHARBON

Confiez-nous votre candidature, notre *Groupe* offre de réelles possibilités de carrière. Deux évolutions sont possibles, après une période d'intégration d'un an environ : soit le développement et le suivi commercial, soit l'administratif, l'organisation et la gestion. Ces deux types de poste impliquent de nombreuses responsabilités effectives *dans un secteur de pointe.*

Envoyez votre candidature sous référence 4082 à :

OP organisation et publicité

---

arianespace

EVRY

recherche

adjoint au chef comptable

Formation BTS + Expérience professionnelle

Envoyer CV, photo et prétentions à : ARIANESPACE Rue Charles Baudelaire 91000 EVRY.

En matière de conseil, un "partner" français, est-ce tout à fait un associé ?

C'est après s'être posé cette question que trois jeunes partners, aux compétences solidement rodées dans le sérail d'un grand cabinet anglo-saxon, ont décidé d'essaimer. Ayant rassemblé autour d'eux un certain nombre de jeunes talents d'horizons divers (conseils en gestion - organisation - informatique), ils mettent à la disposition de grands groupes français des équipes d'intervention pluridisciplinaires, qui agissent en «médecin d'entreprise». Les missions consistent généralement en des mises en place effectives sur le terrain après une phase d'audit opérationnel. Cela peut aller jusqu'à par exemple assurer l'intérim d'un poste-clé au sein de la nouvelle structure.

Pour atteindre une taille en rapport avec celle de sa clientèle-cible, tout en conservant sa spécificité, le nouveau cabinet s'est associé à un groupe de cabinets nationaux de premier plan, lui-même affilié à un réseau international. Positionnement original, unique sur le marché du conseil, à la mesure des hommes qui l'ont conçu. Souhaitez-vous rejoindre cette performante et exigeante équipe ? Ecrivez sous référence 815 *577M* aux consultants de Sirca, qui vous en diront davantage.

Les critères de base : personnalité affirmée, intelligence ouverte et bien structurée, aisance dans les contacts, formation supérieure (gestion, informatique, ingénieur + 3ème cycle). Et 4 à 8 ans d'expérience polyvalente, en cabinet, en SSCI ou dans le vivier d'un grand groupe. Les compétences qui nous intéressent : mise en place de systèmes informatiques (expérience chef de projet), systèmes de contrôle de gestion et de reporting, comptabilités analytiques, gestion de production, etc...
A bientôt, peut-être ?



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

LA CONFEDERATION NATIONALE DU

Crédit Mutuel

recherche pour son *SERVICE INSPECTION*

Auditeurs confirmés

diplômés HEC, ESSEC, Ingénieur ou équivalent avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum pour effectuer des missions de contrôles et d'audit dans les groupes régionaux.
Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience de cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 48 RH à Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88/90 rue Cardinet 75017 Paris

---

MONTPARNASSE
Important Etablissement Financier
recherche

Chargé(ée) d'Etudes Marketing

qui assurera la mise en oeuvre, la réalisation des *études et le suivi des dossiers sous-traités auprès* des cabinets. Le suivi technique et les suggestions feront partie de sa mission.
Formation scientifique (économie - statistiques) complétée par la connaissance des études psychosociologiques et des techniques d'études de marché.
Expérience de plusieurs années en cabinet *d'études souhaitée.*

Adr. CV, phot., sal. et prét. sous réf. 8244 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

Filiale d'un groupe industriel français, recherche pour son usine située dans la région de FONTAINEBLEAU (77)

JEUNE INGENIEUR DE FABRICATION

formation électro-mécanique (A.M. - E.S.M.E. etc...)
- Capable de s'intégrer dans une unité de production mettant en œuvre des techniques de fusion et moulage de produits réfractaires.
- Esprit créatif, susceptible d'adapter les moyens à une demande en constante évolution.
- Outre les qualités humaines nécessaires, le dynamisme et le sens de l'organisation seront des atouts pour ce poste.

Envoyer C.V., photo à N. 1097
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Le futur du textile français ? Une affaire de dirigeant

Fabricant de fibres, nous avons souffert, nous souffrons, nous souffrirons encore comme tous nos collègues européens. Mais, nous ne baissons pas les bras pour autant. Nous adaptons nos structures, nos investissements, *nos mentalités*, nos produits aux nouvelles conditions de compétitivité mondiale. Parce que nous sommes en contact étroit avec nos clients, nous savons que l'industrie textile française ne manque ni de compétence, ni de résolution.

Pour préparer notre futur, nous voulons compléter notre équipe par un généraliste de haut niveau qui sache tout de la profession textile, de la filature à la confection, de la technique à la mode, du scientifique au caprice. Ingénieur, il aidera notre clientèle à tirer partie de nos produits. Il enseignera à nos chercheurs les attentes des utilisateurs. Il étudiera les nouveaux métiers, les nouvelles technologies et nous aidera à réagir plus vite et mieux que nos collègues de la profession.

Le cadre supérieur que nous cherchons doit donc avoir une expérience très complète de la profession, acquise soit dans un grand groupe qui l'aurait fait passer dans tous les services, soit à la direction générale d'une PMI efficace. Quadragénaire de choc, il doit être un «nom» de la profession en France et en Europe (anglais indispensable). Les conseils en recrutement de Sirca, *qui nous aident, répondront à votre lettre en respectant* la confidentialité nécessaire (réf. 814 579 M). Mais il faut que vous sachiez que les facteurs de personnalité : capacité de synthèse, de relation, imagination créatrice, *stabilité émotionnelle dans* les *coups* durs, mobilité, seront évidemment déterminants dans notre choix puisque le poste à pourvoir doit, après réussite, déboucher *sur une responsabilité opérationnelle de premier plan.*



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens

(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)

pour s'intégrer dans des équipes *de haut niveau, qui mettent en place* d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous *référence 4694 Service du* Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

média-system

winterthur assurances

Première Société étrangère sur le marché français offre à de

JEUNES DIPLOMES DEBUTANTS

de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(formation Maîtrise Informatique - Statistiques - Ingénieur ENSI, INSA ou ESCAE)
des postes d'

- ORGANISATEURS
- ANALYSTES

dans le cadre du développement de son Département Organisation et Informatique, et de l'extension de son réseau de Télétraitement.
Formation assurée. Lieu de travail : *La Défense.*
Adresser C.V. manuscrit détaillé sous référence 3900 à :
Mademoiselle DILHAN - WINTERTHUR ASSURANCES
Tour Winterthur - Cedex 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

Société française de niveau international spécialisée dans le matériel médical recherche pour son siège situé dans la banlieue Nord de Paris, un :

INGENIEUR ADJOINT A LA DIRECTION TECHNIQUE

Sa mission : recherche, études, essais dans l'élaboration de produits nouveaux, l'amélio*ration de la gamme existante; participation* active à la mise sur pied de nouvelles orienta*tions et à la structuration plus approfondie du* bureau technique.

Son profil : ingénieur de haut niveau (AM ou équivalent), âgé d'au moins 30 ans, de forma*tion et/ou d'expérience aussi polyvalente* que possible, ayant un sens de l'organisation et une bonne connaissance de l'anglais.

Les candidatures détaillées (CV manuscrit, photo, prétentions), seront adressées s/réf. 6197 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Une des premières sociétés françaises de conseil en informatique dont la forte croissance s'appuie sur des marchés porteurs, recherche plusieurs

ingénieurs confirmés en informatique de gestion

Les projets informatiques qui leur seront confiés leur permettront de progresser dans leur technique et d'accroître leurs responsabilités.

Les secteurs d'activités seront les grandes entreprises industrielles ou publiques.

De formation ingénieur, les candidats retenus devront justifier d'une *expérience de 3 ans minimum et auront une bonne* connaissance de la gestion.

Il trouveront une rémunération motivante ainsi que de réelles perspectives de carrière au sein d'une société et d'un groupe bénéficiant d'une solide image de marque.

Certains postes offrent des possibilités de missions temporaires à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 278 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system

FISCALISTE

Un cabinet international de conseils *juridiques et fiscaux recherche, dans le* cadre de son développement, un FISCA-*LISTE.*

Le candidat recherché aura une formation universitaire ou Grandes Ecoles. Il devra justifier d'une solide expérience professionnelle acquise au sein d'un cabinet et/ou en entreprise.

Une bonne connaissance de l'anglais sera *souhaitable.*

Rémunération et perspectives de carrière attrayantes pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite. CV détaillé, photo *et prétentions sous référence* M/162 à Rudolph Von *Raesfeldt.TEG, Tour Maine-*Montparnasse, 33 Ave du *Maine - 75755 Paris cedex 15* Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

media-system

EDF recherchent **GDF**



POUR LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ
DES INGENIEURS DIPLOMES
DEBUTANTS
ELECTROTECHNICIENS OU GENERALISTES

Ils seront chargés des études et de l'exploitation de réseaux.
Leurs fonctions les amèneront à avoir de nombreux contacts internes (animation, *formation, encadrement) et externes (clientèle, partenaires, fournisseurs et presta*taires de services, administrations ......).

Les postes sont à pourvoir dans l'ensemble de la France.

Ecrivez-nous avec C.V. + photo à :

ELECTRICITE DE FRANCE GAZ DE FRANCE

Direction du Personnel
12, Place des Etats-Unis - 75783 PARIS Cédex 16

chef du service
"ETUDES GENERALES"

Nous sommes une **SOCIETE D'INGENIERIE**, filiale de l'un des trois premiers Groupes Industriels Français, nos activités s'exer*cent plus particulièrement dans les domai*nes **Energie, Bâtiment, Agro-Alimentaire et Industries**. Nous recherchons le Chef du Service *"Etudes Générales"*.

Les "Etudes Générales" concernent des *études spéciales (économiques, de faisa*bilité, etc...). Il devra animer une équipe de six ingénieurs (10 à terme) et promouvoir le développement de son service (France et Etranger).

***Ingénieur Grande Ecole** (X, Ponts, ECP, Mi*nes,...) + diplôme d'Economie complémentaire, âgé de 40 ans environ, il doit avoir exercé son activité *dans le* secteur de l'ingénierie.

Pour ce poste Anglais courant indispensable, Espagnol apprécié.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 66.18/CS/327 à ADEQUATION 62/64 av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

repenser la fonction organisation-informatique en milieu bancaire

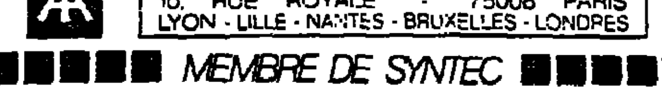
Grande banque privée (Paris), largement ouverte sur l'international, nous disposons d'un outil informatique possédant ses points forts comme ses points faibles selon la qualité du dialogue qui s'est établi avec les utilisateurs.

Il faut repenser cette informatique en établissant un schéma directeur *en accord avec la DG et après consultation des utilisateurs, et en déduire* les moyens... qu'il vous appartient de mettre en œuvre.

Vous disposez d'une solide formation supérieure, totalisez environ dix **ans d'expérience acquise dans les milieux bancaires ou financiers pendant laquelle vous avez muri vos réflexions sur le bon usage de l'*informatique*; nous vous proposons de les appliquer dans notre banque en prenant la responsabilité de la fonction organisation et informatique.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4006 LM) à ***« Carrières de l'informatique »***.





ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE

700 PERSONNES
FILIALE DE 2 GROUPES IMPTS EUROPÉENS
recherche au Siège à PARIS (8e)

LE JEUNE ADJOINT DE SON RESPONSABLE COMPTABILITÉ Gle

QUI ENCADRERA ET SUPERVISERA UNE EQUIPE DE 12 PERSONNES
POSITION ÉVOLUTIVE A TERME

- D.E.C.S. complet + un C.E.S. (juridique et fiscal ou révision comptable)
- EXPÉRIENCE de 3 à 5 ans (sinon s'abstenir)
  - en COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
  - connaissant de préf. les particularités de *la comptabilité bancaire.*

DISCRÉTION ABSOLUE. *Lettre manuscrite,* C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4674 à



sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

NUMERO 2 DE LA COMPTABILITE

... qui comme le patron du Département, saura prouver de réelles compétences. Vous connaissez toutes les facettes du métier et votre DECS vous y prédestinait.
Vous maîtrisez bien sûr les travaux de comptabilité courante. Mais vous devez *également vous investir dans la fonction* d'AUDIT pour le compte de la maison-mère (500 personnes, *CA 200 MF), 4 filiales et 2 usines de production.*
Le service dans lequel vous devrez vous intégrer compte une quinzaine de personnes. *Quinze* personnes qui aimeraient découvrir chez vous la trempe d'un véritable Manager, car vous devriez à long terme, prendre des responsabilités plus importantes. Rémunération de l'ordre de 130/150 000 F. Paris. Ecrire avec CV détaillé sous réf. 454

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris



Chargé de clientèle: 110.000 + un homme d'envergure

Cabinet de Courtage (Assurances) parisien (30 personnes), nous nous dévelop*pons fortement depuis 10 ans.*
Nous recherchons pour notre service production un chargé de clientèle.
Gestion d'un portefeuille (entreprises et particuliers), relations avec les Compagnies, recherche de nouveaux produits.

L'âge et la *formation* importent peu. L'essentiel est une parfaite connaissance du milieu (4 - 5 ans au moins dans un cabinet de courtage) et un potentiel personnel suffisant pour évoluer à notre rythme.
Promotion et rémunération sont - dans ces conditions-très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 4107 à rscg carrières - 64, rue La Boétie - 75008 PARIS qui la transmettra à notre conseil. Discrétion absolue.

rscg carrières

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
recherche

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Qui à l'issue d'une formation privée très complète (Cobol, Basic, télétraitement) de quatre mois, se verront proposer un poste au sein de la société ou d'entreprises clientes.

Bac + 2 minimum.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et disponibilité au responsable de la formation CABINET ASTER INFORMATIQUE, 121, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

Attaché de direction Affaires internationales

Un des premiers groupes français renforce sa Direction des Affaires internationales et souhaite intégrer un collaborateur de formation ESSEC, HEC, MBA ou équivalent.
Assistant direct du Directeur des Affaires internationales, il participe au *développement et à l'implantation du groupe à l'étranger et prépare les* négociations : création de filiales, de joint - venture, cessions de licences.
De plus, il aide au suivi de l'activité de plusieurs départements export.
Agé de 27 ans environ, il a déjà une expérience internationale ou de marketing d'au moins 2 ans.
Cette opportunité aux larges perspectives de développement s'adresse à une personnalité de 1er plan, pratiquant l'anglais de façon courante (bonnes notions d'allemand indispensables), possédant sens politique et esprit d'entreprise. Merci d'adresser votre dossier de candidature *(lettre manuscrite, CV détaillé, photo,* rémunération souhaitée) sous référence 81154 à NICOLE BENOIT

Selecom 225 FB St Honoré 75008 PARIS - Tél. 755.89.36

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, ESC, IEP...

Venez renforcer nos départements Achats, Finances, Commercial, Informatique.
...Vous y ferez vos preuves et serez ensuite appelés à des responsabilités élargies, dans le groupe, en France et à l'étranger.

Le groupe?
Au niveau mondial, Massey-Ferguson s'impose sur le marché du machinisme agricole comme un des leaders.
En France, il est dans ce domaine le premier constructeur et exportateur.
Ses meilleurs atouts : sa récente réorganisation en Centres de Profit, une longue tradition industrielle, un engineering puissant travaillant sur de nouveaux produits, des investissements importants, une équipe commerciale dynamique.

Vos meilleurs atouts : de bons stages et la pratique de l'anglais. Mais ce sont là des atouts, non des impératifs.

Georges PLAILLY attend que vous lui fassiez part de vos centres d'intérêt, de vos espoirs professionnels et bien sûr de vos compétences et de vos connaissances. Ecrivez - lui sous référence B 312 à : MASSEY FERGUSON La Boursidière - Bâtiment I - RN 186 - 92357 LE PLESSIS ROBINSON

MF Massey Ferguson
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TRACTEURS.

rsog carrières

INFOGEM — SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES recrute :

4 ANALYSTES – PROGRAMMEURS

Réf. 103

Si vous êtes jeune diplômé (Ecole d'ingénieurs, MIAGE), et avez au moins 2 ans d'expérience, vous *participerez au développement d'applications* en informatique répartie sur du matériel HP 3000.
- *nombreuses possibilités d'évolution,*
- déplacements à l'étranger,
- lieu de travail : LA DEFENSE.

1 PROGRAMMEUR

Réf. 104

Vous avez déjà une première expérience et vous êtes intéressé par l'aspect système : vous optimiserez nos *systèmes CII HB 64-G COS - IOF/TDS.*
Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. et prétentions à :
INFOGEM - Service du Personnel
BP 26 - 75562 PARIS Cédex 12



LE DEPARTEMENT ALIMENTAIRE des BRASSERIES PELFORTH

dans le cadre de sa forte expansion sur le marché des Bières «HAUTS DE GAMME» (PELFORTH BRUNE – GEORGE KILLIAN'S) etc.....
LA BRASSERIE PELFORTH CREE LE POSTE DE :

responsable du merchandising

Homme ou Femme placé(e) directement sous la responsabilité du Directeur du Département Alimentaire, il ou elle devra :
– *former la force de vente au merchandising,*
– *homogénéiser les actions «merchandising» du terrain,*
– *développer de nouvelles méthodes de travail,*
– *réaliser personnellement des interventions «merchandising» dans le cadre d'un service proposé à la grande distribution.*

Ce poste fonctionnel d'une grande autonomie nécessite une expérience réelle de plusieurs années du merchandising sur le terrain.

POSTE BASE à : PARIS — REMUNERATION TRES STIMULANTE.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions :
BRASSERIES PELFORTH
Service du Personnel — B.P. 97 — 59005 LILLE CEDEX.

pmp

Une technique de pointe ... L'installation charbonnière !

Nous créons et réalisons des installations de chauffage industriel et de tuyauterie : centrales thermiques, climatisation, distribution de fluides. C'est l'essence même de notre profession et notre efficacité n'est plus à prouver. Par contre, nous offrons à notre clientèle la compétence du premier spécialiste français pour la *réintroduction du charbon dans les chaufferies ; c'est un secteur d'avenir qui nous met au fait des énergies* nouvelles et des recherches d'économies thermiques.

JEUNES INGENIEURS

Cette technicité nous pouvons vous en faire bénéficier. Diplômé(e)s A.M., CENTRALE, E.N.S.A.I.S. et EQUIVALENT, nous vous proposons de vous intégrer au sein d'une équipe expérimentée pour vous familiariser avec la technique des projets : étude, calcul, chiffrage. Votre dynamisme et vos initiatives sont de sérieux atouts pour vous permettre d'évoluer par la suite vers la prise en charge complète des affaires jusqu'aux essais. En effet, la taille de notre entreprise et la polyvalence de nos activités vous apporteront la diversité et l'autonomie que vous recherchez.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous réf. 4134 à :

QP organisation et publicité

Management en électronique industrielle

Avec une équipe de quatre ou cinq ingénieurs, vous développerez nos produits existants et mettrez au point les nouveaux appareils demandés par le marketing international de notre grand groupe américain. En nous rejoignant après *seulement cinq ans d'expérience professionnelle depuis votre sortie d'école d'ingénieur*, vous vous mettrez en position de réussir une carrière de manager.

En France, notre usine est implantée au Nord de Paris et fabrique des appareils de contrôle et de régulation pour l'industrie. On y travaille en anglais mais surtout on y «fait de la qualité» électronique et mécanique, conformément à nos traditions de performances et de fiabilité. Nous sommes en phase de développement, aussi, serez-vous le responsable d'une équipe qui, non seulement, reconnaîtra votre compétence technique, mais aussi votre savoir faire en planification, contrôle, animation, gestion et relations humaines.

Nous vous mettrons dans les meilleures conditions d'évolution pour réussir dans notre groupe. Aussi, essaierons-nous, pour vous engager, de nous faire une idée de votre potentiel et nous nous déciderons en tenant compte autant de votre acquis que de vos possibilités d'évolution. Si ces perspectives à court et à moyen terme vont dans le sens de l'orientation de votre carrière, n'hésitez pas à écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 580M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

sources

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS ESE-ENST-ENSERG-ENSEEIHT-ENSEM
Débutants ou Confirmés

Electronique
ACTIVITES RADAR MILITAIRE

Etude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal.
Bon niveau mathématiques (Doctorat apprécié).
Goût de l'analyse. Travail en équipe. REF. T

Radiocommunications

Etude et réalisation de systèmes évolués dans le domaine de radiocommunications (HF - VHF - UHF).
Goût du travail de développement en laboratoire.
Ambiance d'équipe. Réf. S

Pour tous ces postes la nationalité française est exigée, prime annuelle 1,1 mois et service de cars gratuit.

Ecrire avec CV et *prétentions en précisant* la référence à :

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
B.P. 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

General Electric Information Services

Pour faire face à son expansion
General Electric Information Services
Premier Prestataire Mondial de Services informatiques en Télétraitement, recherche pour
PARIS

Ingénieurs Consultants Banque, Assurance, Alimentation, Distribution
Ingénieurs Technico-Commerciaux tous secteurs

Au sein d'équipes dynamiques, ils seront chargés de la promotion, de la vente et du développement de services et produits informatiques dans les domaines de pointe de management des grandes sociétés.

Ces postes requièrent :
— une expérience minimum de trois années dans les services informatiques,
— la connaissance de langages évolués pour les I.T.C.
— la pratique de la langue anglaise,
— la faculté d'adaptation à la nouveauté et la diversité,
— autonomie et sens des responsabilités.

Les C.V. sont à adresser à : GENERAL ELECTRIC I.S., Direction du Personnel, 19, Avenue Léon Gambetta Boite Postale 338 - 92541 MONTROUGE CEDEX.

analystes confirmés

Nous sommes une Banque Parisienne du secteur privé. Notre équipement informatique est constitué de 2 ordinateurs IBM (3031 et 4341) et nos projets sont conçus dans une optique temps réel-base de données.

Nous recherchons 2 Analystes confirmés capables de réaliser les analyses fonctionnelles et organiques des applications bancaires que nous développons.
De formation Ingénieur ou Universitaire supérieure, les candidats doivent avoir l'expérience de la même fonction, si possible dans le secteur bancaire.
La connaissance de COBOL, de l'environnement IBM et du concept "temps réel-base de données" est nécessaire.

Postes offrant de nombreux avantages liés au secteur bancaire et de sérieuses possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 61.18/AI/379 à ADEQUATION 62/64 av. Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Entreprise française de travaux publics présente sur les cinq continents

SOUHAITE S'ATTACHER LA COLLABORATION D'UN

Cadre administratif et financier

Cette fonction conviendrait tout particulièrement à un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur désireux d'acquérir une solide expérience de Gestion dans le Domaine International, soucieux de construire sa carrière avec continuité et de se voir offrir des opportunités d'évolution professionnelle.
Dans un premier temps, il exercera ses fonctions au sein de la Direction Internationale du groupe dont le siège est à Paris.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous référence 313 G, par
claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

THOMSON-CSF

Division des Travaux Extérieurs Services

recherche pour son secteur
Activités Spatiales
« MOYENS SOLS »

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Position I/II

Intéressés par la participation ou la conduite de projets regroupant *les domaines d'activités suivants :*
Emission réception et radio fréquence, techniques digitales, informatique.

La connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'espagnol sera appréciée.

Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions à M. CORDAVILLE
THOMSON CSF - DTEX
34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

EAP ECOLE EUROPEENNE DES AFFAIRES
PARIS - OXFORD - DUSSELDORF

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE GESTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche pour Paris des

PROFESSEURS DE GESTION
à temps complet ou partiel

diplômés de l'enseignement supérieur et spécialistes de l'enseignement en **première formation** dans l'une des disciplines suivantes :
- **Marketing - Ventes**
- **Gestion de Production**
- ***Comptabilité - Contrôle.***

- Il s'agit d'enseignants de haut niveau ayant démontré leurs compétences par la conception de pédagogies efficaces et concrètes, la publication d'articles ou d'ouvrages.
- Outre leur expérience de formation, ils doivent pouvoir faire état de projets de recherche personnels passés et en cours, ainsi que de plusieurs années *passées en entreprise, soit à titre de responsable, soit à titre de conseil.*
- Ils s'intégreront à une équipe internationale dont la mission essentielle est de développer une **Ecole à vocation européenne.**

Postes disponibles le 1er septembre 1981
Envoyer candidatures à : **B. LEBLANC - Directeur EAP**
108, Bd Malesherbes 75017 Paris

TITN
Société d'engineering en informatique
Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chef de Projet
GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système
GRANDE ECOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Ingénieurs d'Application
GRANDE ECOLE, même débutants, pour logiciel sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Support Produits Logiciel
Ce poste s'adresse à de jeunes ingénieurs possédant une première expérience des systèmes de gestion en temps réel et des bases de données. (Réf. 4 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA 84

A.E.T.
BUREAU D'ÉTUDES D'AUTOMATISME
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le candidat recherché, spécialisé en automatisme, aura 30 ans environ, des connaissances techniques approfondies des automates programmables et des micro-processeurs. Il sera responsable *d'études de systèmes automatisés.* Cette fonction offre de réelles perspectives d'avenir à un candidat motivé par la technique, ayant un bon esprit d'équipe et des qualités de contact. Anglais souhaité.

Env. C.V. + photo s/n° T 027171 M à Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, avenue Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL BREVANNES

recrute pour ses ACTIVITES
DE RECHERCHE EN HYPERFREQUENCE

INGENIEURS GRANDES ECOLES et UNIVERSITAIRES

Réf. 12A *Expérimentés et débutants* ayant une formation en hyperfréquence.
Pour des études théoriques et expérimentales dans le domaine des amplificateurs à l'état solide et des circuits associés.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. et photo

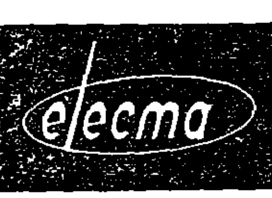
هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



Division Electronique de la SNECMA

souhaite confier rapidement à de

jeunes ingénieurs électroniciens

débutants ou confirmés, la responsabilité :

– De projets et développements d'équipements aéronautiques et engins.
Ils seront chargés suivant leur spécialisation ou leur expérience déjà acquise, de participer à la définition de systèmes numériques embarqués ou de concevoir l'architecture d'ensembles radioélectriques.

– D'études de systèmes de tests automatiques en instrumentation d'essais, tant dans le domaine du matériel aéronautique que dans celui de la caractérisation d'ensembles radioélectriques.

Adresser lettre, C.V. à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor - 75724 PARIS Cedex 15 sous réf. 98258

ÉTS FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
recherche



GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

(Diplôme d'enseignement supérieur ou École de commerce complété par une solide formation comptable, si possible D.E.C.S.)

Capables :
- de gérer les contrats conclus avec une *clientèle de grosses P.M.E.* tous secteurs d'activité ;
- de proposer à cet effet toute initiative de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des *services rendus* à la clientèle.

Ces postes seront en conséquence confiés à des candidats maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées plusieurs années en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats retenus devront avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de très courte durée sont à prévoir.

POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Ecrire avec C.V. à *FACTOFRANCE-HELLER*
Service du Personnel
33, avenue du Maine - 75734 PARIS Cedex 15

Parfums
Van Cleef & Arpels

L'homme du marketing

Nous sommes l'un des plus grands noms de la Parfumerie de Luxe, rattachés à un puissant groupe français.

Notre succès international est le témoignage d'une *exceptionnelle* réussite.

Nous recherchons l'Homme du *Marketing* qui saura directement auprès de la Direction Générale, et dans une structure réduite d'hommes de qualité, prendre en charge tous les aspects de la fonction.

Il s'agit en effet de conceptualiser une doctrine, de participer à la construction de l'approche stratégique, de bâtir la politique publi-promotionnelle, d'assurer la liaison usine, d'harmoniser la production à la demande des marchés, de construire des outils d'analyse marchés/résultats/concurrence, et de perfectionner les tableaux de bord nécessaires.

Cette fonction peut aller à un homme jeune, de bon niveau, justifiant d'une expérience remarquablement réussie dans le secteur Parfumerie de Luxe. *Une forte culture commerciale,* une première expérience internationale, une parfaite maîtrise de l'anglais, de bonnes qualités *de négociateur, une grande faculté* de représentation sont certaines de nos exigences.

Nous porterons une grande attention au potentiel, à l'esprit d'entreprise, en un mot aux qualités d'homme.

Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée, sous référence B2151M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

DUT, BTS électronique
Débutant ou 1ère expérience

Rattaché à un important organisme public, notre département, en forte croissance, installe et assure l'exploitation et la maintenance de système de télécopie numérique. Nous renforçons notre équipe en recherchant un :

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN.

De niveau DUT, BTS électronique, il a acquis si possible une première expérience dans le domaine des télécommunications (terminaux, réseau de télématique).
Ce poste évolutif, basé à Paris, implique des déplacements de courte durée en province.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 81707 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Société de service et de conseil spécialisée en informatique industrielle, travaillant en France et à l'étranger, cherche des

INFORMATICIENS
analystes, chef de projet

Domaine d'activité : systèmes temps réel, automatismes, centralisation d'information, réseau de microprocesseurs.

Profil souhaité : D.E.A. ou maîtrise d'informatique, ingénieur débutant ou expérimenté, ayant une connaissance des concepts temps réel de la mini-informatique, de langages structurés, et éventuellement des matériels MODCOMP, INTEL, DATA GENERAL.

Dynamisme, sens des responsabilités et autonomie au sein d'une équipe de 10 ingénieurs et informaticiens.

Renseignements et candidatures, écrire avec C.V. sous nº 8.492 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFOGEM
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

pour son ordinateur digital DEC 20/60
situé à la Défense recherche

RESPONSABLE EXPLOITATION ET SYSTEME

(system manager) *Réf. 105*

de formation supérieure.
Connaissant les systèmes d'exploitation évolués.
Il sera chargé :
- *de l'organisation et du contrôle de l'exploitation de l'ordinateur* (user management)
- d'optimiser l'utilisation et le rendement de l'ordinateur et du système
- de superviser le travail des opérateurs pupitreurs
- d'assister les utilisateurs.

A ce titre il sera :
- l'interlocuteur technique auprès du constructeur
- le conseiller technique auprès du personnel d'études
- *le responsable de la formation* des opérateurs *d'applications sur* terminaux
- le gestionnaire du support documentaire mis à la disposition des utilisateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat dynamique ayant :
- *choisi une orientation exploitation / système*
- une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire
- une connaissance parfaite de l'anglais.

Possibilités d'évolution en raison de l'extension envisagée du réseau de télécommunications.
Formation à la gestion de bases de données assurée, si nécessaire.

1 OPERATEUR PUPITREUR

Réf 106

Pour maintenir le système de Time Sharing DEC 20/60 en liaison avec *le system manager.*
Ce poste conviendrait à un jeune, ayant une première expérience informatique, niveau DUT ou BTS.
- anglais indispensable
- horaires de travail décalés.
Lieu de travail : LA DEFENSE

Adresser C.V. et prétentions à
INFOGEM — Service du Personnel — BP 26 — 75562 PARIS Cédex 12

GROUPE **SG2**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION
3000 personnes, 56 Agences en France, 16 Filiales à l'étranger.

SPÉCIALISTES DL1

souhaitant valoriser une bonne expérience de la programmation de **CICS/DL1** ou de IMS en prenant en charge **des tâches variées** ayant trait à la conception, à la programmation d'applications, à l'encadrement ou au conseil. Leur niveau de responsabilité dans notre société et le secteur d'activité sur lequel ils interviendront (banques, industrie, ...) seront determinés en fonction de leur formation, *de leur expérience et également de leurs affinités.*

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE MAINTENANCE

Les candidats auront un minimum de 2 ans de pratique de Cobol sur matériel *IBM 370 ou 303 X. Ils seront chargés de la maintenance* **d'applications bancaires importantes** (plusieurs millions de mouvements traités quotidiennement).
Ils recevront pour cela une formation technique et bancaire. Certains postes sont *organisés en équipe 3x8 avec compensations financières.* De larges possibilités de perfectionnement et d'évolution leur seront offertes.

HAVAS CONTACT

Adresser CV et prétentions sous références LC à SG 2
12, avenue Van-Whitcomb, 75016 PARIS.

---

responsable du laboratoire de recherche analytique

Nous sommes un **Laboratoire Pharmaceutique** important et nous recherchons le Responsable du Laboratoire de mise au point analytique.

Nous souhaitons la collaboration d'un homme ou d'une femme d'une trentaine d'années environ, diplômé de l'enseignement supérieur (**Pharmacie, Physique-Chimie, CNAM**) pour mettre au point des analyses et des **contrôles physico-chimiques** mettant en œuvre des méthodes *classiques :* spectrophotométrie, chromatographie en phase gazeuse et en phase *liquide.*

Une expérience **pratique** de quelques années dans un laboratoire de **l'industrie pharmaceutique** ou de **faculté** est indispensable pour réussir dans ce poste ainsi qu'une parfaite connaissance du matériel *utilisé et la capacité d'animer une petite* équipe de techniciens.

Lieu de travail : Paris proche banlieue Nord.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous *référence 42.22/RL/376 à ADEQUATION,* 62/64, avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

GFI SERTI

Notre Société appartient à la Division Conseil, *Assistance et Ingénierie du* **GROUPE FRANÇAIS D'INFORMATIQUE** - 1200 personnes, une croissance de 35 % en 1980 - *Elle cherche* plusieurs

JEUNES INGENIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutant ou bénéficiant d'une première expérience professionnelle, vous acquérez une formation complémentaire en Informatique. *Vous participez à la réalisation de* projets et, plus tard, vous en assurez la direction. Grâce à cette expérience de tout *premier plan, des missions* de conseil dans de grandes entreprises et dans des Administrations peuvent également vous être confiées.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. M 51, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI-SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 PARIS

LJM PUBLICITÉ

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
2 ans d'expérience minimum *COBOL DOS VSE DL1.* Pratique méthode WARNIER. Tél. pour R.-VS 224-60-08.

LA VILLE DE CHELLES
Seine-et-Marne
recrute
par voie de concours sur titres

UN INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE

Possédant l'un des diplômes, prévus par l'arrêté ministériel du 28-2-1963.
Profil souhaité problèmes du bâtiment.

Les candidatures avec C.V. et photocopies des diplômes devront parvenir au plus tard le 15-6-1981 à M. le Député-Maire, 77500 MAIRIE de CHELLES

AGENT DE PLANNING
Dynamique, ayant esprit d'initiative, poste évolutif, langue italienne indispensable.
Téléphone : 292-20-63.

SOCIÉTÉ DE FORMATION
cherche à remplacer
SON RESPONSABLE COMMERCIAL

Veuillez env. C.V. + photo, réf. J.W. à COGESSOR, 31, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS.

ENTREPRISE DE SERVICES : + de 5.000 PERS.

PARIS (quartier OPERA)
Sa DIRECTION DU PERSONNEL et des R.S.
rech. en prévision prochain départ en retraite

RESPONSABLE GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

qui aura en charge *un Service de 60 personnes :* PAIE informatisée, dossiers individuels, toutes formalités et déclarations sociales et fiscales, contacts (administratifs) avec les cadres et les délégués,...

« POSTE ÉVOLUTIF »

INDISPENSABLE
EXPÉRIENCE (4-5 ans mini)
DE LA GESTION ADMINISTRATIVE
DANS LA FONCTION
« PERSONNEL »
DANS UNE ENTREPRISE
D'AU MOINS 3.000 PERSONNES

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre *manuscrite,* C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4675

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

I.E. MINISYS S.A.

Société de Services et de Conseil en Informatique conçoit et réalise des systèmes de gestion *sur mini-ordinateurs.*

Son rapide développement assure d'intéressantes opportunités pour des

DIPLOMÉS DÉBUTANTS

(Etudes supérieures économiques ou de gestion)

Une session de formation à l'informatique et à l'utilisation de minis débutera pour eux le 20-7-1981, suivie d'une intégration à des *équipes entraînées,* intervenant en tant que conseil chez nos clients.

Nombreuses possibilités d'évolution, liées aux efforts personnels.

Candidature, C.V. et photo sont à adresser s/référence 2.100 à

I.E. MINISYS S.A.
Service Recrutement,
9, rue Alfred-de-Vigny,
75008 PARIS.



Ces dernières années, vous avez acquis une expérience de la gestion des marchés et de la supervision des installations, du *montage* et des *essais* par les sous-traitants.

De formation ENSI, vous justifiez d'une bonne connaissance *du matériel de ventilation* et du conditionnement d'air. Vous parlez l'anglais.

Nous sommes un important groupement d'entreprises et nous occupons l'une des toutes premières places sur le marché des Travaux Publics et du Bâtiment.

Actuellement nous recrutons un INGENIEUR SUPERVISEUR *position 2 pour l'un de nos chantiers* en IRAK.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite CV + photo) en précisant sur l'enveloppe la référence M 1029 à

Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



Division Electronique de la SNECMA

développant ses activités dans les équipements aérospatiaux recherche pour son centre de Suresnes

ingénieurs électroniciens grandes écoles

débutants et confirmés

— Spécialistes en technologie des composants micro-structures inter-connexions :
Chargés d'évaluer les technologies embarquables, d'en étudier la mise en œuvre et de valider leur utilisation opérationnelle.

— Spécialistes en logiciels d'instrumentation et régulation temps réel.
Chargés d'évaluer et de mettre en œuvre les composants logiciels d'équipements embarqués à haute sécurité ou de systèmes complexes d'essais.

Adresser lettre, C.V. à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor - 75724 PARIS Cedex 15 sous réf. 98257

ORGANISATION AGRICOLE

recherche pour promouvoir son développement :

UN RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE

- Titulaire du D.E.C.S. ou équivalent.
- Ayant de bonnes connaissances en fiscalité agricole et foncière.
- Justifiant de quelques années d'expérience dans cette fonction.
- Capable, par son dynamisme, de s'intégrer à une équipe de travail en contact permanent avec le monde agricole.

Lieu d'activité : PARIS (SAINT-LAZARE).

Adresser curriculum vitae et prétentions. Ecrire sous n° 8.474 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

REYNOLDS EUROPEAN

Premier importateur et distributeur indépendant de demi-produits en cuivre, laiton, aluminium recherche dans le cadre d'une réorganisation de son équipe

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Ayant expérience des métaux non ferreux et/ou du commerce international.
Les personnes qui voudraient se joindre à une équipe jeune et dynamique sont priées d'écrire personnellement à :

M. le Président Directeur Général REYNOLDS EUROPEAN

11, boulevard de Sébastopol, 75001 PARIS, avec curriculum vitae et leurs prétentions. Discrétion absolue assurée.

RECHERCHONS

COMPTABLE CONFIRMÉ (E)

3e ÉCHELON, NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

Pour organiser, planifier, matérialiser et assurer maîtrise comptabilité générale et analytique et comptabilité matière sur ordinateur, à créer dans entreprise vente au détail et exportation capable de dresser situation mensuelle. 5 ans minimum d'expérience prouvée, sérieuses références exigées.

Libre immédiatement, grande disponibilité. Salaire élevé en rapport avec capacité réelle.

Se présenter avec curriculum vitae, certificats légalisés et photo, mercredi 27, jeudi 28, (Ascension), vendredi 29, samedi 30 mai de 14 à 19 h : FRANÇOIS VILLON, 58, rue Bonaparte, 75006 PARIS.

ENTREPRISE PUBLIQUE

recherche

DOCTEUR EN DROIT

ou DIPLOMÉ (ÉE) D'ÉTUDES APPROFONDIES

Le sujet de la thèse ou l'option principale du D.E.A. aura porté sur le droit administratif. Le poste à pourvoir requiert, en particulier, de sérieuses connaissances des problèmes d'urbanisme, d'environnement, de domanialité, de travaux publics et d'expropriation.

Envoyer C.V., photo + prétentions s/n° T 887.303 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISATION INTERNATIONALE recrute pour son service de traduction :

UN TRADUCTEUR

de langue maternelle ESPAGNOLE pour traduire à partir du français et éventuellement de l'anglais (2e langue facultative).

UN TRADUCTEUR

de langue maternelle FRANÇAISE pour traduire à partir de l'anglais et de l'espagnol.

Formation supérieure exigée. Env. C.V. détaillé, prét., photo avant le 15 juin 1981 à O.I.P.C., 26, rue Armengaud, 92210 ST-CLOUD.

Lycée technique privé rech.
1°) PROFESSEUR DE TRAVAUX PRATIQUES ET SCHÉMAS, classes de LEP, *titulaire C.A.P. ou B.E.P.* + B.T.N. F-3 et 6 ans expérience professionnelle, B.T.S. souhaité.
2°) PROFESSEUR D'ÉLECTRONIQUE ET MESURES. Classes de LEP, titulaire B.T.S. D.U.T. ingénieur génie électrique, 2 ans d'expérience professionnelle.
3°) PROFESSEUR DE TRAVAUX PRATIQUES en chaudronnerie, titulaire C.A.P. ou B.E.P. + B.P. ou B.T. et 5 ans expér. professionnelle, B.T.S. souhaité.
Téléphone : 222-83-60.

PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES consacrées à la communication, recrute deux rédacteurs, formation universitaire, pour suivre plus particulièrement les secteurs PRESSE, PUBLICITÉ, AUDIOVISUEL. Préférence sera donnée à candidats pouvant justifier d'une bonne expérience de ces questions.
Adresser candidatures avec références à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

---

diagma

Consultants en stratégie logistique (production et distribution) recherche

STATISTICIEN

formation G.E. ou ISUP débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, intéressé par l'analyse de données pour des études économiques.

INGÉNIEUR G.E.

(CENTRALE, MINES, PONTS) ayant acquis une formation en recherche opérationnelle (Ph.D.; M.S...)

Adresser C.V., photo et prét. à DIAGMA, 41, r. de Bourgogne, 75007 Paris ou Tél. 555-57-25.

Société pleine expansion recherche collaborateur technico-commercial, formation coloriste souhaitée. Pland Couleur, 2, rue de l'Ourcq, 77410 Fresnes-sur-Marne. Tél. (6) 026-17-35.

Recherche hôtesses parlant ANGLAIS, FRANÇAIS, JAPONAIS couramment, pour firme japonaise, période de 5 jours. Téléphoner au 747-65-05 le matin et après-midi au 723-78-20.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-XVIe recherche

JEUNES DIPLOMÉS

BTS distribution, DUT Technique commercialisation ou équivalent.

Anglais indispensable. Form. acheteur assurée. Evolution de carrière intéressante.

Adr. C.V. et prét. 98.398 Cont. P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Organisme collecteur 1 % patronal, recherche

HOMME ou FEMME

ayant expérience de la vente, 30 ans environ, bonne présentation, dynamique, possédant voiture pour visiter sociétés Paris et banlieue.
FIXE + PRIME + FRAIS.
Adr. candidature sous référ. 2696 M à P. LICHAU S.A., B.P.220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Société électronique *LIMEIL BREVANNES* recherche

DESSINATEURS E2 - P1

pour circuits imprimés dossiers et tôlerie fine
CONTROLEUR-ÉLECTRONICIEN
Tél. p. rendez-vous 569.40.17.

T.I.T.N.

Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE recherche pour son service de gestion.

EMPLOYÉ (E) ADMINISTRATIF

BAC G2
Aide à la préparation, contrôle de documents de gestion.
Suivi de travaux informatisés
Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence ADM, à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Importante Société Industrielle dans le domaine de l'ENERGIE NUCLEAIRE, recherche pour la banlieue Sud de Paris

electronicien confirmé

Technicien supérieur ou niveau équivalent. Connaissance MESURES PHYSIQUES nécessaire, NUCLEAIRE souhaitée.
Le poste est placé sous la responsabilité d'un Ingénieur, mais comporte une grande part d'autonomie.
Goût des contacts. De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir. 13ème mois

Envoyer C.V. et prétentions sous la référence 4076 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

SICOMI

recrute dans le cadre de son développement

CHEF COMPTABLE

40 ans, bonnes connaissances de l'informatique et expérience indispensables.

Envoyer curriculum vitae et prétentions n° 98533 CONTESSE PULICITÉ, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche

CHEF DES VENTES AFRIQUE/MOYEN-ORIENT

Chargé de la vente de produits chimiques et notamment de produits utilisés dans le traitement des eaux.
Ce poste est basé à PARIS et requiert environ 40 % du temps à l'étranger.

Le candidat recherché doit correspondre au profil suivant :

- Etre parfaitement bilingue Français/Anglais.
- Avoir un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce ou être Ingénieur chimiste.
- Avoir 3 ans d'expérience dans la vente de produits industriels en Afrique ou au Moyen-Orient (spécialement au Nigéria et en Arabie Saoudite) par l'intermédiaire d'un réseau de distributeurs.

Nous offrons un vaste champ d'action, la possibilité de nouer des contacts très variés et une autonomie étendue.

Envoyer votre curriculum vitae détaillé au Directeur général, OLIN EUROPE S.A., 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

FRINAULT-FIDUCIAIRE

recherche

CHEFS de MISSION
PREMIERS ASSISTANTS
ASSISTANTS CONFIRMÉS

- HEC, ESSEC, ESC, IEP.
- Pratique d'un à trois ans dans un cabinet comptable ou un service comptable d'entreprise est une condition indispensable.
- Une connaissance de l'anglais est appréciée, certaines missions se situant dans l'environnement du groupe international K.M.G.

Env. lettre de candidature manuscrite, C.V., photo à Yves GALTIER, FRINAULT-FIDUCIAIRE, 8, rue Bellini, 75016 PARIS.

PREMIER GROUPE EUROPÉEN D'ÉDITIONS ENFANTINES

recherche

UN INSPECTEUR DES VENTES FRANCE

- Capable de diriger et de motiver notre force de vente ;
- excellent vendeur ;
- doit justifier d'une expérience réussie dans l'animation d'une équipe de vente ;
- rémunération intéressante liée aux résultats ;
- résidence souhaitée région parisienne.

Ecrire Publicité LATY, 7, rue Pt-Pierre, 74000 ANNECY.

EDITEUR recherche

ATTACHÉ CIAL

pour développer relations avec libraires et enseignants Paris Province. C.V. manuscrit et photo à HERMANN, 293 r. Lecourbe, Paris-15e.

ECOLE PITMAN A PARIS
Rech. 2 professeurs qualifiés ayant expérience français commercial pour étranger ; *langue maternelle français*, bonne connaissance de l'anglais et ouverture sur développement des techniques et matériaux éducatifs sont *indispensables*.
— Le premier sera engagé le 1-10-81 et suivra un stage de trois mois en Angleterre.
— Le second sera engagé le 1-1-82.
Ecrire avec C.V. à IFOR, 28, rue *Pasteur 92551, Saint-Cloud* Cedex (M. GUINET).

La ville de Corbeil-Essonnes recrute en urgence pour le service des parcs et jardins

UN OUVRIER QUALIFIÉ

Traitement net fonction publique (au 1er avril 1981)
- sans C.A.P. : 2.865,58 F + supplément familial éventuel.
- avec un C.A.P. ou B.E.P. : 3.329,55 F + *supplément familial éventuel*
- avec deux C.A.P. ou B.E.P. : 3.984,54 F + supplément familial éventuel

Adressez curriculum vitae et photocopies diplômes aux SERVICES TECHNIQUES HOTEL-DE-VILLE - 91108 CORBEIL-ESSONNES ou tél. au 088.82.00 poste 228 pour rendez-vous.

Amblyope cherche lectrice pour lectures et écriture de son courrier, une heure ou une heure et demie, plusieurs fois par semaine, rémunérée. Envoyer C.V. manuscrit à M. Etienne Isillert, 4, rue Dupin 75006 Paris. Tél. 222-18-58.

OPÉRATION 2000 INFORMATICIENS

renseignements sur emplois et formations

Citi Centre International de Traitement Informatique

T. 206-24-63 + 228-14-65 +

POUR LA RÉDACTION DES ARGUMENTAIRES ET L'ENSEIGNEMENT EN SÉMINAIRES

DE NOS 220 REPRÉSENTANTS EN TITRE

VENDEURS selon nos différentes filiales de LUBRIFIANT AUTOMOBILES ou INDUSTRIELS des BOUGIES d'ALLUMAGE et autres accessoires pour *VOITURES et MOTOS* et de PRODUITS D'ENTRETIEN NOUS CHERCHONS

UN FORMATEUR COMMERCIAL

S'AGISSANT D'UNE *COLLABORATION* A PLEIN TEMPS ET NON DE PRESTATION DE SERVICES

LABO INDUSTRIE
1, RUE LAVOISIER 92002 NANTERRE CEDEX TÉLÉPHONE : 725-90-50

T.I.T.N.

Filiale Thomson CSF *INFORMATIQUE* recherche

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

Débutants ou confirmés.
Compétences souhaitées : Microprocesseurs 8080 et 6800, électronique numérique.
Interventions en Région Parisienne et Province.
Nombreux avantages.
Envoyez C.V., photo et prétentions à T.I.T.N., sous référence SAV, 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

SOCIÉTÉ DE GESTION *D'IMMEUBLES*, recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Chargé notamment des contrôles budgétaires et de la gestion des stocks au niveau société.
Ce poste conviendrait à un cadre, 30 ans minimum de formation supérieure scientifique et ayant plusieurs années d'expérience en entreprise comme opérationnel.
Poste intéressant et d'avenir.

Adresser lettre candidature manuscrite, C.V., photo n° 7.388 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante société recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE

Pour sa Direction financière (développement de programmes pour la gestion de trésorerie).

Bonne connaissance de l'APLE/-FILE exigée.

CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE DE 6 MOIS.

Lieu de travail : quartier Gare de Lyon.

Restaurant d'entreprise. Nombreux avantages sociaux.

Téléphoner à M. BLONDEAU au 296-12-12 (poste 58-83).

Cabinet comptable rech. pour Villeneuve-s/Lot :
1 collaborateur, niv. DECS, déb. accepté. Env. C.V. + prét. à M. Jouve, expert comptable, « la Justice », route de Fumel, 47300 Villeneuve-s/Lot.

INFORMATIS

Société d'engineering et de systèmes informatiques rech. pour PROJETS de télécommunications. NANTES - LANNION - PARIS.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
1 à 3 ans expérience en Logiciel Temps Réel Minis et micros expér. de la signalisation appréciée.

INGÉNIEURS LOGICIELS
3 ans expér. en Logiciel de base (Compilateurs, Moniteurs...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Ayant expér. en Logiciel et téléphonie pour participer à de gros projets de Télécommunications, Téléphonie et Télématique.

INGÉNIEURS MICROS
Intel 8086 Motorola, Zilog.
26, r. Daubenton, 5e, 337-89-22.

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ DE TOURISME recherche pour Paris

PROFESSEURS

- ayant déjà enseigné pour le BTS de tourisme - option accueil et option production vente
Discipline : géographie histoire de l'Art économie touristique
en vacation ou temps partiel

Envoyez C.V. sous n° 888868M à Régie Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

E R I N

recherche pour son développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et *micro ordinateurs*)

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informatique ou Universitaire)
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**

min. DUT informatique complément formation assurée.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7433 à Axial Publicité 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Filiale française d'un groupe américain recrute

COMPTABLE CONFIRMÉ (E)

FUTUR ADJOINT CHEF COMPTABLE
Comptabilité générale
Trésorerie, *contrôle budgétaire.*
- Notions d'anglais.
- Voiture indispensable.
Lieu de travail : *RUNGIS SILIC*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à EGG INSTRUMENTS Mme DIRAND - Silic 428 - 94583 Rungis Cedex.

Société industrielle techniques, hydrauliques Banlieue NORD-OUEST recherche

ASSISTANT MARKETING

Formation de base technique : *mécanique générale, mécanique des fluides souhaitée.*
Langue anglaise, expér. 3 ans dans un poste chargé d'études de marketing produits industriels.
Env. C.V., photo, salaire souhaité à n° 18.380 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Association rech. Formateurs de moniteurs d'alpha : 1 plein temps et 1/10 mois (4 mois plein temps et 6 mois mi-temps). Expér. néc. vie associat., immigrat. et compét. didactique franc. langue étrangère. Ecrire : CLAP, Tour Rimini, 8, av. de Choisy, 75643 Paris Ced. 13, av. 9 juin.

P.S.I.

TECHNIC. D'ATELIER
EN MÉCANIQUE AVEC B.T.S. ou BAC F1, formation mécanique montage machines spéciales

METTEURS AU POINT
EN ELECTROMECANIQUE
Se présenter tous les jours, au 104, boulevard Haussmann, 8e, Mo ST-AUGUSTIN, 387-20-22.

FOYER EN APPARTEMENT 16 lits adolescents cas sociaux scolaires 11/18 ans à MANTES-LA-JOLIE (78), recherche

ÉDUCATEUR (trice) SPÉCIALISÉ (ée)

poste à pourvoir immédiatement

DEUX ÉDUCATEURS (trices) SPÉCIALISÉS (ées)

postes à pourvoir en juillet 1981

Envoyer curric. vitae + photo à Foyer J.C.L.T., 3, rue Blériot, 78200 Mantes-la-Jolie.

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ DE TOURISME recherche pour Paris

PROFESSEURS

- ayant déjà enseigné pour le BTS de Tourisme -
anglais
espagnol
allemand
en vacation ou temps partiel

Envoyez C.V. sous n° 888882M à Régie Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

secrétaires



recrute pour la Division RECHERCHE CONTROLE de son Usine de Saint-Thibault 77400 - LAGNY-SUR-MARNE

SECRÉTAIRE - STÉNODACTYLO
Formation B.T.S. ou assimilé

ayant au minimum 3 ans d'expérience.
Connaissance de la langue anglaise souhaitable.

QUALITÉS REQUISES :
- Organisation et méthodes.
- Sens développé de la communication et des relations humaines.

Horaire souple - 40 heures hebdo.
Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. photo et prétentions à WILLIAM SAURIN 81 à 89, avenue du Général-Leclerc, SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY-SUR-MARNE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHE recrute

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Niveau B.T.S.
Bilingue anglais-allemand

Env. C.V. à IN2P3, 20, rue Barbier-Dumets, 75013 Paris.

DIRECTION TECHNIQUE *IMPORTANTE ORGANISATION* VACANCES près SAINT-LAZARE *recherche*

UNE SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO ou STÉNOTYPE
minimum 30 ans.
expérience secrétariat technique du bâtiment indispensable.
Niveau B.T.S. ou expérience *équivalente.*
Téléphoner. au 296-15-02.

Important Groupe International recherche

STÉNODACTYLO

parfaitement bilingue anglais-français. Sténo dans les deux langues. Salaire motivant. Nombreux avantages sociaux. Mo George-V. Disponible immédiatement. Ecrire s/réf. 6198, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra, *avec C.V. + lettre manuscrite* + photo.

ENTREPRISE DE PRESSE *Centre Paris*

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION excellente sténo, ordonnée et *méthodique, connaissant travail* de documentation, de classement et de mise à jour de fichiers.
Horaires : 9 h. à 19 h.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de *l'Opéra, Paris-1er.*

cours et leçons

La français par mots classifiés en 120 radicaux, toute la langue, 20 leçons, étrangers, lycéens. SAVIDIS, Paris 06, Ced. 75-251.

capitaux propositions commerciales

Importante société italienne avec réseau de vente sur tout le territoire national
S'OFFRE
COMME REPRÉSENTANTE
des stés moyennes/petites pr la commercialisation des produits chimiques et des technologies pr les industries du bâtiment. Offre s/chiffre 24 P. 900 432 PUBLICITAS, 6901 Lugano CH.

NOUS SOMMES

CATRY

Sté spécialisée dans l'achat et la revente des biens *immobiliers.* *Nous vous offrons de créer votre* propre affaire, de *bénéficier* de notre impact pour un démarrage immédiat et par la suite de notre support juridique, technique, commercial, publicitaire et gestion.

VOUS ÊTES

soit déjà averti de cette activité, soit désireux de la découvrir et vous disposez de 50.000 F.

Premier contact, écrire : CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, *13001 Marseille.*

RECHERCHE deux associés formation électronique biochimie en vue création entreprise. Tél. 16 (74) 23-52-50.

travail à domicile

DACTYLO EXPÉRIMENTÉE cherche tous travaux à domicile sur IBM 82 C.
Tél. burx 556-36-08 (de 9 h à 17 h) ou 233-36-84 apr. 19 h., demandez Mme LEPAREUR.

Je frappe sur IBM, *livre, ouvrage, etc.*
Tél. 639-55-52 ou 681-83-61.

Plume alerte cherche travaux ÉCRITURE - RÉÉCRITURE
Articles, dossiers, livres, études.
Tél. (1) 202-31-14.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMERCIAL HAUT NIVEAU
HOMME JEUNE

EX-DIRECTEUR COMMERCIAL P.M.E.
(10 ans expérience). Plusieurs langues.
Deux dernières années, occupant poste D.G. Ayant créé réseau export plus 30 pays.
Relations professionnelles importantes
Disponibilité totale pour voyager.
Recherche situation identique, seconder P.-D.G. ou D.G., P.M.E. ou P.M.I.

Ecrire sous le n° 8.404 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES *CHERCHE EMPLOIS* pour Hommes et Femmes

AIDE-COMPTABLE

pour tenue comptabilité usuelle et générale, bilan compris, connaissant dactylo. Disponible immédiatement. - Téléphone : 547-18-30 (Poste 82).

RESPONSABLE FINANCIER
H. 33 ans, DECS + Cert. Sup., licence droit, ingén. Anglais courant. Compt. améric. 6 ans expér. *ingén. techn. comm.* 2 ans expér. cab. expert-comptable. 2 ans expér. entrepr. : compt. contr. de gestion, ch. poste resp. financier. étranger, France.
Ecr. s/n° 8465, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR grande expérience en Amérique latine. Direction d'usine. Administration. Achats. Personnel. Maintenance. Bilingue français-espagnol. Anglais commercial parlé et écrit, cherche poste en relation avec expérience France ou Amérique du Sud. Ecr. sous le n° 97.669, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Etudiant 2e année droit, cherche emploi fin juin et juillet, à Paris, ds banque, assur., P.M.E., etc. Salaire égal ou supér. au SMIC. Téléphoner le matin ou heures des repas au 421-03-82.

Paris. Cadre commercial très ht niveau ; Carrière internationale chez leader du tourisme mondial : Négociateur aux plans les plus élevés ; Organisateur d'événements promotionnels tels que salons, expositions, d'événements sportifs et de congrès mondiaux ; Offre son expérience à importante organisation comme dirigeant, conseiller ou consultant.
Ecr. s/n° 8.480, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Animateur confirmé
H., 30 a., cadre formation, maîtrise lettres + format. pratique approf., 6 a. exp. animation français (express. écrite, orale) tous nivx, secteurs variés, ch. emploi équiv. ou relat. hum., rentrée 81.
Ecr. s/n° 3.414, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Universitaire
parle couramment français, anglais, allemand, néerlandais, espagnol.
Expérience : 10 ans enseign. 37 ans, recherche situation en rapport. Domicilié Bruxelles, accepte voyager. Écr. ROSSEL R.P. n° 510.399, rue Royale, 112, 1000 B X 1.

36 a., SPÉCIALISTE GESTION
RESSOURCES HUMAINES DROIT DU TRAVAIL
10 ans expér. recrutement, formation, communications, audit social, ch. poste dans DIRECT. DE PERSONNEL pratiquant méthode moderne d'animation des hommes.
Ecr. s/n° 3416, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune ingénieur d'université d'état (agriculture : élevage), Indonésien, 26 ans, libre et disponible, souhaiterait travailler/poursuivre ses études dans le domaine de l'industrie alimentaire, de la conserverie etc. Sa candidature pourrait intéresser société préparant son implantation future dans le Sud-Est asiatique : élevage, agriculture, conserverie (vente ou production). Candidat sérieux. Bon niveau en anglais, bases fermes en français, allemand, hollandais. Pour offres ou renseignements, écrire à M. Varigny, professeur à l'Institut de Technologie de Bandung, Kanayakan B 13, Dago Atas, Bandung, Indonésie, qui tr.

Autodidacte, homme 32 ans, nationalité française, résidant en Côte-d'Ivoire depuis 3 ans ayant exercé postes à responsabilités, étudierait toutes propositions de travail sur Abidjan.
Ecrire : Cabot G. 01 BP 1740 01 Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Cherche place au pair pour fille de professeur allemand, 16 ans, juin ou juillet, campagne ou petite ville. Tél. : Saarbrucken 873666 ou écrire sous n° 20833 à SOPIC, B.P. 31, F 67001 Strasbourg.

Jeune Femme, 36 ans, bilingue Français-Allemand connaissances Anglais, Italien, licence Droit Public, diplôme allemand de pédagogie (formation pour adultes) et de traductrice-interprète, 7 ans expérience, problèmes travailleurs immigrés, 9 ans expérience enseignement français-langue étrangère, cherche emploi rentrée 1981. Ecrire sous n° 20832 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg Ced.

Etudiant anglais, 18 ans, cherche stage du 15-7 au 15-8. 3 semaines minimum, parle français, conduit voiture. Toute possibilité considérée. Ecrire R. Turner, 22, Strine Way, Newport, Shropshire TF 10 7 RJ Gde-Bretagne - 952-813-148.

Secrétaire, 24 ans, B.T.S. de direction recherche poste à responsabilités. Tél. : 388-02-72.

ECRIVAIN-JOURNALISTE, 29 ans, formation littéraire publié dans de nombreuses maisons d'éditions, expérience journalistique cherche poste à responsabilité dans la presse ou l'édition.
Téléphone : 500-58-01.

INTENDANTE, 30 ans, formation ANFOPAR, expér. dans clinique rech. poste région Paris. Tél. heures repas, 794-44-52.

H. 35 ans, goût contact humain aimant commerce, angl. courant, étud. ttes propos. sérieuses d'emploi. 325-71-23.

CADRE EXPORT
Grande expérience négoce inter., parfaite connaissance marché (Algérie, Tunisie). T. 678-59-58.

JEUNE MÉDECIN ancien interne et diplômé de médecine tropicale, bonne pratique de chirurgie d'urgence, huit ans de coopération en Afrique francophone, libre de suite ;
est intéressé par poste médical, Outre-mer ou en Métropole. Ecr. n° 7390 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris cedex 02.

Homme 34 ans INGÉNIEUR EN AGRICULTURE
IAE - CSA - ISUP - DECS
Exp. 3 ans dans la conception et la gestion de systèmes informatiques pour des statistiques et des paiements. Exp. approfondie en langage APL. Etudierait toute proposition. Ecr. s/n° T027281M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHÉE DE DIRECTION
38 a., exp., Export, marketing, distribut., relat. publiques/publicité, angl., esp., ital., all. Recherche poste stable. Ecr. s/n° T 027249 M à Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIR. RESTAURATION Hôtellerie, LOISIRS, COLLECTIFS, 25 ans expér., lib. de suite, accepte poste même pr saison. Ecr. s/n° T027248M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EMPLOYÉ DE BANQUE
étudierait toutes propositions d'emploi en ASIE.
Ecr. s/n° 2898 M à Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 36 ans, licenciée lettres, 10 ans pratique profes., cadre, administration programmation, ds gde société, prod. spectacles, rech. poste responsabilités secteur culturel ou socioculturels, théâtres, festivals, C.E., municip. Ecr. s/n° T 027273 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Femme 27 ans - CADRE SECRÉTAIRE DIRECTION
Trilingue anglais-espagnol (notions allemand), cherche poste en rapport. Ecr. : Mme FUCHS, 12, rue P.-de-Kock 93370 MONTFERMEIL.

H. 33 ans, tril. fr.-angl.-persan, exp. cinéma, photo, ét. ttes prop. Téléphone : 544-28-96.

Retour d'Amérique centrale
JEUNE JOURNALISTE
diplômé C.F.J. 77 expérience reportages secrétariat de rédaction, direction artistique étudierait ttes propositions. Ecr. s/n° 2867 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Française 42 ans, CADRE transit expérience au Havre de 1954 à 66, Afrique noire 66-77, Algérie de 77 à ce jour, cherche poste similaire France ou étranger de préférence Algérie, étudie toutes propositions.
Ecrire Havas B.P. 1368 76065 Le Havre Cedex 16124, ou tél. 19 213-78-94-79.

F., 39 ans, dipl. angl. Sorbonne + École d'interprètes Genève (angl., all.), 5 langues, 14 ans exp. internationale, contacts humains faciles, rech. poste RÉDACTEUR chargé des RELATIONS PUBLIQUES, Paris. Ecr. s/n° 8453, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 a., att. de presse, relat. publiques, communic. entreprise, 5 a. d'expérience. Diplôme EFAP angl./espagn., ch. emploi urgt. Ecr. s/n° 6.126, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 33 ans, licence lettres, diplômée secrétaire, bilingue anglais, expérience correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques, à Paris. Ecr. s/n° 6.121, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 39 ans, sérieuses références, possédant voiture, cherche emploi chauffeur de direction. Tél. : 375-06-07.

DANS LE CHOIX DES HOMMES AUSSI LES VALEURS SURES N'APPORTENT QUE LA SÉCURITÉ. Homme 30 ans — sans spécialité ni diplôme — expérience div. Facilité d'adaptation développée. Ch. empl. collaborat. Ecr. s/n° 8454 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Acheteur depuis 32 ans dans usine produits d'entretien, gestion stocks, lanç. fabrications. Licencié économique, 59 ans, rech. emploi similaire, région Paris. GUYON, Bâtim. B-1, 135, av. Lenine, 93380 PIERREFITTE.

Homme 29 ans, diplômé I.C.H., D.E.S.E. Droit immobilier, aménagement du territoire en cours, brevet de technicien bât., expér. chantiers, bureau d'études, et syndic de copropriété, rech. un EMPLOI à RESPONSABILITÉ Paris. R. ANDREY, 101, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS 555-55-31.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décorat., coordination tous corps d'Etat. Devis grat. - 368-47-84 et 893-30-02.

traduction demande

Cherche traductions allemand, français à domicile. Ecrire s/n° T 027.267 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

OPÉRA PETITS-CHAMPS IMM. CARACTÈRE
Beau 5 pièces excellent état. Habitation et professionnel 1.120.000. Vernel. 526-01-50.

3e arrdt

TURENNE 5e, ascenseur ancien
Charmant 6 Pièces + service. Dégagé. Soleil. - 562-01-69.

4e arrdt

Proximité VOSGES 354-42-70
MAISON jardin terrasse
150 m², triplex, soleil, calme.

ILE SAINT-LOUIS
ATELIER + TERRASSE, tt cft, poutres, soleil, charme exceptionnel, rare. 326-22-63.

6e arrdt

VANEAU. Séjour + 2 chambres, cuisine, bains, douche, 75 m², parfait état, parking. GARBI 567-22-88.

3, R. DES GDS-AUGUSTINS. Baig. sol., DUPLEX 56 m². S/pl. mardi 14-17 h. 260-34-47.

7e arrdt

AV. BOSQUET 8 pièces 360 m²
4.200.000 F. 526-92-13.

RUE DE VERNEUIL
5 p. princ., 155 m² + ch., service, calme, confort, 3e étage, ascenseur, HAFFNER 720-15-21 : 8 à 20 heures. Agence s'abstenir.

9e arrdt

SAINT-GEORGES, appartement de classe, 6 pièces, 183 m², 2 services, parking
BOURDAIS 562-51-32.

8, CITÉ ROUGEMENT
Bel imm. p. de taille rénové 3 p. 77 m², 4e étage, sans asc. clair, parfait état, très calme. Prix : 630.000 F.
Ce j. 14 h. 30/18 h 30.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
IMMEUBLE RAVALÉ
Appartements occupés.
2 P., 1er étage **115.000 F.**
3 P., 3e étage **146.000 F.**
Téléphone : 281-27-58.

Près Mo dans bel ancien, asc. Coquette garçonnière, tt confort. 185.000 F. A NEUF. 367-03-03.

11e arrdt

PROCHE NATION récent, vaste studio, hall d'entrée, tout confort, calme, verdure. 287.000 F. Téléphone 344-71-97.

12e arrdt

AV. GENERAL-MICHEL-BIZOT
90 m² aménager, 3e étage sur verdure, soleil. Tél. 272-40-19.

GARE DE LYON. P de taille 1902, beau séj. + salon, hall d'entrée, 1 chbre, cuisine, w.c., s. bains. 455.000. 345-82-72.

14e arrdt

ARAGO-GLACIÈRE 354-96-10
VUE tout Paris sur parc
6 pièces, 130 m², box, soleil.

15e arrdt

RUE DU HAMEAU (15e)
3 p., 62 m², 5e ét. sur verdure, asc., tt cft, séj. + 2 ch. 510.000 F. Balcon. 500-78-65.

RÉSIDENCE SERVICES
ARCADIE
3 P., 75 m² environ + terrasse, 5e étage, ascenseur, parking 1.500.000 F. 261-84-52 h.b.

15e PTE DE VERSAILLES
RÉCENT - SEUL A L'ÉTAGE
5 P. (3-4 chbres) 7e étage, 8e ét., terrasse privée 90 m², park. 1.100.000 - 532-66-10.

17e arrdt

ST-FERDINAND, RÉCENT
sur jardin 110 m².
4 P., 2 bains, 6e, ascenseur. Box location. 1.200.000 F. 267-26-30.

BEL IMMEUBLE SUR AVENUE **VILLIERS**
Très beau living dble + 1 chbre, confort. VERNEL. 526-01-50.

BREMONTIER-AMPÈRE
DUPLEX, 5e et 6e étages, 190 m². PARFAIT ÉTAT. 766-50-45.

EXCEPTIONNEL. Deux pas de l'ETOILE, rue de Tilsit, magnifique 6 pièces d'angle, parfait état dans très bel immeuble ancien pierre de taille, 220 m², 2 chambres de bonnes. Possibilité profession libérale. Prix : 3.200.000 F. Tél. 451-84-84.

Batignolles BEAU 100 m² de charme sur jard. et rue, 3e ét., ch. service. 820.000 F. 296-00-45.

18e arrdt

39, avenue de St-Ouen
Immeuble neuf, façade pierre de taille
3 Pièces, 69 m²
+ TERRASSE 36 m².
712.000 F., habitable, visite sur place les vendredi, samedi, dimanche et lundi, de 14 à 19 h ou Z immobilier : 267-37-77.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
6, rue Cavendisch
Imm. ancien pierre de taille beau 2 P., s. de bains, tt conft. 2e ét., ascenseur, 53 m² environ. Px 400.000 F. Voir mardi 26, de 14 h 30 à 15 h 30 ou 563-68-89.

Pr. BUTTES-CHAUMONT
Appartements occupés, bon placement 2 et 3 pièces. Tél. le matin 202-57-78 ou 202-67-86.

BUTTES-CHAUMONT Sur parc
4e étage, grand séjour, 3 chbres, nombreux dressings, 2 bains, balcon, parking. 1.350.000 F. Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., 31, rue Manin, 75019 PARIS.

20e arrdt

710.000 F., proche Mo, 367-03-03 dans bel imm. récent, tt confort. Séjour, 4 ch., gd balcon Sud, dbles sanitaires, parking ss-sol.

78 - Yvelines

ROCQUENCOURT appt de standing
140 m², 4 ch., terrasse 43 m². Dernier étage, frais réduits. Px 1.260.000 F. T. 955-00-60.

PARLY-II. Part. vend 5 p., 2 s. de bains, 4 chambres, grande loggia vitrée, sur piscine, triple exposition, cave, parking. Tél. 954-47-80 (heures rep.).

MAISONS-LAFFITTE
Part. à part. vd. gr. app. 180 m², stand., agréable, chem., bord. parc, près centres commerciaux, écoles 800 m gare, 2 entrées, idéal pour prof. lib., imm. neuf. Tél. tout moment 770-28-43.

PARLY 2 Pour investisseur 2-3 pièces, 56 m², impeccable, soleil. 377.000 F. Urgent. Tél. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

MARCHE DES NOTAIRES
92 - MONTROUGE, av. de la République. A VENDRE 7 appts d'une pièce de 23 à 28 m² environ. 23 appartements de 2 pièces de 37 à 48 m² dont 1 libre, 1 de 3 pièces 62 m². Mise à prix de 20.000 F. à 88.000 F. Godefroy, notaire. Tél. (6) 422-20-43.

NEUILLY-BAGATELLE
240 m², appartement exceptionnel, vaste réception, salle à manger, 4 chambres, terrasse 150 m², chambre de service, 2 parkings. GARBI 567-22-88.

VINCENNES près bois
Immeuble de grand standing. Luxueux appt de 115 m² en rez-de-chaussée, double living + 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée + 130 m² de jardin et terrasse. Tél. : 266-56-50.

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bns, 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL & REYL - 265-90-05.

NEUILLY SAINTE-CROIX
Immeuble 1900, calme, soleil, 50 m², living + chambre. 525.000 F. Matin 577-60-10.

BOULOGNE RÉSIDENTIEL
115 m², vaste réception, 2 ch., balcon, parking. 1.060.000 F. Sur place, 100, avenue Jean-Baptiste-Clément, sur place mardi 14 h à 18 H. 705-82-65.

SAINT-CLOUD Val-d'Or, 2 pièces
61 m², stand., verd. 500.000 F. crédit possible. Tél. 771-00-03.

Province

PLEIN CŒUR VILLAGE PROVENÇAL 83390 CUERS, solde 6 apparts (p. comptant), F3, F4, deux avec terrasse et barbecue. Remis à neuf 10 mn Toulon, 15 mn Hyères, 1 h. Nice, 210.000 F. (94) 28-62-94.

DEAUVILLE
Quartier calme et résid., dans petite maison rénovée, plein sud appts avec jardins privatifs, studios, 3 p. et 4 p., 5.600 F le m², à partir 228.000 F. M. Charlus, Palais des Congrès, Place de la Cathédrale, 76000 Rouen, tél. 16 (35) 98-45-92.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, Paris-8e, recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTEMENTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS. Paris ou Ouest résidentiel. **562-02-37**

Etude Lodel, 35, bd Voltaire Paris-11e. Tél. 355-61-58, spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

RECHERCHE 1 à 3 pièces, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans trav. PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE. 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78, ou le soir : 900-54-25.

ACHÈTE COMPT. PARIS
BON QUARTIER, URGENT
STUDIO. Téléphone : 873-20-67.

RECHERCHE 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

EXELMANS, grd stand., 130 m²
TERRASSE Neuf 45 m², cuisine équipée. Dble liv. + 3 chambres, 2 bains. Tél. park. 6720 - 566-72-53.

8 bis, r. LABIE dns bel imm. 100 m², entièrement refait neuf. Poss. libérale, gd cft. Tél., 5.000 F + 250 F charges. Sur place MARDI de 14 h. à 16 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES, durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Recherche bel appartement 2 à 3 chambres pour client Tél. : 526-92-13.

AGENCE DE L'ÉTOILE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES GÉRANCES-ASSURANCES.
Garantie des loyers
7, avenue Carnot
Téléphone : 764-03-17.

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

locations meublées offres

Paris

Près **MUETTE** 6 pièces 3 sanit. cuis. tte équipée, 9.000 F. HERMES - 551-34-62.

BD LANNES magnifique double liv. + chbre 90 m², box, meublé anglais 16e, 6e ét. très calme 5.200 F net 451-10-02 de 8 à 11 h. et 18 à 20 h.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

H. INTERNATIONAL
recherche pour BANQUES ETRANGÈRES et DIPLOMATES, appart. et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLE LOCATION ou ACHAT. Téléphone : 555-64-23.

Enseignant suisse rech. appt 3, 4 p. conft, 5e ou proche du 1-10 au 31-12-81. Tél. 011-16-19

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonne réponse aux tests.
- Graphologie : ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pr informations, écrire CIDEM, M. 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciale MIGRATIONS 3, rue Montyon 75429 Paris Cedex 09.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

villégiature

SAVOIE, Méribel, loue studios et appartements, juillet-août. Tél. ap. 19 h., (79) 08-60-57.

LA GRANDE-MOTTE
Tout près du port, particulier loue beau studio rez-de-chaussée, terrasse, jardin, pour 3-4 pers. 1re quinzaine juin 1.000 F et 2e quinzaine sept. 1.000 F. Téléph. le soir 321-24-68.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

TALBOT 1510 GL
Couleur : blanche
Intérieur : tissu bleu
Kilomètres : 34.000
Prix : 28.500 F
Téléph. au bureau : 782-40-69
Domicile 20 hres : 820-78-02.

Part. vd R16 1976, gris métal. 56.000 kms, t.b. état 15.000 F. Tél. 751-48-70.

de 12 à 16 C.V.

AUDI 200 TURBO
Véhicule de direction
condition intéressante
Financement total
Téléphone : 793-48-93.

BMW 535, I, 1981
2.900 km. Valeur 150.000 F. Vendue : 100.000 F. 833-28-19 ou après 19 h. 985-21-43.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez : M. Gérard 821-60-21

deux-roues

125 MX 7/78
TRÈS BON ÉTAT - 3.700 F
Téléphone : 784-50-21

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 F à 300 F par mois.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.L.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre Paris-2e.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

DOMICILIATIONS
Bureaux meublés. Secrétariat, Télex. Constitution de Stés. PARIS FLASH BUREAU
Tél. : 605-43-21.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., telex.
TOUTES DEMARCHES POUR CREATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

BUREAUX à louer dans pas de porte, à MAISONS-LAFFITTE, gare, 190 m² - 5.000 F mois : S.I. 962-94-97 ou 962-79-90.

PROPRIETAIRE VD OU LOUE RUE TOLBIAC imm. stand.
600 à 1.400 m² LIBRE SUITE
Px exceptionnel - 766-49-94.

Créer votre S.A. ou S.A.R.L. V.siègesocial 11e ou 20e, 180F, sans aucun frais. 367-21-51.

locaux commerciaux

Peintres cherchent local 9e, 10e, 11e, 18e, 19e, 20e. Loyer max. 900 F. Tél. le soir 814-42-21.

fonds de commerce

MONTPELLIER
Cède Société Equipement Hôtelier et collectivité en pleine expansion. Clientèle régionale. 600.000 F. Ecrire Havas n° 198242 34000 MONTPELLIER.

A VENDRE

PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLEE)
très bien placée, centre ville, 1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

CAUSE RETRAITE, VEND DEP. 77 PRÈS ROISSY
BAR-TABAC P.M.U.
Hôtel 7 chambres
Bonne affaire à voir sur place. Fermé le mercredi et dimanche après-midi.
Pour r.v., Tél. (16-6) 427-10-22.

A SAISIR
Part. vend HOTEL**, 38 nos, en S.A. Bon état. Centre de Paris. Prix intéressant. Crédit possible. Tél. 522-85-36 de 14 à 19 h.

maisons de campagne

CAEN 6 KM
EXCEPTIONNEL ET URGENT
MAISON ANCIENNE
Dans hameau, tout cft. Sur jardin de 2.200 m² avec arbres et potager.
3 pièces principales avec grenier aménageable. Possibilité agrandissement, double vitrage, tout-à-l'égout.
Très nombreuses dépendances.
Double garage. Lingerie, cellier, double atelier.
Prix : 295.000 F

Pour tous renseign., tél. le soir au (1) 522-48-60 ou écrire à M. OERLEMANS, 132, bd de Clichy - 75018 PARIS.
Possibilité de visiter le samedi 23 mai, 11, rue Caillemer, Hameau d'ETAVAUX (près de Saint-André-s/Orne).

immeubles

MADELEINE - 504-81-47.
Immeuble pierre de taille, ascenseur, tapis, 800 m². Libres et occupés, garage. Prix intéressant.

NEUILLY-ROULE, 503-00-11.
Immeuble ravalé, tapis escalier 215 m², occupés. Prix intéres.

hôtels particuliers

PRÈS GEORGES-MANDEL
Hôtel particulier, sur 3 niveaux 450 m², terrasses, jardin.
BOURDAIS 562-51-32.

échanges

Appartement proche banlieue Paris, 2 pièces cuisine, tout confort, sur parc, 2' gare, contre appartement Paris-Neuilly, 100 à 140 m² sur verdure.
Ecrire sous n° 18.637 M. BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes.

villas

CHEVREUSE (78)
Dans résidence 1974. Standing. Maison parfait état, 225 m² hab., sur 745 m² jardin près bois. Séjour triple + 5 chbres + 3 salles de bains, cuisine équip. + office + atelier. Garage 2 voit. Chauff. individuel gaz.
Après 19 heures : 750-21-45.

LANDES
SOUSTONS
Le lac - l'Océan
VILLA 5 p., cft, gar. Libre
PRENOT, Maison de la Presse
40140 SOUSTONS

10 KM DE VERSAILLES
belle villa récente, bordure forêt, 200 m² habit. Séj. 54 m², cheminée, 5 chbres, 3 bains, garage 2 voitures, beau jardin 1.500 m². Px 1.050.000 F. T. 955-00-60.

RUEIL-MALMAISON
VILLA 210 m², jdin 1.500 m², RER, calme, soleil. 354-95-10.

BECHETOILE IMMOBILION, PROPRIETES DE CLASSE VILLAS ET APPARTEMENTS SUR LYON ET ENVIRONS. TEL. (7) 827-26-90.

châteaux

Part. vend château XVIIIe, 4 ha., 14 p., Bourgogne, A6, Pouilly. 900.000 F. Tél. (80) 90-06-75.

propriétés

MAISON-LAFFITTE
exceptionnel, luxueuse propriété avec piscine et maison gardiens.
BOURDAIS 562-51-32.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha., possibilité augmenter superficie, jusqu'à 40 ha., étang, possibilité location chasse 160 ha. attenant.
Ecrire Havas MONTARGIS, n° 200135-42, rue Dorée 45200 MONTARGIS.

TONNERRE (89)
12 BIS, RUE SAINT-NICOLAS BELLE MAISON 10 PIÈCES + dépendances. JOIN 1.900 m² (gds arbres, fruitiers, cours d'eau). T. 16 (1) 296-64-30.

Vds petite PPTÉ dans le VAR, 40km ST-RAPHAEL, 2.300 m², 5 P., cuis., s. bns, tél. Px : 430.000 F. Ecr. à R2155, DEER, 72, Bd de Sébastopol, Paris-3e.

Ardèche, part. vend maison ancienne, très bon état 100 m², bonne exposition, vue, calme, 1.200 m² terrain, 350.000 F. Tél. pour RV (91) 73-39-33.

domaines

RANCH à vendre aux U.S.A.
à 25 miles de El Paso (Texas)
52.285 acres à 150 $ l'acre.
Avec 25 % d'acompte, l'affaire peut se traiter.
Pour tous renseignements :
Paul Juen Real Estate Co 3725, Montana Street à EL PASO. Texas 79903 U.S.A.
Téléphone : (915) 562-8686.

Achète
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse, préférence départements 45 - 41 - 18 - 89 - 58.
Ecrire Havas, Neuilly n° 200136, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-SEINE.

manoirs

89 MAGNIFIQUE MANOIR DU XVIIIe
entouré de douves, avec 80 ha de prés et bois, cours d'eau.
Sté DEGRAIS, 89130 DRACY, 16 (86) 44-05-28.

PERIGORD - Manoir XVIIe luxueusement restauré, 10 pces principales, 3 bains, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Prix justifié. Téléphone : (53) 90-68-37.

fermettes

PÉRIGORD
FERMETTE DANS HAMEAU
Grange attenante, beau jardin, eau, électricité. 165.000 F.
Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33
24103 Bergerac
Tél. : 16 (53) 57-63-75.

viagers

Recherche sur Paris-Neuilly, appartement viager 120 à 140 m², libre ou occupé, éventuellement laisserait jouissance, bel appartement 2 pièces cuisine, tout confort, sur parc, 2' gare proche banlieue, ligne St-Lazare.
Ecrire sous n° 18.536 M - BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Libre Saint-Cloud centre, maison 4 pièces, 27.000 F. + 4.000 F. de rente. LODEL T. 355-00-44.

locaux industriels

GENNEVILLIERS-AUTOROUTE A 86
Bâtiments disponibles à la location. Surfaces d'entrepôts - à quai ou de plain-pied - Halls de 1.500 à 3.800 m².
Renseignements **JONES LANG WOOTTON 723-54-06.**

maisons individuelles

Part. vd MAISON en pierre 4 p. poles à CAEN (14) bne exp., tt cft, jdin d'agrém. 80 m², gd gar. 54 m², pourrait conv. à ARTISAN, quart. commerçant, près lycées, à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. PRIX 300.000 F + F.N. CHAUVIÈRE, 1, rue de l'Ecureuil, 14300 CAEN. Tél. de 8 h. à 14 h. du lundi au vendredi (N° 94-81-12, poste 4932).

pavillons

PAVILLON 5 pièces sur sous-sol, 5 ans, 612 m², chff. élect. intégré, 40 km Paris. T. 001-02-33.

ASNIÈRES (MAIRIE)
MAISON
Particulière, 200 m² environ + sous-sol. Travaux à prévoir. Prix intéressant.
Me voir ce jour et demain de 14 heures à 17 heures, 82, rue Maurice-Bokanowski.

chalets

Part. vd près Courtenay (45), sur 2.800 m² boisé, chalet, 3 p. p., tt cft, meublé + abri jardin. Prix : 250.000 F à débattre. Tél. : 751-38-71 après 19 h.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30,
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

ILE-DE-FRANCE

LA VILLE CHANGE, LES ÉLECTEURS AUSSI

BATAILLE DANS LE QUATORZIÈME

Les factures de la rénovation

Ici, dans le quatorzième arrondissement, les deux candidats à la présidence de la République sont arrivés botte à botte au soir du 10 mai : François Mitterrand : 50,51 % des votants, Valéry Giscard d'Estaing : 49,49 %. Mais pour ce secteur de la capitale qui a tant fait parler de lui au cours de ces dernières années (construction de la tour Maine-Montparnasse, abandon du projet de la radiale Vercingétorix, ateliers d'artistes menacés et rénovation du quartier Guilleminot) les choses se compliquent, électoralement parlant, puisqu'il comporte deux circonscriptions : la « bourgeoise » tenue par M. Yves Lancien (R.P.R.), et l'« autre » qui fut *longtemps un quartier peuplé de* taudis et d'îlots insalubres. C'est dans cette dernière circonscription que se déroulera une des batailles parisiennes les plus dures en vue des scrutins des 14 et 21 juin prochain.

M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, tentera de reprendre le siège que lui a ravi il y a trois ans Mme Edwige Avice, le nouveau ministre socialiste de la jeunesse et des sports. M. de La Malène n'a jamais eu, aux élections législatives comme aux élections municipales, des scrutins faciles. Depuis des années, ce quartier est, en effet, bouleversé par une sorte de cataclysme urbain lié aux multiples opérations de rénovation qui y ont été entreprises. Et l'on se *demande encore*, rue Vercingétorix, rue de Gergovie, ou rue d'Alésia quand l'opération Guilleminot (*le Monde* du 14 avril), sera achevée et dans quelles conditions elle le sera.

Après vingt ans d'abandon

La population du quatorzième arrondissement est passée de 166 985 habitants à 149 495 personnes, soit une diminution de plus de 10 %, entre les recensements de 1968 et 1975. En fait, cette perte de population n'est pas particulière à ce secteur de la capitale puisque le phénomène a atteint l'ensemble des arrondissements de Paris. En revanche, le recensement de 1975 montre que plus de 38 % des habitants du quatorzième n'y demeuraient pas en 1968. Plus de 58 000 personnes et autant d'électeurs sont donc des nouveaux venus. Vaste sujet de réflexion pour les politologues et... les candidats.

Pour Mme Avice et la section locale du P.S., « *cette analyse statistique du quatorzième montre l'hémorragie de la population, le départ des ouvriers et le renforcement des catégories sociales les plus aisées* ». « *Elle permet aussi de voir comment un quartier populaire, à Plaisance, où il aurait été nécessaire depuis longtemps de restaurer un habitat ancien, a été pendant vingt ans laissé à l'abandon, pour être finalement promis à une rénovation urbaine connue sous le nom de ZAC Guilleminot* ». Et les responsables socialistes en concluent : « *Les chiffres montrent également l'inégalité entre les différents quartiers du quatorzième et la situation très particulière de Plaisance, où la population a nettement moins de revenus et se trouve souvent locataire de son logement.* »

Après vingt ans d'abandon donc, on décida de rénover. Malheureuse opération Guilleminot qui fit l'objet de plusieurs plans d'urbanisme et fut à plusieurs reprises remise en cause par les discussions que souleva le projet de construction de cette fameuse radiale Vercingétorix dont on s'aperçoit aujourd'hui qu'elle était peut-être nécessaire pour désembouteiller un quartier dominé par le complexe de bureaux de la tour Maine-Montparnasse. De cette rénovation, qui entraîna expul- La Malène s'en explique comme suit : « *Dans aucun des secteurs* rougir. « *Dans aucun des secteurs de la capitale on a construit autant de logements sociaux qu'ici et les habitants expulsés ont été relogés* », déclare-t-il. Et toujours, selon lui, « *la hauteur moyenne des nouvelles constructions s'étagera de cinq à sept niveaux, le tracé des voies existantes sera, contrairement à ce qui avait été initialement prévu, conservé et de nombreux espaces verts seront réalisés* ».

Quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques, nul doute que les électeurs aux prochaines consultations législatives ne soient amenés à se déterminer en fonction de ce qui s'est fait ou ne s'est pas fait dans ce quatier, l'un des plus bouleversés par la révolution urbaine de ces dernières années.

JEAN PERRIN.

Sucy-en-Brie : quand Paris bouscule la province

« *Ici commence la province et finit Paris.* » La huitième circonscription du Val-de-Marne, *taillée dans l'ancienne Seine-*et-Oise et accolée à la partie du département issue de l'ex-Seine, n'en finit pas d'être écartelée entre les zones urbanisées de la proche banlieue et les plaines de Seine-et-Marne.

Elle est, et de loin, la plus importante du Val-de-Marne, tant pour la population que pour la superficie. Elle étire ses 10 539 hectares du nord-est au sud du *département, formant un vaste* arc de cercle. Ses dix-huit communes n'ont pas toutes évolué dans le même sens ni à la même vitesse et s'il y a eu dans le passé une certaine unité, celle-ci est aujourd'hui détruite.

Quels points communs peut-on trouver entre Villeneuve-Saint-Georges, austère, industrieuse, *tout entière absorbée par sa vaste* gare de triage, la plus importante d'Europe, et Marolles-en-Brie qui possède deux *cafés* et *toujours* pas de boulangerie ? Le quotidien y a un autre rythme : d'un côté, une vie rythmée par les trois fois huit, de l'autre, une certaine nonchalance qui a ressemblé longtemps à de l'engourdissement. Les cinquante-huit ans qui séparent l'inauguration du groupe scolaire des Buissons en *1980 de la précédente, et celle du* monument aux morts en 1922 ont valeur de symbole. La création d'un « Marolles-bis » avec la construction d'un village sur un lotissement a donné une seconde vie à la commune.

Pollution trait d'union

Quelles affinités pourraient bien rapprocher Boissy-Saint-Léger que sa ZAC a transformé partiellement en ville-dortoir de Périgny qui a su garder, par des initiatives originales, sa vocation de village agricole, ses 1 300 habitants se protégeant de l'agglomération parisienne derrière les trois grands massifs forestiers du département ? Il n'y a donc que les nuisances que les 200 433 habitants (selon le recensement de 1975) partagent totalement : c'est le bruit des avions dû à la proximité d'Orly ; ce sont les difficultés de transport, surtout pour les liaisons de banlieue à banlieue ; c'est la pollution des cours d'eau de la Seine, bien sûr, mais aussi de ces petites rivières qui, comme l'Yerres, le Morbras et le Réveillon, se trouvent menacées ; ce sont les décharges sauvages que le département combat avec une constance qui frise l'entêtement.

Parce qu'on est plus sensible ici à la pollution, les écologistes y firent un score honorable. Cela ne saurait suffire à rendre compte du basculement de la circonscription *qui est passée, en* 1973, de la majorité au parti communiste, M. Maxime Kalinsky battant M. Jean-Marie Poirier, député sortant, candidat de la majorité (51,4 % contre 48,7 %). La principale explication réside dans l'accroissement de la population venue en partie de Paris et qui se retrouve aujourd'hui dans les grandes cités de Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes, Bois-l'Abbé (Chennevières), Villiers-sur-Marne. Le manque d'emplois et les menaces qui pèsent sur certains d'entre eux ont joué également. Ce coup de barre à gauche fut confirmé aux présidentielles de 1974, M. François Mitterrand réalisant 54,6 % (43 975 voix) contre 45,4 % à M. Valéry Giscard d'Estaing (36 493 voix). Puis, dans une moindre mesure aux législatives de 1978 : 50,41 % pour M. Kalinsky (47 001 voix) contre 49,59 % à M. Michel Lucas (46 230 voix). Entre-temps, les municipales de 1975 avaient vu la chute de la majorité à Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-Saint-Georges, Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie. Aujourd'hui, c'est au tour de Villecresnes et Chennevières de donner la majorité à M. François Mitterrand.

En filigrane de ce grignotage *de l'ex-majorité par la gauche,* qui n'est peut-être pas irréversible, on distingue une montée du parti socialiste. En effet, en 1973, son candidat, M. Rosenfeld réalisait 13,3 % (11.083 voix), alors que M. François Campuzan en faisait 18 624 (19,99 %) en 1978.

Le député communiste devra donc se garder à la fois du *candidat de l'ex-majorité*, qui, dans le département, a stoppé l'hémorragie de ses conseillers généraux (*M. d'Ormesson battant M. Romeo*, P.C., maire de La Queue-en-Brie, dans le canton de Chennevières, M. Poirier battant M. Roger Guillemard, P.S., maire de Boissy-Saint-Léger, dans le canton de Sucy-Boissy) et du candidat socialiste.

Il est difficile de « tenir » une telle circonscription. Trop disparate, trop étendue, trop peuplée, avec des intérêts divergents, elle réclame un effort continu. C'est pourquoi M. Kalinsky a abandonné ses mandats de conseiller général et de maire de Ville*neuve-le-Roi pour ne plus* se consacrer qu'à celui de député, pour lequel il assure notamment *quatorze permanences dans treize* communes différentes.

Situé sensiblement au centre de la circonscription Sucy-en-Brie est en trait d'union entre sa partie rurale, au sud, et ses communes urbanisées au nord. Ses 1 012 hectares en font la cinquième ville du département pour la surface, mais ses 25 000 habitants la situent au vingt-cinquième rang *pour la population. Allongée* d'est en ouest, elle présente en réduction les contradictions de la circonscription avec, à l'ouest, une zone industrielle qu'elle partage avec la ville de Bonneuil ; au centre, le cœur historique qui s'est « engraissé » à sa périphérie de quartiers neufs composés de pavillons ou d'immeubles ; à l'est enfin, des bois, des cultures (cinq exploitations agricoles fonctionnent *toujours*) et à nouveau des pavillons *constituant* un village indépendant.

La commune, où cohabitent des *populations d'origines sociales* très diverses, est, elle aussi, une sorte de patchwork fait de quartiers qui tous ont leur caractère propre. Ainsi, la Cité-Verte, constituée de vingt et une tours de dix étages implantées dans le parc d'un ancien château ; le centre, aux rues étroites, sinueuses, nées aux dix-septième et dix-huitième siècles, au temps où les seigneurs venaient se reposer dans un des six châteaux que la commune comptait *en* ce *temps-là* ; le Grand-Val, à l'habitat traditionnel, auquel s'est ajouté depuis *1968 un grand ensemble de* H.L.M., créant deux secteurs distincts, fortement contrastés dans ce quartier, avec leurs difficultés particulières ; le Plateau, qui, mis à part un ensemble collectif, est fait d'habitations basses coupées de vergers.

Le château, le plateau et les H.L.M.

A l'image du maire, M. Jean-Marie Poirier, ancien porte-parole de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, qui préfère la concertation à l'obligation, la ville accorde une large place à la qualité de la vie. Elle a de ce point de vue le charme de la province.

Elle partage avec la région parisienne et... tout particulièrement avec l'est de celle-ci une préoccupation, celle de l'emploi : sur plus de 10 000 actifs, 29 % travaillent à Sucy, 30 % dans les *autres villes du Val-de-Marne* et 41 % en région parisienne, mais en dehors du département. La question des transports a été résolue à l'intérieur de la ville et avec les communes limitrophes grâce à la création, sur l'initiative de la municipalité, d'un réseau d'autobus dense vers Paris grâce au R.E.R. Le problème de la création d'emplois est d'une autre nature. La ville a participé à la création d'une zone industrielle mais les menaces de licenciements qui pèsent sur l'usine Saint-Gobain des Jonquières spécialisée dans le flaconnage pour la pharmacie et les produits cosmétiques, premier employeur, et de loin, de Sucy, avec 1 100 emplois, inquiètent les responsables locaux.

Sucy, comme le reste de la circonscription, hésite encore entre la province et Paris. Cette incertitude, nous la retrouvons sur le plan politique. Battu aux législatives de 1978 et aux cantonales suivantes, M. Poirier *semblait menacé* jusque dans sa mairie. Il a su la conserver aux dernières élections. Il a, depuis, retrouvé son siège de conseiller général. Il peut espérer gagner les législatives. Le candidat socialiste, fort de la dynamique de la présidentielle, peut nourrir de légitimes ambitions. Quant à M. Kalinsky, fort d'une bonne implantation, il peut conserver son siège. Tout peut donc arriver...

FRANCIS GOUGE.

Le dernier quartier de Cergy-Pontoise abritera 10 000 habitants en 1984

Le dernier-né des quatre quartiers qui composeront à terme la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, vient d'être présenté à la presse par *M. Jean-Claude Douvry*, directeur de l'établissement public d'aménagement. Il s'agit du *quartier de Cergy-Saint-*Christophe qui comptera 14 000 logements répartis en trois zones d'aménagement concerté dont une, la ZAC de Puiseux, en cours de réalisation, est déjà partiellement habitée. Les trois autres quartiers de la ville nouvelle sont Cergy-Préfecture (9 000 logements), Eragny (4 000 logements) *et les versants de l'Hautil* (10 000 logements).

Ce dernier-né sera donc aussi le plus peuplé. Il sera composé d'immeubles de ville et de maisons individuelles, disposera d'une zone d'activités de quelque 100 hectares, d'un important parc tertiaire et de 10 000 mètres carrés de commerces. Parmi les programmes de logements, on cite le projet de Ricardo Bofill, intégré à *la ZAC de Puiseux et* concernant 250 logements collectifs qui seront construits sur le *point* culminant du plateau des Toutes-Vues, face à la vallée de la Viosne et avec, à l'horizon, les tours de la Défense.

Selon M. Douvry, ce quartier possède trois atouts : une architecture de qualité faisant alterner espaces construits et espaces verts ; le chauffage par la géothermie dont les installations *seront opérationnelles dès le mois* d'octobre prochain, même s'il nécessite en période de pointe l'utilisation d'un chauffage urbain complémentaire ; et le train en 1984.

En effet, après l'ouverture en 1979 d'une première gare à Cergy-Préfecture, la ville nouvelle sera dotée dès 1984 d'une deuxième gare à Puiseux avec prolongement de la ligne entre *Cergy-Préfecture* et *Cergy-Saint-*Christophe. A cette date, 10 000 habitants devraient déjà avoir pris possession du quartier Saint-Christophe. En outre, grâce à l'interconnexion à la Défense des réseaux S.N.C.F et R.A.T.P., les usagers pourront, d'ici quelques années, se rendre directement de Cergy-Pontoise au cœur de Paris.

Si le prochain rendez-vous avec la ville nouvelle de Cergy-Pontoise reste donc fixé à 1984, date *d'ouverture de la gare de Puiseux*, la seconde rencontre se situera autour des années 1990 : la ville nouvelle val-d'oisienne sera alors terminée et comptera près de deux cent mille Cergy-Pontins.

JACQUELINE MEILLON.

RÉGIONS

ILE-DE-FRANCE

LA VILLE CHANGE, LES ÉLECTEURS AUSSI

NOISY-LE-GRAND : un vieux village à l'ombre de la ville nouvelle

Noisy-le-Grand, ce doigt que la Seine-Saint-Denis enfonce dans le Val-de-Marne le long de la Seine-et-Marne. Cette tache communiste entourée par des communes où la droite ou le parti socialiste mènent le jeu. Comme à Gagny, à Neuilly-Plaisance, à Sevran, à Villepinte, le P.C. avait réussi en 1977 à s'emparer — non sans mal — de la mairie. Les bastions rouges du cœur du département étaient pour lui un solide point d'appui. Mais il n'avait pas réussi à prendre d'assaut les îlots socialistes traditionnels, Bondy, Livry-Gargan ; bien mieux, le P.S. en 1977 s'était installé à Neuilly-sur-Marne.

Continuant la marche en avant de ses amis, François Mitterrand a, le 26 avril dernier, devancé Georges Marchais dans tout l'est de la Seine-Saint-Denis. Tant et si bien que les socialistes peuvent espérer arracher, le 14 juin prochain, la neuvième circonscription à Mme Marie-Thérèse Goutmann, maire de Noisy-le-Grand et ancienne présidente du groupe communiste au Sénat, un siège qu'elle-même avait enlevé de haute lutte en 1978 à un député R.P.R., le docteur Valenet. Dans la cité même du député communiste, le candidat du P.C. fut au premier tour de l'élection présidentielle devancé de 2,7 points par celui du P.S. et de 70 voix par le président sortant. En quatre ans à la mairie, le P.C. n'a pas encore réussi à installer sa domination sur la ville. Noisy-le-Grand, fidèle à son passé, continue plutôt à pencher vers le centre gauche.

Noisy-le-Grand, depuis longtemps, sait être le refuge des Parisiens en mal de campagne ou chassés de la capitale par le renchérissement des logements. Les bords de Marne ont perdu quelque peu de leurs charmes mais offrent, à 20 kilomètres de Paris, un air un peu moins pollué, le canotage et l'ombre de leurs arbres séculaires propices aux promenades tranquilles. La bourgeoisie enrichie du dix-neuvième siècle a su s'y créer des havres de repos.

Peu à peu le vieux village des côteaux, où vient mourir la Brie, se transforme ; la rue de la Baignade, qui descend vers la Marne, ne serpente plus au milieu des jardins des maraîchers et des horticulteurs, mais des premiers pavillons de banlieue. La loi Loucheur, du nom de ce ministre de Poincaré, qui, en 1928, pour remédier déjà à la crise du logement, fit voter la première loi sur les habitations à loyer modéré, trouve à Noisy un terrain privilégié d'application. Les Richardets sont zébrés de rues rectilignes partant en étoiles de petites places selon un plan bien ordonné. Progressivement, la terre de Brie se couvre de « sam'suffit » que viennent faire construire ici les contremaîtres de l'industrie parisienne.

Dans les années 1950, Noisy-le-Grand, c'est encore — pourtant — la campagne. La banlieue parisienne ne s'est pas encore étendue jusqu'ici. Le bus arrive tout juste à la mairie. Entre les Richardets et le bourg, les agriculteurs font encore la loi. Même dans le lotissement, les résidences secondaires sont nombreuses, il est encore trop difficile d'aller tous les jours à Paris. Les deux parties de la commune mènent chacune leur vie, tranquillement... sous la houlette d'un maire communiste. Le P.C. a pris la mairie, là comme ailleurs, à la libération ; il ne l'a pas rendue. Mais il pratique un communisme « familial », entre enfants de Noisy, loin des fonctionnaires du prti.

Flambée sur les terrains

Noisy est une cité populaire. On possède un logement mais on n'est pas riche. La bourgeoisie est confinée sous les ombres du bord de Marne. Ne peut chasser les communistes que quelqu'un ayant de solides attaches à gauche ; c'est le cas de Marius Serelle, qui siégeait au conseil municipal sous la présidence d'un de ses oncles membre du P. C. Changement dans la tradition : le leader local du P.R., qui, à la mort de Marius Serelle, tente de prendre sa place, se vantait de l'appartenance de son père aux instances dirigeantes de la S.F.I.O. Aujourd'hui encore, les responsables du R.P.R. mettent en avant leur affiliation au Mouvement pour le socialisme par la participation, un des groupuscules des gaullistes de gauche.

En 1965, Marius Serelle s'empare de la mairie. Il verra, qu'il le souhaite ou non, la transformation de son village. Les premières H.L.M. sortent de terre. Les agriculteurs doivent, une fois encore, céder du terrain devant une nouvelle vague de pavillons. Parfois construit au long des vacances et des week-ends par un Parisien lassé de la grande ville. Cette fois-ci, plus question de résidences secondaires. D'autant que les liaisons avec Paris se sont améliorées et que l'autoroute et le R.E.R. commencent à être envisagés ; leur seule annonce suffit à faire multiplier par deux le prix des terrains.

Ce n'est pas encore assez. Noisy doit sacrifier ses derniers espaces libres sur l'autel de l'agglomération parisienne pour accueillir une partie de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Quelques grands ensembles commencent à émerger au-dessus de la mer pavillonnaire. D'abord des H.L.M. pour les habitants des cités refuges d'Emmaüs. Des immeubles plutôt mieux réussis que beaucoup d'autres ; l'espace et le « vert » ne manquent pas. Mais les premiers arrivés se heurtent bien vite aux difficultés trop habituelles de ce genre d'opération : le métro annoncé n'est pas encore là ; le tout-électrique est bien coûteux ; les écoles arrivent en retard ; les équipements sportifs manquent. Les associations de résidents sortent de terre aussi vite que les H.L.M. Le maire est dépassé par les événements. Le fragile équilibre politique de la commune est rompu.

Au premier tour des législatives de 1973, le député R.P.R., à Noisy-le-Grand, devance encore de plus de sept points son challenger communiste : déjà Mme Goutmann. Aux cantonales de la même année, M. Serelle obtient encore 57,66 % des voix de sa commune. Mais, pour les municipales de 1977, chacun sent bien, l'usure du pouvoir aidant, que la mairie est à prendre. Mais par qui ? Ni les communistes, forts de leur antériorité, ni les socialistes, s'appuyant sur les habitudes « gauche modérée » de la commune, ne veulent céder la première place d'une éventuelle liste commune. Noisy-le-Grand est une des sept villes françaises de plus de trente mille habitants où l'union ne pourra se faire.

Le P.C. sait qu'il ne peut avoir seul la majorité ; il se contente de quinze places « officielles » sur sa liste et en offre seize à des représentants du gaullisme de gauche, du P.S.U., des milieux chrétiens et, surtout, à deux présidents de ces associations de résidents si vivaces en ville nouvelle. Le P.S. a été moins sensible à ce phénomène ; au premier tour, il est devancé de trois cent trente-quatre voix par le P.C., qui l'emporte finalement au deuxième tour.

Les communistes s'installent mais ils ne sont pas les maîtres. Ils ne peuvent contrôler le deux cent cinquante associations bien vivantes mais éclatées dans des quartiers jaloux de leurs particularismes. L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle contrebalance le pouvoir de la mairie. Mme Goutmann doit batailler ferme pour qu'il soit tenu compte — au moins en partie — de ses préférences urbanistiques. Certes, sous la pression du conseil général de la Seine-Saint-Denis, les H.L.M. sont plus nombreuses à Noisy-le-Grand que dans le reste de la ville nouvelle qui est en Seine-et-Marne ; deux tiers de logements locatifs d'un côté contre la moitié de l'autre.

Le P.C., ainsi, commence par asseoir son influence : 32,10 % des voix au premier tour des législatives de mars 1978, 35,01 % aux cantonales de 1979, 29,77 % aux européennes. Mais il ne réussit pas à creuser un écart suffisant pour faire face à une brusque poussée socialiste. Car le P.S., cahin-caha, progresse : 18,89 % aux législatives de 1973, 17,81 % à celles de 1978, mais 24,54 % aux cantonales de 1979, 21,16 % aux européennes et 23,78 % le 26 avril dernier. Ici comme ailleurs, la ville nouvelle lui est favorable.

L'arrivée des cadres moyens

Les employés et cadres moyens qui arrivent de province, après un passage par Paris, sont, pour les socialistes, une clientèle de choix ; surtout s'ils se sont saignés pour accéder à la propriété. Autour du centre commercial, Bofill construit certes des H.L.M., mais des résidences plus luxueuses commencent déjà à être habitées. Dans la vieille ville, la municipalité doit encore, pour quelques mois, supporter le plan d'occupation des sols de l'équipe précédente : la propriété de Michel Simon est vendue par lots de 900 mètres carrés au prix de 50 000 francs le mètre carré. Le prix des pavillons continue à grimper ; les résidences de luxe commencent à apparaître.

Par la force des choses, Mme Goutmann doit consentir un gros effort pour la ville nouvelle. Les vieux Noiséens commencent à trouver que l'arrivée des nouveaux leur coûte bien cher. Faute d'une véritable « locomotive », le centre commercial des Arcades ne réussit pas à atteindre le rayonnement régional pour lequel il était conçu. Le maire et ses amis risquent de faire les frais de tout cela.

Une course de vitesse est engagée. Dans quelques mois les choix d'aménagements faits par l'équipe municipale commenceront à porter leurs fruits. Une ZAC communale, et non pas de la ville nouvelle, de six cents logements sortira de terre en 1982 entre le vieux et le nouveau Noisy. Les H.L.M., qu'elle a imposées en plus grand nombre, vont progressivement se remplir. Elle espère que cela lui permettra de franchir victorieusement le cap des municipales de 1983. En face, au contraire, on pense que cette nouvelle empreinte ne sera pas encore assez profonde. « Au bout de six ans on peut encore les mettre dehors, dit-on à droite, après ce n'est plus possible. » Les socialistes escomptent, eux, qu'avec l'appui des nouvelles couches sociales qui arrivent actuellement dans la ville nouvelle ils vont préserver la première place à gauche conquise le 26 avril.

Remporter le siège de député de Mme Goutmann les aiderait à préparer les municipales, surtout si le 14 juin leur candidat la devance à Noisy-le-Grand même. A gauche, la bataille du premier tour de ces législatives sera sévère.

THIERRY BRÉHIER.



Le Monde

économie

TRANSPORTS

Des méthaniers à Saint-Nazaire

Les Chantiers de l'Atlantique (du groupe Alsthom - Atlantique) viennent de terminer la série de méthaniers construits à Saint-Nazaire, avec le « Ramdane-AB-Ane », baptisé, samedi 23 mai, par Mme Bousba, épouse du directeur de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN). Avec ce transporteur de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) de 126 000 mètres cubes (le deuxième réalisé pour l'Algérie), les Chantiers de l'Atlantique tournent une page. C'est en effet le dernier méthanier qui figurait sur leur plan de charge.

Y aura-t-il d'autres navires de ce type ? M. Regard, directeur de la branche Construction navale d'Alsthom-Atlantique, a répondu : « Cela exige que le marché du G.N.L. occupe enfin dans nos nations occidentales la place et les développements qui doivent être les leurs. » Pour l'instant, les seuls projets sérieux en cours de réalisation concernent le Japon, qui sera approvisionné en G.N.L. à partir de l'Indonésie, de l'Australie ou du Golfe persique.

Le « Ramdane-AB-Ane », destiné à alimenter en G.N.L. le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne, près de Saint-Nazaire, voit déjà sa mise en service, prévue en partie pour cet été, reportée à l'automne prochain. Elle est, en effet, subordonnée aux négociations entre la France et l'Algérie sur la fixation du prix auquel sera livré le G.N.L. algérien.

Après le « Ramdane-AB-Ane », les Chantiers de l'Atlantique livreront, le 22 juin prochain, une centrale électrique hydraulique pour la commune de Vanceboург, dans l'Ohio, aux Etats-Unis. Cette centrale préassemblée quittera Saint-Nazaire sur un navire spécialisé et semi-submersible pour traverser l'Atlantique, remonter le Mississippi et l'Ohio. C'est une diversification intéressante pour les Chantiers de l'Atlantique, dont les dirigeants espèrent d'autres commandes semblables. — (Corresp.)

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

SOUS-PREFECTURE DE ST-GAUDENS
31800 Saint-Gaudens
Tél. (61) 89-06-12

Référence : HV/as.
Objet : Commune de CAZARIL - TAMBOURES

Projet de construction du poste 400/225/63 KV de Lannemezan-Cazaril - Tamboures

Enquête d'utilité publique

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, notamment les articles L 11-1 à L 11-7 et R 11-3 et suivants ;

VU la loi modifiée du 2 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de cette loi ;

VU le dossier présenté le 31 décembre 1980 par ELECTRICITE de FRANCE, Centre Régional du Transport d'Energie et des Télécommunications, demandant la déclaration d'utilité publique des travaux de construction du poste de LANNEMEZAN - CAZARIL - TAMBOURES ;

VU le procès-verbal de la consultation des maires et services portant approbation d'emplacement du poste de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES signé le 12 décembre 1980 par M. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région MIDI-PYRENEES à la suite de la conférence administrative ouverte le 3 septembre 1980 sur le projet du poste de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES ;

VU les pièces des dossiers présentés par E.D.F. et transmis par le Directeur Interdépartemental de l'Industrie et des Mines de la région MIDI-PYRENEES ;

VU, en particulier, l'étude d'impact sur l'environnement contenue dans les dossiers susvisés ;

VU la liste des Commissaires-Enquêteurs fixée par arrêté préfectoral du 31 décembre 1980 ;

VU les décrets n° 72-194 et 72-195 du 29 février 1972 portant déconcentration administrative en matière de déclaration publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 1er décembre 1980 donnant délégation de pouvoirs ;

ARRÊTE

Article 1er. — Il sera procédé à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique dans les formes prescrites par le Code de l'Expropriation pour la construction du poste 400/225/63 KV de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES sur le territoire de la commune de CAZARIL-TAMBOURES par ELECTRICITE de FRANCE.

Article 2. — M. Jean SABADIE, ingénieur T.P.E. en retraite, domicilié 42, rue Maurice-Sarraut, à SAINT-GAUDENS, est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur unique. M. le Commissaire-Enquêteur siégera à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES.

Article 3. — Cette enquête sera ouverte le 1er juin 1981 à la mairie de la commune de CAZARIL-TAMBOURES. Il sera ouvert un registre pour l'enquête publique.

Article 4. — Les pièces du projet seront déposées à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES pendant quinze jours pleins et consécutifs du 1er juin 1981 au 15 juin 1981 inclusivement. Toute personne pourra en prendre connaissance sur place, chaque jour (dimanches et jours fériés exceptés) de 11 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures.

Les intéressés pourront contresigner directement leurs observations sur le registre ou les adresser par écrit, à M. le maire de CAZARIL - TAMBOURES ou au commissaire - Enquêteur, qui les annexera au registre.

Pendant les deux derniers jours de l'enquête, soit les 15 et 16 juin, de 15 heures à 17 heures, le Commissaire-Enquêteur recevra en personne à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES les observations du public.

Article 5. — Conformément aux dispositions du décret 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier ainsi soumis à l'enquête comporte une étude d'impact qui pourra être consultée à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE, à la Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS, à la Direction Interdépartementale de l'Industrie de MIDI-PYRENEES et à la Mairie de CAZARIL-TAMBOURES aux mêmes conditions de temps que celles énoncées à l'article 4.

Article 6. — A l'expiration du délai précité, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire, puis transmis, dans les vingt-quatre heures au Commissaire-Enquêteur.

Article 7. — Le Commissaire-Enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre et entendra toutes les personnes qu'il paraîtra utile de consulter.

Le Commissaire-Enquêteur donnera son avis sur l'utilité publique du projet et dressera les procès-verbaux des opérations qui seront joints au dossier.

Le Commissaire-Enquêteur transmettra le dossier au Sous-Préfet par l'intermédiaire du Maire de CAZARIL-TAMBOURES.

Les opérations devront être terminées dans un délai de trente jours à compter de l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 4.

Article 8. — Huit jours au moins avant le 1er juin 1981, date fixée pour l'ouverture des enquêtes et dans les huit premiers jours de celles-ci, le présent arrêté sera publié par les soins du Maire dans la commune de CAZARIL-TAMBOURES PAR VOIE D'AFFICHES et TOUS AUTRES PROCEDES en USAGE.

Un avis d'ouverture d'enquête sera en outre, par les soins de la Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS, inséré en caractères apparents, huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux à diffusion départementale et deux journaux à diffusion nationale.

Article 9. — Si la déclaration d'utilité publique est prononcée par arrêté préfectoral, l'étude d'impact jointe à cet arrêté pourra être également consultée aux lieux énumérés à l'article 5 pendant toute la durée de réalisation de l'ouvrage.

Si la déclaration d'utilité publique est prononcée par décret pris en Conseil d'Etat, l'étude d'impact jointe à ce décret pourra être consultée, en sus des lieux énumérés à l'article 5, à la Direction du Gaz, de l'Electricité et du Charbon, 3 et 5, rue Barbet-de-Jouy, PARIS (7e), Services des affaires administratives et sociales, 2e bureau, jusqu'à la fin de réalisation de l'ouvrage.

Article 10. — A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du Commissaire-Enquêteur contenant les conclusions motivées sera déposée à la Mairie de CAZARIL-TAMBOURES et à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE pour être communiquée à toute personne qui en fera la demande.

Article 11. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

M. le Maire de la commune de CAZARIL-TAMBOURES ;

M. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région Midi-Pyrénées.

M. Jean SABADIE, Commissaire-Enquêteur.

M. le Chef du Centre régional du Transport d'énergie et des Télécommunications du Sud-Ouest de l'Electricité de France, 44, av. de Muret, à TOULOUSE 31300, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 6 mai 1981

Pour le Préfet, le Sous-Préfet délégué :

Jean-Pierre, ETCHARRY

AGRICULTURE

Mme CRESSON : je serai le ministre des agriculteurs et des agricultrices

« Je serai le ministre des agriculteurs, mais aussi des agricultrices », *a déclaré à l'A.F.P. Mme Edith Cresson, qui a pris, samedi 23 mai, ses fonctions au ministère de l'agriculture. Pour le nouveau ministre,* « les agricultrices jouent un rôle capital dans les exploitations agricoles, mais, pour des raisons de tradition, elles sont tenues à l'écart de la vie agricole et des organisations professionnelles ».

Mme Cresson a déclaré que la ténacité des femmes sera utile à l'agriculture, que les socialistes, contrairement aux idées reçues, ne se sont jamais désintéressés des paysans, qu'elle allait s'efforcer « de décloisonner l'agriculture qu'on a longtemps tenue à l'écart de la société française ». *La mise en place d'une autre politique agricole sera nécessaire pour maintenir le revenu, a-t-elle encore indiqué. Le ministre entend également mener une politique de concertation avec tous ceux qui représentent vraiment les agriculteurs, ce qui signifie* « la reconnaissance de toutes les organisations représentatives ».

UNE FEMME A LA TERRE

Une rousse Parisienne, ministre des paysans. La surprise est de taille. On attendait M. Pisani, et ce fut Mme Cresson. Le ministre a longuement hésité avant d'accepter ce portefeuille. On la comprend.

Affaire de technicité ? Non pas tant. Son diplôme de l'Institut des hautes études de droit rural et d'économie agricole l'a initiée depuis longtemps aux mécanismes, et sa participation à la commission de l'agriculture à l'Assemblée européenne a entretenu cette connaissance. Si le département ministériel de l'agriculture est un de ceux qui exigent le plus de connaissances techniques, d'autres y ont réussi qui n'avaient pas plus d'atouts. Un bon cabinet, rodé, et un ministre qui sait écouter et apprendre devraient faire l'affaire.

C'est politiquement que l'emploi est plus risqué. Pour les organisations professionnelles, en cours sous l'ancien régime, la surprise est grande. Le charme de Mme Cresson a certes déjà opéré. Il y a deux mois, le conseil d'administration du C.N.J.A. l'avait *invitée*, et le *contact* fut bon.

Mais sur le terrain, cette nomination peut apparaître comme une provocation dans un milieu qui n'est pas particulièrement féministe. Dans ses batailles législatives à Châtellerault, Mme Cresson fut majoritaire en ville et battue par la campagne. On a fait le pari de renverser la tendance, dans la circonscription de Châtellerault pour Mme Cresson, et dans les circonscriptions rurales pour les socialistes. Pari osé qui repose sur l'écho qu'on envisage favorable dans l'électorat féminin. Les femmes sont, semble-t-il, à l'origine de l'évolution du vote à gauche dans les régions agricoles, à l'ouest surtout.

Le danger est grand pourtant de voir jouer un réflexe de défiance vis-à-vis du P.S. « *Une femme à l'agriculture, on ne nous prend pas au sérieux. C'est la preuve que l'agriculture pèse peu dans les préoccupations des socialistes* », dira-t-on peut-être. Mme Cresson a, dans sa première déclaration, conjuré ce type d'argument. Le fait qu'elle soit une des proches de M. Mitterrand a son importance. Elle ne dispose que de trois semaines pour convaincre l'électorat agricole.

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

A LA SEYNE-SUR-MER

Un P.-D. G. déménage de nuit fichiers et stocks

Une vingtaine de camions semi-remorques et deux autobus, transportant quatre-vingts personnes, ont déménagé, dans la nuit du 22 au 23 mai, fichiers et stocks de la CMIG (Compagnie méditerranéenne d'informatique et de gestion), à La Seyne-sur-Mer (Var). M. Jean-Pierre Mouchard, P.-D. G. de l'entreprise, qui emploie quatre cent soixante-cinq personnes, avait déposé le bilan de cette société de services, qui assure étiquetage et expédition de livres par correspondance : l'opération était donc parfaitement légale, selon lui, puisque fichiers et stocks appartiennent aux clients de la CMIG, dont la maison d'édition François Beauval.

Alertés, de nombreux salariés de l'entreprise se sont rendus sur place pour empêcher le déménagement. Deux d'entre eux ont été blessés, et, selon eux, gardés en otages pendant l'opération. Le maire communiste de La Seyne-sur-Mer, M. Blanc, après avoir fait appel au commissariat, a alors décidé de faire bloquer les accès de l'entreprise par des bennes à ordures.

L'émotion est grande dans la région. M. Bannière, préfet du Var, tout en jugeant « impossible d'intervenir dans une propriété privée », *a estimé* « inqualifiable » *cette façon de procéder. M. Blanc et Mme Demarch, vice-présidente du Parlement européen, ont demandé, dans un télégramme adressé au ministre de l'intérieur, que le préfet soit relevé de ses fonctions. M. Mouchard, de son côté, a porté plainte contre le maire de La Seyne-sur-Mer, qui n'a pas hésité, selon lui, à* « déclencher une véritable action de guerre civile » *en utilisant* « des nervis du parti communiste ».

● *Chômage technique chez Peugeot, à Sochaux*, en juin. Des mesures d'aménagement d'horaires, annoncées par la direction au comité d'établissement, toucheront la majorité des 32 000 salariés de l'usine. Elles seront modulées en fonction des catégories de personnel et selon les ateliers. Les ouvriers de niveau 1 et 2 (*à l'exception de ceux travaillant sur la* « 305 ») chômeront un ou deux jours, contre trois jours au mois de mai.

CONJONCTURE

L'épargne financière est encore trop faible déclare M. Jacques Delors

● Le prélèvement libératoire de 25 % sur les obligations ne sera pas remis en cause

● Les actionnaires ont besoin d'un régime fiscal stable

« Une des ambitions premières du gouvernement est de remettre la France sur le chemin du développement », *indique M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances dans une déclaration publiée par* les Echos.

« De grands besoins de financement naîtront de cette ambition : pour les entreprises tant du secteur privé que du secteur public, mais également pour les équipements collectifs. Il est donc essentiel de dégager les capacités de financement nécessaires adaptées à ces besoins, c'est-à-dire une épargne acceptant de s'investir *durablement*, et d'écarter les méthodes de financement inflationnistes, c'est-à-dire le recours à la création monétaire. Sur ce point, la politique monétaire devra rester le *garde-fou* évitant que cet effort d'adaptation à l'avenir ne soit fondé sur des bases malsaines.

» Le taux d'épargne des ménages français est traditionnellement élevé. (...) Mais cet effort d'épargne est largement orienté vers l'acquisition de biens réels et en particulier de logements. L'épargne financière est encore trop faible et s'oriente de façon préférentielle vers les placements liquides. C'est dire que notre *tâche première sera de développer* l'épargne à long terme.

Toute modification serait concertée

« Le volume du marché obligataire s'est fortement accru en 1980, atteignant 110 milliards de francs (+ 70 % par rapport à 1978). Son développement doit continuer, *poursuit M. Jacques Delors*. Le gouvernement est *conscient* que les *épargnants* ont besoin d'une rémunération satisfaisante, rémunération calculée en incluant les avantages fiscaux. C'est pourquoi le mécanisme du *prélèvement libératoire* de 25 % ne sera pas remis en cause. De même la déductibilité des montants d'obligations dans la limite de 3 000 F sera maintenue. Ce *plafond* étant resté fixe depuis 1978, la question se pose, à mes yeux, de son ajustement en hausse. D'une manière générale doit être respecté le principe selon lequel plus l'épargne est longue, plus sa rémunération doit être élevée, étant donné que celle-ci doit s'apprécier en fonction de l'ensemble des garanties financières et des avantages fiscaux qui lui sont attachés. »

« La compétition internationale, la préparation de notre avenir industriel exigent également que les entreprises — de grande comme de petite taille — disposent d'un volume accru de capitaux à risques, qui sont un élément déterminant de leur politique d'investissement et de leur capacité d'emprunt. Or je suis frappé par le fait que dans d'autres sociétés industrielles on assiste, pour de multiples raisons, à une diminution dramatique des capitaux à risques. Je suis donc conscient que, si l'on veut donner aux entreprises françaises la possibilité effective d'accroître leurs fonds propres et d'atteindre un sain équilibre entre ceux-ci et leur endettement, il importe que les perspectives d'évolution, dans ce domaine, soient encourageantes. En particulier, les actionnaires ont besoin d'un *régime de fiscalité des actions* qui soit stable. Par conséquent, si des modifications devaient être apportées au régime actuel, elles seraient concertées dans ce double esprit de maintien d'une rémunération satisfaisante et de la durée nécessaire à la réussite.

» J'estime enfin que le marché n'a pas à s'inquiéter des perspectives de nationalisation : il a déjà été clairement dit que les indemnisations seront justes et équitables.

« Nous souhaitons en outre que soit amélioré le fonctionnement du marché de capitaux et donc du marché boursier.

» Le troisième volet de notre politique de l'épargne sera de garantir l'épargne populaire contre l'inflation en l'orientant vers des placements plus durables et mieux protégés. Notre réflexion sur ce *point devrait s'orienter* vers un mécanisme spécifique, qui soit adapté aux souhaits des intéressés et qui constitue aussi une épargne stable. Nous ne devons pas oublier que l'épargne stable est la mieux adaptée aux besoins de notre économie et que les meilleures conditions doivent lui être réservées.

» Nous n'oublierons pas enfin le rôle positif des capitaux étrangers dans le financement de notre développement. Nous éviterons donc les mesures gênantes pour les capitaux investis par les non-résidents. »

● *M. Fourcade juge* « *raisonnables* » *les propositions économiques de M. Delors.* — M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances de M. Giscard d'Estaing, juge « *raisonnables* » les propositions faites par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, aux *Echos*.

M. Fourcade, qui était interrogé au micro d'Europe 1, s'est toutefois demandé si le ministre de l'économie et des finances « *serait suivi par l'ensemble du courant qui le porte* » et a qualifié de « *fou* » le programme socialiste qu'il a comparé à celui que le parti travailliste britannique a appliqué à partir de 1974.

Le maire de Saint-Cloud, sénateur des Hauts-de-Seine, qui sera le candidat de l'U.N.M. à Marmande, a ajouté qu'il ne serait pas « *systématiquement contre la politique du gouvernement* » et qu'il « *appuierait tout ce qui est raisonnable* ». Il a affirmé qu'il « *se réjouissait pour la France de l'accord passé, dimanche, entre le nouveau gouvernement et la R.F.A.* ».

● *M. Bergeron a condamné* « *ceux qui cèdent à la panique et contribuent à l'existence d'un climat d'incertitude* », le samedi 23 mai à Strasbourg. Il a manifesté quelque appréhension quant à l'évolution immédiate de la situation économique et sociale. Vice-président de l'UNEDIC, il s'est déclaré inquiet de la situation du chômage, prévoyant à nouveau que les ASSEDIC ne pourront équilibrer leurs comptes au-delà de l'automne et qu'il sera peut-être nécessaire de réviser les taux de contribution tant pour les employeurs que pour les salariés.

M. PHILIPPE LAGAYETTE DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

M. Philippe Lagayette, inspecteur des finances, qui était, depuis février 1980, sous-directeur des affaires bilatérales au service des affaires internationales du Trésor, est nommé directeur du cabinet de M. Delors, ministre de l'économie et des finances.

[Né le 16 juin 1943 à Tulle (Corrèze), M. Lagayette est fils d'officier. Après des études aux lycées de Saint-Quentin et de Dijon, puis l'école Sainte-Geneviève de Versailles, il entre à Polytechnique. Ingénieur du génie maritime (1965), élève à l'ENA (1968-1970), M. Lagayette est inspecteur des finances depuis 1970.

Mis à la disposition du ministère de l'éducation nationale en 1970-1971, il fut chargé de mission à l'inspection générale des finances en 1973-1974. Nommé chargé de mission à la direction du Trésor, en 1975, il devait y être ensuite chargé par intérim de la sous-direction (1978). Il était depuis février 1980 sous-directeur des affaires bilatérales au service des affaires internationales. M. Lagayette est membre de l'association Echange et Projets qu'anime M. Delors.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,5270	5,5380	— 30	+ 60	— 40	+ 115	— 365	— 20
$ can.	4,6075	4,6190	— 10	+ 85	— 50	+ 105	— 315	+ 5
Yen (100)	2,4560	2,4950	+ 265	+ 330	+ 495	+ 590	+1160	+1355
DM	2,3955	2,4025	+ 125	+ 175	+ 238	+ 310	+ 415	+ 590
Florin	2,1525	2,1585	+ 120	+ 170	+ 225	+ 300	+ 425	+ 580
F.B. (100)	14,6900	14,7300	+ 150	+ 530	+ 200	+ 795	— 545	+ 660
F.S.	2,6845	2,6920	+ 205	+ 270	+ 275	+ 470	+ 790	+1005
L (1 000)	4,8210	4,8330	— 215	— 60	— 410	— 210	—1265	— 820
£	11,5060	11,5370	+ 685	+ 940	+1240	+1635	+2230	+3055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 3/8	10 7/8	12 5/8	13	12 11/16	13 1/16	12 3/4	13 1/8
$ E.-U.	18 5/8	19 1/8	18 7/8	19 1/4	18 13/16	19 3/16	17 11/16	18 1/16
Florin	11 1/4	11 7/8	11 1/12	12	11 1/2	12 1/4	12	12 3/4
F.B. (100)	17	19	17	19	17	19	17	19
F.S.	7/8	1 1/8	9 15/16	10 5/16	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2
L (1 000)	17	18 3/4	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4
£	11	11 3/4	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12 3/8	13 1/8
F. français	24	28	26	28	23 1/2	25 1/2	20	22

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

SOCIAL

Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

Quand la confédération parle, elle le fait pour les travailleurs qui sont dans les situations les plus difficiles. Elle parle et agit pour que ceux qui sont le plus en retard rejoignent le peloton, afin de limiter les disparités. Il est clair que, pour la durée du travail et les bas salaires, on doit dans de nombreux secteurs adopter un rythme plus rapide que celui fixé confédéralement.

— En jetant aussitôt vos cartes sur la table, n'avez-vous pas adopté une tactique contraire à celle que retient tout négociateur ?

— Le changement est partout. Il est dans l'air de la rue, il se fredonne sur les lèvres, mais il n'est pas encore suffisamment ancré dans les têtes de tous les militants. Ne croyez-vous pas que le moment est venu d'abandonner la méthode qui consiste à dire : *« Messieurs les gouvernants, messieurs les employeurs, tirez les premiers. Nous, nous n'avons que des positions de principe, des objectifs ambitieux, mais on vous laisse le soin de faire les choix concrets des moyens et des étapes ».*

» Un tel comportement révèle une position de faiblesse de la part du mouvement syndical. Il contient un risque de subordination. Pour la C.F.D.T. un syndicat majeur est à égalité de responsabilité avec qui que ce soit. Nous prenons la tête d'une stratégie de réussite durable pour des changements très profonds. Une des manières de le faire est de démontrer comment on va surmonter les deux stratégies de l'échec.

— Lesquelles ?

— L'une consiste à brûler toutes ses cartouches, à accumuler des mesures sociales pour laisser la trace de la gauche dans l'histoire, mais entraînera à court terme une aggravation de l'inflation, des importations massives et finalement une remontée du chômage et à terme le retour de la droite. L'autre stratégie de l'échec tend à obtenir dans une première étape des mesures immédiates et positives en reportant à plus tard, en fonction des évolutions économiques, les autres étapes, au risque de ne jamais les atteindre... Nous, nous voulons des engagements pour atteindre totalement nos objectifs. Ces engagements doivent constituer une contrainte pour le gouvernement. Il prendra alors les moyens de les respecter. Car il est vrai que nos revendications additionnées représentent un ensemble inaccessible si on ne change rien au pouvoir économique, aux structures de ce pays.

— Puisque vous misez sur ces changements, n'êtes-vous pas, pour le SMIC et la durée du travail, des « minimalistes » comme l'a affirmé M. Krasucki au nom de la C.G.T. ?

— Le changement et l'ampleur des propositions de la C.F.D.T. — comme par exemple l'abaissement de la durée du travail à trente-cinq heures en cinq ans pour les entreprises les plus mal placées et l'augmentation de 30 % du pouvoir d'achat des bas salaires, — ça ne s'est jamais vu. Dans aucun pays. Y compris dans les pays chers à M. Krasucki, où, des décennies après que ses amis ont pris le pouvoir, on est encore très loin des trente-cinq heures.

— Prenons le cas du SMIC : 10 % tout de suite et 30 % de pouvoir d'achat en trois ans, est-ce vraiment ambitieux ?

— Il faut savoir bien mesurer l'ambition de cette proposition. En France, actuellement, 46 % de la main-d'œuvre travaillent dans des entreprises de moins de cinquante salariés. Certaines se portent très bien mais on sait aussi que beaucoup d'autres sont fragiles. Et c'est là que sévit la grande masse des bas salaires. Et c'est là que nous voulons faire progresser le pouvoir d'achat du SMIC de 30 %, c'est-à-dire le porter à 4 992 F par mois au 1er juin 1984 dans le cas d'une inflation de 12 % l'an. Pour en arriver là sans provoquer de nombreuses fermetures d'entreprises, il faut que des mesures soient prises, par exemple en transférant une partie des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre aux firmes les plus performantes.

— Demandez-vous un tel transfert tout de suite ?

— Non. A notre avis la première augmentation du SMIC de 10 % peut se faire sans mesure d'accompagnement, car il y a des capacités de production disponibles. Par contre, pour aller au bout de notre objectif, avec simultanément la réduction des horaires sans perte de salaire, il faudra de telles mesures.

— Est-ce vraiment ambitieux de réclamer 35 heures en cinq ans ? Ainsi étalée, la réduction des horaires ne risque-t-elle pas d'avoir peu d'effet sur l'emploi ?

— Encore une fois, lorsque la C.F.D.T. annonce une telle revendication, elle le fait d'abord pour les salariés qui travaillent 46 heures par semaine. Qui peut soutenir que vouloir réduire leur temps de travail de onze heures, à quoi s'ajoute la cinquième semaine de congés payés, n'est pas ambitieux ? Mais pour créer des emplois, c'est vrai, il faudra qu'on aille beaucoup plus vite vers les 35 heures, partout où c'est possible, notamment dans la fonction publique et les grandes entreprises.

— Et la concurrence européenne ?

— Il est urgent de prendre des initiatives. Regardez la Belgique. Les travailleurs belges doivent faire face à de sérieuses difficultés parce qu'avec une semaine de travail de 38 heures leur pays doit compter avec des voisins dont les durées de travail sont plus élevées. Cela prouve la nécessité de créer une dynamique européenne. Les syndicats sont certes concernés mais le gouvernement aussi, qui doit prendre des initiatives pour créer un mouvement populaire européen vers les 35 heures.

D'abord socialiser les nationalisations existantes

— Ne regrettez-vous pas que le nouveau président de la République n'ait pas annoncé plus tôt les mesures qu'il va prendre ?

— Ce qui nous semble important c'est qu'avant les élections législatives le gouvernement indique bien, par des mesures immédiates et à travers les discussions engagées avec les syndicats, quelle est sa stratégie réelle.

— Estimez-vous nécessaire de procéder rapidement à des réformes profondes ?

— Nous réclamons des droits nouveaux. Ce sera même le premier point que nous aborderons avec M. François Mitterrand.

» Il faut absolument instaurer l'obligation de négocier dans chaque entreprise sur les salaires réels, la formation et l'organisation du temps de travail, la reconnaissance du droit d'expression des salariés sur leurs conditions de travail.

» Il y a aussi à la C.F.D.T. une forte volonté de régionaliser. La régionalisation doit être la première grande réforme structurelle à réaliser : il ne s'agit pas seulement de transférer des pouvoirs d'Etat aux pouvoirs régionaux mais de donner aux syndicats le pouvoir d'intervenir, d'influencer les décisions, de remodeler le tissu social.

— Et les nationalisations ?

— Nous ne voulons plus de nationalisations qui soient des étatisations. Il faut de toute urgence socialiser les nationalisations existantes. Au lieu de dépendre du seul pouvoir d'Etat, il faut que l'entreprise nationalisée reconnaisse des pouvoirs aux collectivités locales comme à ses salariés. Ces mesures serviront de base aux nouvelles nationalisations. En outre nous ne sommes pas pour la nationalisation symbole. Nous voulons que soient définis pour chaque entreprise à nationaliser des objectifs précis, les filières industrielles à reconstituer, le gain réel qui en ressortira. Quand cela sera fait, vous verrez que l'opinion y sera plus largement favorable.

— Pensez-vous que le gouvernement partage votre point de vue ?

— Ce qui est essentiel c'est qu'il n'y ait pas antagonisme. Mais des différences, quelquefois importantes, peuvent exister. Nous agirons à notre place, pour faire progresser notre option.

— Que devient votre volonté d'unité d'action ? Les récentes déclarations de M. Krasucki montrent que la C.G.T. reste sur la réserve et M. Bergeron estime que rien n'est changé.

— Notre conseil national vient de tirer les leçons de l'unité d'action avec la C.G.T. entre 1966 et 1979. Cette unité d'action a permis des progrès, mais a montré des limites sérieuses. Elle a fluctué au rythme des relations P.C.-P.S. Elle a été trop programmatique et a semblé quelquefois renvoyer la satisfaction des revendications au champ politique. Enfin, elle a figé une coupure du mouvement syndical en deux : les combatifs d'un côté et les négociateurs de l'autre. Il faut donc faire mieux. Ce qui n'est pas un renversement d'alliance. La C.G.T. reste le partenaire le plus important. Mais les autres organisations syndicales sont aussi des partenaires, au moins potentiels.

» Nous avons la responsabilité de recréer une autre atmosphère, d'autres rapports au sein du mouvement syndical français. Cela ne peut se réaliser qu'en éliminant tout a priori idéologique ou politique, qu'en recherchant une unité d'action ponctuelle, sur des revendications prioritaires avec l'ensemble des syndicats. Même si le mieux que nous puissions espérer est une unité d'action à plusieurs vitesses, selon chaque revendication et chaque partenaire. Face au patronat privé, nous pouvons souvent espérer une action commune et concrète avec la C.G.T.

— Et Force Ouvrière ?

— Elle aussi peut s'inscrire dans les mêmes objectifs à sa manière. Mais nous n'avons ni la capacité ni la volonté d'imposer des formes d'unité d'action à quiconque s'y refuse. Pour progresser, nous nous refusons au spectaculaire. Présenter des propositions unitaires flamboyantes, en sachant que l'autre va refuser, pour tenter ensuite de lui faire endosser la responsabilité du désaccord est une méthode qui ne fait progresser personne. Elle est contraire à l'actuel impératif absolu qui est la syndicalisation. Il y faudra de la discrétion et du temps.

Faire descendre l'autogestion du ciel de l'utopie

— La nouvelle aspiration unitaire du P.C.F. vous paraît-elle solide ?

— Il est évident que rien ne sera vraiment acquis tant que le P.C. continuera à prendre ses virages, du sommet, sans aucun débat interne. Il vire à l'unité d'action ? Tant mieux ! Mais nous savons très bien qu'il peut s'en dégager dès qu'il pensera pouvoir se renforcer au détriment du P.S. C'est-à-dire dès que le gouvernement prendra des mesures courageuses, voire impopulaires, mais nécessaires à la réussite globale de la nouvelle politique.

— Ne risquez-vous pas de paraître la courroie de transmission du nouveau pouvoir ?

— Les premières décisions de la C.F.D.T. sur le SMIC et les trente-cinq heures ont été prises de façon totalement autonome, sans aucunement savoir quelles seront les positions du gouvernement. Pour la suite, nous maintiendrons d'autant plus fermement notre indépendance que la moins grande distance qui existe entre les syndicats et le gouvernement nécessite de la rigueur.

— Et l'autogestion ?

— Notre conception d'une marche vers le socialisme autogestionnaire nous est propre. Elle ne recoupe pas toujours une approche, présente parfois dans le projet socialiste, qu'on a parfois appelée « révolution par la loi ». En effet, nous croyons que les forces sociales sont le moteur du changement. Ainsi, pour la fonction publique, le plus urgent est d'en faire un secteur pilote de la réduction des inégalités. Par exemple, que les femmes de ménage aient des garanties et des salaires identiques à ceux des agents à statut ; que des militants de base disposent d'« heures » comme dans le secteur privé et que toute l'extension du droit syndical ne soit pas reportée sur des permanents. Dans le secteur privé, nous voulons que s'établissent, tout de suite, de nouveaux rapports entre les entreprises et les collectivités locales. Ce doit être là un des rôles des comités locaux pour l'emploi dont nous voulons la création. Une confrontation positive est nécessaire entre les unions locales des syndicats, les entreprises et les communes, aussi bien pour les créations d'emplois, pour les établissements en difficulté, que pour les œuvres sociales et culturelles.

» En matière de politique industrielle et de planification démocratique, ce ne sont pas des techniciens mieux orientés qui définiront seuls les programmes. Dans les décisions, il faut que soit réellement changée la place faite aux travailleurs et aux syndicats. Il faut faire descendre l'autogestion du ciel de l'utopie à la terre des réalités, avons-nous dit à notre congrès de Brest. Toute notre démarche est autogestionnaire, avec des objectifs qui nous permettent de progresser dans cette voie. Nous ne croyons pas du tout utile d'entrer dans un débat idéologique ou conflictuel sur des conceptions mythiques de l'autogestion, au moment même où nous pensons pouvoir avancer concrètement dans ce sens. »

Propos recueillis par
JOANINE ROY
et JEAN-PIERRE DUMONT.

Avis financiers des sociétés

هكذا من الاصل

SOCIAL

LE VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DE LA C.G.C.

• L'emploi reste la priorité majeure
• M. Paul Marchelli (métallurgie) devient délégué général

Devenue la Conférence française de l'encadrement C.G.C. après la réforme statutaire qu'elle venait d'adopter, la centrale des cadres a clos son vingt-cinquième congrès à Nanterre, le 23 mai. « Il s'est déroulé, constate la motion générale, à l'issue d'un important changement politique qui modifie les données du contexte social. » *Ce texte, sans pousser plus loin l'analyse,* confirme les positions et revendications *antérieures, « l'emploi restant la priorité majeure ».*

La *C.G.C. exprime* le vœu que la France prenne « l'initiative d'un plan mondial d'aide au développement des pays les moins avancés en préconisant des politiques cohérentes de solidarité humaine et respectant leur souveraineté ». La C.G.C., fidèle au réformisme et au libéralisme, réaffirme aussi son « grand projet », « bâtir une société de citoyens responsables et solidaires dans l'entreprise, l'économie et la *nation* ».

En fait, les congréssistes, invoquant leur *apolitisme,* ont surtout été absorbés par leurs problèmes internes. Les affrontements qui *menaçaient* dans l'accession au pouvoir confédéral ont finalement été surmontés. De nouvelles querelles étaient apparues autour des deux principaux sièges de direction venant après le fauteuil présidentiel, c'est-à-dire ceux de délégué général et de secrétaire général. Les titulaires sortants MM. de Santis (V.R.P.) et *Jean Menin (chimie) escomptaient obtenir le* renouvellement de leur mandat tandis que *M. Marchelli (métallurgie),* secrétaire général adjoint sortant, posait sa candidature à l'un et l'autre postes en annonçant qu'il passerait à l' « opposition constructive » s'il était battu. L'imbroglio s'est brusquement dénoué au moment du vote : M. Marchelli (1), par 504 voix (60,9 %), l'a emporté sur M. de Santis (301 voix) et on vit les deux concurrents se congratuler réciproquement à la tribune.

Le reste du *renouvellement du bureau s'est* opéré sans modifications sensibles. M. Mandinaud (pétrole, *ex-président* de l'U.C.T.), vice-président sortant, conserve à peu près les mêmes responsabilités sous l'étiquette de délégué national (avec environ 60 % des suffrages).

Dans l'exaspération soulevée du haut en bas de la C.G.C. par la politique de M. Barre en général, et plus particulièrement celle qu'il a menée à l'égard des cadres, les congressistes, par contre-coup, ne pouvaient qu'envisager avec un certain optimisme les changements survenus avec l'élection de M. Mitterrand. Les questions de l'emploi, des libertés syndicales leur paraissent placées sous de meilleurs auspices ainsi que la politique contractuelle, et peut-être les négociations promises par le patronat sur le statut des cadres dans l'entreprise. En revanche, des incertitudes planent sur les orientations économiques gouvernementales, en particulier sur *les questions concernant l'énergie et* les nationalisations. D'autres appréhensions concernent les revendications inhérentes à la C.G.C., pouvoir d'achat et hiérarchie des salaires, fiscalité (quotient familial, retraites complémentaires, etc.). Une préoccupation nouvelle apparaît avec l'ambition des cadres de l'UGICT-C.G.T. de devenir des interlocuteurs sociaux traités sur un pied d'égalité avec *la C.G.C. ; cette dernière jusqu'à présent avait paru être le partenaire relativement privilégié* des derniers gouvernements lorsqu'il s'agissait des affaires concernant le personnel d'encadrement (2).

Un pouvoir de gauche peut en décider autrement, ne serait-ce qu'en retour à l'appui que l'UGICT comme les autres organisations cégétistes se flattent d'avoir apporté à M. Mitterrand pour le second tour de l'élection présidentielle. Les autres interventions abordant la politique économique et sociale, telles celles de MM. Combus (U.N.C.M.) ou Jariegan (assurances), ne furent *guère nombreuses. Celle de M. Marchelli* fut nettement la plus incisive. S'étonnant que la C.G.C. n'ait pas encore de rendez-vous à l'Elysée, M. Marchelli lança un avertissement : sa centrale fera en sorte qu'à l'avenir ne se multiplient pas les « ardoises » qu'ont laissées à son endroit *« les gens qui nous gouvernaient ». La France, ajouta-t-il, ne se relèverait* pas d'une « *démotivation* » des cadres.

Contre le « luxe morbide de la division »

La stratégie ou la doctrine de la C.G.C. ne sont guère apparues dans les débats. Certes, M. Jean Menu, dans son discours-programme, a constaté que la « *fameuse alternance* » réalisait un changement complet d'interlocuteurs qui allait certainement poser des problèmes *d'adaptation.* Néanmoins, *les propos* du président ne se sont guère différenciés de ceux qu'il tint il y a deux ans lors de sa première élection. Sinon par une coloration quelque peu désabusée et par une sévère admonestation à l'égard de *ceux qui continuent « à pécher contre l'unité et contre la morale syndicales ».*

« *Une organisation qui se veut représentative et aura peut-être maintenant à défendre sa représentativité,* a-t-il dit notamment, *ne peut se permettre le luxe morbide de la division et de l'agitation. Elle sera regardée de l'extérieur avec ironie ou avec pitié, mais certainement pas avec respect. Notre nouvel environnement politique clarifie notre choix : ou nous restons unis au-delà de nos différences et nous y aurons notre place, ou nous nous ridiculisons en laissant renaître et apparaître au grand jour des divergences exacerbées et le plus souvent factices, et nous sombrons* » Cependant, à longueur de séance, les délégués se sont livrés à leur penchant pour *les préoccupations, centrées sur* eux-mêmes : réforme des statuts *(le Monde* du 22 mai) et problèmes internes. Il y a, par exemple, l'aspiration des agents de maîtrise à n'être pas moins bien partagés que les cadres proprement dits. M. Deneux, président du S.N.B. (banques), veut que lui soit officiellement reconnue *la faculté de syndiquer les employés,* dont un certain nombre adhèrent déjà *à son syndicat. Il a menacé de* s'en aller si on ne lui donne pas satisfaction, *quitte à se faire qualifier* de gauchiste. M. Menu a fustigé les organisations qui ne versent pas à la confédération la quote-part des cotisations qui lui revient. Pour sa part, le S.N.B., déjà cité, se flatte de n'en remettre que la moitié, *imité par les fonctionnaires et* plusieurs autres organisations. Le *président s'en est pris aussi aux* organisations qui, ayant conclu des *accords relatifs à la discipline confédérale,* ne les respectent pas.

Un aigle à deux têtes

Il y a surtout la compétition autour des leviers de commande. M. Marchelli, fort du dynamisme qu'il a su insuffler à sa fédération de la métallurgie, visant déjà la présidence de la centrale au temps de M. Malterre. Dès à présent, il entend se placer au mieux pour succéder à *M. Jean Menu, revendiquant le titre* de *numéro deux* de la centrale avec *le poste de délégué général ou de* secrétaire général. Mais les challengers n'étaient nullement décidés à céder la place, même après que M. Menin eut reçu un coup de semonce quand son rapport d'activité ne fut ratifié que par 61 % des voix, les « métallos » ayant entraîné dans l'abstention divers syndicats et unions (les fonctionnaires votant contre).

De son côté, M. Jean Menu, réélu, seul candidat, par 90 % des votants (seule la fonction publique s'abstint), souhaitait manifestement aller au terme de ce second et dernier mandat sans changer de coéquipiers.

M. Marchelli a soufflé tour à tour le froid et le chaud. Après avoir agité le spectre d'une « *opposition constructive* », son dernier discours fut prononcé d'une voix ferme et sereine, *même lorsqu'il dénonça le « barrage de ses amis V.R.P. et U.C.T. ».* Trois heures avant la clôture du congrès, M. Chaffin, au nom des métallurgistes, annonçait que sa fédération ne posait plus la candidature de son leader qu'à la délégation générale. Le compromis négocié en coulisse sauvegarde les *prérogatives* de *M. Menin avec la perspective* d'un lot de consolation pour M. de *Santis, tandis que M. Mandinau, autre* dauphin éventuel, restait silencieux.

La C.G.C. est-elle maintenant pourvue d'une homogénéité fermement *ressoudée ? La forte personnalité de* M. Marchelli ne tendra-t-elle pas à transformer la direction confédérale en « aigle à deux têtes » ? Cette éventualité n'est pas exclue, dans le climat d'expectative perçu à diverses reprises au cours du congrès de Nanterre.

JOANINE ROY.

(1) M. Paul Marchelli, quarante-sept ans, cadre technico-commercial, a accédé à la présidence du syndicat C.G.C. de la métallurgie parisienne en 1971, puis à la présidence de la Fédération nationale en 1974. Il est devenu secrétaire général adjoint de la C.G.C. en 1974. Il est membre du Conseil économique et social et vice-président de l'Internationale des cadres des industries métallurgiques et membre du comité directeur de la Confédération internationale des cadres. La démarche provoquée par M. Paul Marchelli s'est concrétisée dans la métallurgie par la signature de divers accords et par des actions ponctuelles parfois de longue durée dans des conflits tels que Lip, Titan-Coder, Griffet, Terrin, Alsthom, etc.

(2) Aux élections prud'homales en 1979, dans le collège de l'encadrement (1 227 079 inscrits, 770 151 exprimés), la C.G.C. avait obtenu 277 063 voix, soit 36 %. Présente dans certains collèges ouvriers et employés, elle avait recueilli 105 277 voix soit 1,6 %.

Baux locatifs et accords Delmon

Le tribunal de Corbeil donne raison aux locataires

Le tribunal de commerce de Corbeil vient de donner *raison à deux locataires qui* exigeaient de leur propriétaire que leur bail fasse référence aux « accords Delmon » — accords contractuels qui régissent les rapports entre les deux parties.

Jean-Paul et Christiane Vossot habitent dans une résidence de Ris-Orangis (Essone). Lorsque leur bail est arrivé à expiration *au bout de trois ans, le 1er octobre* 1980, leur propriétaire, la Compagnie lyonnaise immobilière (C.L.I.), leur a adressé un nouveau document. Ils y ont relevé plusieurs carences. Il s'agissait d'abord de clauses de détails (salaire du gardien *partiellement* payé par les locataires, omission du dépôt de garantie, etc.) et plus généralement de l'absence de références explicites aux accords Delmon.

« *Ces accords contractuels régissent les rapports entre propriétaires et locataires,* ont alors expliqué en substance les époux Vossot. *Nous ne signerons donc le bail que s'il les évoque en toutes lettres.* »

Considérant cette exigence comme une rupture de bail pure et simple, la C.L.I. a aussitôt engagé une procédure d'expulsion. *Après plusieurs mois de rebondissements* et de complications judiciaires, le tribunal d'instance de *Corbeil (Essonne)* a pourtant débouté la C.L.I. vendredi 22 mai, ordonnant l'application rétroactive du contrat de location et annulant les dispositions contestées. Il a *même condamné* la C.L.I. à verser des dommages et intérêts 3 500 F aux époux Vossot, 1 000 F à leur association de locataires et 1 000 F à l'Union fédérale des consommateurs, qui s'étaient constituées partie civile. En revanche, le tribunal n'a pas exigé *l'« inclusion formelle des accords Delmon dans le bail ». Il a également débouté les époux* Vossot qui s'étaient à leur tour retournés contre le groupement des sociétés immobilières d'investissement, signataire des accords *Delmon dont la C.L.I. fait partie.* Le groupement estime en effet le jugement n'est pas censé savoir ce que sont les baux de ses adhérents. En outre, il n'a d'autre sanction possible à leur égard que l'exclusion.

Dans ces conditions, Marie-France Legrand, présidente de la Confédération générale des locataires (C.G.L.), a évidemment considéré lors d'une conférence de presse que « *le problème de fond n'était pas réglé* ». Un fait a été précisé : « *Si la C.L.I. n'avait pas affirmé elle-même son intention de respecter les accords Delmon, rien dans le jugement du tribunal ne l'obligerait aujourd'hui à le faire.* »

STÉPHANE BUGAT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOGEBAIL

Société générale pour le développement des opérations de crédit-bail immobilier (SICOMI)

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire du 30 avril 1981 a approuvé les comptes de l'exercice 1980 faisant apparaître un bénéfice de 216 405 093 francs ainsi que la distribution d'un dividende global de 205 581 141 francs aux 2 756 000 actions réparties en vingt-trois catégories composant le capital social à la fin de l'exercice ; ce dividende comprend 29 293 085 francs de plus-values qui ont été réalisées lors de la cession d'immeubles et qui sont à répartir aux actionnaires des catégories A, D, G, H, J et K.

La production de l'exercice (c'est-à-dire le montant des nouveaux engagements de crédit-bail) s'est élevée à plus de 420 millions de francs : elle a donc marqué une progression très sensible par rapport à celle de l'année précédente (+ 35 %).

Au 31 décembre, les engagements de Sogebail s'élèvent à 4 019 millions de francs et correspondent à quatre cent soixante-dix opérations couvrant l'ensemble du territoire français et heureusement réparties entre les différents types d'immeubles que peut financer une Sicomi :

Magasins	33 %
Immeubles de bureaux	29 %
Usines et entrepôts	32 %
Cliniques et hôtellerie	6 %

Cette même assemblée a ratifié la cooptation de deux nouveaux administrateurs *M. Maurice* Alexandre (par ailleurs directeur du P.M.U.) en remplacement de *M. Francis Daussy,* décédé, et M. Etienne de Geils (directeur de département de la Société générale) en remplacement de M. Roger de Baecque (directeur général honoraire de la société).

Une assemblée générale extraordinaire du même jour a autorisé le conseil d'administration à procéder, comme la société le fait chaque année, à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles de 500 francs nominal, à souscrire en numéraire, pour couvrir le financement des immeubles qui entreront en location dans le courant du deuxième semestre 1981-premier semestre 1982. Cette émission devrait normalement se situer dans le courant du dernier trimestre 1981.

Entre-temps, et en sens inverse, le capital aura été réduit, le 15 juin 1981, de 89,4 millions de francs, par remboursement de 100 francs à chacune des actions composant les catégories D, F, H, J, V, W et X. Le capital de Sogebail s'élèvera alors à 943 200 000 francs.

Les remboursements de capital, parfaitement conformes aux statuts de la société et aux conditions d'émission des titres, correspondent à l'amortissement financier des opérations de crédit-bail ainsi qu'à la vente des immeubles affectés à ces diverses *catégories* d'actions. Rappelons que toutes les actions doivent, à l'issue des opérations de *crédit-bail qui leur sont affectées,* être complètement remboursées. Les titres de Sogebail représentant une *formule* très *originale d'épargne* indexée.

IMMINDO

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 22 mai 1981 sous la présidence de M. Gérard Dandelzer et a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1980.

Les conditions d'exploitation du patrimoine d'IMMINDO ont confirmé tout au long de l'année 1980 la tendance favorable du marché locatif.

L'année écoulée a été marquée par l'achèvement et la mise en location à compter du 1er septembre 1980 du nouveau programme de trente-six logements situés à Puteaux. Dans le même temps, la vente des appartements des Clayes-sous-Bois se déroulait à un rythme accéléré : à ce jour, la commercialisation de ces appartements est terminée. Toujours dans le cadre de la rénovation de son patrimoine, la Société a également cédé, à la fin de l'année dernière, la totalité de l'ensemble immobilier de cent trente-sept logements situés à Nantes.

Actuellement, le patrimoine d'IM*MINDO comprend treize immeubles* représentant sept cent six appartements et 9 355 m2 de surfaces commerciales. Le produit de la cession de l'opération de Nantes permettra de financer un nouvel immeuble.

Les recettes locatives encaissées par la société au titre de l'exercice 1980 s'établissent à 20 563 563,35 F contre 19 475 391,56 F au cours de 1979, soit une augmentation de 5,60 %. Cette faible progression résulte de la commercialisation quasi complète des appartements des Clayes-sous-Bois, de la cession de l'ensemble immobilier de Nantes et de la location sur quatre mois seulement du nouveau programme de Puteaux.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 27 077 878,62 F dont 11 [illegible] 312,70 F de plus-value nette à long terme, contre 16 694 555,29 F pour l'exercice 1979.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de 13 F par action (0,[illegible] F provenant des primes à la construction) contre 11,70 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement dès le 15 juin 1981 contre remise du coupon jumelé numéro 19 *(A et B), la partie imposable s'élevant* à 10,33 F et la partie exonérée à 2,67 F.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
75382 PARIS - CEDEX 08

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 mai 1981 en présence de M. Grigory Trifonov, vice-président de la Banque d'Etat de l'U.R.S.S., et de M. Evgeni Kouzkine, vice-président de la Banque pour le Commerce Extérieur de l'U.R.S.S., a approuvé les comptes de l'exercice 1980 dont les résultats ont été jugés satisfaisants.

Le bilan de fin d'année s'équilibre à 27 milliards de francs environ, contre 22 milliards à la fin décembre 1979. Le bénéfice après impôts, amortissements et provisions (notamment après constitution d'une provision exceptionnelle soumise à l'impôt de 20 millions de francs pour risques à moyen et long terme) s'élève à 47,2 millions de francs contre 41,2 millions de francs pour l'exercice précédent.

Les effectifs sont demeurés stables autour de trois cent soixante personnes.

L'assemblée générale a décidé la répartition d'un dividende de 20 millions de francs et le solde non distribué des bénéfices a été porté en réserve. Elle a également ratifié la cooptation comme administrateur de M. Bernard Dupuy, nommé directeur général par le dernier conseil d'administration.

Le conseil réuni immédiatement après l'assemblée, a, conformément aux statuts, renouvelé les mandats de M. Guy de Boysson comme président-directeur général, de M. Viatcheslav Simakov comme vice-président-directeur général et celui de M. Bernard Dupuy.

FINEXTEL

Les actionnaires de la société *Finextel, réunis le 21 mai 1981 en* assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Michel Gaudet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1980. Ces comptes font apparaître, après dotations aux amortissements et provisions pour 317 928 202 F, un résultat de 187 620 747 F, en progression de 12,1 % sur celui de l'exercice précédent. L'assemblée a approuvé l'attribution d'un dividende de 20 F (contre 17,80 F en 1980) à chacune des huit millions d'actions constituant le capital social. En vertu d'une décision prise par le conseil d'administration, le dividende sera mis en paiement à compter du 1er juin 1981, en échange du coupon n° 12.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Guy de Frondeville et le mandat de censeur de M. Maurice Gontier, et ratifié la nomination de M. Fernand Caillard comme censeur, en remplacement de M. Louis Thomas, démissionnaire.

Réuni le même jour, le conseil a déféré le désir de M. Michel Gaudet de cesser d'exercer ses fonctions de président, en se conformant à l'esprit de la loi du 31 décembre 1970 relative aux limites d'âge des administrateurs et dirigeants de sociétés. Le conseil a décidé à l'unanimité de nommer M. Michel Gaudet président d'honneur.

A la demande unanime des membres du conseil, M. Guy de Frondeville, directeur général de la société depuis son origine et administrateur depuis 1977, a accepté d'exercer les fonctions de président de Finextel, tout en continuant d'assurer celles de directeur général. Sur sa proposition, M. Yves Coudry, directeur général adjoint, a été nommé directeur général de la société.



BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 mai 1981 pour approuver les comptes de l'exercice 1980. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 7 615 millions de francs T.T.C. contre 5 543 millions de francs en 1979, soit une augmentation de 37 %. *L'activité « immobilier »,* avec un chiffre d'affaires de 1 742 millions de francs, est en progression de 118 % *sur 1979. L'activité « travaux » enregistre* un accroissement de 35 % en France et une diminution de 12 % *à l'étranger.*

Au 1er janvier 1981 (hors Université de Riyadh), les commandes en portefeuille s'élevaient à 10,5 milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé s'est élevé à 151,26 millions de francs et la marge brute d'autofinancement à *219,81 millions de francs,* respectivement en progression de 44 % et 35 % sur les chiffres comparables de 1979.

Au niveau de la société mère, le bénéfice net s'élève à 120,20 millions après dotation aux comptes d'amortissements de 70,74 millions de francs et aux comptes de provisions de 41,21 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 21 F assorti d'un avoir fiscal de 10,50 F, soit un revenu global de 31,50 F. Ce dividende s'applique aux deux millions d'actions y compris les cinq mille créées en janvier 1981 par attribution gratuite à raison de une nouvelle pour trois anciennes.

Compte tenu de l'acompte de 10 F déjà versé, le solde, soit 11 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,50 F sera mis en paiement à compter du 18 juin contre remise du coupon n° 18.

SOCIÉTÉ LYONNAISE IMMOBILIÈRE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE « SLIMINCO »

L'assemblée générale ordinaire *s'est réunie* le 21 mai 1981 sous la présidence de M. Henry Sauty de Chalon pour approuver les comptes *de l'exercice 1980.*

L'activité de l'exercice écoulé a été *satisfaisante.* Les engagements bruts nouveaux se sont élevés à 165 millions 902 000 F pour treize opérations *portant le volume des engagements* bruts à fin 1980, à 1 392 millions de francs pour 211 opérations dont 36 *en propriété directe.*

Après dotation aux comptes *d'amortissements et de provisions* de 60 550 828,66 F, le bénéfice net de l'exercice 1980 s'est élevé à 74 mil*lions 931 130,81 F.*

L'assemblée a approuvé la distribution de 85,57 % *du bénéfice* soit 64 125 000 F correspondant à un dividende net de 28,50 F assorti d'un *avoir fiscal de 0,64 F,* soit un revenu global de 29,14 F contre 26 F pour l'exercice précédent, soit une progression de *12,08 %.* Cette distribution interviendra à partir du 22 juin 1981 contre remise du coupon n° 13.

TRAILOR

CONTAINERS, REMORQUES SEMI-REMORQUES, LOCATION ÉQUIPEMENT POIDS LOURDS *ET SERVICE*

Chiffre d'affaires consolidé hors taxes 1980 : 914 millions de francs

Réunis le 6 mai en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. René More, président-directeur général, les actionnaires ont approuvé les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 4 823 000 F. Le cash-flow, maintenu à un bon niveau, a présenté 37 586 000 F.

Toutes les résolutions ont été adoptées à *l'unanimité. Le dividende,* fixé à 20 F (30 F avoir fiscal compris), identique à celui de l'exercice précédent, sera payé à partir du 1er juin 1981, contre détachement du coupon n° 9.



LES MARCHÉS

PARIS

BOURSE DE PARIS 25 MA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 MAI

L' « effet Delors »

En cette période d'incertitude politique et économique, la Bourse de Paris est fort sensible aux « effets ». Après l' « effet Chirac », puis l' « effet Uri » qui avaient donné au marché parisien un élan aussi brusque que provisoire, c'est au tour de l'« effet Delors » — du nom du nouveau ministre de l'économie et des finances — d'exercer un effet haussier sur la corbeille.

La Bourse a autant peur du vide que de l'inconnu et la nomination de M. Jacques Delors atténue un peu cet état d'esprit. Non seulement les professionnels connaissent bien son passé d'homme politique autant que d'économiste « pieds sur terre » mais ses récents propos à l'égard de l'épargne et de la fiscalité ont été généralement bien accueillis.

Pour autant, la hausse de l'indicateur instantané (plus de 2 %) doit être replacée dans le contexte d'un marché peu étoffé où il suffit de quelques achats, face à une contrepartie hésitante, pour faire monter les cours. Le retard de cotation constaté initialement sur neuf titres (dont Europe 1, Mérieux, Bis...) en raison de l'abondance des demandes doit donc être interprété en ce sens.

Quelques gains sensibles (6 % à 9 %) méritent d'être signalés sur Sogerap, Maritime Chargeurs, Chiers-Châtillon, Bouygues, C.S.F., tandis que les écarts à la baisse sont généralement limités, à l'exception de SADE et Saupiquet (7 % environ).

Aux étrangères, l'envolée de vendredi dernier a fait place à un net repli des actions, alors que le « dollar-titre » vaut aux alentours de 6,10 F contre 6,40 F, cours moyen enregistré vendredi sur un marché en voie de constitution.

Pratiquement aucun changement sur le marché de l'or, où le napoléon répète son cours de vendredi, le lingot s'inscrivant à 96 995 F (– 5 F).

L'emprunt 4,5 % 1973 est également inchangé, à 2 530 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ POUR L'ÉQUIPEMENT DE VÉHICULES (S.E.V.). — La société a subi une nette dégradation de ses résultats en 1980 qui se traduisent par une perte nette de 54,81 millions de francs contre un bénéfice net de 28,93 millions au précédent exercice, entraînant la suppression du dividende (5,20 F net pour 1979). S.E.V. explique ce retournement de situation par la hausse de 29 % des frais financiers durant la période sous revue, liée à celle des taux bancaires, ainsi qu'à la renonciation aux intérêts, pour l'année 1980, sur ses prêts et avances à ses filiales déficitaires, lesquels intérêts représentaient quelque 23 millions de francs. Le bénéfice d'exploitation 1980 apparaît en régression à 9,87 millions de francs contre un bénéfice de 27,45 millions au précédent exercice. En ce qui concerne ses comptes consolidés, la société prévoyait en janvier dernier une perte consolidée d'environ 100 millions de francs pour 1980.

SOLEX. — Le chiffre d'affaires consolidé 1980 s'est élevé à 424,29 millions de francs contre 394,72 millions pour le précédent exercice tandis que l'exercice s'achevait sur une perte nette, également consolidée, de 0,39 million de francs après un bénéfice net consolidé de 5,57 millions en 1979, la marge brute d'autofinancement régressant à 26,73 millions de francs contre 29,19 millions, résultat de la baisse de la production automobile française.

BOOTS. — Cette chaîne de pharmacies *britanniques* annonce, pour l'exercice 1980/1981 à fin mars, un bénéfice imposable en augmentation de 100 000 livres sterling à 211,4 millions de sterling, le dividende final étant fixé à 4,625 pence, ce qui portera à un total de 7,5 pence le dividende total contre 7 pence pour l'exercice précédent.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	21 mai	22 mai
Valeurs françaises	81,2	81
Valeurs étrangères	125,4	133,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	86,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 mai .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/5	25/5
1 dollar (en yens)	222,80	222,20

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	15 mai	22 mai
Valeurs franç. à revenu variable	773,2	741,5
Valeurs étrangères	1590,5	1716,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	112	107
Assurances	206,3	192,5
Banques et soc. fin.	79,4	73,8
Sociétés foncières	126,3	120,6
Soc. investissem. portef.	104,6	97,9
Agriculture	157,5	153
Aliment., brasser., distill.	145,8	147
Automob., cycles et leurs équipem.	51,5	48,7
Bâtim., mat. constr., trav. publics	172,2	174
Caoutchouc (industr. et comm.)	51,3	48,8
Carrièr. salin., charb.	111,8	106,8
Construct. mécan. et naval.	95,3	90,8
Hôtels, casinos, thermal.	156,7	153,3
Imprimeries, papiers, cartons	111,5	107
Magasins, comptoirs d'exportation	94,7	86,1
Matériel électrique	109,7	100,7
Métallurgie com. des prod. métal.	33,1	30,2
Mines métalliques	121,3	116,3
Pétroles et carburants	114,6	105,1
Produits chim. et électro-métall.	128,8	118
Services publics et transp.	104,5	96,9
Textiles	87,8	85,1
Divers	133,8	128,4
Valeurs étrangères	215,2	232,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,8	79,2
Sociétés	92,6	86,5
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	91,8	89
Emprunts d'État	91,7	89,5
Emprunts garantis et assimilés	81,6	88,9
Sociétés	88,4	88,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	91	86,7
Produits de base	71,5	66,6
Construction	162,8	158,1
Biens d'équipement	82,8	78,1
Biens de consomm. durables	82,7	80,6
Biens de consomm. non durables	78,6	74,5
Biens de consomm. alimentaires	109,1	106
Services	184,7	180,9
Sociétés financières	95,3	90,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	213	205,4
Valeurs industrielles	79	74,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	128,2	121,9

BOURSE DE PARIS 25 MAI COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	739	740
Ass. Groupe Paris-Vie	2010	2005
Concorde	325	326
Epargne de France	350	357
Financ. Victoire	198 50	194 o
France I.A.R.D.	125	125
GAN (Sté Centr.)	740	739

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

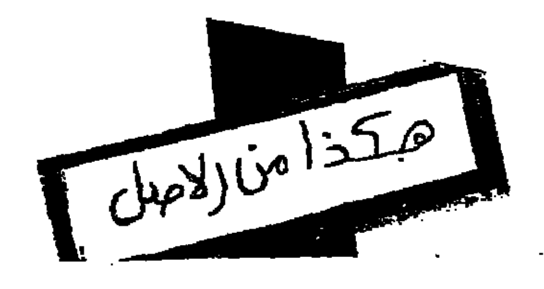
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 582	5 567	5 420	5 680
Allemagne (100 DM)	240 930	240 400	234	246
Belgique (100 F)	14 805	14 754	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	217 060	216 350	210	221
Danemark (100 krd)	77	76 500	73 500	78 500
Norvège (100 k)	98 130	97 270	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 574	11 573	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 910	9 880	....	....
Italie (1 000 lires)	4 861	4 840	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	270 550	269 700	262	275
Suède (100 krs)	113 690	113 180	110	115 500
Autriche (100 sch)	34 190	34 036	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 095	6 070	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 130	9 100	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 675	4 648	4 580	4 780
Japon (100 yens)	2 517	2 501	2 410	2 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/5
Or fin (kilo en barre)	95000	95000
Or fin (en lingot)	97000	96995
Pièce française (20 fr)	940	940
Pièce française (10 fr)	498	500
Pièce suisse (20 fr)	788 90	788 60
Pièce latine (20 fr)	730 50	785
Souverain	890	900
Pièce de 20 dollars	3999 60	4180
Pièce de 10 dollars	1980	1880
Pièce de 5 dollars	830 50	.....
Pièce de 50 pesos	4498 50	4490
Pièce de 10 florins	728	750



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. DEMAIN : « Changer vraiment », par Georges Lavau ; « Droite, gauche et gaullisme », par Michel Aurillac ; « Une vocation à retrouver », par Michel Calef ; « Défendre le projet chiraquien », par Yoland Bresson.

ÉTRANGER

3-4. EUROPE
— PAYS-BAS : les élections législatives du 26 mai.
— ESPAGNE : l'échec de la prise d'otages de Barcelone.
5. RELATIONS EXTÉRIEURES : « La crise des trois mondes », par Jacques Huntzinger.
6. AFRIQUE
6-7. AMÉRIQUES

POLITIQUE

8. La rencontre entre MM. Mitterrand et Schmidt.
10 à 12. La préparation des élections législatives.

SOCIÉTÉ

13. JUSTICE
14. ÉDUCATION
— RELIGION
16. SPORTS.
22. FÊTE DES MÈRES.

CULTURE

19. FESTIVAL DE CANNES : Wajda, Boorman, Bertolucci, Berlanga et Cavani.
21. RADIO-TÉLÉVISION. — « VU » : « Le ton libre », par Claude Sarraute.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23. Les illusions des « reaganiens » et des socialistes français.
— « Vingt-trois milliards de francs qui échappent à tout contrôle », par Jacques-Sylvain Klein.
24. Travaux publics : la conquête des marchés étrangers a encore favorisé le mouvement de concentration.
26. Économistes d'hier et d'aujourd'hui : « Actualité de List », par Pierre Pascallon.

RÉGIONS

41-42. ILE-DE-FRANCE : la ville change, les électeurs aussi.

ÉCONOMIE

43. CONJONCTURE.
44 à 46. SOCIAL : le vingt-cinquième congrès de la C.G.C.

RADIO-TELEVISION (21)
INFORMATIONS « SERVICES » (17)
Ce qui est ouvert et ce qui est fermé pour l'Ascension ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (27 à 40) : Carnet (18) ; Programmes spectacles (20-21) : Bourse (47).





A B C D E F G

LES ENTRETIENS DE M. MITTERRAND

M. MARCHAIS : nous sommes prêts M. LECANUET : des convergences dans le domaine international

M. Georges Marchais a été reçu par le président de la République pendant cinquante-cinq minutes, ce lundi matin 25 mai. Après cet entretien, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré qu'il avait procédé avec M. Mitterrand à un « *large tour d'horizon sur la situation intérieure et sur la situation internationale* ». Il a ajouté : « *Pour ma part, j'ai confirmé au président de la République la position de notre parti, à savoir que, après la défaite de Giscard d'Estaing, à laquelle nous avons contribué pour notre part, nous sommes décidés à tout faire pour confirmer cette victoire aux élections législatives. Nous sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités au gouvernement et à tous les niveaux pour mettre en œuvre la politique nouvelle qu'attendent les Françaises et les Français.* »

Ont été reçus ensuite M. Jacques Chirac — qui n'a fait aucun commentaire au terme de l'entretien — et M. Jean Lecanuet. Le président du R.P.R. s'est entretenu pendant une heure environ avec le chef de l'Etat, le président de l'U.D.F. pendant une quarantaine de minutes.

M. Jean Lecanuet a déclaré : « *Dans le domaine international il y a des convergences de vues sur les grandes lignes d'action, qu'il s'agisse de l'indépendance de la France, de la nécessité d'assurer sa défense, des nouvelles formes de menaces qu'exercent sur la paix les SS-20 soviétiques, qu'il s'agisse de la nécessité de continuer la construction de l'Europe.*

» *Le problème, à mes yeux, n'est pas sur les problèmes extérieurs de la France mais sur la manière de sauver l'économie française, sur la manière de faire face à la crise mondiale devant laquelle maintenant le nouveau président est placé (...).* »

M. Lecanuet a confirmé que M. Mitterrand et lui avaient envisagé l'hypothèse où la nouvelle majorité législative ne coïnciderait pas avec la majorité présidentielle.

LE GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND A ÉTÉ REÇU PAR L'ÉMIR FAHD D'ARABIE SAOUDITE

Le prince héritier et vice-premier ministre saoudien, Fahd Ben Abdel Aziz, a reçu ce lundi 25 mai à Ryad, l'envoyé spécial et frère du président français, M. François Mitterrand, le général Jacques Mitterrand, président-directeur général de la Société nationale des industries aéronautiques et spatiales (SNIAS), rapporte l'agence saoudienne de presse (S.P.A.). Le deuxième vice-premier ministre et chef de la garde nationale saoudienne, le prince Abdallah Ben Abdel Aziz, a assisté à cette entrevue dont l'objectif n'a pas été révélé.

Le général Jacques Mitterrand était arrivé dimanche à Ryad porteur d'un message du président Mitterrand au roi Khaled d'Arabie Saoudite.

Selon les milieux diplomatiques arabes de Paris, ce message exprimait la volonté de poursuivre et développer les relations d'amitié existant entre la France et l'Arabie Saoudite en particulier, et le monde arabe en général.

LA RÉUNION DE L'OPEP A GENÈVE

La réduction de la production pétrolière est à l'ordre du jour

La soixantième conférence ministérielle des treize pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'est ouverte lundi matin 25 mai, à Genève. Deux grands sujets sont à l'ordre du jour de cette réunion : les prix du pétrole brut et le niveau de production.

Des diverses déclarations faites ces derniers jours, par plusieurs ministres, et des informations recueillies auprès des délégations, il ressort que douze pays sur treize seraient *favorables à l'adoption d'un prix de référence* de 36 dollars par baril. L'Arabie Saoudite (dont le prix du baril est fixé à 32 dollars) qui souhaite un gel des prix pour une durée de dix-huit mois, pourrait donc être amenée à accepter un relèvement du prix de référence de son brut.

En liaison avec cette question des prix, il se confirme que l'éventualité d'une réduction de la production sera au centre des débats.

De nombreux pays souhaitent réduire l'offre de brut afin de rééquilibrer le marché, caractérisé actuellement par une surabondance de pétrole.

Dans une longue dépêche, datée de dimanche, l'agence algérienne, Algérie Presse Service, qualifie de « nécessité impérieuse » une telle réduction de *la production. Estimant que la surproduction* de l'Arabie Saoudite a créé des tensions sur les prix, notamment sur le marché libre, A.P.S. conclut que « le retour du marché à une situation d'équilibre est la condition « sine qua non » de toute discussion objective sur les prix ».

Cette rencontre de l'OPEP est *également l'occasion, pour les producteurs* de pétrole, de commenter la nouvelle situation politique en France. Le ministre gabonais du pétrole, M. Alexis M'Bouy-Boutzit, a déclaré : « Nous souhaitons avoir de bonnes relations avec la France, après l'élection de M. François Mitterrand. Nous nous souvenons que les *socialistes sont à l'origine de* la loi Defferre sur la décolonisation », a-t-il ajouté. Quant à cheik Yamani, ministre saoudien du pétrole, il a déclaré : « Les Français sont les amis des Arabes et il n'y a pas de raison que les relations entre l'Arabie Saoudite et la France changent ».

M. MAURICE GRIMAUD DIRIGERA LE CABINET DE M. GASTON DEFFERRE

M. Maurice Grimaud, qui fut préfet de police à Paris pendant les événements de mai-juin 1968, dirigera le cabinet de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de *l'intérieur et de la décentralisation*. Le directeur adjoint du cabinet sera *M. Claude Bussière*, jusqu'alors préfet du Val-d'Oise.

[*Licencié ès lettres* et titulaire d'un diplôme supérieur d'histoire et géographie, M. Maurice Grimaud est né à Annonay (Ardèche), le 11 novembre 1913. Attaché de cabinet du résident général au Maroc, puis chargé de mission auprès du secrétaire général du Protectorat (1938-1943), il est chef de service au commissariat à l'intérieur d'Alger (1944). L'année suivante, il est directeur du cabinet du gouvernement militaire de la zone française d'occupation en *Allemagne*. En 1948, M. Grimaud est détaché auprès de l'organisation internationale pour les réfugiés, à Genève, puis en devient le délégué général, *jusqu'en 1951. De 1951 à 1954, il* retourne au Maroc, en qualité de directeur de l'information à la résidence générale.

Conseiller technique au cabinet *de M. François Mitterrand*, alors ministre de l'intérieur (janvier-février 1955), M. Grimaud est nommé préfet des Landes, puis en 1957, préfet de la Savoie, et en septembre 1961 préfet de la Loire. Directeur général de la sûreté nationale de décembre 1962 à décembre 1966, il est alors nommé préfet de police à Paris. Il fera face, à ce poste, avec un grand sang-froid aux événements de 1968. En avril 1971, il est nommé secrétaire général à *l'aviation civile. Il quitte le SGAC* en décembre 1975. En 1979, M. Grimaud est élu président de la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM).

Le 7 mai, pour protester contre la décision du général de Boissieu, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, de démissionner de ses fonctions en cas d'élection de M. Mitterrand, M. Grimaud — imité en cela par M. Marc Sanmarco, ancien gouverneur de la *France d'outre-mer — démissionne* du conseil national de l'ordre du Mérite, dont il était membre depuis juin 1976.]

[Né à Clamecy (Nièvre) le 6 novembre 1928, licencié en droit, M. Claude Bussière a été successivement chef de cabinet des préfets de l'Orne et d'Eure-et-Loir (1952-1956), puis secrétaire général de la *Haute-Saône* (1960-1962), sous-préfet de Lure, puis de Toul (1962-1963). Détaché auprès du préfet de police en 1963, il devient directeur adjoint du cabinet de celui-ci (1967). Il est sous-préfet de Reims en 1972, puis, de 1974 à 1976, préfet délégué pour la police auprès du préfet des *Bouches-du-Rhône. Directeur du* cabinet de M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris de 1976 à 1979, il devient préfet du Val-d'Oise en janvier 1979.]

M. LAURAIN : j'ai l'intention de rétablir le 8 mai comme journée fériée et chômée.

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a déclaré, *samedi 23 mai, à Metz*, au cours d'une rencontre avec la presse « qu'il se proposait, comme premier acte dans ses fonctions, de rétablir le 8 mai comme journée nationale fériée et chômée ». Pour que les jeunes, surtout, n'oublient pas « cette commémoration est absolument nécessaire pour célébrer la victoire de la liberté et de la civilisation sur l'oppression et la barbarie ».

● *Le « Journal officiel »* du 24 mai publie un rectificatif au décret du 22 mai 1981 portant nomination des membres du gouvernement. *Le titre exact* de M. Jean-Pierre Cot est : ministre *délégué auprès du ministre des* relations extérieures, chargé de la *coopération et du développement.*

● *M. François Delmas*, ancien secrétaire d'Etat, a fait part de son intention de déposer un recours devant le Conseil d'Etat à propos du calendrier des élections législatives. Maire de Montpellier, M. Delmas (U.D.F.-P.R.), qui est candidat dans la première circonscription de l'Hérault, où il avait été élu en mars 1978, estime que la réduction à douze jours de la campagne électorale est contraire aux *dispositions du* code électoral, qui prévoit un *délai de vingt jours.*

M. MICHEL VAUZELLE NOMMÉ PORTE-PAROLE DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Michel Vauzelle, proche collaborateur de M. Mitterrand, a été nommé, lundi matin 25 mai, porte-parole *de la présidence de* la République.

[M. Michel Vauzelle, trente-six ans, marié, a été le directeur adjoint du cabinet du candidat socialiste. Avocat, il avait été nommé, en *1978*, délégué national du P.S. à la justice. Auparavant, il avait participé au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre (de *1969 à 1972*) ; *président du Comité* national de soutien des jeunes à la candidature du maire de Bordeaux, il s'était prononcé, au second tour, en faveur de M. Mitterrand.

Ayant *adhéré au P.S.* en 1976, il est, depuis 1977, adjoint au maire d'Arles. Originaire de Provence, M. Vauzelle a fait ses études à Lyon, puis à Paris.]

M. MARCEAU LONG CONSERVE SES FONCTIONS DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

M. *Marceau Long*, qui exerce depuis 1975 les fonctions de secrétaire *général* du gouvernement, a accepté, à la demande de M. Mauroy, de conserver ce poste. M. Dieudonné Mandelkern conserve, lui aussi, son poste de directeur au secrétariat général.

M. MAURICE FAURE S'AFFIRME DÉTERMINÉ A RESPECTER L'INDÉPENDANCE DE LA MAGISTRATURE

Dans une interview publiée ce lundi 25 mai par « *la Dépêche du Midi* », le garde des sceaux, M. Maurice Faure, tout en se refusant à aborder dès maintenant des problèmes précis concernant sa future politique a réaffirmé sa « *détermination* » de respecter absolument l'indépendance de la *magistrature*. « *Je m'interdis toute intervention de quelque sorte que ce soit auprès des juges*, a-t-il précisé, *je crois que c'est là le principe de base de la séparation des pouvoirs qui est l'un des grands principes de la démocratie elle-même.* »

« *Ma responsabilité* a-t-il ajouté, *sera de proposer au Parlement, seul maître en la matière de la décision, les modifications législatives qui s'imposeront tant dans le domaine de la loi « sécurité et liberté » dite loi Peyrefitte que dans celui des tribunaux d'exception ou de la peine de mort.* »

Le numéro du « Monde » daté 24-25 mai 1981 a été tiré à 618 453 exemplaires.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE ENLÈVE SON PREMIER CONTRAT POUR L'EXPORTATION DE SATELLITES

L'Organisation arabe des satellites de télécommunications (ASCO), Arabsat, a passé contrat, lundi 25 mai, à Ryad (Arabie Saoudite), pour la fourniture d'un système de télécommunications spatiales par la Société *nationale industrielle aérospatiale* (SNIAS) et par la firme *américaine Ford Aerospace*. Dans cette affaire, qui porte sur environ 135 millions de dollars, la SNIAS joue le rôle de maître d'œuvre dans la construction des satellites destinés à ce projet dénommé Arabsat, dont on peut souligner qu'il s'agit de sa première commande à l'exportation. *Il est à noter que, contrairement* aux craintes de certains milieux *spécialisés*, l'élection de M. François Mitterrand n'a eu aucune conséquence négative sur la conclusion de cet accord.

● *Le détournement d'un avion turc.* — Les quatre extrémistes turcs qui avaient détourné, dimanche 24 mai, un DC-9 de la compagnie Turkish Airlines sur Burgas, station balnéaire bulgare, se sont rendus lundi aux autorités, annonce l'agence bulgare B.T.A. Les terroristes, qui se réclament d'une organisation d'extrême gauche turque, avaient détourné l'appareil qui assurait la liaison *Ankara-Istanbul* avec cent passagers à bord, dont cinq *Américains*, et cinq membres d'équipage.

Les pirates de l'air demandaient la libération de quarante-sept prisonniers politiques de l'organisation Dev-Sol (extrême gauche) et une rançon de 500 000 dollars. Le gouvernement bulgare, s'estimant en mesure d'aboutir à un *dénouement pacifique*, avait refusé l'intervention d'un commando de l'armée turque. — *(A.F.P.)*

LES RÉPERCUSSIONS DES TROUBLES AU KOSOVO

Attentat contre l'ambassade de Yougoslavie en Albanie

De notre correspondant

Belgrade. — La tension qui règne depuis les désordres sanglants du Kosovo, fin avril et début mai, entre Belgrade et Tirana, vient de prendre une *tournure* inattendue. Selon l'agence yougoslave Tanyoug, deux bombes ont été lancées samedi 23 mai vers 19 heures contre l'ambassade de Yougoslavie à Tirana. Tombées sur la terrasse, elles ont démoli le plafond et fait éclater des vitres, mais aucun membre du personnel n'a été blessé. Le chef de la mission diplomatique yougoslave, *M. Branko Komatina*, a demandé immédiatement des « *explications* » aux autorités albanaises et a exigé que des « mesures de protection » soient prises.

D'autre part, le secrétaire fédéral adjoint aux affaires étrangères, M. Milos Molovski, a convoqué *dimanche 24 mai* l'ambassadeur d'Albanie à Belgrade, M. Sokrat Plaku, auquel il a remis une note de « *protestation énergique* » contre cet acte de « *terrorisme* » qui constitue une « *nouvelle provocation antiyougoslave dirigée sans aucun doute contre les bonnes relations entre l'Albanie et la Yougoslavie* ». « *Le gouvernement yougoslave*, ajoute la note, *attend une explication et une réponse du gouvernement albanais.* »

L'incident de Tirana survient au moment où les autorités de Belgrade et celles de la région autonome du Kosovo accentuent leurs accusations contre les dirigeants albanais auxquels elles reprochent d'« *avoir inspiré et soutenu les nationalistes et irrédentistes* » albanais du Kosovo pour « *déstabiliser* » la Yougoslavie et porter ainsi atteinte à son « *intégrité territoriale* ».

Plusieurs réquisitoires dans ce sens ont été prononcés samedi à la réunion du comité central de la Ligue des communistes du Kosovo, qui a adopté un programme à long terme en vue de la normalisation de la situation dans cette région où de rigoureuses mesures de sécurité demeurent en vigueur dans plusieurs localités, *notamment à Pristina*, sa ville principale. Les détails de ce programme ne sont pas encore connus mais, selon les sources informées, il prévoit la poursuite énergique de l'épuration visant les éléments « nationalistes » du parti, épuration qui a déjà atteint plusieurs dizaines de personnes.

Les autorités ont également mis fin aux visites fréquentes faites au *Kosovo par des professeurs* et autres intellectuels venus de Tirana. Des commissions ont été formées pour examiner le contenu des livres de classe, et en premier lieu des livres d'histoire, qui sont pour une bonne part à l'origine du mouvement nationaliste albanais et de son orientation antiserbe *et anti-yougoslave.*

PAUL YANKOVITCH.

M. GUY DE ROTHSCHILD SOULIGNE L'IMPORTANCE DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Le Fonds social juif unifié (*F.S.J.U.*), qui a commémoré dimanche soir 24 mai, salle Gaveau, le trente-troisième anniversaire de l'Etat d'Israël (en liaison avec le mouvement sioniste de France) avait organisé dans l'après-midi, au château de Ferrières, dans le cadre des manifestations de son trentième anniversaire (*le Monde du 21 mai*), une réunion populaire.

Son président, M. Guy de Rothschild, a notamment souligné le rôle de son organisation devant le fait nouveau de la dispersion des juifs à travers le territoire national. « *Le problème crucial*, a-t-il déclaré, *tient à la désintégration des attaches et à la perte d'identité personnelle qui risque de se produire du fait que les juifs vivent en majorité dans l'isolement.* »

Face à ce phénomène, le Fonds social juif unifié a diversifié les centres d'intérêt (de caractère socioculturel et éducatif), et la collaboration entre les organisations locales et l'institution centrale devient, a-t-il indiqué, un facteur essentiel.



la hausse des prix a été de 1,4 % en avril

Victoire des extrêmes à Chypre

Le scandal... provoque... du gouver...